1re Année — N° 1 — Décembre 1920

EMPIRE CHÉRIFIEN

Protectorat de la République Française au Maroc



BULLETIN
DE
L'INSTITUT
des
Hautes Études Marocaines



ABONNEMENTS { France, Colonies. . . 20 fr.
Étranger . . . . 25 fr.

PARIS
ÉMILE LAROSE, LIBRAIRE-ÉDITEUR
11, RUE VICTOR-COUSIN, 11

1920

Prix de ce numéro : 5 fr.

ARRÊTÉ VIZIRIEL

du 11 Février 1920 (20 Djoumada I 1338), portant création d'un Institut des Hautes Etudes Marocaines, à Rabat.

LE GRAND VIZIR,

Sur la proposition du Directeur de l'Enseignement,

ARRÊTE :

TITRE PREMIER

But

ARTICLE PREMIER. — Il est créé un Institut des Hautes Etudes Marocaines, qui aura son centre à Rabat, et qui aura pour objet de provoquer et d'encourager les recherches scientifiques relatives au Maroc, de les coordonner et d'en centraliser les résultats.

TITRE II

Composition

ART. 2. — L'Institut des Hautes Etudes Marocaines se compose des éléments suivants :

1° Les directeurs d'institutions scientifiques fonctionnant sous la direction et le patronage du Gouvernement Chérifien et dont la liste sera établie annuellement par arrêté viziriel, sur la proposition du Directeur de l'Enseignement ;

2° Les présidents, vice-présidents et secrétaires des Sociétés savantes subventionnées par le Gouvernement Chérifien ;

3° Les chargés de missions scientifiques subventionnées par le Gouvernement Chérifien ;

4° Les boursiers d'études supérieures qui pourront être entretenus aux frais du Gouvernement Chérifien ;

5° Des membres correspondants désignés par arrêté viziriel, sur la proposition du Directeur de l'Enseignement, et choisis parmi les spécialistes d'études marocaines.

BULLETIN

de

L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES MAROCAINES

N° 1. — Décembre 1920

SOMMAIRE

Pages

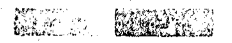
Arrêté organique.	**1**
G. Hardy. Discours d'inauguration.	**4**
Pierre de Cenival. Note sur la Bibliographie générale du Maroc.	**10**
L. Gentil. L'avenir des études géologiques au Maroc.	**17**
Celerier. Ce que nous savons de la Géographie du Maroc	**33**
J.-A. Battandier. Aperçu sur la Géographie botanique du Maroc.	**51**
Ch. Alluaud. Aperçu sur la Zoologie du Maroc	57
Dr Renaud. Etat de nos connaissances sur la Médecine ancienne au Maroc.	**71**
Dr Mauran. Considérations sur la Médecine indigène actuelle au Maroc	**84**
L. Brunot Etat actuel des Etudes de dialectologie arabe au Maroc.	**92**
Laoust. Coup d'œil sur les études dialectales berbères au Maroc.	107
Henri Basset. Etat actuel des études d'ethnographie au Maroc	130
Marie-Thérèse de Lens. Ce que nous savons de la Musique au Maroc	137
Louis Chatelain. Ce que nous savons des antiquités romaines du Maroc	153
E. Levi-Provençal. La littérature et l'archéologie arabes marocaines	**164**
Ismael Hamet. Note sur l'Histoire du Maroc	175
Liste des membres	181

ART. 3. — Les membres de l'Institut des Hautes Etudes Marocaines sont groupés en sections d'études selon leur spécialité.

Le nombre et le caractère de ces sections est annuellement fixé par arrêté viziriel, sur la proposition du Directeur de l'Enseignement.

ART. 4. — Chaque section est placée sous la direction scientifique d'un président de section, désigné par arrêté viziriel, sur la proposition du Directeur de l'Enseignement.

ART. 5. — Les fonctions des membres de l'Institut des Hautes Etudes Marocaines et des Présidents de section sont gratuites.



TITRE III

Organisation

ART. 6 — La Direction générale de l'Institut des Hautes Etudes est assurée par un Comité de Direction qui comprend :

Le Directeur de l'Enseignement, président ;

Le Délégué du Grand Vizir à l'Enseignement ;

L'Adjoint du Directeur de l'Enseignement, secrétaire ;

Les Présidents des Sections d'études.

Le Conseil donne son avis sur toutes les questions intéressant l'organisation administrative et scientifique de l'Institut ; il se réunit une fois par trimestre, sur la convocation de son président. Il est dressé un procès-verbal de chaque séance.

ART. 7. — Dans l'intervalle des séances du Conseil d'administration et du Conseil de direction, le Directeur de l'Enseignement assure l'expédition des affaires courantes de l'Institut.

ART. 8. — Il pourra être créé, ultérieurement, un Comité de patronage de l'Institut des Hautes Etudes Marocaines, composé de hautes personnalités scientifiques françaises, dont l'organisation pourra être demandée à M. le Vice-Recteur de l'Université de Paris.

TITRE IV

Fonctionnement

ART. 9. — L'Institut des Hautes Etudes Marocaines publie un Bulletin périodique, sur les crédits inscrits au budget de la Direc-

tion de l'Enseignement. La direction de ce Bulletin est confiée au Directeur de l'Enseignement.

ART. 10. — Des cours publics, des conférences pourront être organisés sous le patronage de l'Institut des Hautes Etudes Marocaines.

ART. 11. — Les présidents des sections d'études s'efforceront, chacun dans leur spécialité, de guider et de coordonner les recherches par l'organisation d'enquêtes méthodiques, par la préparation de répertoires bibliographiques, par l'indication des ressources matérielles mises à la disposition des chercheurs (laboratoires, bibliothèques, salles de travail, etc.).

ART. 12 — Chaque année, à une date qui sera fixée par arrêté viziriel, sur la proposition du Directeur de l'Enseignement, l'Institut des Hautes Etudes Marocaines organisera un Congrès de travaux scientifiques relatifs au Maroc, dont les actes seront publiés dans le Bulletin.

ART. 13. — Un règlement intérieur, établi par le Conseil de Direction, déterminera dans le détail le fonctionnement de l'Instut des Hautes Etudes Marocaines.

ART. 14. — Le Directeur de l'Enseignement est chargé d'assurer l'exécution du présent arrêté.

Fait à Rabat, le 20 Djoumada I 1338.
(11 février 1920).

MOHAMMED EL MOKRI.

Vu pour promulgation et mise à exécution :

Rabat, le 1er avril 1920.

Le Délégué à la Résidence générale,
U. BLANC.

DISCOURS PRONONCÉ PAR M. G. HARDY

DIRECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT

à la Séance d'Inauguration du Congrès des Hautes Études Marocaines

le 9 Juin 1920

Monsieur le Délégué,
Mesdames, Messieurs,

Dans toute notre histoire coloniale, qui est si belle, si diverse, si conforme aux meilleures traditions de notre race, il est peu d'épisodes plus curieux et plus émouvants que le rajeunissement du vieux Maroc par quelques années de protection française. En ce pays désolé par les luttes dynastiques, paralysé par la xénophobie, sur cette terre où les plus vigoureux courants de civilisation sont venus se perdre dans l'aridité des traditions et l'apathie du tempérament indigène, une merveilleuse activité s'est manifestée d'un jour à l'autre, une poussée de sève a reverdi tous les domaines, une vie intense a soulevé, dressé pour un lutte féconde tous les éléments de la force locale. Il y a là comme un printemps d'histoire.

Mais ce qu'il importe surtout de remarquer, en un jour où nous nous proposons de célébrer une fête de l'intelligence, c'est que l'intelligence a eu sa large part dans ce renouveau marocain. Ce ne sont pas seulement des soldats, des administrateurs, des colons, des hommes d'affaires, qui ont apporté au Maroc leur activité : une prospection d'un autre genre s'était mise en train dès avant l'établissement du Protectorat ; des savants, des artistes avaient, au prix de bien des risques, tenté de connaître et de faire connaître le pays et ses habitants, et toute une floraison d'œuvres solides ou belles a pu s'épanouir à la faveur de cette préparation ; de même que le développement économique s'est produit parallèlement à la pacification, la science s'est acclimatée au Maroc au bruit de la fusillade.

Sans doute faut-il donner de cet empressement bien des causes diverses : par exemple, la proximité de l'Europe, l'expérience ac-

quise dans le reste de l'Afrique du Nord, et surtout, l'originalité certaine du champ de recherches, l'individualité très caractérisée du pays, de sa vie et de son histoire ; mais comment ne point placer, au premier rang de ces causes, la claire et large vision du chef qui incarne le Maroc d'aujourd'hui et qui, fidèle à la grande tradition des conquérants civilisateurs, a flanqué d'un corps de chercheurs désintéressés l'armée des soldats et des colons ?

A peine avions-nous pris pied sur la côte marocaine que des missions de tout ordre étaient organisées, que des institutions scientifiques s'amorçaient et qu'une abondante littérature marocaine trouvait pour se produire mille facilités. En une dizaine d'années, le Maroc français a fait l'objet de plus de travaux que d'autres colonies françaises ou même que certaines régions de la France métropolitaine en cinquante ans : il y a, vraiment, en dehors de la littérature arabe, une bibliographie marocaine, de très fraîche date, et qui, pour être complète, exigerait le cadre d'un volume important ; toutes les sciences : la géologie, la météorologie, la botanique, la zoologie, l'anthropologie, la médecine, la linguistique, la géographie humaine, l'archéologie, l'histoire, etc., y sont représentées, à la fois par des œuvres de haute valeur scientifique et par des œuvres de vulgarisation, et ce serait, dès maintenant, une tâche difficile que de réunir « ce qu'on a écrit sur le Maroc ».

Cette vitalité intellectuelle est assurément encourageante. Tout de même, il faut bien remarquer qu'elle entraîne quelque exubérance et qu'elle a besoin de se discipliner. C'est un véritable jardin arabe que cette première littérature marocaine : on y a fait ou laissé pousser tout ce qui se présentait, les arbres à côté des rosiers et des géraniums; une éclatante fête de couleurs et de parfums en est d'abord résultée ; mais voici que les arbres, et pas toujours les plus élégants, atteignent leur taille normale, arrêtent la lumière, étouffent les plantes plus délicates. Le temps est venu d'élaguer, d'ordonner, d'harmoniser, si nous voulons que le frais jardin ne devienne pas une brousse disgracieuse et stérile.

Autrement dit, une littérature facile, sans grande valeur d'art ni de science, tend manifestement à prendre le pas sur les travaux modestes et solides ; les ouvrages généraux, les synthèses prématurées, qui n'apportent rien de vraiment neuf et qui consistent trop souvent dans le démarquage plus ou moins discret, plus ou moins habile, d'études déjà anciennes, accaparent l'attention des lecteurs et l'activité des éditeurs. D'autre part, le

champ de la recherche est devenu si touffu que maints travaux, même fort sérieux, se répètent, font double emploi, absorbent inutilement le temps et l'effort des chercheurs. Ce qui s'impose aujourd'hui, c'est donc surtout l'organisation du travail scientifique, c'est l'établissement d'un plan de campagne bien net, la préparation de l'outillage et le groupement d'équipes spécialisées.

C'est pour amorcer cette entreprise que M. le Résident Général a favorisé la création de l'*Institut des Hautes Etudes Marocaines*, dont nous posons aujourd'hui la première pierre. A vrai dire, notre enseigne pourra paraître un peu prétentieuse : *Institut*, ce grand mot évoque pour des esprits non prévenus un habit à palmes vertes et une épée ; mais rassurez-vous ; nous n'avons nullement songé à nous assimiler aux Académies du Quai Conti ; nous nous sommes simplement proposé de modeler notre action sur celle des nombreux centres de recherches, qui, hors de France, portent le titre d'Instituts et s'efforcent d'appliquer à la connaissance de milieux déterminés les méthodes de la science française. Par ailleurs, nous avons voulu nous libérer du cadre, toujours un peu étroit, de l'Ecole ; nous avons tenu aussi à ne point nous limiter au groupement de Sociétés savantes ; nous avons conçu le projet d'entraîner dans un même mouvement les divers éléments qui contribuent à l'exploration scientifique du Protectorat : professeurs, sociétés savantes, services techniques, chargés de missions et simples amateurs. Ce n'est pas une chapelle que nous bâtissons, c'est une levée en masse que nous essayons de provoquer.

Il va de soi que, dans cette levée en masse, nous comptons respecter l'autonomie de chaque groupement constitué et la liberté de chaque individu. Nous ne prétendons absorber, par exemple, ni les laboratoires officiels, ni l'Ecole supérieure, ni la Mission scientifique, ni l'Institut scientifique, ni la Société de Géographie; nous ne prétendons pas davantage lier à nous par un contrat impératif les collaborateurs isolés et les obliger à nous réserver toute leur production.

Tout notre programme se ramène à cette formule modeste : *mettre en relations tous ceux qui s'occupent de Science Marocaine, éclairer par tous les moyens possibles les différentes voies qui conduisent à la connaissance du pays et de ses habitants, encourager les initiatives intéressantes, coordonner les efforts et donner, sans les imposer le moins du monde, des indications de*

méthode qui permettront d'obtenir des résultats plus fructueux et plus rapides.

Partant de là, il nous est impossible de borner notre attention à quelques sciences déterminées ou de nous cantonner, par exemple, dans ce qu'on appelle couramment les sciences morales. On reconnaît de mieux en mieux, en effet, que les différentes sciences, morales ou positives, ne peuvent demeurer étrangères les unes aux autres, que leurs domaines ne sont pas tranchés et qu'il y a entre elles des séries d'intermédiaires : comment, par exemple, séparer de la géographie physique l'ethnographie et toutes les sciences qui s'y rattachent ? Par ailleurs, on peut affirmer que, dans un pays qui s'ouvre à l'influence européenne, il n'est pas un seul élément de documentation qui puisse être considéré comme négligeable : on convient volontiers que les recherches géologiques intéressent directement les entreprises agricoles ou minières et qu'une administration bien entendue se doit de les encourager ; mais n'est-il pas clair qu'une utilité pratique au moins équivalente se retrouve sans peine dans les recherches de linguistique, d'ethnographie, de géographie humaine, d'histoire locale ? Et faut-il voir une pure utopie dans la conception d'une politique scientifique, c'est-à-dire, en termes plus simples, d'une politique qui puiserait ses directives et ses procédés dans une connaissance exacte du milieu économique, social, religieux ? Sans doute n'aurons-nous pas à nous occuper des réalisations politiques ou économiques auxquelles pourront aboutir nos travaux, mais, sachant que ces possibilités existent, comment ne tendrions-nous pas à explorer tous les domaines de la connaissance et n'essaierions-nous pas d'établir une forte et constante liaison entre ces domaines ?

C'est là, je l'avoue, un projet bien ambitieux. Je ne pense pas, cependant, qu'il soit irréalisable, si j'en juge par la facilité avec laquelle nous avons organisé cette première manifestation.

Soucieux de ne point aller à l'aveuglette et de partir d'une base ferme, nous nous sommes proposé d'abord de marquer le départ entre ce que nous savons et ce qui nous reste à connaître, et de dresser, en quelque sorte, le bilan scientifique du Maroc. Or, nous avons trouvé, pour les divers articles de ce bilan, des spécialistes dont l'autorité ne peut être mise en doute, et qui ont apporté à la tâche commune un remarquable empressement. Qu'il me soit permis de les remercier ici bien vivement.

Grâce à leur concours, nous allons avoir, dès demain, une mise au point de toutes les questions scientifiques relatives au Maroc ;

nous posséderons une bibliographie raisonnée de sciences naturelles, de géographie, d'ethnographie, de linguistique, de littérature, d'art, d'archéologie d'histoire, etc...; nous verrons clairement du même coup dans quel sens nous devons désormais pousser nos explorations et dans quelle mesure nous devons adapter aux conditions locales les méthodes et les procédés de recherche. L'importance et la nouveauté d'un tel travail n'échapperont à personne, et il me semble que peu d'entreprises intellectuelles soient capables de débuter sous d'aussi heureux auspices que l'*Institut des Hautes Etudes Marocaines*, qui pourtant n'a pas de budget et n'est riche que de bon vouloir.

Il nous est donc permis d'espérer que, par la suite, nos moissons seront régulières et faciles. Les quelques cent membres dont la collaboration nous est désormais assurée ont tous, nous le savons, des choses fort intéressantes à dire, et les notes qu'ils accumulent depuis des années sortiront des tiroirs au premier appel; je ne suis nullement inquiet pour notre Bulletin trimestriel, il vivra sans peine, et il sera lu, car, si nous sommes décidés à ne point tomber dans la fade vulgarisation, nous ne sommes pas moins soucieux de présenter les résultats de nos recherches sous une forme aussi claire que possible, sans nuages inutiles, à la française. En outre, nous lancerons des enquêtes de tout ordre, auxquelles pourra répondre le premier observateur venu, et qui nous mettront à même de vérifier mainte hypothèse ou de renouveler mainte synthèse prématurée. Par des conférences, par des congrès périodiques, par des articles généraux qui poseront en termes nets les problèmes à résoudre, par l'institution d'une sorte d'office scientifique ou d'intermédiaire des chercheurs et des curieux Marocains, nous éveillerons les vocations qui s'ignorent encore, et, par là, nous lutterons du même coup, dans tous les coins du Maroc, contre un animal féroce dont les victimes sont si nombreuses dans les colonies, j'ai nommé « le cafard » !

Le temps que nous traversons est pauvre de joie et de sécurité ; ce n'est pas du jour au lendemain qu'on se remet d'une crise aussi longue et aussi terrible que la grande guerre récente ; nos cœurs saignent encore, et nous nous débattons péniblement au milieu de difficultés économiques. Pour comble, la vie coloniale, si atténuée qu'elle soit au Maroc, exige des provisions particulières de résistance morale et de bonne humeur ; elle comporte des risques indéniables, elle expose à l'isolement, elle impose une adaptation plus ou moins pénible, et le mécontentement, l'ennui,

le découragement guettent celui qui ne sait pas se cuirasser contre ces attaques du temps et du milieu. Or, il est une cuirasse à toute épreuve et qui ne coûte rien : c'est la recherche désintéressée, c'est le libre travail de l'esprit, qui élève au-dessus des soucis quotidiens, et qui entretient la santé morale comme le sport entretient la santé physique. Serait-il simplement, à cet égard, un institut d'hygiène, que notre *Institut des Hautes Etudes Marocaines* se ferait reconnaître sans peine comme établissement d'utilité publique et mériterait que chacun s'y intéressât dans la mesure de ses aptitudes.

Mesdames, Messieurs,

Je déclare ouvert le premier Congrès de l'*Institut des Hautes Etudes Marocaines*.

Note sur la Bibliographie générale du Maroc

par M. Pierre DE CÉNIVAL

Archiviste paléographe, Ancien membre de l'École Française de Rome, Conservateur de la Bibliothèque et des Archives du Protectorat français au Maroc.

MESSIEURS,

Il est inévitable que cet *Institut des Hautes Etudes Marocaines,* lorsqu'il se propose d'encourager et d'aider le travail scientifique, mette à son ordre du jour les questions de bibliographie ; puisque la bibliographie, sans quitter son humble rang d'auxiliaire des autres sciences, est pourtant seule capable de servir de guide aux travailleurs, d'assurer la continuité et le meilleur rendement des recherches, et de faire profiter les études nouvelles de tout l'effort des devanciers.

Lorsqu'on aborde sans préparation spéciale les études relatives au Maroc, il est possible qu'on éprouve quelque déception et quelque effroi devant l'étendue et la dispersion du champ de recherches qu'il s'agit d'explorer. Il arrive, en effet, que pour étudier un détail d'archéologie, de littérature, d'ethnographie, de religion marocaine, d'histoire même, dans une moindre mesure, on se trouve entraîné à parcourir et à suivre fort loin du Maroc les ouvrages et les revues qui forment le patrimoine commun de l'Islam.

Cet éparpillement de la documentation tient d'une part à ce que le Maroc a laissé se constituer en dehors de lui les grands courants d'études islamiques. Isolé volontairement à l'extrême bord du monde musulman, il a joué longtemps le rôle presque muet d'un canton perdu, où les corsaires de Salé faisaient payer cher aux voyageurs le peu de connaissances précises qu'ils rapportaient du sol barbaresque. Les procédés inhospitaliers, qui survécurent même aux corsaires, étaient peu propres à faire du Maroc un centre d'études.

D'autre part, le Maroc s'est trouvé éclipsé par des régions sur lesquelles il domina jadis, et qui, depuis, ont suivi d'autres des-

tinées : l'Espagne, où l'Europe apprit dès le Moyen-Age à connaître la civilisation mauresque sous sa forme la plus affinée ; l'Algérie, que sa situation méditerranéenne a mise en rapports plus directs avec l'Europe, et qui s'est ouverte bien avant le Maroc à l'exploration scientifique.

Il faut compter, enfin, avec cette sorte de loi de pesanteur qui ramène toujours les études islamiques vers l'Orient, centre de gravité de l'Islam, et qui, par voie de conséquence, disperse les travaux relatifs au Maroc à travers la masse des études musulmanes. Il est certain que le Maroc ne se suffit pas à lui-même, et qu'on ne saurait l'isoler, dans le temps et dans l'espace, de tout ce qui l'entoure et l'explique. Pourtant, il offre assez de caractères particuliers, tirés de son sol, de son histoire, de ses populations, pour que les études marocaines puissent prétendre à quelque autonomie. D'ailleurs, à mesure que la recherche scientifique se fait plus précise et plus serrée, et que les travaux s'ajoutent aux travaux, une concentration et une spécialisation deviennent nécessaires. Il faut coûte que coûte se borner.

Je n'ai dessein de parler aujourd'hui que des travaux les plus généraux de bibliographie marocaine. Sans doute les spécialistes, ou ceux qui désirent se spécialiser, auront tout intérêt à consulter, de préférence aux autres, les bibliographies plus restreintes qui se rapportent à leurs travaux. La plupart des ouvrages importants publiés depuis vingt ou trente ans contiennent quelques pages d'une bibliographie qui a le mérite d'être critique, restreinte et par conséquent plus assimilable que les bibliographies générales.

C'est ainsi que les historiens du Maroc se reporteront aux bibliographies spéciales données par M. Cour dans son livre intitulé : *L'Etablissement des dynasties des Chérifs au Maroc* (1) ; par M. Masson : *Histoire des Etablissements et du Commerce français dans l'Afrique Barbaresque* (2) ; par M. Massignon : *Le Maroc dans les premières années du* XVIe *siècle... d'après Léon*

(1) COUR (Auguste). *L'Etablissement des Dynasties des Chérifs au Maroc et leur rivalité avec les Turcs de la Régence d'Alger.* 1509-1830. *Bulletin de Correspondance Africaine* t. XXIX, Paris, Leroux, 1904, in-8°. La bibliographie occupe les pages III à XII.

(2) MASSON (Paul). *Histoire des Etablissements et du Commerce Français dans l'Afrique Barbaresque* (1560-1793). Paris, Hachette, 1903, in-8°. La bibliographie occupe les pages XV à XXII.

l'Africain (3). Les historiens de l'art et les archéologues dépouilleront la bibliographie de l'art musulman publiée en 1905 par MM. Ronflard, Bouvat et Rioche dans les *Archives Marocaines* (4), bibliographie qui n'est d'ailleurs pas uniquement marocaine, mais qui est pourtant destinée à guider les recherches d'art marocain. On n'étudiera pas d'autre part l'ethnographie et la dialectologie berbères sans se référer aux *Mots et Choses berbères,* de M. Laoust (5). Il y a même des ouvrages qui ne contiennent pas à proprement parler de listes bibliographiques, et qui sont pourtant, dans leur partie, les guides les plus autorisés. La meilleure bibliographie du Maroc dans l'Antiquité se trouve certainement dans les notes de l'*Histoire Ancienne de l'Afrique du Nord,* par M. Gsell (6) ; et les *Sources inédites de l'Histoire du Maroc,* du comte Henry de Castries (7), fournissent à qui les explore une masse infiniment précieuse de détails bibliographiques critiqués et contrôlés. Mais ces ouvrages spéciaux, dont on ne saurait d'ailleurs donner ici que des listes nécessairement incomplètes et arbitraires, ne peuvent tenir la place du plan général d'orientation, que fournit seule une bibliographie générale.

Le Maroc a inspiré, jusqu'à ce jour, un grand nombre de travaux de valeur très inégale. Même les moins bons ne peuvent être négligés *à priori :* ils sont matière à critique. C'est pourquoi le bibliographe devra tendre à des enquêtes aussi complètes que possible.

La *Bibliography of Morocco,* publiée en 1892 par sir Lambert Playfair et le Dr Robert Brown dans la collection de publications de la *Royal Geographical Society* (8) demeure au bout de trente

(3) Massignon (L.). *Le Maroc dans les premières années du* XVIe *siècle... Tableau géographique d'après Léon l'Africain. Mémoires de la Soc. Histor. Algérienne,* t. I. Alger, Jourdan, 1906, in-4°. La bibliographie occupe les pages 3 à 21.

(4) Ronflard (A.), Bouvat (L.) et Rioche (Y.). *L'Art Musulman, essai de bibliographie. Archives Marocaines* t. III, 1905, pp. 1-95.

(5) Laoust (E.) *Mots et Choses Berbères.* Paris, Challamel, 1920, gr. in-8°. La bibliographie occupe les pages XVII et XVIII.

(6) Gsell (Stéphane). *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord.* Paris, Hachette, 1918-20, 5 vol. in-8°.

(7). Castries (Cte Henry de). *Les Sources inédites de l'Histoire du Maroc,* première série. Dynastie Saadienne. Paris, Leroux, 1906-1919, in-4°. 9 volumes publiés jusqu'à ce jour.

(8) Londres, John Murray, 1892, in-8°.

ans l'ouvrage fondamental en matière de bibliographie marocaine. Il est le fruit d'investigations assez étendues pour rendre inutiles, sauf peut-être sur certains points de détail, les bibliographies antérieures (9). Ce serait un jeu d'ajouter aux 2.062 articles qu'il renferme, une liste d'autres articles qui auraient droit d'y être admis. Mais toute bibliographie est incomplète, et il ne paraît pas que Playfair ait omis rien d'essentiel. Il a pris soin, autant qu'il a pu, de faciliter au lecteur l'usage de son livre au moyen de tables bien faites, et même de notes sur les principaux ouvrages décrits. Ce n'est pas dire que l'œuvre soit sans défaut. Le principal lui est commun avec toutes choses humaines : c'est de vieillir. Les ouvrages publiés antérieurement à 1892, ne représentent désormais, en quantité comme en qualité, qu'une faible partie de la « littérature » marocaine. De plus, la méthode de Playfair est imparfaite. Le plan, strictement chronologique, amène l'auteur à disséminer les diverses éditions d'une même œuvre en divers endroits de son livre, et d'autre part à rapprocher l'un de l'autre des ouvrages appartenant à des ordres d'études fort différents, ce qui engendre des lenteurs de recherches et même des confusions. Les descriptions ne sont pas toujours rigoureusement fidèles ; ni exactes les attributions d'anonymes. Ces quelques critiques ne feront pas oublier le rare intérêt de l'ouvrage, mais montreront la nécessité de le compléter et de le contrôler.

L'un des instruments de ce travail de complément sera la bibliographie donnée par M. Budgett Meakin, dans son livre : *The Moorish empire* (10). Elle est moins complète que celle de Playfair, mais plus récente et parfois plus précise. Certaines descriptions d'ouvrages anciens sont accompagnées de fac-similé de gravures et de pages de titres. Les bibliophiles y puiseront volontiers, de même que dans le petit travail de M. Rouard de Card : *Livres français des* XVII[e] *et* XVIII[e] *siècles concernant les Etats barbaresques* (11).

(9) La principale des bibliographies anciennes est donnée par RENOU. *Description géographique de l'Empire du Maroc,* Paris, Impr. Royale 1846, in-8° (*Exploration scientif. de l'Algérie*), pp. 425-458. Dans la Bibliographie donnée par M. DE LA MARTINIÈRE, *Morocco,* Londres, Wittaker, 1889, in-8°), la partie qui concerne les cartes géographiques (pp. 455 à 470), est encore à consulter.

(10) MEAKIN (Budgett). *The Moorish Empire,* Londres Swan Sonneuschein, 1899, in-8°. La bibliographie occupe les pages 449 à 518.

(11) Paris, Pedone, 1911, in-8°.

A l'heure actuelle, lorsqu'on veut se renseigner sur les ouvrages récents, la bibliographie la plus aisée à consulter est celle que donne l'*Annuaire du Protectorat* pour 1918-1919 (12). Elle n'a pas la prétention d'être complète, ni de s'astreindre à une rigoureuse méthode. Mais elle a le grand mérite d'être seule à donner réunis des renseignements qu'on ne trouverait ailleurs que disséminés.

Ce n'est en effet qu'éparse à travers certains périodiques qu'on trouvera la bibliographie générale du Maroc durant ces vingt ou trente dernières années. Il faudra dépouiller d'une part la bibliographie annuelle publiée par les *Annales de Géographie* (13) ; d'autre part, l'*Orientalische Bibliographie* (14), fondée en 1888 par le professeur Müller, de Koenigsberg, et qui paraît depuis cette date à raison d'un volume par année. Un chapitre en est consacré à l'Afrique du Nord, et le Maroc y tient une place importante. On consultera encore avec profit le *Bulletin bibliographique de l'Islam maghribin*, publié par M. Edmond Doutté dans le *Bulletin de la Société de Géographie d'Oran* (15) ; le *Bulletin bibliographique de l'Afrique du Nord*, publié par M. Augustin Bernard dans le *Bulletin de la Société de Géographie d'Alger* (16) ; et le *Bulletin des Périodiques de l'Islam*, que M. René Basset publie depuis 1897 dans la *Revue de l'Histoire des Religions* (17). Dans toutes ces revues, la bibliographie proprement marocaine est fondue dans la bibliographie générale de l'Afrique du Nord ou de l'Islam. Il faut pour l'en dégager un effort assez laborieux, mais qui paie la peine qu'il coûte, car il fournit les renseignements les

(12) Gouvernement chérifien .Protectorat français au Maroc. *Annuaire Economique et Financier*, 1918-1919. Casablanca, Imprimerie rapide, in-4°. La bibliographie occupe les pages 437 à 446.

(13) *Annales de Géographie*, publiées sous la direction de P. Vidal de la Blache, L. Gallois et Emm. de Margerie. Paris, Armand Colin, in-8° Depuis 1893 paraît chaque année un fascicule de *Bibliographie géographique*.

(14) *Orientalische Bibliographie*. Berlin, Reuther, 1 vol. in-8° chaque année depuis 1888.

(15) *Bulletin de la Soc. de Géogr. et d'Archéol. de la Province d'Oran*, t. XIX, 1899, pp. 32 à 132. A signaler aussi Edm. Doutté, *Les Marocains*, dans la *Revue Générale des Sciences*, 1907, n[os] 3 à 7.

(16). De 1898 à 1903. Continué en 1907 et 1908 par M. Paoli.

(17) *Revue de l'Histoire des Religions. Annales du Musée Guimet.* Paris, Leroux, in-8°.

plus abondants non seulement sur les travaux publiés en volumes, mais aussi sur les articles de revues et même de journaux.

Certains catalogues de bibliothèques fourniront leur part d'information. Les *Archives marocaines* avaient coutume de donner, jusqu'en 1917, la liste des livres entrés dans l'année à la bibliothèque de la Mission Scientifique à Tanger. Comme cette bibliothèque est riche en ouvrages relatifs au Maroc, son catalogue joue dans une certaine mesure le rôle d'une bibliographie. Le professeur Kampffmeyer a publié dans les *Mitteilungen* du Séminaire des Langues orientales de Berlin, le catalogue de la *Deutsche Marokko Bibliothek*, qu'il avait créée à Tanger (18). Son travail exécuté avec une méthode parfaite, énumère les articles de revues contenus dans les collections, et indique souvent, à la suite des ouvrages décrits, les principaux compte-rendus dont ils ont été l'objet. C'est en somme un des plus importants parmi les essais de bibliographie marocaine.

On ne devra pas négliger, enfin, certains catalogues de libraires, bibliographies empiriques sans doute, mais souvent fort bien rédigées, où l'on verra passer, au hasard des achats et des ventes, ouvrages précieux, manuscrits, plaquettes et tirages à part rarissimes, qui échappent aux enquêtes les plus méthodiques. La librairie Rudolf Haupt, de Leipzig, publie depuis 1908 un *Orientalischer Literaturbericht*, dont le 16e fascicule est consacré au Maroc, à l'Algérie et à la Tunisie. Plus important encore est le catalogue que le libraire parisien Geuthner a consacré au Maroc en 1914. Il indique 2.235 ouvrages, dont un certain nombre d'ouvrages généraux, tous utiles aux études marocaines.

Les diverses bibliographies que nous avons passées en revue donneront l'état présent des publications européennes. On y verra bien figurer les ouvrages arabes imprimés en Europe, parfois quelque impression du Caire ou quelque lithographie de Fez. On n'y trouvera pas l'inventaire de la littérature arabe marocaine.

Dans ce domaine il reste beaucoup à faire. Je laisse à M. Levi-Provençal le soin de vous dire comment se pose la question, et je ne saurais mieux faire que d'unir mes vœux à ceux qu'il vous présentera. L'enquête qu'il s'agit de mener à bien a un triple objet: d'une part les ouvrages qui, par leur nature, intéressent le Maroc ; secondement les ouvrages de tout ordre écrits par des Marocains ;

(18) KAMPFFMEYER (G), *Studien und Mitteilungen der Deutschen Marokko-Bibliothek*. I. *Marokko-Literatur*. Extrait des *Mitteilungen des Seminars für Orientalische Sprachen*, t. XIV, 2e partie, 1911, in-8o ; 85 p.

troisièmement les impressions sorties des ateliers indigènes et l'étude de ces ateliers.

La bibliographie du sujet n'est pas jusqu'ici considérable. En plus de l'inventaire général que donne Carl Brockelmann dans son *Histoire de la Littérature arabe* (19), il faut citer les travaux de MM. Codera (20) et Pons Boigues (21), et plusieurs articles de M. René Basset (22).

Laissant de côté les questions de bibliographie purement arabe et pour nous tenir au domaine européen, il serait extrêmement désirable de voir réunis en un seul ouvrage les renseignements bibliographiques épars. L'entreprise serait digne de retenir l'attention de cet Institut. Plusieurs des membres qui le composent ont réuni, pour leur information personnelle, une bibliographie considérable. S'ils voulaient mettre en commun ces richesses, nous aurions les principaux éléments d'une bibliographie générale du Maroc. Il s'agirait de les compléter, en dépouillant méthodiquement certaines des sources dont j'ai parlé plus haut, particulièrement les bibliographies périodiques ; puis de classer les fiches obtenues selon un ordre méthodique qui permettrait seul l'utilisation pratique d'une telle masse d'informations. La Bibliothèque du Protectorat pourrait servir de centre à ce travail et la rédaction de son catalogue pourrait aller de pair avec celle d'une bibliographie. Il y faudrait de la persévérance, mais le bénéfice qu'en retireraient les études marocaines justifierait aisément le labeur.

(19) Brockelmann (Carl). *Geschichte der Arabischen Litteratur.* Weimar-Berlin, E. Felber, 1898-1902, 2 vol. in-8°.

(20) Codera (Francisco). *Libros procedentes de Marruecos,* ds *Boletin de la Real Academia de la Historia.* Madrid, mai 1894, p.p. 370-378 ; et *Considerable numero de libros antiquos y modernos existentes en Marrueros* ds *Actes du Congrès international des Orientalistes,* XIXe session, Alger, 1905, 3e partie, tome II, pp. 579-591. Paris, Leroux, 1907, in-8°.
Alger 1905, 3e partie, tome II, pp. 579-591. Paris, Leroux, 1907, in-8°.

(21) Pons Boigues (Francisco). *Ensayo Bio bibliografico sobre los Historiadores y Geografos arabigo-espanoles.* Madrid, 1898.

(22) En particulier : Basset (René). *Recherches bibliographiques sur les sources de la Salouat-el-Anfas,* ds *Recueil de mémoires et de textes publié en l'honneur du* XIVe *Congrès des Orientalistes.* Alger, Fontana, 1905, in-8°; pp. 1 à 47.

On pourra aussi ajouter à la liste : Kampffmeyer (Georg). *Eine alte Liste arabischer Werke zur Geschichte Spaniens und Nord westafrikas;* ds *Mitteilungen des Seminars für Orientalische Sprachen, t.* IX, 1906, 2e partie, pp. 74 à 110.

L'Avenir des Études Géologiques au Maroc

par Louis GENTIL

Professeur à l'Université de Paris

Il n'est peut-être pas d'exemple de jeune colonie, ou plutôt de « pays neuf », où la recherche géologique ait pris un aussi rapide essor qu'au Maroc.

Alors que l'Algérie n'a fait paraître sa première carte provisoire qu'en 1881, après plus de cinquante années d'occupation que la Tunisie n'a encore produit qu'une seule esquisse géologique, publiée onze ans après la conquête, le Protectorat marocain s'est vu devancer par une carte d'ensemble qui a jusqu'ici, servi de base aux études ultérieures.

Les causes de cette précocité sont assez multiples. La lutte d'influences qui a précédé l'avènement de notre domination sur ce pays musulman n'est certes pas étrangère aux rapides progrès des études géologiques dans le Nord-Ouest africain. Mais l'exploration française n'aurait pas apporté un tel tribut à la Science de la Terre, si le Maroc n'avait offert à la sagacité du chercheur certains problèmes du plus haut intérêt dont la solution était attendue avec impatience par le monde savant.

Il ne faut pas oublier, en effet, qu'il y a seulement quinze années, le Maghreb laissait encore une tache blanche sur la carte du Bassin de la Méditerranée qui constitue pourtant, par ailleurs, l'un des compartiments de l'écorce terrestre les mieux connus dans son évolution et sa structure. Et il était important de combler cette lacune et de relier entre elles les multiples observations accumulées sur tout le pourtour de la « mer intérieure ».

Aussi, sans se dissimuler que l'explorateur français marche toujours à l'ombre de son drapeau, on se fait une idée du puissant mobile qui pouvait l'animer, dans un pays sur lequel a été fixé, pendant quelques dix ans, l'attention de l'Europe, sinon du monde civilisé tout entier.

De plus, les applications de la géologie se sont imposées, avant même que notre avenir ait été assuré dans le Nord-Ouest

africain. L'alimentation en eau potable de Tanger, de Casablanca et des Confins algéro-marocains, l'étude des causes de la fertilité des sols dans la région littorale atlantique, la délimitation des zones minéralisées, avaient déjà fixé l'attention du géologue avant l'année 1912. Et l'intérêt de ces recherches pratiques a toujours été en grandissant, depuis que les destinées du Maroc ont été confiées à la France.

Au point de vue théorique, notre nouveau Protectorat offre à l'activité du géologue un vaste champ d'études.

Les grandes lignes de la structure de son sous-sol nous sont maintenant connues.

Par sa constitution physique, ce pays forme le prolongement naturel de l'Algérie : l'Atlas tellien, en bordure de la Méditerranée occidentale, se continue par le Rif ou Petit Atlas de Ptolémée ; les Hauts Plateaux algériens et Tunisiens se prolongent également au Maroc où, après une interruption dans le Moyen Atlas, ils se retrouvent, dans la zone atlantique, représentés par la Meseta marocaine ; enfin, l'Atlas saharien se poursuit jusqu'à Agadir par l'Atlas marocain.

La continuité tectonique de ces grandes unités orographiques de l'Afrique du Nord est dès à présent bien établie. Le Rif partage avec l'Atlas italien sa structure complexe, avec ses plis refoulés vers le sud, poussés vers l'hinterland. Les hauts Plateaux algéro-marocains et la Maseta marocaine sont caractérisés, comme les Hauts Plateaux algéro-tunisiens, par leur structure tabulaire. Enfin l'Atlas marocain offre les mêmes formes de plissements que l'Atlas saharien. L'allure de ses plis est partout la même, qu'il s'agisse du Haut Atlas, de l'Anti-Atlas ou du Moyen Atlas: il convient même de considérer ces deux dernières chaînes comme des digitations de la première, par simple virgation de ses plis vers le nord-est, dans le Moyen Atlas, vers le sud-ouest, dans l'Anti-Atlas.

Il est, de plus, manifeste que l'Atlas marocain a également été déversé, refoulé, — bien que dans des proportions beaucoup moindre que le Rif, — vers le sud ; de sorte qu'il faut admettre que l'*avant-pays* de tout le système orographique du Maroc, est situé, de même qu'en Algérie et en Tunisie, dans le Plateau saharien.

Cela revient à dire que l'immense masse des terrains schisto-cristallins qui s'étendent sous le grand désert du Continent Africain, a servi de butoir à la formidable poussée qui, aux

temps tertiaires, s'exerçait sur ce vaste compartiment de la lithosphère faisant office de bouclier. Ainsi est née la conception d'un bouclier saharien, par une analogie assez étroite entre le plateau désertique et les boucliers fino-scandinave et canadien.

Il est, dès à présent possible de suivre, dans le temps et dans l'espace, l'évolution du sous-sol marocain, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.

Certaines observations donnent à penser que, dès la fin de l'époque silurienne, une première chaîne, dont les vestiges sont très nets en Europe septentrionale et au Sahara (chaîne Calédonienne), devait s'édifier sur l'emplacement actuel du Haut Atlas occidental. Mais cette idée demande à être confirmée par des études ultérieures. Par contre, les traces d'une chaîne carbonifère, contemporaine à la chaîne Hercynienne, bien caractérisée en Europe occidentale, sont manifestes au Maroc.

Cette chaîne, de la fin des temps primaires, donnait au Nord-Ouest africain une configuration toute différente de celle qu'il nous offre aujourd'hui. Une grande ligne de reliefs prenait naissance au nord de la Mauritanie, parcourant tout le Maroc occidental, puis, à travers l'Espagne, l'Europe Atlantique. Elle atteignait des altitudes élevées.

Des débris de la chaîne carbonifère se retrouvent encore, en Algérie, dans la série des noyaux hercyniens de la zone littorale, conservés dans le massif Kabyle, plus ou moins ruinés sur les côtes algériennes. Mais, de côté, l'étude de ces vestiges de la chaîne primaire est plus difficile, parce que les terrains paléozoïques y ont été métamorphisés. C'est au Maroc que l'histoire de ces "Altaïdes Africaines" pourra être éclairée.

C'est là encore que l'on devra suivre le démantèlement progressif de cette vieille chaîne par l'érosion continentale.

Après une longue période d'ablation, la chaîne hercynienne, en effet, a été arasée, transformée en un plateau surbaissé ou *pénéplaine*, qui s'étendait, non seulement à tout le Maroc occidental, mais encore à l'emplacement des Hauts Plateaux algéro-tunisiens et, au sud, au Plateau saharien.

Il sera facile de suivre les progrès de cette dénudation par les restes des matériaux enlevés aux flancs de la chaîne, dont l'accumulation a formé les puissantes couches rouges du Permien. La présence constante de l'oxyde de fer dans ces formations semble même indiquer un climat tropical, ayant favorisé une décomposition latéritique des roches de la surface, tandis

qu'à ce régime continental a succédé le régime lagunaire du Trias, favorisé par un climat désertique.

Cependant, la chaîne Hercynienne était peu à peu ruinée par l'érosion ; elle était disloquée et son morcellement entraînait une importante phase d'activité volcanique dont les déjections, encore bien conservées dans le Haut Atlas, s'observent également dans la Meseta marocaine et le Rif occidental. Ces manifestations sont contemporaines des éruptions classiques du Permien de l'Europe.

La formation continentale des dépôts détritiques du Permien s'est poursuivie, sans discontinuité, par la phase lagunaire triasique. Ce *facies germanique* du Trias se rencontre au Maroc comme partout ailleurs en Berbérie, avec ses argiles bariolées, gypseuses et salifères. On sait qu'il s'étend à l'Espagne, aux Pyrénées, à la Provence ; là, il est séparé de celui de l'Afrique du Nord par un géosynclinal dont les dépôts, à *facies alpin,* sont actuellement ensevelis dans le tréfonds de la Méditerranée occidentale. Et il faut aller jusqu'en Tripolitaine pour trouver la trace du facies marin du Trias, de sorte que la mer triasique formait une large fosse au nord des côtes de la Berbérie, sur l'emplacement de la mer actuelle.

Le géosynclinal secondaire, ainsi inauguré par la mer profonde du Trias, a subi de multiples vicissitudes pendant la longue durée des temps jurassiques et crétacés.

Un élargissement du fond de la mer est indiqué par la disparition du régime lagunaire dans l'Afrique du Nord ; puis, par les sédiments marins du Rhétien, à Tiflit (Oran) et dans la Meseta marocaine. Ensuite, la transgression mésoliasique s'est fait sentir un peu partout, tandis que la mer s'approfondissait peu à peu jusqu'à la régression du Toarcien qui nous est connue par le *facies bathyal* de l' « Ammonitico rosso ».

Dès le début de la période oolithique, une individualisation se produisait dans tout le Nord africain pour se maintenir pendant toute la durée des temps secondaires. La large bande comprise entre les rives de la Méditerranée et le Sahara s'est alors divisée en deux zones: l'une *bathyale,* qui a fonctionné comme un géosynclinal sur lequel devait s'édifier, plus tard, l'Atlas tellien et le Rif marocain; l'autre, *néritique,* qui s'étendait à la région des Hauts Plateaux algéro-marocains et à la Meseta marocaine, se prolongeant, au sud, jusqu'aux Confins Sahariens. Celle-ci nous apparaît comme une plateforme marine

séparant la fosse géosynclinale de l'aire continentale africaine. Et pendant cette longue durée de l'ère secondaire, un jeu d'oscillations verticales de ce compartiment de l'écorce terrestre s'est traduit par des déplacements continuels des lignes de rivages des mers jurassiques et crétacées.

Si l'on fait abstraction de ces mouvements verticaux du continent et des fonds marins, l'Afrique du Nord a traversé, pendant cette longue période, une grande phase de repos relatif. Aucun mouvement orogénique ne s'est fait sentir au cours des temps jurassiques; seules, la lacune du Turonien dans l'Atlas tellien, et la présence de conglomérats, en certains points, à la base du Sénonien, semblent trahir la formation d'un géanticlinal au Crétacé moyen.

La période nummulitique est marquée par des événements importants qui ont annoncé les grands mouvements orogéniques qui devaient tracer, plus tard, les grandes lignes orographiques de la Berbérie.

Les dépôts de l'Eocène inférieur sont régressifs dans la plus grande partie du géosynclinal tellien. Ils n'existent guère qu'en quelques points de la province de Constantine, en Algérie, et sur d'assez grandes étendues, dans le Maroc septentrional, au sud du parallèle de Taza et de Fez. Par contre, il est largement transgressif dans la zone des steppes, où il est remarquable par les riches couches phosphatées de Tébessa-Gafsa, dans l'Est, et d'El Boroudj, au Maroc.

Au contraire, la mer lutétienne est transgressive dans le géosynclinal, où elle est représentée par des calcaires nummulitiques, notamment dans le Prérif ; et ce mouvement s'est accentué au Nummulitique supérieur par le grand développement du *flysch* éocène et oligocène qui recouvre, sur de grandes épaisseurs, la zône littoral méditerranéenne, depuis le cap Blanc jusqu'au cap Spartel.

On voit, par contre, la mer lutétienne en régression dans la zône néritique méridionale et, au Nummulitique supérieur, tout le Haut pays algéro-marocain était complètement émergé.

Un important mouvement orogénique s'est fait sentir vers la fin de l'époque lutétienne, lequel a produit une première ébauche du relief actuel du Nord-Africain.

Les *plissements pyrénéens*, ainsi formés, sont encore assez mal connus parce qu'ils ont été repris par les *plissements* alpins, plus récents. Et la séparation de ces deux systèmes

tectoniques superposés sera assez difficile ; elle nécessitera des études de détails parfois délicates.

Après l'émersion totale de l'Afrique du Nord à la fin de l'Oligocène, la période néogène a été inaugurée par une nouvelle transgression de la mer dans l'Atlas tellien et le Rif; puis, le dépôt de marnes épaisses à *facies schlier*, du bassin de Vienne, marque un nouvel approfondissement de la mer miocène dans le géosynclinal méditerranéen. A ce facies bathyal a succédé brusquement le facies néritique du Tortonien qui correspond au maximum de transgression de la mer néogène. Et, à partir de ce moment, la mer décroissait rapidement en étendue, atteignant son minimum à l'époque du Sahélien. Elle était alors réduite à un chenal qui a laissé ses traces dans le Tell jusqu'à la Mlouya.

Ici se place l'importante question des communications entre la Méditerranée néogène et l'Océan Atlantique. Longtemps assurée, au Miocène inférieur et moyen par les détroits Nord-Bétique et Sud-Rifain, elle semble avoir été momentanément interrompue au Miocène supérieur ; mais la présence d'une riche faune à Dar Bel Hamri (Maroc) rappelant celle de Carnot (Alger), montre que les échanges marins devaient se continuer à l'époque sahélienne, en quelque endroit demeuré inconnu. Le Rif inexploré livrera sans doute, dans l'avenir, le dernier secret de cette passionnante question.

Le passage brusque des marnes bathyales à facies schlier de l'Helvétien, aux sédiments détritiques du Tortonien, dans toute la Berbérie, a inauguré le mouvement orogénique le plus puissant qui au début de l'époque tortonienne a complètement modifié l'aspect de la contrée, traçant les grandes lignes du relief actuel.

Tandis que l'évolution du géosynclinal secondaire n'a guère été marquée que par le jeu des transgressions et des régressions marines, un événement important, survenu au milieu de la période néogène, a dominé l'Histoire de la fin des temps tertiaires.

De formidables poussées exercées du nord vers le sud ont refoulé, sur des terrains plus récents, des écailles ou de véritables nappes de charriage détachées de régions actuellement noyées sous la Méditerranée ou de massifs émergés, comme la Kabylie, en Algérie, le Rif, au Maroc. Les lambeaux de recouvrement ont chevauché le Tell algéro-tunisien ou l'avant-pays du Rif constitué par l'ancien lit du détroit Sud-Rifain. De ce

côté, il convient même d'admettre que ce grand mouvement a préparé la fermeture de la communication qui permettait les échanges marins entre la Méditerranée et l'Océan Atlantique.

Simultanément, des phénomènes tectoniques de même envergure se produisaient dans la Cordillère Bétique, par le chevauchement des dépôts exondés du détroit andalou.

De ces lambeaux de recouvrement il ne reste, en Algérie, que d'assez faibles vestiges, par suite d'une érosion intense qui, depuis le milieu de la période néogène, a déblayé de grandes épaisseurs de terrains dans l'Atlas tellien, sans pour cela lui enlever ses caractères de *pays de nappes* ; mais, au Maroc, le phénomène offre beaucoup plus d'ampleur, parce que la nappe éocène que l'on peut suivre, depuis la vallée de la Mlouya jusqu'à la côte atlantique, a été assez bien conservée.

La grande chaîne formée par ces plissements tertiaires a son *avant-pays* au sud, dans la zone steppique des Hauts Plateaux, dans l'Est, dans l'ancien détroit Sud-Rifain et dans la Meseta marocaine, dans l'ouest.

On peut même, en s'acheminant du nord vers le sud, suivre la diminution progressive des effets des poussées tangentielles. On voit, en effet, les plis alpins passer d'abord à un régime de plis imbriqués ; puis, dans la zone tabulaire de Hauts Plateaux à des plis réguliers, jurassiens. Là où la poussée gigantesque qui a édifié tout le système orographique de la Berbérie est venue, en quelque sorte, mourir, on ne voit plus qu'une simple striction de la couverture secondaire du plateau tabulaire qui a donné lieu à la formation de faisceaux de plis qui se relayent les uns les autres dans l'Atlas saharien et dans l'Atlas marocain. Ce phénomène a été facilité par l'interposition, entre les couches secondaires où dominent les terrains jurassiques et leur soubassement paléozoïque, du Trias gypseux remarquable par la plasticité de ses sédiments.

A la fin de la période néogène, le Maroc avait pris sa physionomie actuelle. Déjà au Miocène supérieur les grandes lignes de son relief étaient dessinées et l'érosion continentale commençait son œuvre de sculpture, tandis que la Méditerranée continuait son mouvement d'affaissement.

Au début de l'époque pliocène les échanges marins entre la Mer intérieure et l'Océan Atlantique s'établissaient par le détroit de Gibraltar, lequel séparait de l'Afrique la Péninsule ibérique, déjà reliée à la Meseta espagnole par la fermeture du détroit Nord-Bétique ; de même que le Rif était désormais soudé au

Continent noir par l'exhausement du fond du détroit Sud-Rifain.

Alors la mer plaisancienne se confondait à peu près avec la Méditerranée actuelle dont les contours se précisaient. Elle n'en différait que par de faibles empiètements sur les côtes nord-africaines dont elle pénétrait certaines vallées pontiques submergées. Il en était de même des côtes marocaines baignées par l'Atlantique.

Enfin, les temps quaternaires ont vu se parachever la sculpture des formes primitives dont l'œuvre, déjà ébauchée aux temps tertiaires, devait aboutir au modelé du relief actuel.

Les relations orographiques du Maroc avec les régions voisines offrent encore le plus vif intérêt.

Nous venons de nous rendre compte de la continuité tectonique de ses chaînes avec celles du pays voisin, l'Algérie. Il est non moins indiscutable que le Rif se prolongeait, avant l'ouverture du détroit de Gibraltar, par la Cordillère Bétique en Espagne. Du côté atlantique on voit les plissements tertiaires du Haut Atlas s'ennoyer sous l'océan. Il apparaît même que l'effondrement du chenal qui sépare les rives sud-marocaines du groupe insulaire des Canaries, est d'âge très récent.

Ce simple fait peut remettre en question l'Atlantide de Platon si, toutefois, l'histoire de l'Atlantide et des Atlandes n'est pas un mythe. Il est certain que les chaînes marocaines se poursuivaient, à l'époque néogène, à travers le fossé actuel de l'océan Atlantique, pour relier le Continent Africain à l'Amérique Centrale. On doit admettre de toute nécessité l'existence d'une Atlantide géologique.

On se fait une idée, d'après ce court aperçu, de l'étendue des questions théoriques qui s'offrent à l'activité du géologue au Maroc.

Les applications des sciences géologiques ne sont pas moins importantes ; mais il nous paraît indispensable de faire ressortir au préalable l'utilité des recherches de géographie physique.

On peut, sans sortir du domaine des sciences pures, considérer déjà comme une déduction de la géologie l'étude du relief du sol.

Les grandes divisions naturelles du Maroc, adoptées par les géographes, sont essentiellement définies par leur structure géologique. C'est ainsi que le Rif a des caractères alpins ; que l'Atlas doit être, par la nature de ses plissements, rapproché du Jura ; que la Meseta marocaine, de même que les plateaux du Drâa et du Tafilelt, sont définis par la structure tabulaire.

L'illustre explorateur Ch. de Foucauld, avec cette claire intuition qui domine toute son œuvre, l'avait en somme bien compris. Et s'il a exagéré l'importance du Djebel Bani dans le sud; s'il a envisagé, sous forme dubitative d'ailleurs, l'existence d'une chaîne qui, partant d'Oulmès, irait aboutir à Tlemcem par les Riata et les Beni Bou Zeggou, c'est qu'il appartenait à l'ancienne école qui faisait de la géographie physique une branche purement descriptive de la géographie générale. Mais, depuis qu'elle est entrée dans la voie scientifique, la géographie physique est devenue inséparable de la géologie au point de vue des caractères généraux des grandes régions, les conditions climatologiques permettant des subdivisions naturelles parce que le climat joue un rôle prépondérant dans le modelé superficiel.

C'est ainsi que l'enseignement de la géographie physique, dans nos écoles secondaires et même primaires, a abandonné l'idée surannée des bassins hydrographiques de la France pour prendre comme base de la description du sol français les grandes divisions géologiques. Il serait regrettable qu'au Maroc, ou la science est à l'avant-garde de la colonisation, un pas en arrière vienne retarder les progrès de la géographie physique qui sont à l'honneur des géologues autant que des géographes.

D'ailleurs, le Maroc se prête admirablement à ce genre d'études. Si le géographe américain Morris Davis, dont l'éducation première est essentiellement géologique, a pu interpréter comme il l'a fait des formes du terrain et tant contribuer aux progrès de la *géomorphogénie,* c'est qu'il a été favorisé dans des régions où les formes superficielles reflètent en quelque sorte, la structure interne du sous-sol. Au Maroc, le géophysicien trouvera ainsi des sujets d'études également suggestifs, dans les régions déboisées où il pourra, en s'appuyant sur la continuité des phénomènes extrapoler ses observations locales et définir ainsi, par une méthode scientifique sûre et précise, les caractères généraux des grandes divisions naturelles.

C'est ainsi que le Rif lui offrira certaines particularités des Alpes à cette différence près que cette chaîne, de même que tout l'Atlas tellien est plus usée que les Alpes, par suite d'une érosion intense et continue remontant au milieu de l'époque néogène. Il verra dans l'Atlas des analogies frappantes avec le Jura à cause de la similitude de structure des deux chaînes française et marocaine: il retrouvera dans cette dernière les vals, les cluses (kheneg), les combes, les crêts, qui constituent les traits saillants du relief jurassien. Enfin, il pourra voir dans

les régimes tabulaires toutes les formes de terrain qui donnent à la Meseta ibérique son caractère particulier qui ont fait adopter, pour le Maroc occidental, la dénomination généralement adoptée des géographes de Meseta Marocaine

Bien d'autres faits pourraient être cités qui confirmeraient l'excellence d'une méthode scientifique qui a fait ses preuves, mais ils n'ont pas leur place dans un exposé aussi succinct que nous terminerons par un aperçu de l'importance de la géologie appliquée au Maroc.

L'intérêt pratique des recherches géologiques ne saurait échapper.

On sait tous les services rendus aux Travaux Publics par une carte géologique précise et suffisamment détaillée. Alors que la carte générale est très utile pour donner une idée d'ensemble de tout le pays, les cartes de détails sont indispensables dans les régions colonisées.

Le choix des matériaux de construction, le tracé des routes et des voies ferrées, exigent la consultation de la carte géologique qui facilite la tâche de l'ingénieur, dans la recherche des carrières et des gîtes minéraux indispensables à la construction. Elle éclaire également le technicien sur la résistance et la stabilité du sous-sol.

L'étude des zones minéralisées, dans leurs caractéristiques minéralogiques et leur extension, doit précéder le prospecteur dans la découverte des filons métallifères et des gîtes minéraux. On sait toute l'importance de ce genre de travaux scientifiques dans un pays neuf comme le Maroc.

Sans doute la valeur agricole du Nord-Ouest africain n'est pas contestable; elle lui assurait le plus grand essor économique dès l'avénement de notre protectorat. Mais il faut, en outre, un aliment à son industrie naissante et l'on ne doit pas négliger les possibilités offertes par son sous-sol pour équilibrer sa balalnce commerciale.

Il n'est pas d'exemple de pays dont le développement soit assuré exclusivement par les produits de son sol.

A ce point de vue, les riches giscments phosphatés de la région d'El Boroudj-Oued Zem semblent bien garantir l'avenir de notre jeune colonie et l'on sait toute l'importance des études stratigraphiques dans la mise en exploitation de ces gîtes minéraux.

Les couches phosphatées du Maroc n'appartiennent pas seu-

lement aux terrains éocènes (tertiaires) comme celles de l'Algérie et de la Tunisie; elles comprennent en outre des dépôts du Crétacé supérieur et rappellent, par leur âge géologique, les gisements égyptiens.

Une autre question se pose pour le Maroc, celle de la richesse possible de son sous-sol en hydrocarbures naturels.

Cette question à la fois passionnante et troublante, est encore du ressort de la géologie.

Le Protectorat doit-il recéler en profondeur des réserves de pétrole ? Je n'avais pas craint de répondre par l'affirmative, il y a déjà quelques dix années et la première sonde, placée au djebel Tselfat, a montré qu'il existait, à 90 mètres seulement, des accumulations déjà sensibles de naphte.

Mais il serait prématuré d'affirmer, d'après ce premier succès, que de grandes réserves, pouvant donner lieu à des exploitations industrielles très lucratives, pourront être atteintes par des forages.

Je crois qu'il ne faut cependant pas désespérer.

Il n'est pas d'exemple de champs pétrolifères qui n'ait nécessité de persévérants et coûteux travaux avant de révéler leur richesse. Pour ne citer que deux exemples, nous pouvons rappeler que le sous-sol de la Roumanie a englouti des centaines de millions de francs avant de nous apparaître comme l'un des plus beaux réservoirs de pétrole de l'Europe ; que le Mexique qui est, à ce point de vue, le pays le plus riche du monde, n'a donné son premier baril de pétrole brut, qu'après un effort ayant entraîné plus de cinquante millions de dépenses.

C'est que la recherche du pétrole est extrêmement difficile. On n'est pas encore bien fixé sur le mode de gisement en profondeur, de ce *minerai liquide* qui se déplace assez facilement dans les couches de l'écorce terrestre. Il semble qu'il faille revenir sur la théorie de la genèse de ces hydrocarbures naturels universellement adoptée dans ce dernier quart de siècle.

Les plus beaux travaux publiés sur cette passionnante question sont ceux de mes confrères roumains qui ont consacré, pendant près de trente années, leur activité à l'étude des riches champs exploités à Bustenari, Campina, Boicoiu, Moreni, sous l'impulsion du Professeur Mrazec.

La conclusion adoptée jusqu'à ces derniers temps au sujet de l'origine des pétroles roumains consiste à admettre que ces combustibles naturels résultent de la transformation d'animaux ou de végétaux inférieurs, enfouis avec les dépôts sédimentaires

de lagunes plus ou moins étendus, dont les eaux sursalées précipitaient, avec des éléments minéraux (argiles, sables, etc.), leurs sels en dissolution (gypse, sel gemme), en même temps que des organismes qui pullulaient dans ces bassins côtiers.

La décomposition de la substance organisée de ces êtres microscopiques, aurait dégagé, après leur mort, des hydrocarbures qui, par leur déplacement, auraient abandonné la *roche-mère* pour aller se localiser dans des couches imperméables qui les auraient emmagasinés ; de sorte que le phénomène de la *migration* du pétrole aurait suivi celui de sa formation dans la roche-mère.

Cette théorie fort séduisante, d'ailleurs appuyée par quelques expériences de laboratoire, a été généralement adoptée.

Personnellement je n'ai pas eu l'occasion d'y faire de sérieuses objections parce qu'elle semblait s'accorder, dans l'Afrique du Nord et l'Espagne méridionale, avec la composition des terrains sédimentaires qui prennent part à la structure de la Méditerranée occidentale. Mais une récente visite des champs pétrolifères exploités de la Roumanie, sous la conduite de mon ami et confrère, le professeur G. Murgoci, de l'Ecole polytechnique de Bucarest, m'engage à faire quelques réserves sur l'idée généralement admise de l'origine organique du pétrole.

Les nappes pétrolifères de la Roumanie, du moins dans la région de Bustenari-Moreni, se trouvent dans des couches sableuses récentes, d'âge néogène. Les hydrocarbures sont accumulés dans des plis de ces terrains, au voisinage plus ou moins immédiats de noyaux de sel gemme, formant le cœur d'anticlinaux très aigus qui ont percé, comme une lame de couteau, les couches néogènes superposées. Ce genre de plis a été décrit avec précision par le professeur Mrazec sous le nom de *plis diapirs*.

On a cru pendant longtemps que le sel gemme de la Roumanie s'était déposé à la base des terrains miocènes. Au-dessus auraient été formés des terrains, marins ou saumâtres, comprenant tout le Miocène moyen, avec le *facies Schlier* du bassin de Vienne. Cet ensemble constitue le « Salifère » des géologues roumains et c'est dans ces dépôts qu'il conviendrait de rechercher l'origine des pétroles exploités en Roumanie.

Un jeune géologue, M. Popescu Voitesti, professeur à l'Université de Cluj, a récemment soutenu la thèse que le sel gemme était plus ancien qu'on ne pensait et qu'il apparaissait, à travers des terrains récents, à la faveur de plis très aigus, les plis

diapirs de M. Mrazec. Je n'ai pas eu de peine à me convaincre que M. Popescu devait avoir raison. Les gisements de sel de la Roumanie, en effet, apparaissent comme les « rochers du sel » de l'Afrique du Nord avec le même mode d'affleurement singulier à travers des terrains tertiaires récents, qui ont, en Algérie, un moment induit en erreur sur leur âge et leur origine.

Dans l'Afrique du Nord, des dépôts salifères anciens percent les terrains néogènes, de même qu'en Roumanie, sous la forme de plis aigus que M. Mrazec lui-même, au cours d'une mission où il m'a fait l'honneur de m'accompagner, n'a pas hésité à reconnaître comme des *plis diapirs*.

L'identité de structure de la zone littorale de l'Afrique du Nord, avec celle des champs pétrolifères de la Roumanie, devient évidente. La recherche de la roche-mère du pétrole a toujours soulevé les plus grandes difficultés. J'ai éprouvé avec tous ceux qui se sont intéressés à cette question, les mêmes hésitations et, à la lecture des travaux publiés sur les champs pétrolifères du monde entier, on se rend compte que, nulle part, la preuve irréfutable de l'existence d'une roche-mère n'a été faite.

Je me suis rendu compte, sur place, qu'il en était de même en Roumanie. Là, le sel gemme ne renferme jamais de pétrole, et le complexe, dit « salifère », n'en renferme qu'exceptionnellement. Bien mieux, les petits organismes du groupe des Globigérines, qui ont laissé un test calcaire et qui devraient faire partie, en Roumanie comme au Maroc, des « producteurs de pétrole », ne renferment jamais d'hydrocarbures liquides. Il faudrait donc admettre que la roche-mère s'est presque toujours débarrassée, par migration, des hydrocarbures qui y avaient pris naissance.

De plus ,dans la zone sous-Carpathique pétrolifère de la Roumanie, la capacité de production des roches-mères envisagées serait minime à côté des masses formidables de pétrole actuellement extraites et qui ne représentent certainement qu'une faible proportion du naphte encore enfoui dans le sous-sol. En certains points. comme à Moreni, des sondes éruptives (la Colombia, par exemple) ont permis de recueillir un tonnage de pétrole brut bien supérieur à la capacité de la roche qui pouvait l'emmagasiner.

De là, à envisager une origine plus profonde du pétrole, il n'y avait qu'un pas qui semble devoir être franchi par l'idée émise par le professeur G. Mugoci : à savoir que les hydro-

carbures de la Roumanie ont une origine *magmatique*. Et je dois avouer que mon ami n'a pas eu de peine à me convaincre.

Les études sur le volcanisme auxquelles j'ai été entraîné dès le début de ma carrière, par la description des massifs éruptifs de l'Afrique du Nord, m'ont appris à tenir compte, dans les masses ignées profondes, non seulement des éléments solides comme les silicates, mais aussi des éléments gazeux comme les hydrocarbures, lesquels sont susceptibles, par polymérisation, de donner des produits liquides et même solides (parafine) qui se retrouvent dans les pétroles bruts.

Il me paraît donc sage, en présence des faits d'observation sur les gisements pétrolifères connus, de ne pas répudier à priori l'idée première d'une origine volcanique des pétroles.

On sait aujourd'hui que dans la chaîne des Carpathes deux grands mouvements de chevauchement se sont produits : l'un à l'époque crétacée, l'autre à l'époque miocène. Il en est résulté des phénomènes de charriage sur lesquels tous les géologues roumains sont parfaitement d'accord.

De vastes lambeaux de terrains, poussés de la Transylvanie vers la plaine roumaine, ont recouvert des terrains plus récents et les plis *diapirs* de M. Mrazec font partie du mouvement néogène de grande amplitude. A chacune de ces phases orogéniques correspond une phase éruptive. La première a donné naissance aux volcans acides crétacés de la zone interne des Carpathes ; la seconde, aux volcans basiques miocènes qui forment une auréole tout autour de la zone sub-carpathique.

On conçoit facilement que des hydrocarbures, dont la présence a été constatée dans les fumerolles de maints volcans basiques — surtout par Ch. Sainte-Claire Deville et F. Fouqué — ont pu se dégager du magma basique profond, s'infiltrer à travers les fissures de l'écorce terrestre en suivant, notamment, les surfaces de chevauchement, pour aller se concentrer, à l'abri de l'action oxydante de l'air, dans des couches perméables plus ou moins superficielles. Ces hydrocarbures ont ainsi pu former des accumulations importantes, parfois à d'assez grandes distances des déjections volcaniques subaériennes dont l'origine était partout la même.

Cette théorie magmatique du pétrole, qui semble bien accorder tous les faits d'observation dans un pays riche comme la Roumanie, s'applique aussi bien à la structure de l'Afrique du Nord en général, du Maroc en particulier.

Toute la zone du Tell algéro-tunisien et du Rif marocain offre les caractères des pays de nappes, en dépit des contradictions que cette interprétation n'a pas manqué de soulever. De grands tectoniciens comme MM. Termier, Lugeon, Mrazec, ont, sur ce sujet, prêté tout l'appui de leur autorité. J'ai, de plus, montré l'importance des déjections volcaniques basiques qui jalonnent le bord de l'effondrement méditerranéen. Enfin, les suintements de l'Afrique du Nord, les accumulations que les timides tentatives ont jusqu'ici atteintes, montrant que les conditions de gisement des hydrocarbures nord-africains rappellent fidèlement celles des gisements roumains.

Que réserve donc l'avenir des recherches de pétrole dans l'Afrique du Nord ? Je répéterai, à ce sujet, que la sonde seule pourra nous le dire.

On peut tout espérer dans un pays qui offre, avec la zone sous-carpathique qui borde la plaine roumaine, des analogies de structure aussi frappantes. On peut affirmer que ces deux grandes régions, toutes deux en relation avec la Méditerranée néogène, ont été le théâtre des mêmes phénomènes internes.

La seule indécision réside dans l'intensité relative de ces phénomènes, lorsqu'on se transporte du bord nord-oriental de la Méditerranée ancienne à son bord sud-occidental.

Il est sans doute possible que les dégagements d'hydrocarbures, très importants dans le magma basique profond de la zone carpathique, aient été baucoup moindres, voire même assez faibles, dans la zone littorale nord-africaine. Mais personne ne peut le dire, pas plus qu'on ne peut affirmer, d'après les affleurements de terrains, qu'il n'existe pas, à des profondeurs de plusieurs centaines de mètres, tel ou tel minerai en masses importantes. Et dans la recherche du pétrole la sonde n'est pas livrée au hasard, elle est guidée par les plissements et les fractures qui apparaissent à la surface.

Mais on ne saurait trop prêcher la prudence, parce que les aléas sont grands, même dans les régions les plus riches.

Ce n'est qu'à force de patience, en associant intimement la science à l'art de l'ingénieur, que l'on saura un jour si le Maroc valait la peine de consacrer à des recherches très difficiles les capitaux français.

De toutes façons, la recherche du pétrole nécessiterait, à elle seule, des études géologiques minutieuses au Maroc et nous savons que bien d'autres questions d'ordre pratique sont également du ressort de la géologie.

Il conviendrait encore d'insister sur le rôle de cette science dans les études d'hydrologie souterraine, mais je crois avoir suffisamment traité ce sujet dans mes publications antérieures pour n'avoir pas à insister.

J'ai également fait ressortir l'importance de la géologie dans l'étude des sols dont l'une des branches principales, l'*agrogéologie,* a été créée par les géologues.

Ce que nous savons de la Géographie du Maroc

par M. CELERIER
Professeur au Collège de Rabat

Le Maroc est resté jusque vers la fin du XIXe siècle un des pays du monde le plus mal connu. Pour apprécier l'état actuel de nos connaissances sur la géographie du Maroc, l'œuvre accomplie et l'œuvre à accomplir, il est bon, sinon d'exposer en détail l'histoire de la géographie marocaine, du moins de rappeler les étapes essentielles et les héros principaux de cette histoire.

Connu dès l'origine des temps historiques, le Maroc ne sortit pas de la pénombre. Il fut colonisé par les Phéniciens à partir du XIe siècle avant J.-C., et fit ensuite partie de l'Empire de Carthage; mais cette colonisation s'est bornée à des établissements sur la côte. Après un siècle de Protectorat, les Romains l'ont annexé sous le nom de Maurétanie Tingitane. Mais l'occupation romaine ne semble pas avoir dépassé, au Sud, une ligne de Rabat à Meknès ; très restreinte en étendue, cette occupation fut en même temps très précaire. La Maurétanie Tingitane fut surtout une zone de couverture militaire destinée à protéger la Province d'Afrique et surtout l'Espagne.

Le Maroc est entré au début du VIIIe siècle dans la grande unité du Monde Musulman. Il en fut à plusieurs reprises un facteur militaire et politique important, mais son influence sur les progrès de la civilisation a été presque nulle, ou s'exerça même, comme sous les Almoravides, dans le sens de la régression. Le Moyen Age, au cours duquel il fut traversé par un grand courant international d'échanges commerciaux et intellectuels, a été la plus belle époque du Maroc. Au point de vue de la géographie humaine, il peut y avoir quelque intérêt à consulter les œuvres d'El Bekri (1), d'Edrisi (2), de Léon l'Africain (3). Mais il est très remarquable

(1) El Bekri. *Description de l'Afrique septentrionale.* Traduction de Slane, Paris. Imprimerie Impériale, 1859, in-8°

(2) Edrisi. *Description de l'Afrique et de l'Espagne* (texte et trad. Dozy et Goeje).

(3) Léon l'Africain. *Description de l'Afrique*, éd. Ch. Scheffer, Paris. 3 vol, in-8°.

que depuis le XVIe siècle, le Maroc se soit de plus en plus replié sur lui-même.

Le mystère où vécut un pays situé si près de l'Europe civilisée paraît anormal ; il s'explique néanmoins assez aisément. La curiosité des Européens s'est heurtée à une résistance qui tenait à la fois aux conditions géographiques du Maroc, au caractère de ses habitants, aux circonstances historiques ; il est d'ailleurs plus facile d'analyser ces forces, que de mesurer l'influence respective de chacune d'elles.

La géographie et l'histoire rattachent le Maroc au monde méditerranéen. La faible largeur du détroit de Gibraltar semble faire de lui la grande voie de passage entre l'Europe et l'Afrique. Ce rôle, qu'il a joué avec les Vandales et les Arabes, sera peut-être demain une cause de merveilleuse prospérité. Mais, par rapport aux anciens foyers de notre civilisation, le Maghreb-el-Aqça occupe la position la plus excentrique. Cet inconvénient en fit une impasse au lieu d'un passage, d'autant plus qu'il est terriblement aggravé par les difficultés d'accès. La Méditerranée qui, ailleurs, sourit et chante une caressante invitation au voyage est, ici, rébarbative, et le profil sévère du Rif achève de décourager les audacieux qui voudraient pénétrer au Maroc par cette côte inhospitalière. Les plaines de l'Ouest sont plus engageantes, mais elles se terminent sur l'Atlantique par une côte où un génie malfaisant accumule tout ce qui peut effrayer les navigateurs : absence d'abri sur des centaines de kilomètres ; l'hiver, tempêtes fréquentes et vagues de fond, forte houle dont le choc contre l'escarpement de la plate-forme littorale constitue la redoutable barre ; l'été, des brouillards. Aucun fleuve aisément navigable ne permet de remonter à l'intérieur des terres en évitant le débarquement dangereux. Par terre l'accès du Maroc n'est pas plus aisé. A l'est, le Moyen Atlas forme une muraille continue qui ne laisse entre elle et le Rif que l'étroit et difficile passage de Taza. Au sud, le Sahara n'a jamais laissé passer que des bandes de pillards et ne peut être considéré comme une ouverture sur le monde civilisé.

Protégés par cet isolement, les Berbères du Maroc ont conservé leur farouche esprit d'indépendance, un particularisme étroit qui apparaît comme un trait fondamental de la race dès l'origine de son histoire. La soumission des tribus de la montagne, même aux gouvernements nationaux, fut toujours éphémère.

L'antiquité même de ce particularisme montre qu'il ne faut pas exagérer l'influence du fanatisme religieux qui semble de date récente, très postérieure à l'Islam. Mais la grande réaction contre les conquêtes chrétiennes du XVIe siècle, dont l'établissement des dynasties chérifiennes fut une des manifestations, a certainement achevé d'isoler le Maroc : l'effet survécut à la cause. Pendant deux ans, le Maroc a présenté ce spectacle, brusquement aggravé par les folies d'Abd-el-Aziz ; un pouvoir politique voué à l'anarchie, superposé à une société vieillie, figée dans des formes traditionnelles sur un territoire dont l'inexploitation économique était un défi à l'Europe voisine et surpeuplée. La politique d'isolement du vieux Maghzen fut comme l'instinct de conservation de l'Etat marocain. Cet Etat était si sûr de crouler au moindre heurt, qu'il utilisait tout ce qui lui restait de force pour se dérober au contact ; sous le voile d'une inertie fataliste, sa diplomatie subtile sut merveilleusement exploiter les rivalités des puissances européennes, retarder l'intervention de la France et l'œuvre de la Science.

*
* *

La souple et ingénieuse résistance des agents officiels du Maghzen fut souvent, pour les explorateurs modernes, plus difficile à vaincre que celle des tribus dont l'hostilité devint surtout violente après les premières interventions militaires. Ces difficultés ont donné aux explorations de la fin du XIXe siècle un intérêt émouvant. Mais cet intérêt n'est pas seulement pittoresque ou historique. Même après l'œuvre accomplie par l'Administration française, quelques-unes de ces explorations sont encore à la base de nos connaissances scientifiques sur la géographie du Maroc. Nous ne rappelons que les plus importantes : on trouvera des indications plus complètes dans la *Bibliographie générale de Playfair* (1) qui s'arrête malheureusement à 1891, dans l'exposé critique de Schnell (2), sur l'*Atlas Marocain*, dans le premier chapitre du livre de M. Gentil (3).

Ce sont les voyages de Gerhardt Rohlfs (4) qui ont inauguré,

(1) PLAYFAIR. (Sir Lambert) *Bibliography of Morocco*. Londres, John Murray, 1892, in-8°.

(2) Paul SCHNELL. *L'Atlas Marocain*. Paru en 1892 dans les *Mitteilungen de Petermann*. Traduction Aug. Bernard (1898), revue par l'auteur.

(3) L. GENTIL. *Le Maroc Physique*. Alcan, 1912, in-12, p. 9-34.

(4) J.-O. HOOKER et J. BALL. *Journal of tour in Morocco-and the Great Atlas*. Londres, 1878, in-8°.

après la conférence de Madrid (1860) la période des explorations scientifiques. En 1862, Rohlfs franchit l'Atlas entre les hautes vallées de l'O. Sous et de l'O. Draa. Son voyage principal est de 1864 et nous mène de Fez au Tafilalet : il offre de l'intérêt en particulier pour cette dernière région.

La région du Haut Atlas, la structure de ce puissant système montagneux, ont provoqué d'importantes missions surtout géologiques. La mission Hooker, Ball et Maw (1871), a donné la première coupe géologique du Haut Atlas et Hooker a fait admettre le terme d'Anti-Atlas pour la chaîne méridionale. Le travail de Thomson (1), est encore plus important. Thomson a fait ressortir l'importance du Col de Télouet, qui divise le Haut Atlas en deux parties très différentes : une aile occidentale cristalline et une aile orientale sédimentaire. Selon lui, les plissements n'atteindraient pas la côte, les Mtouga étant une région tabulaire.

Le livre de Schnell est une mise au point extrêmement précieuse des connaissances antérieures à 1892 et même simplement à 1898, date de la traduction française. Le problème de l'Atlas a été repris par Brives (2), et par Gentil (3) et la divergence entre les deux auteurs est très marquée.

Pour les géographes, aucune source n'est aussi précieuse que les publications du V[te] de Foucauld (4). La longueur, la précision et l'illustration des itinéraires, la multitude et la variété des observations ont fait de la *Reconnaissance au Maroc,* un monument dont la valeur subsiste encore actuellement.

Malgré l'insuffisance de la documentation géologique, malgré quelques erreurs dont la plus nette est la distinction arbitraire d'une longue chaîne est-ouest, bordant au sud la dépression du Sebou, aucun témoignage n'inspire autant de confiance que celui de Foucauld, et il est parfois le seul pour des régions encore insoumises.

(1) J. Thomson. *Travels in the Atlas and Southern Morocco.* Londres, 1889. (Carte d'itinéraire et carte géologique au 1/500.000).

(2) A. Brives. *Voyage au Maroc* (1901-1907). Alger, 1909, in-4°.

(3) L. Gentil. Dans le petit livre cité, l'éminent professeur a résumé les résultats de ses voyages ininterrompus depuis la mission Segonzac de 1904. Voir la liste de ses publications postérieures dans: *Notice sur les Titres et Travaux scientifiques* de M. Gentil. Paris, 1918.

(4) Ch. de Foucault. *Reconnaissance au Maroc* (1883-1884). Texte et atlas. Paris, 1888. In-4°.

Quoique Fischer ne soit pas parmi les grands découvreurs du Maroc, ses travaux (1) sont particulièrement riches en aperçus originaux. Spécialiste des pays méditerranéens, il replace le Maroc dans un ensemble plus vaste ; ses rapprochements entre la structure du Maroc et celle de l'Espagne éveillent des idées fécondes. Son étude du climat du Maroc (2) est encore la meilleure synthèse sur cette question.

A la veille de l'intervention française, les voyages du M[is] de Segonzac (3) sont venus merveilleusement compléter les résultats obtenus par Foucauld. Les premiers (1899-1902) nous mènent dans les zônes les plus mal connues encore de nos jours, dans le Rif, le Moyen Atlas, et l'Ari-Aïachi.

La mission de 1904-1905, organisée en profitant de l'expérience acquise comprenait de savants spécialistes comme M. Gentil.

Enfin, une mention spéciale est due aux travaux de M. de la Martinière et aux publications de la Mission Scientifique (4) : quoique ces études intéressent plus spécialement les archéologues et les sociologues, les géographes y trouveront beaucoup d'éléments d'information. Pour tous les ouvrages qui se sont multipliés depuis que le Maroc a attiré l'attention générale, nous renvoyons soit au livre devenu classique de M. Aug. Bernard, soit à la bibliographie annuelle des *Annales de Géographie*, soit à l'*Index bibliographique* qui termine l'*Annuaire Economique et Financier du Protectorat*.

On peut voir par ces indications sommaires que l'effort accompli avant l'établissement du Protectorat a été très grand. Il est même étonnant que dans ce pays difficile, où les observations scientifiques provoquaient une méfiance particulière de la part des Indigènes, on ait réalisé une œuvre semblable. Malheureusement, toutes ces explorations, malgré leur valeur et leur utilité encore durables, présentent le même inconvénient : ce sont des efforts isolés, hâtifs, dont les résultats, difficiles à coordonner, laissent beaucoup d'inconnues qui rendent précaires les vues d'ensemble.

(1) Th. Fischer. *Meine dritte Forschungsreise im Atlas Vorlande im Marokko.* Hambourg, 1902.

(2) Th. Fischer *Zur Klimatologie von Marokko.* Revue de la Société de Géographie de Berlin. Vol. 35. 1900.

(3) M. de Segonzac. *Voyages au Maroc* (1899-1902). Colin, 1903. — *Mission au Maroc* (1904-1905). *Au cœur de l'Atlas* (Larose).

(4) *Archives Marocaines* (1904-1919). 25 volumes in-8°. (Leroux).

L'occupation française a transformé complètement les conditions des recherches géographiques. D'une part, la sécurité a délivré les voyageurs de toute autre préoccupation que celle de la science; d'autre part, la création de nombreux Services a permis des recherches patientes, méthodiques, œuvre d'une collectivité compétente et désintéressée.

C'est à toute l'organisation du Protectorat que la géographie doit sa reconnaissance ; il n'est pour ainsi dire pas de service officiel qui ne contribue à la documentation géographique. Il convient d'abord de ne pas oublier que la sérénité de l'œuvre scientifique n'est possible que par la garde vigilante et la lutte âpre de nos troupes aux confins du pays dissident. Les progrès de la géographie du Maroc ont suivi pour ainsi dire pas à pas l'occupation militaire.

On sait que l'habile politique du Général Lyautey a limité le plus possible dans cette occupation l'emploi de la force brutale. Le *Service des Renseignements* ne s'est pas contenté de remplir sa mission de politique et de diplomatie indigènes ; ou plutôt, pour la remplir, il a fait de la géographie. Chaque Bureau de renseignements est devenu un véritable centre d'études géographiques. Les officiers de ces bureaux seront pour le chercheur les guides les plus compétents, et les archives du Bureau central, la source la plus précieuse à consulter.

Ce qui résume le mieux l'état de nos connaissances sur un pays, c'est sa carte. Le *Service Géographique de l'Armée,* après les tâtonnements du début, a réalisé rapidement une œuvre considérable. En attendant la carte définitive au 1/100.000^{e}, la carte provisoire au 1/200.000^{e} en courbes de niveau est suffisante pour préparer et contrôler les recherches sur le terrain. Le *Bureau de vente des cartes* a publié la liste complète des autres cartes mises à la disposition du public et capables de rendre des services. Nous signalons en particulier la carte au 1/500.000^{e} dont il vient de paraître un tirage absolument nouveau en courbes de niveau. Pour les régions insoumises où il n'existe pas encore de levés, l'aviation permet de remédier à cette lacune. Outre la mise au point d'une méthode de transcription cartographique, les collections de photographies aériennes de l'*Aéronautique militaire* sont par elles-mêmes des documents d'une valeur sans pareille.

La *Direction de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation,* avec ses diverses sections, parmi lesquelles le Bureau Central des *Offices et Bureaux Economiques,* tient dans ses dossiers

et les rapports de ses agents, les archives économiques de tout le pays, l'histoire des progrès accomplis et les promesses de l'avenir. Le Service de l'Agriculture a organisé, en liaison avec l'Aéronautique militaire, un centre d'études météorologiques qui coordonnera les indications fournies par les observations créées ou à créer.

On trouvera de même à la *Direction des Travaux Publics* la documentation nécessaire sur l'outillage du Maroc, au *Service des Douanes*, le mouvement du commerce extérieur, etc...

L'*Annuaire Economique et Financier du Protectorat* (1), qui paraît malheureusement très en retard, est un bon résumé des renseignements que les services administratifs pourront fournir aux géographes. De cette publication officielle, rapprochons le *Bulletin de la Chambre de Commerce de Casablanca* (2), qui nous fait pénétrer d'une façon plus concrète dans la vie économique du jeune Maroc.

* * *

Les explorations anciennes et les travaux postérieurs à l'occupation française ont établi ce que nous savons actuellement de la Géographie du Maroc. Les traits essentiels du pays ont été mis en lumière, mais beaucoup de parties restent encore dans l'ombre.

Pour avoir une première idée sur l'exactitude et l'ampleur de nos connaissances, il faut tout d'abord consulter la carte, remaniée chaque année, des étapes de l'occupation militaire. Le Maroc se trouve divisé en trois zones : une zone soumise depuis longtemps et absolument calme et une zône dissidente, ce qui correspond à peu près aux anciens Bled-el-Maghzen et Bled-es-Siba, enfin une zone intermédiaire couverte de nos postes militaires. La zone espagnole est presque tout entière en zone dissidente. Sur ces trois parties, la précision de nos connaissances géographiques est en relation directe avec la sécurité.

Pour la zone insoumise, nos sources d'information sont naturellement très réduites. Foucauld, Segonzac et Gentil, sont les

(1) *Annuaire Economique et Financier du Protectorat français au Maroc*. Imprimerie Rapide, Casablanca, 3 vol. in-4°, un pour 1907, un pour 1918-1919, un pour 1920-21.

(2) Chambre de Commerce de Casablanca. *Compte rendu des séances* (juin 1913-octobre 1919), un vol. Casablanca, Imprimerie Rapide.

auteurs les plus précieux. Toutefois, il existe assez de parties bien connues pour servir de base à une explication d'ensemble valable pour les parties encore inconnues. Il faut cependant prévoir des surprises et la nécessité de réviser nos idées générales, le jour où nous connaîtrons mieux le Rif et le Moyen Atlas.

Ces idées générales, surtout sur la *Formation du sol et du Relief*, sont résumées dans la synthèse de M. Gentil qui reste, malgré sa date de 1912, le guide commode et indispensable du géophysicien. L'auteur y indique les principaux points où ses explications sont insuffisantes et diffèrent de celles de ses prédécesseurs.

Nous pouvons considérer comme admise sa division du Maroc en cinq parties.

a) La *Meseta Marocaine,* qui comprend les plaines et plateaux du Maroc Occidental, de Rabat à Marrakech, de la côte au Tadla, ancienne pénéplaine hercynienne, cette région a été recouverte par des sédiments et a subi un mouvement de bascule qui l'a inclinée du nord au sud.

b) *L'Atlas,* avec ses trois divisions, Haut, Anti et Moyen Atlas. Le massif volcanique du Siroua forme la jonction entre le Haut et l'Anti-Atlas, que sépare la plaine du Sous, affaissée par le jeu de grandes failles parallèles à la chaîne.

c) *Le détroit Sud-Rifain,* c'est-à-dire la dépression du Sebou prolongée par le seuil de Taza et la Basse Moulouya, qui correspond à une ancienne communication entre l'Atlantique et la Méditerranée.

d) *Le Rif* formant avec la Cordillère Bétique un ensemble, qui a été morcelé par l'effondrement de la partie centrale et la formation récente du détroit de Gibraltar.

e) *Les zones excentriques :* le Maroc oriental, qui est le prolongement de la Meseta oranaise et des Hauts Plateaux algériens ; les plateaux du Draa et du Tafilelt, qui se rattachent au Bouclier Saharien.

Quelle que soit l'explication géologique qu'on en donne, une division du Haut Atlas en 3 parties s'impose : les M'Touga, où prévaut la forme tabulaire des plateaux ; le Haut Atlas occidental, formé d'un noyau cristallin ; le Haut Atlas oriental, type de chaîne de plissement récent. La structure du Moyen Atlas se dessine assez mal. On ne voit que vaguement la région où il se détache du Haut Atlas et on ne sait pas du tout la façon dont il s'en détache. Il est nettement séparé de la Meseta au sud, grâce à la cuvette

synclinale du Tadla, mais il n'en est pas de même au nord, chez les Zaïans. Quoiqu'on soupçonne l'importance de la grande fracture de l'Oum-er-Rbia à Kénifra, du Tigrigra, du Guiguou, la séparation entre la zone tabulaire et la zone plissée reste indécise, indécise aussi la part respective des plissements et des failles ainsi que du volcanisme (1). La liaison établie en 1917, entre Meknès et Bou-Denib, est encore bien précaire pour permettre des études minutieuses. La brusque terminaison du Moyen Atlas au Tazekka et au Keddamin, si près d'un sommet de 4.000 m., semble singulière : Il est difficile de préciser les relations du Moyen Atlas avec le Rif, avec les massifs isolés de la Basse Moulouya, avec l'Atlas Tellien.

La chaîne que Ch. de Foucauld voyait se poursuivre d'ouest en est, depuis Oulmès jusqu'à la Gada de Debdou, n'existe pas géologiquement ; mais son œil ne l'avait pas complètement trompé : il y a là un rebord de plateau, dont les parties disparates sont encore mal étudiées. Il en est de même pour la façon dont les plissements rifains se terminent sur la dépression du Sebou, les récents articles de M. Gentil, en collaboration avec MM. Lugeon et Joleaud, ont montré là l'importance des phénomènes de charriage.

En résumé, nous sommes en présence d'une explication d'ensemble du relief marocain qu'aucun fait n'a encore contredit. La théorie de M. Gentil du rapprochement entre les trois zones tabulaires d'ancienne consolidation, Meseta oranaise, Meseta marocaine, bouclier saharien, est satisfaisante pour l'esprit. Malheureusement, les démonstrations nouvelles et originales sont rares. M. le Dr Russo a condensé ses études sur le Maroc central dans sa carte géologique (2). En général les monographies paraissent plutôt, au point de vue géophysique, des répétitions que des vérifications de M. Gentil. Il faut souhaiter la réalisation aussi prompte que possible d'une carte géologique à grande échelle. On sait la merveilleuse contribution apportée par le *Géological Survey* des Etats-Unis, aussi bien aux progrès de la géographie générale qu'à l'exploitation méthodique du pays. Une création analogue s'impose au Maroc.

(1) Voir le très intéressant article de Blache. *De Meknès aux sources de la Moulouga. Essai d'exploration ancienne du Maroc* (*Annales de Géographie* 15 juillet 1919).

(2) Russo et Tuffrau. *Carte géol. du Maroc central au* 1/50.000, *avec coupe et notice explicative.* (En vente au Service Géographique de l'Armée).

L'étude des *Côtes* marocaines est très peu avancée, qu'il s'agisse soit de leur structure, soit des eaux qui les baignent. La côte méditerranéenne échappe à la France. Pour la côte Atlantique, les travaux entrepris pour l'aménagement des ports permettent de compléter l'œuvre de la mission hydrographique dirigée jadis par Dyé, puis par Larras. Mais il y a de ce côté un travail de recherche et de mise au point intéressant à tenter. Naturellement, c'est la meilleure connaissance du continent qui peut seule bien expliquer la structure de la côte. Il faut souhaiter que les études océanographiques progressent en même temps, surtout quand on songe à l'importance du courant froid des Canaries sur les conditions géographiques du Maroc.

Le *climat* est un des faits géographiques auxquels on est le plus sensible, même sans être un spécialiste. C'est pourquoi, bien avant le Protectorat des observations avaient été faites par des Européens établis au Maroc en particulier par les agents consulaires. On les trouvera indiquées dans le travail cité de Fischer et dans le chapitre de Gentil (1). Des observatoires installés depuis quelques années permettent de les contrôler et de les compléter. Il est donc possible de dégager les caractères généraux et les facteurs du climat marocain. Comme dans tous les pays, les influences secondaires, la proximité de la mer, le relief modifient l'influence fondamentale de la latitude. Le courant froid des Canaries explique la fraîcheur relative de la zone littorale, et l'inversion singulière des températures qui rend Mogador plus agréable en été que Tanger. L'influence des eaux froides cesse de se faire sentir à une cinquantaine de kilomètres, l'intérieur a un climat continental très marqué. Les vents et les pluies sont sous la dépendance du déplacement de l'anticyclone des Açores, qui explique la division de l'année marocaine en deux saisons : une d'été, que les vents d'est font absolument sèche, une d'hiver où les vents d'ouest apportent la pluie. Les précipitations diminuent naturellement du nord au sud, de la côte vers l'intérieur. On voit donc assez bien la position qu'on peut assigner au Maroc dans la carte générale des climats. Le climat du Maroc, méditerranéen dans l'ensemble, comporte des variétés : atlantique sur la côte, steppique à l'intérieur, désertique au sud, montagneux dans les régions élevées.

Mais il est beaucoup plus difficile de préciser ces divisions, de tracer la carte des climats du Maroc, de trouver pour chaque

(1) *Le Maroc Physique*, p. 246.

région le facteur dominant. Les observatoires ne sont pas assez nombreux ; les observations ne portent pas encore sur une assez longue durée. Des faits aussi importants que les chutes de neige, les gelées n'ont pas donné lieu à des observations méthodiques. Pour cette œuvre urgente et assez facile, il faut mobiliser toutes les bonnes volontés.

L'étude méthodique de la *végétation* est inséparable de celle du sol et du climat. Elle n'a pas encore été poussée au Maroc avec l'intérêt qu'elle mérite en particulier pour ce pays (1). La flore marocaine forme comme une transition entre les flores européenne et africaine, atlantique et méditerranéenne; ses espèces présentent des phénomènes remarquables d'adaptation. On rencontre au Maroc, non seulement les types essentiels de formations végétales, Forêt, Prairie, Steppe, Désert, mais encore beaucoup de nuances intermédiaires. Le Service des Eaux et Forêts s'occupe activement de la préservation et de l'exploitation méthodique des forêts existantes ; mais les Forêts ont été jadis beaucoup plus étendues et elles étaient peuplées d'animaux qui ont maintenant disparu. Il serait fort intéressant de montrer les relations des diverses formations végétales avec les zones climatiques. La survivance de l'arganier, seul témoin d'une flore tropicale, donne à la théorie d'un changement de climat un curieux argument.

L'*Hydrographie* marocaine est un chapitre fort en retard si l'on se place au point de vue des publications purement géographiques. Sauf quelques études très générales on ne peut guère citer qu'un article du Dr Russo et de H. Catherine dans le ***Bulletin de la Société de Géographie du Maroc*** (2) et un de M. Gentil pour la région de Meknès (3). Pourtant l'importance économique de la question n'échappe à personne, qu'il s'agisse de l'hydrologie souterraine, des eaux stagnantes ou des rivières. Mais précisément le mystère naît de cette valeur inestimable de l'eau, de même qu'il enveloppe les prospections minières et pétrolifères. Quoique le conflit soit plus apparent que réel, l'eau est réclamée par les colons partisans de l'irrigation et par les industriels qui ont besoin de force motrice. Les concessions de chute d'eau seront âprement disputées. Bref, un procès est engagé, où chaque partie garde jalousement son dossier. Beaucoup d'études, en effet, ont été faites soit par des particuliers, soit par

(1) Voir Pitard. Mission botanique, 1917. (Masson, 4°)

(2) Nos 8 et 10.

(3) Dans le Bull. Soc. Géogr. comm. Paris, XXXVI. n° 6.

des services officiels. C'est une documentation qui sera précieuse à exploiter, quand on n'en fera plus mystère. C'est ainsi que plusieurs rapports de M. Gentil sont encore inédits.

Il ne faut pas oublier que les mesures directes du débit des rivières ne suffisent pas, surtout au Maroc, où les variations peuvent être considérables, d'une année à l'autre. L'hydrographie ne peut progresser qu'en liaison, d'une part avec la connaissance géologique du sol et de sa structure, d'autre part avec les observations météorologiques, on peut même dire avec la pacification. Le Moyen Atlas est le plus important centre de dispersion des eaux et nous ne possédons pour ainsi dire aucune indication sur sa capacité d'alimentation, sur sa couverture de neige l'hiver, qui est une si précieuse réserve pour le printemps. Comme on ne peut se contenter de l'empirisme des indigènes, une longue et méthodique étude permettra seule de préciser ce qu'on peut espérer des fleuves marocains : navigabilité du Sebou, force motrice de l'Oum er Rbia et de l'O. el Abid, utilisation de tous pour l'agriculture.

Les études de géographie physique forment un volume moins important que celles de *géographie humaine*. Elles nécessitent, en effet, une compétence technique plus rare. Au contraire, l'attraction du tourisme exotique a fait éclore, depuis *Au Maroc* de P. Loti, une littérature abondante qui peut se rattacher à la géographie humaine. Cette abondance même est une première difficulté. Il faut écarter la plupart de ces œuvres trop générales, faites de lieux communs ou d'impressions superficielles. La seconde difficulté est plus grave. Les faits qui forment l'objet de la géographie physique sont permanents, les phénomènes qui intéressent la géographie humaine sont instables de nature, et cette instabilité les rend particulièrement difficiles à observer dans un pays comme le Maroc, qui a subi une révolution économique aussi profonde que rapide. On peut grouper ces phénomènes en trois grands chapitres : population et genres de vie.— ressources naturelles et indigènes — mise en valeur.

La *population* du Maroc soulève de nombreux problèmes dont quelques-uns, agités depuis longtemps, ne semblent guère avoir fait de progrès ; c'est le cas en particulier des races indigènes et de leurs origines. La bibliographie des travaux consacrés à la race Berbère serait fort longue, et nous rappellerons seulement, avec ceux du Dr Huguet, la publication des *Archives Berbères*. Pour un modeste géographe, ce problème ethnique n'a pas une

importance capitale, il suffira d'enregistrer les résultats des investigations voisines. C'est l'état actuel qui a de la valeur. Il n'est même pas essentiel de savoir si la tribu considérée est arabe ou berbère, ou berbère arabisée, tant qu'on ne pourra définir ces termes par des qualités précises, capables d'expliquer le genre de vie ou la situation économique. La fantaisie qui règne dans les traditions généalogiques de tribus est une invitation à la méfiance.

Au point de vue géographique, il importerait de connaître exactement le chiffre total de la population, la répartition suivant les régions, les déplacements individuels ou collectifs. Or, sauf les chapitres spéciaux contenus dans les ouvrages généraux, il n'existe pas d'étude méthodique sur la démographie marocaine. La population européenne seule peut être fixée exactement, grâce aux documents du Commissariat de l'Immigration. Avant le Protectorat, la divergence des évaluations pour la population indigène était prodigieuse. Le chiffre total oscillait entre 3 et 30 millions. Les résultats de l'enquête de 1917, publiés dans l'Annuaire, fixent à 5 millions et demi la population de la zone française. Ils font apparaître les grandes différences de densité : très faible dans la zone des steppes, la densité s'élève dans la zone littorale et dans les « diaras » de l'Atlas.

En l'absence d'un état civil régulier, une statistique ne sera jamais que très approximative. Il ne faut donc pas compter, de longtemps, pouvoir apprécier les variations de la population. En fait, on peut constater que la mortalité infantile est considérable, que les Marocains ont peu d'enfants, et l'exemple des autres colonies montre qu'il ne faut pas avoir d'illusion sur la rapidité des accroissements. Sur l'émigration des Indigènes, nous sommes également réduits à quelques faits d'observations ; les principales régions d'émigration sont dans le Rif et dans le Sud, en particulier dans le Sous et les vallées désertiques surpeuplées.

La petite étude de Mlle S. Nouvel, sur les *Nomades et Sédentaires du Maroc* montre l'originalité complexe du Maroc au point de vue des genres de vie. Il faudrait vérifier dans le détail quelques faits généraux très frappants. Le grand nomadisme n'est réellement pratiqué que dans le Maroc oriental et saharien. Les tribus du Maroc occidental ont leurs déplacements très restreints en étendue. Dans la montagne et sur les confins de la montagne, les tribus combinent d'une façon originale le nomadisme et la transhumance. Rien de plus curieux par exemple que les rapports

entre les B[i] M'Tir et les B[i] M'Guild. Les tribus chassées de la montagne par la neige, descendent dans la plaine où les occupants leur font provisoirement place, et l'été s'opère un mouvement inverse.

Les conditions de l'habitation sont naturellement en rapport avec ces divers genres de vie. Les gourbis et les nouala des demi-sédentaires sont intermédiaires entre la maison et la tente. Mais il faudrait se hâter de préciser les modes de groupement et la répartition de ces types d'habitation. L'activité des villes créées ou développées par les Européens attire les indigènes, malgré leur répugnance à la vie urbaine et à la régularité du travail, d'où il résulte une sorte de déséquilibre intéressant à observer. Même dans le *Bied*, l'établissement de la sécurité développe la vie sédentaire, la fixation au sol et l'appropriation de la terre.

Les Ressources du Maroc ont donné lieu à un quantité d'ouvrages et de brochures de vulgarisation. La situation est très différente suivant qu'on se place au point de vue agricole ou industriel, indigène ou européen. Les industries indigènes, qui ne semblent jamais avoir été très brillantes, végétaient à notre arrivée. Le Protectorat essaie de les ressusciter, et des résultats intéressants ont été obtenus. Mais le Maroc indigène est avant tout un pays agricole. Les paysans connaissent parfaitement la valeur des différents sols, et nous avons adopté leur classification. Les géologues discutent sur la formation du *tirs,* dont l'extension fait la richesse des Chaouïa, Doukkala et Abda. Une bonne étude régionale devra indiquer l'importance relative des *tirs, hamri, heroucha*, etc... Sur les méthodes agricoles déplorables des indigènes, tout a été dit, mais il sera très intéressant de suivre les adaptations aux procédés modernes. On sait comment le régime juridique de la propriété, étudié dans plusieurs ouvrages techniques, donne lieu à des difficultés quasi-insolubles. L'extension géographique de la propriété *melk*, collective, *maghzen, habous*, mérite une étude spéciale, que résumerait une bonne carte. La carte de la Production agricole, publiée par la Direction de l'Agriculture, donne une idée approximative des ressources agricoles. On peut avoir un peu plus de précision avec les statistiques appuyées sur le *tertib*, que résume l'Annuaire. De bonnes monographies, établies par des techniciens sur chaque grande culture ou espèce d'élevage, seraient très utiles, surtout si l'auteur en précisait la répartition régionale. Le traité de M. Geoffroy S[t] Hi-

laire (1), sur *L'Elevage au Maroc*, quelques études publiées dans le ***Bulletin** de la Société de Géographie du Maroc* (2), en donnent de bons exemples. Les essais de culture du coton et de la canne à sucre méritent d'être suivis avec attention.

Pour la *mise en valeur*, le travail prodigieux qui s'est accompli malgré la guerre et se poursuit chaque jour, provoque l'admiration. Il a besoin d'être suivi de très près, ce qui met les géographes entièrement sous la dépendance des techniciens, dont la plupart ne tiennent pas à révéler leurs découvertes et leurs projets.

Il semble qu'on doive renoncer à trouver de la houille au Maroc ; mais ce gros inconvénient sera atténué par la création d'usines hydro-électriques et peut-être par les pétroles de Petitjean. Les gisements de phosphates d'El Borouj ont attiré sur le Maroc l'attention du monde entier. Le Haut Atlas occidental serait, d'après la tradition, merveilleusement riche en minerais.

L'exploitation de ces richesses, réelles ou supposées, suppose un effort considérable d'aménagement. De même que l'extension de la colonisation agricole, il faut suivre au jour le jour l'amélioration des moyens de transport, de l'outillage des ports, etc... ; le modeste chemin de fer militaire a donné un rendement dont les statistiques montrent la croissance rapide. Mais devant son insuffisance et en attendant le réseau normal, les transports automobiles ont pris une brusque extension, qui menace de ramener les routes à l'état des anciennes pistes.

Le Maroc donne le spectacle pittoresque du pays à la fois très vieux et tout neuf, brusquement ouvert à une civilisation très supérieure. Comme il y a deux mille ans, le paysan berbère, assis sur son bourricot, pousse devant lui ses chameaux pelés, mais ceux-ci regardent de « leur air dédaigneux » passer à toute vitesse le camion automobile ou le train encore minuscule, voire l'avion vainqueur suprême des obstacles terrestres. Et cependant, des villes-champignons comme Casablanca sortent de terre, et leurs immeubles de cinq étages se dressent orgueilleusement tout près de la tente lépreuse des Draoui laborieux. Cette rapidité de l'évolution économique, ce bouleversement des anciennes conditions géographiques se prête mal à un travail d'ensemble, qui

(1) GEOFFROY St HILAIRE. *L'Elevage au Maroc*. Paris, 1920. In-8°.

(2) ***Bulletin de la Soc. de Géogr. du Maroc***. N° 2. *L'Elevage en Chaouia, par* M. VELU ; n° 5. *L'Elevage dans la région de Meknès,* par M. AUBRY.

essaierait de dégager des idées générales. Un fait nouveau risque de ruiner les considérations les plus rationnelles. Mais en attendant l'équilibre prochain, il est du plus haut intérêt d'observer et de noter la transformation en train de se réaliser.

*
* *

On voit donc, d'après les idées essentielles qui se dégagent de l'œuvre géographique accomplie, ce qu'il faut conclure sur l'œuvre à accomplir.

L'établissement du Protectorat avait mis fin à la période héroïque des explorations. La vérification des résultats de ces explorations, par le contact permanent des choses et des êtres, a permis de fixer d'une façon suffisante nos idées générales sur la géographie du Maroc. Ces idées générales peuvent servir de directives pour des études de détail, en attendant que celles-ci permettent de réviser les généralités quelquefois un peu aventurées.

Par son objet, la géographie est la première base pour la connaissance d'un pays ; c'est le rôle de l'exploration. Mais parce qu'elle suit, dans l'ensemble et le détail, l'évolution de ce pays, elle est la dernière science à se constituer, elle a besoin d'autres sciences, elle progresse comme celles-ci et elle n'est jamais achevée. Cela est vrai tout particulièrement au Maroc. D'une part tout y est à créer, géologie, météorologie, ethnographie, etc... D'autre part, l'activité humaine d'un pays transporté brusquement du XIIIe au XXe siècle ne permet guère de prévoir ce qu'elle sera ,même dans un avenir immédiat. Science de rapports, la géographie doit rester en contact avec toutes les sciences voisines, science traitant de l'homme, elle doit évoluer comme son objet. Il convient de rappeler que dans tous les pays civilisés, chacune des matières qu'étudie la géographie correspond à un Service administratif. Chaque Service travaille pour un idéal propre, ce qui ne l'empêche pas, malgré la légende, de collaborer au bien commun. Mais le point de vue géographique est différent : Il ne consiste pas seulement à connaître, mais encore à expliquer ce qui est, et la base de cette explication, c'est de remettre en contact dans leur cadre naturel les faits séparés par la spécialisation administrative. Comme elle est un carrefour de sciences, la Géographie est un carrefour d'administrations et progresse avec chacune d'elles.

On comprend dès lors qu'il soit impossible d'établir tous ces rapports pour l'ensemble vaste et complexe du Maroc, et qu'on

ne puisse considérer comme une œuvre scientifique un traité général sur la géographie du pays. La prudence conseille de suivre ces rapports qui sont l'essence de la géographie, dans un cadre naturel d'autant moins étendu que les autres sciences sont moins avancées. Mais l'expérience montre que l'esprit humain au Maroc ou ailleurs, est plus aventureux que prudent, car il a suivi jusqu'ici la méthode inverse. On a étudié la géographie du Maroc avant d'étudier chacune de ses régions. Sous peine de se condamner à une répétition de lieux communs, il faut revenir à une méthode non seulement prudente, mais encore nécessaire. En effet, la géographie ne se contente pas de décrire, elle ne se borne même pas à établir un simple rapport, elle se propose d'expliquer, et dans ce but, elle fait ressortir l'interdépendance des phénomènes physiques et humains, qu'elle étudie. Et aux éléments apportés par les sciences voisines, elle ajoute un fait nouveau : le rapport spatial, que les autres négligent; elle examine non pas un espace vague et indifférent, mais une contiguité réelle, définie et agissante. Pour faire une œuvre scientifique, il faut faire *l'étude régionale* du Maroc, suivant la méthode dont le succès en France a montré la valeur. La Société de Géographie du Maroc a inauguré la voie par son questionnaire, et par son concours de monographies. M. Goulven a donné avec son étude sur les Doukkala un bon exemple de ce qu'on peut espérer.

Encore faut-il s'entendre sur ce mot *Région*. Les techniciens et les administrateurs sont portés à le confondre avec celui de circonscription. Or, les circonscriptions sont tracées par des raisons stratégiques, politiques ou historiques qui intéressent la Géographie, mais ne sont pas la Géographie. La Région géographique est une unité qui n'est ni administrative, ni géologique, ni purement physique. Elle naît de rapports créés par la nature, mais souvent modifiés par l'homme, elle associe souvent deux pays différents qui se complètent, plaine et bordure montagneuse, zone de culture et zone d'élevage, etc..., elle n'est pas bornée par des lignes, elle admet des zones intermédiaires où l'on passe par des transitions insensibles, à une région différente.

On imagine assez bien les grandes régions naturelles du Maroc et leurs subdivisions :

1° Le Rif ou *Région Méditerranéenne ;*

2° La *Région du Sebou,* qui comprend : le seuil de Taza, la plaine de Fes-Meknès, avec sa bordure montagneuse, la plaine du R'arb et des B[i] Ahsen ;

3° La *Meseta,* qui est elle-même très complexe : plaines subatlantiques des Chaouia, Doukkala, Abda, plateaux et massifs intérieurs des Zaers et Zaians, des Rehamma, région préatlasique du Tadla, Haouz de Marrakech ;

4° Les Chaînes de l'Atlas ;

5° Le Sous ;

6° Le Maroc Oriental ;

7° La Région Saharienne.

Mais cette division ne s'impose pas nécessairement. C'est après avoir étudié une région naturelle qu'on en peut tracer la limite approximative. L'objet que se propose la Géographie est un organisme vivant : le caractère essentiel d'un être vivant, c'est de créer sa forme par une force interne et non pas de la recevoir des agents extérieurs.

Casablanca, mai 1920.

Aperçu sur la Géographie botanique
DU MAROC

par J.-A. BATTANDIER

Professeur à l'Ecole de Pharmacie d'Alger

Le temps n'est pas encore venu de faire la géographie botanique du Maroc, car la Flore de ce pays, qui s'annonce comme devant être la plus riche du vieux monde, est encore trop peu connue.

D'un accès très difficile et sur bien des points impossible, le Maroc fut longtemps un des pays les moins connus. De grands arbres, comme le cèdre et l'*Abies maroccana*, n'y ont été que récemment signalés, et, vers 1860, Cosson, le botaniste qui a le plus fait pour la connaissance de la Flore de ce pays, n'y connaissait encore qu'environ 500 espèces.

Bientôt, par suite des efforts de Cosson et de ses collaborateurs, d'explorateurs anglais comme Webb, Maw, J.-D. Hooker, Lowe, J. Ball ; ce nombre s'accrut si rapidement, qu'en 1874, John Ball pouvait cataloguer 1.627 espèces dans son *Spicilegium Floræ maroccanæ.*

Depuis, la pénétration française a permis à de nombreux explorateurs de fructueuses récoltes sur bien des points, et M. le professeur Pitard a pu cataloguer ou décrire beaucoup de leurs trouvailles et des siennes propres, soit dans le *Bulletin de la Société de Géographie de Paris,* soit dans les *Contributions à la Flore du Maroc* (1).

Malgré cela, cette Flore est encore, sur bien des points, si peu connue, qu'en 1918, M. le professeur Maire a pu, d'une seule excursion de quelques jours dans les montagnes de la région de Figuig, rapporter un genre nouveau et une dizaine d'espèces également nouvelles, et que M. le professeur Ducellier, mobilisé au Maroc comme officier d'administration pendant la dernière guerre, a pu y faire de nombreuses découvertes, partout où il a séjourné, surtout près de Taourirt, et cela dans les courts loisirs que lui laissait son service.

(1) Tours, 1918.

Fort peu de ceux qui ont pu aborder cet heureux pays en sont revenus les mains vides. J'ai pu moi-même décrire ou cataloguer un grand nombre de leurs trouvailles dans mes *Contributions à la Flore Atlantique* (1).

Le Maroc s'étendant du 36ᵉ au 29ᵉ degré de latitude, l'influence désertique devrait y être partout prédominante. Mais sa longue bordure de côtes atlantiques, les vents soufflant du large, vers le Nord la Méditerranée, de nombreuses montagnes dépassant dans le Sud 4.000 mètres, et de nombreux cours d'eau, viennent modifier heureusement cette influence. Il en résulte pour le pays un remarquable mélange de stations variées, avec des conditions écologiques différentes; de sorte que des plantes ayant des besoins très divers peuvent, suivant les lieux, y trouver les stations qui leur conviennent.

Au sud du Grand Atlas, s'étend une zone naturellement désertique, vu sa latitude; mais cette zone est encore parcourue par d'importants cours d'eau descendus des montagnes, comme l'Oued Drâa, l'Oued Saoura et leurs affluents. Cette zone est très curieuse. Elle nourrit, en effet, avec la flore des déserts intérieurs, une foule de types endémiques spéciaux : *Spergularia akkensis*, Cosson, *Astragalus akkensis* Cosson, *Ormenis eriolepis* Cosson, *Withania adpressa* Cosson, *Statice akkensis* Cosson, *Plantago akkensis* Cosson, *Moricandia Foleyi* Batt., *Crotalaria Vialattei* Batt., *Ornithogalum amœnum* Batt. Il semble que ce soit là un des ateliers où la nature se plaît à fabriquer des types spéciaux.

Il en est d'ailleurs un peu ainsi partout où le désert a sa bordure voisinant avec la région montagneuse ; tandis que l'intérieur des déserts a, dans toute son étendue, une flore peu riche, mais remarquablement homogène.

Dans la région de l'Oued Saoura, sur certains points, même au voisinage du Grand Erg, il arrive que certaines plantes, comme le *Moricandia Foleyi* et le *Crotalaria Vialattei*, trouvent avec une haute température une humidité suffisante et deviennent remarquablement plantureuses.

Partout au Maroc, des stations plus ou moins humides se trouvent à proximité d'autres beaucoup plus sèches. Cette diversité est une des causes de la richesse de sa flore.

Dans les montagnes du Sud, vers la base et jusqu'à une hauteur variable, mais rarement inférieure à 1.800 mètres, on ne

(1) 1919, Lhomme, éditeur, Paris.

trouve qu'une flore désertique ou une flore des steppes; mais vers les sommets, la température devenant moins élevée, l'air moins sec, des sources, parfois abondantes, apparaissent en même temps qu'une flore des régions tempérées de l'Europe, formant comme une île de flore européenne au milieu d'un océan de flore désertique, sans aucune communication actuellement possible avec les flores de même nature.

Il est probable qu'aux périodes glaciaires, alors que la séparation actuelle des continents n'existait point encore, cette flore des régions tempérées était uniformément étendue sur tout le pays et qu'elle a dû se réfugier sur les montagnes ou dans les autres stations propices, quand le climat est devenu désertique.

Pour des raisons plus ou moins analogues, le Maroc semble être aujourd'hui un carrefour où se rencontrent et persistent des éléments des flores les plus diverses, d'où résultent parfois des faits de géographie botanique assez inattendus.

Un des plus curieux est la présence d'éléments orientaux tout à fait isolés au Maroc, sans aucune station intermédiaire.

En 1903, M. Rouy signalait, dans la *Revue de Botanique systématique,* la découverte en Tripolitaine, du *Statice mucronata* Linné fils, qui jusqu'alors n'était connu qu'au Maroc. Durand et Barratte, dans leur catalogue de Tripolitaine, élèvent un doute sur ce fait, à cause de sa singularité. Mais en voici un tout pareil parfaitement certain : M. Ducellier trouvait au Djorf de Taourirt, en 1916, abondamment répandu, le *Statice tubiflora* Delile, d'Egypte et de Tripolitaine. Aucune méprise n'est possible sur cette plante, qui forme à elle seule une section très spéciale du genre. J'ai pu comparer la plante de Taourirt avec de très beaux échantillons d'Hammam Mareottis, près d'Alexandrie ; elle ne différait que par de légères nuances pouvant légitimer tout au plus l'établissement d'une variété.

Un certain nombre d'espèces marocaines ont leurs affinités en Orient. Une de mes premières trouvailles sur le Djebel Mzi, le *Silene Rouyana,* qui abonde au Maroc sur les montagnes voisines du Mzi, a été rapproché avec raison du *S. Caramanica* Boissier, par Cosson, dans ses *Illustrationes Floræ atlanticæ.* Le *Ludovicia Kremeriana* Cosson est allié à une plante du Taurus. Le *Chœrophyllum atlanticum* Cosson et le *Convolvulus Trabuti* Schweinfurth et Muschler ont toutes leurs affinités en Orient. Le *Scutellaria demnatensis* Cosson n'est pour moi qu'une variété du *Sc. orientals* L., qui se trouve d'ailleurs en Espagne. Cos-

son a signalé une liste de huit plantes orientales existant à la fois en Espagne et au Maroc. Toutefois, c'est par la région désertique que des relations restent actuellement possibles entre le Maroc et l'Orient.

On trouvera certainement, sur les hauts sommets de l'Atlas, des représentants de la flore alpine. Déjà, pendant la dernière guerre, un alpiniste mobilisé au Maroc, le lieutenant Penet, a rapporté du Djebel Toubkal, vers 3.000 mètres, une Gentiane du groupe du *G. verna L.*, probablement voisine de celle du même groupe qui pousse sur la Sierra Nevada.

Mais ce qui est bien plus curieux, c'est la présence dans l'Atlas, du *Saxifraga demnatensis* Cosson, si étroitement apparenté au *S. pedemontana* Allioni, que, pour ma part, je ne saurais en faire qu'une variété. Or, la station du *Saxifraga pedemontana* la plus voisine se trouve en France, dans les Alpes Maritimes.

Si le Maroc compte quelques représentants d'une flore alpine, il en compte par contre aussi quelques-uns de la flore soudanienne comme le *Pluchea ovalis* D. C. et l'*Eclipta erecta* L. En outre, deux de ses espèces endémiques, l'*Argania sideroxylon* et le *Warionia Saharœ*, ont leurs affinités dans les flores tropicale et subtropicale.

La flore si spéciale des îles Canaries envoie sur la côte de l'Atlantique au Maroc, une très importante colonie dont je citerai quelques-uns des principaux représentants : *Helianthenum canariense* Persoon, *Polycarpœa candida* Webb, *Cytisus albidus* D. C., *Astydamia canariensis* D. C., *Drusa oppositifolia* D. C., *Senecio pteroneura* D. C., *Mirica Faya* L., *Asparagus Pastorianus* Webb *Asparagus scoparius* Lowe, *Scilla hemorrhoidalis* Webb, *Scilla iridifolia* Webb.

La Flore algérienne se continue tout naturellement au Maroc, aussi est-ce avec cette flore que celle du Maroc a le plus d'affinités, mais elle en a aussi de très grandes avec la flore de la péninsule ibérique ; et même des espècs considérées jusque dans ces derniers temps comme spéciales à la péninsule ibérique, semblent avoir leur station principale au Maroc, comme l'*Astragalus algarbiensis* Cosson, et le *Triquera ambrosiaca* Cut. Ce dernier a même une petite station près d'Oran.

Cette pénétration au Maroc de la Flore Ibérique mérite quelques développements. Elle paraît s'être produite très anciennement, comme l'a fait remarquer depuis longtemps déjà le D[r] Cosson. En effet, en Algérie et au Maroc, les espèces d'Europe qui existent

aussi en Afrique, s'y trouvent généralement sur la même longitude, des deux côtés de la Méditerranée, comme si l'existence de cette mer, au moins en certains points, était postérieure à la distribution actuelle des êtres, et à une époque où le climat du pays était moins chaud et plus humide.

Les plantes des pays tempérés qui se répandirent alors abondamment dans le pays, ont eu des sorts variés. Beaucoup durent se réfugier sur les montagnes élevées. Les espèces alpines, comme le *Gentiana verna* et l'*Arenaria pungens* Clem., n'ont pu résister que dans les hauts sommets de l'Atlas. Beaucoup par contre, craignant plus la sécheresse que la chaleur, ont pu persister dans le Maroc central où l'Atlantique et les vents venus du large maintiennent toute l'année une humidité suffisante. C'est encore là une des causes de la richesse de la flore marocaine, que beaucoup de plantes des climats tempérés, qui manquent partout ailleurs en Afrique, ont pu s'y perpétuer. Exemples : *Prunus Mahaleb* L., *Genista anglica* L., *Adoxa moschatellina* L., *Lomiera periclymenum* Gouan, *Senecio Doriœ* L., *Ligustrum vulgare* L., etc.

Ce qui frappe le plus dans la Flore marocaine, c'est l'énorme proportion de types spécifiques et génériques qui lui sont spéciaux. Tandis que dans la Flore d'Angleterre et dans celle de la France continentale, on ne trouve à peu près pas de genres spéciaux, on en compte au Maroc une quinzaine, dont quelques-uns, à la vérité, empiètent un peu sur l'Ouest de l'Algérie, mais c'est toujours la même région botanique. En voici la liste :

Ceratocnemum Cosson, *Hemicrambe* Webb, *Octocarpus* Cosson, *Rytidocarpus* Cosson, *Fezia* Pitard, *Kremeria* Cosson, *Cossonia* Durieu, *Ludovicia* Cosson, *Lyautœa* Maire, *Sclerosciadum* Koch, *Lifago* Schweinfurth et Muschler, *Bourgœa* Cosson, *Pitardia* Batt., *Argania* Rœmer et Schultes, *Warionia* Cosson.

Pourquoi la nature fabrique-t-elle, ou du moins réunit-elle ses types spéciaux plus dans certains pays que dans d'autres ? Grave problème qui n'est pas près d'être résolu. Toutefois, si le rôle attribué par Lotsy à l'hybridation dans la genèse des espèces était réel, on comprendrait que ce facteur ait joué plus activement au point de jonction de tant de Flores diverses.

Pour bien établir les rapports de la Flore marocaine avec les autres Flores, je ne puis mieux faire que de citer les chiffres d'un essai du Dr Cosson sur la Géographie botanique du Maroc, essai paru en 1873. Le Dr Cosson ne connaissait encore à cette époque

que 1.500 espèces au Maroc, mais si le nombre d'espèces connues aujourd'hui est plus considérable, on trouverait très sensiblement les mêmes proportions pour leur répartition dans le monde.

Dans cet essai, Cosson trouvait que sur 1.500 espèces marocaines :

745 étaient communes au Maroc et à la région méditerranéenne;
272 communes au Maroc et à l'Europe tempérée ;
100 communes seulement au Maroc, à la Tunisie et à l'Algérie;
90 communes seulement au Maroc, à l'Espagne et au Portugal;
1 ne se retrouvant qu'en Italie ;
3 en Orient ;
72 communes au Maroc, à l'Algérie et à l'Orient ;
8 communes seulement au Maroc, à l'Espagne et à l'Orient ;
13 communes au Maroc et aux Iles Canaries ou Açores ;
9 ayant des affinités tropicales ;

Et enfin, 95 types spécifiques spéciaux. Ce dernier nombre et celui des rapports avec l'Orient seraient bien dépassés aujourd'hui, ce que Cosson avait d'ailleurs prédit.

Il serait assez difficile de faire aujourd'hui la totalisation des espèces du Maroc, disséminées qu'elles sont dans une foule de revues tant françaises qu'étrangères, qu'il est parfois malaisé de se procurer.

APERÇU SUR LA ZOOLOGIE DU MAROC

PAR CHARLES ALLUAUD

Conservateur du Muséum d'Histoire naturelle de l'Institut scientifique chérifien

---

L'étude complète de la faune d'un pays est une œuvre de longue haleine, et nous devons constater que le Maroc est encore peu connu au point de vue zoologique. Si certaines parties (région de Tanger, environs de Mogador, etc.) ont été mieux étudiées que le reste de l'empire chérifien, les recherches n'y ont porté que sur un petit nombre de groupes particulièrement convoités des collectionneurs tels que les Oiseaux et les Insectes Coléoptères.

Je n'ai pas la prétention, dans ce court aperçu, de dire tout ce que nous savons sur la question, — la bibliographie seule d'un sujet aussi vaste demanderait un volume. Mon objectif est plus modeste : si j'arrive à donner l'indication des principaux travaux récents dans chacune des grandes divisions de la zoologie, à signaler celles où aucune recherche n'a encore été faite et à intéresser les personnes de bonne volonté dans l'étude que nous avons entreprise, le but de ces quelques lignes sera atteint.

Le Maroc n'a pas de limites naturelles bien définies : il se confond à l'E. avec l'Oranie, au S.-E. et au S. avec le Sahara et la Mauritanie; il contient de vastes plateaux, des fleuves et des marécages importants, de très hautes montagnes. Nous devons donc nous attendre à y trouver une faune très variée ; de plus, il n'a pas depuis longtemps sa forme actuelle. Son passé géologique, bien connu dans ses grandes lignes [*1*] (1), nous donne la clé de certains faits de distribution géographique fort intéressants. Les études zoologiques et géologiques doivent se corroborer mutuellement ; lorsqu'il y a divergence, un supplément d'enquête est nécessaire.

Nous savons maintenant, grâce surtout aux beaux travaux de M. le professeur Louis Gentil, que l'Andalousie et le nord du Maroc formaient, à l'époque miocène, une île limitée au N. par un détroit Nord-bétique et au S. par un détroit Sud-rifain, et que l'ouverture du canal actuel de Gibraltar et le comblement des

(1) Les chiffres en italique entre crochets renvoient à l'Index Bibliographique qui fait suite à cette Note.

deux anciens canaux sont assez récents pour que la faune soit restée, encore de nos jours, à peu près identique des deux côtés. Ce premier problème est donc résolu en principe; mais il reste à fixer les limites précises des anciens détroits et l'étude zoogéographique du bassin de Sébou, de la « trouée » de Taza, de la chaîne du Rif et du bassin de la Moulouya sera de la plus haute importance pour déterminer l'emplacement exact du détroit Sud-rifain (1).

Un second problème se pose pour les îles Canaries et leurs anciens rapports avec le continent. Les idées d'un bon nombre de géologues éminents sont ici en contradiction absolue avec les données de la zoologie actuelle [2]. La faune (bien connue aujourd'hui) des îles Canaries est tellement spécialisée, tellement différenciée sur chaque île, qu'il est impossible au zoologiste d'admettre que cet archipel faisait partie d'un ancien continent « récemment » détaché de l'Afrique. Nous devons toutefois tenir compte de ce fait que la faune de la portion africaine qui fait face aux Canaries est fort peu connue, et que celle de l'Anti-Atlas l'est totalement. L'étude de ces régions présente donc un intérêt considérable et pourra éclairer d'un jour nouveau le fameux problème de l'énigmatique Atlantide.

Parmi les régions encore peu visitées au point de vue zoologique, je signalerai encore le Moyen-Atlas, que je viens d'effleurer récemment en compagnie de mon ami M. André Théry, et d'où nous avons rapporté des matériaux en grande partie nouveaux pour le Maroc. En attendant la publication des résultats de cette expédition, je puis dire que la faune des hauteurs du Moyen-Atlas présente, dans ses grandes lignes, une analogie frappante avec celle de l'Europe et des hauts plateaux algériens.

Il est peu probable qu'il existe au Maroc des neiges éternelles proprement dites, mais, l'altitude de certains sommets sur lesquels la neige doit séjourner une grande partie de l'année, l'étude de la faune nivicole donnera vraisemblablement sur le Grand-Atlas des résultats aussi intéressants et aussi imprévus que ceux qu'a obtenus M. P. de Peyerimhoff [3] en Algérie sur le Djurjura.

Je viens d'indiquer quelques-uns des points importants à étudier et pourrais en citer d'autres, tels que l'exploration des confins

(1) Bien entendu, on peut en dire autant du détroit Nord-bétique qui empruntait à l'O. la vallée du Guadalquivir, mais dont l'emplacement oriental n'est pas encore suffisamment précisé.

orano-marocains et du Tafilelt, l'étude comparative de la faune des eaux douces des divers cours d'eau, etc., etc. Ce que je viens de dire suffira, je l'espère, à faire comprendre que les recherches et les collections faites scientifiquement sur un point quelconque du Protectorat auront une portée générale considérable qui dépassera de beaucoup la satisfaction (légitime mais étroite) de la découverte d'espèces nouvelles. La zoologie ne consiste pas uniquement à recueillir et à identifier des espèces ; elle doit surtout chercher à saisir le sens de la distribution géographique des êtres dans le temps et dans l'espace. La zoogéographie est à la zoologie ce que l'épigraphie est à l'histoire. La capture d'une espèce, comme la découverte d'une inscription, n'ont vraiment d'intérêt que le jour où on en a compris la signification.

MAMMIFERES.— Les Mammifères du Maroc n'ont pas encore fait l'objet de recherches spéciales. Les voyages de l'habile mammalogiste F. Lataste dans l'Afrique du Nord ne l'ont conduit qu'en Algérie et Tunisie, et ses travaux [*5, 6*] ne contiennent qu'un petit nombre d'espèces citées du Maroc, parmi lesquelles plusieurs semblent légendaires, tels l'Ours de Crowther et le Buffle de l'Atlas. Il ne faudrait pas cependant, à mon avis, rejeter purement et simplement ces légendes, car elles peuvent être l'indication d'habitats anciens aujourd'hui profondément modifiés. L'Ours (*Ursus arctos* et ses nombreuses races), vivait au Maroc à l'époque quaternaire et, remontant peu à peu du Sud au Nord, se rencontrait encore, à la fin du XVIe siècle, au centre de l'Espagne, dans la Sierra de Guadarrama (Cf. Cabrera [*13*], p. 152). Il n'est donc pas absurde de supposer que les deux exemplaires de l'*Ursus arctos Crowtheri* signalés comme pris dans les montagnes de Tétouan en 1834, aient pu être les deux derniers représentants vivants de cette espèce sur le continent africain (?) Il y avait aussi en Algérie, à l'époque quaternaire, des Ruminants du genre *Bos*.

Il resterait à vérifier l'existence et à déterminer l'aire géographique de bien des espèces, même parmi les plus grandes, citées du Protectorat sans indications précises : telles que l'*Addax nasomaculata*, le *Bubalis boselaphus* et enfin le Lion lui-même, que le Dr Trouessart [7] (p. 385), dit « encore commun au Maroc ». A ce point de vue, il est à souhaiter que M. L. Joleaud continue ses belles études de géographie zoologique sur la Berbérie [*15*].

Les Lièvres méritent une mention spéciale. M. A. Cabrera [*12*] cite cinq espèces du Maroc, toutes nettement localisées et dis-

tinctes de celles d'Europe. Ce savant auteur espagnol a également étudié les Mammifères de la région de Mogador [*8*] et décrit un bon nombre d'espèces marocaines nouvelles [*9, 10, 11, 14*].

OISEAUX. — Bien qu'il reste encore beaucoup à faire, les Oiseaux du Maroc ont été plus étudiés que les Mammifères. Hartert [*16, 16 bis*], Meade-Waldo [*17, 18, 19*], Lozano [*20*], Vaucher [*21, 22*], Magaud d'Aubusson [*23*], sont, parmi les auteurs récents, ceux qui ont donné le plus de renseignements sur l'ornithologie marocaine. Dans cette étude, la prédominance des chasseurs et des ornithologistes anglais est remarquable. La plupart des travaux ont été publiés dans l'*Ibis* ou le *Bulletin of the british ornithological Club*. Le dernier en date est l'important mémoire du capitaine Lynes [*24*], de la marine britannique, sur les Oiseaux du Moyen Atlas où il a été le premier à pouvoir chasser. Ses trouvailles montrent combien il reste à faire dans les parties non encore visitées par des spécialistes. La question des Outardes, des Pintades sauvages, des Francolins, etc., etc., sont à élucider et présentent un intérêt considérable au double point de vue scientifique et cynégétique.

REPTILES et BATRACIENS. — Les animaux de ces deux classes sont, relativement, assez bien connus grâce surtout aux travaux de Boettger [*25*], de Boulenger [*26, 26 bis*], et du Dr J. Pellegrin [*28, 29*].

Les Tortues ne comptent, au Maroc, que deux espèces : une terrestre (*Testudo iberica* Pallas 1831) et une aquatique (*Clemmys leprosa* Schweigger 1814), toutes les deux très communes, surtout l'aquatique. Les Lacertiens, ou Lézards, sont bien représentés, principalement dans la famille des Scincides riche en espèces avec pattes rudimentaires ou même sans pattes, dont plusieurs sont spéciales au Maroc. Le Caméléon (*Chamaeleon vulgaris* Daudin 1802) n'est pas très commun.

Les Ophidiens ou Serpents proprement dits ne sont pas très richement représentés dans le Protectorat d'où l'on ne connaît encore que 6 ou 7 Couleuvres et 3 Vipères (d'ailleurs assez rares) dont l'énorme et terrible vipère du Sous (*Bilis arietans* Merrem 1820). Le Naja (*Naja haje* Linné 1766) est signalé de « l'intérieur du Maroc.

Les Batraciens comptent 9 espèces, toutes très répandues, sauf une qui serait spéciale au Maroc : le *Molge Poireti* Gervais, de la

famille des Tritons, décrit de Tanger. Ces neuf espèces se répartissent ainsi : La Grenouille verte, 3 Crapauds dont la grande et belle espèce marbrée (*Bufo mauritanicus*), la petite Rainette, le Discoglosse peint ; enfin 3 Urodèles : la Salamandre tachetée et deux Tritons.

POISSONS. — Les Poissons d'eau douce, de beaucoup les plus intéressants au point de vue zoogéographique et les seuls dont j'aie à m'occuper ici, ont été fort bien étudiés, surtout par le Dr J. Pellegrin, le savant ichtyologiste du Museum d'Histoire Naturelle de Paris [*31 à 34*]. Ils se réduisent d'ailleurs à un petit nombre d'espèces que de nouvelles recherches augmenteront certainement. On peut citer le curieux *Varicorhinus maroccanus* Günther, de l'Oued Oum-er-Rebia, et une quinzaine d'espèces de Barbeaux presque tous spéciaux au Maroc et même confinés souvent à un seul cours d'eau. La Truite (*Salmo trutta macrostigma* Duméril), connue seulement (en ce qui concerne le Protectorat) de la région de Tanger-Tétouan, a été envoyée récemment de la Haute-Moulouya, et je l'ai pêchée moi-même dans l'Oued Tigrigra, près d'Azrou.

Les Poissons d'estuaires ou semi-marins, qui remontent parfois fort loin les cours d'eau, comprennent l'Anguille, l'Alose, deux espèces de Bars, trois de Mulets, etc.

MOLLUSQUES. — La faune malacologique du N.-O. de l'Afrique est assez bien connue grâce aux travaux de Morelet [*35*] auxquels M. Paul Pallary [*36 37*], a fait des additions importantes. M. Ph. Dautzenberg [*38*] a également décrit quelques espèces marocaines. Bien que je ne m'occupe ici que de la faune terrestre et d'eau douce, je signalerai cependant que les Coquilles marines des côtes marocaines ont été étudiées par le marquis de Monterosato [*39*].

Les travaux des géologues qui se sont occupés du Maroc comprennent des listes de Coquilles fossiles dont l'étude est d'une importance capitale pour déterminer le passé géologique d'une région.

VERS. — Rien n'a encore été publié sur les Vers de terre du Maroc, où l'on trouvera vraisemblablement la plupart des espèces signalées ou décrites d'Algérie et de Tunisie par Beddard [*39 bis*]. L'étude des vers parasites, si importante pour la pathologie, est également à faire.

MYRIAPODES. — En dehors de la note de M. Ribaut [*41*], sur les espèces recueillies par le Dr R. Jeannel dans le massif des Beni Snassen, aucun travail spécial n'a encore paru sur les Myriapodes (vulgairement appelés Centpieds et Millepattes) du Maroc. Dresser la liste des quelques espèces signalées du Protectorat demanderait de longues recherches dans les travaux de Lucas (Exploration Scientifique de l'Algérie), de Pocock, d'Attems, de Brolemann, etc. C'est un chapitre de la zoologie marocaine presqu'entièrement à faire.

On rencontre assez souvent d'énormes Scolopendres dont la morsure est à éviter et, sous les pierres, un grand Millepattes roux (*Orya barbarica* Gerv.) lent, mou et inoffensif.

ARACHNIDES. — En plus des Araignées proprement dites, qui causent à tant de personnes des terreurs injustifiées, cette importante Classe des Animaux Articulés contient des familles du plus haut intérêt au point de vue pathologique : tels les Scorpions, les Ixodes (ou Tiques), les Acariens (ces deux derniers groupes comprenant des parasites externes responsables de bien des maladies), et enfin les Linguatulides, Arachnides aberrants et parasites internes pouvant occasionner la perforation de l'intestin et la mort.

La plupart des espèces de l'Afrique du Nord sont bien connues et ont, en général, une aire de dispersion assez vaste. C'est à M. Eugène Simon [*42, 44*], l'éminent arachnologiste français, que nous devons la connaissance des quelques espèces signalées du Maroc. En ce qui concerne les Ixodes, les Acariens et les Linguatules, on consultera avec fruit l'excellent *Précis de Parasitologie* du Dr E. Brumpt.

CRUSTACÉS. — Les Crustacés terrestre et d'eau douce n'ont pas encore été étudiés, sauf les Crevettes de la famille des Atyidés, qui comptent deux espèces dans les cours d'eau du Maroc : *Atyaephyra Desmaresti* (commune partout) et l'intéressante *Dugastella maroçana,* décrite par M. le Professeur E.-L. Bouvier [*45*] et qui ne se prend que dans la source de Settat. Un Crabe de la famille des Telphuses, vit au bord du Sébou, près de Fez, et dans tous les ruisseaux entre Fez, Meknès et Volubilis. L'étude des Entomostracés, des Amphipodes (*Gammarus,* etc.), et des Isopodes (ou Cloportes) est entièrement à faire.

INSECTES. — La branche de la zoologie qui concerne les Insectes, ou Entomologie, est de beaucoup la plus vaste. Elle s'étend sur des milliers d'espèces de petits êtres dont peu sont indifférents et un grand nombre de la plus haute importance : 1° au point de vue pathologique (Moustiques, Mouches, Puces, Punaises, etc.) ; 2° au point de vue agricole et forestier (Cochenilles, Pucerons, Sauterelles et Criquets, Termites, Papillons, Altises, Scolytes, etc., etc...).

Une mention spéciale doit être faite ici des Insectes producteurs de galles (ou zoocécidies), si importants pour la Phytopathologie, et qui ont fait l'objet, en ce qui concerne l'Afrique du Nord, des études de M. C. Houard [*46, 47*]. Mais cet important travail s'applique surtout aux espèces de l'Algérie et de la Tunisie et en très faible proportion au Maroc, encore fort peu connu à ce point de vue.

Dans la lutte entreprise par l'Homme contre les fléaux, — souvent d'autant plus grands que l'auteur est plus petit, — l'arme la plus utile est fournie par la protection et la multiplication des ennemis naturels des espèces nuisibles; mais ce procédé moderne, basé sur la connaissance de ces ennemis naturels, qui sont spéciaux à chaque espèce, demande des observations et des études minutieuses.

Les Insectes hexapodes se divisent en sept ordres principaux, que je vais rapidement passer en revue :

1. *Les Diptères* ou Mouches comprennent les espèces les plus dangereuses pour la propagation de certaines maladies (Anophèles du paludisme, Stégomies de la fièvre jaune, Taons et Hippobosques des bestiaux, etc., etc.) et aussi des espèces fort utiles telles que les Tachinaires, qui détruisent beaucoup d'insectes nuisibles. Les Diptères du Maroc n'ont été encore l'objet d'aucune étude spéciale, et c'est là un des points les plus importants des recherches que l'Institut Scientifique chérifien a à entreprendre.

2. *Les Hémiptères* Hétéroptères ou Punaises proprement dites, ont donné lieu à quelques notes de Fairmaire [*48*], de Reuter [*49*], de Melichar [*50*], du Dr M. Royer [*51*]. Les Homoptères ou Cigales comptent un petit nombre d'espèces décrites du Maroc par M. E. de Bergevin [*52*].

3. *Les Lépidoptères* ou Papillons se divisent eux aussi en deux groupes ; les Macrolépidoptères dont Meade-Waldo [53] a donné

en 1905 une liste (très incomplète) ; et les Microlépidoptères dont l'étude est entièrement à faire. Ces minuscules Papillons présentent un intérêt considérable au point de vue économique. C'est parmi eux (Tortricides, Pyrales et Tinéides) que sont les ennemis les plus terribles de l'agriculture, tels que la Cochylis, l'Eudémis, l'Alucite, la « Pyrale » de la vigne (qui est un Tortricide et non un Pyralide) et tant d'autres qui ravagent les vignobles et autres grandes cultures.

4. *Les Hyménoptères* (Guêpes, Abeilles, Ichneumons, Fourmis, etc.), sont encore peu connus en ce qui concerne la faune marocaine. Comme travail spécial, je puis citer celui de l'entomologiste espagnol Dusmet y Alonso [*54*], relatif aux Apides.

A l'inverse des Diptères, les Hyménoptères contiennent beaucoup plus d'espèces utiles que de nuisibles. Les Ichneumons, les minuscules Chalcidiens, Braconides et Proctotrupides comprennent des centaines d'espèces qui font une guerre acharnée aux Papillons et à bien d'autres Insectes nuisibles.

5. *Les Névroptères* (Fourmilions, Némoptères, etc.), et les Pseudonévroptères (Libellules, Ephémères, Phryganes, etc.), sont pour la plupart aussi gracieux qu'indifférents au point de vue économique. On peut dire cependant qu'ils sont plutôt utiles, car les innombrables larves aquatiques des Perlides, des Ephémérides, des Phryganides, servent de nourriture aux Poissons et les larves carnassières des Libellules détruisent beaucoup de larves de Moustiques.

Je ne connais qu'une note du R. P. Longinos Navas [55] consacrée aux Névroptères vrais du Maroc.

6. *Les Orthoptères* (Sauterelles, Criquets, Grillons, Blattes, Forficules) ont été bien étudiés par l'éminent directeur du Museum de Madrid, M. le professeur Ignacio Bolivar [57], qui a dressé un Catalogue complet des espèces signalées du Maroc jusqu'en 1913, et a fait un travail important sur l'analogie de la faune d'Andalousie et du Nord du Maroc (dont j'ai parlé au début de cet aperçu), en se basant sur la distribution géographique des Orthoptères [*56*].

Le Criquet destructeur (*Dociostaurus maroccanus* Thunb.), si bien étudié en Algérie par J. Künckel d'Herculais [*58*] et qui a déjà causé bien des désastres agricoles au Maroc, est l'Orthoptère de beaucoup le plus redoutable, mais il n'est pas le seul. Les

dégâts commis par les Dectiques et les Ephippigers ont été signalés et on peut dire qu'en principe, toutes les espèces de Criquets et de Sauterelles sont nuisibles et n'ont malheureusement que peu d'ennemis naturels.

7. *Les Coléoptères*, qui ont toujours compté de nombreux amateurs, sont les Insectes les mieux connus du Maroc au point de vue systématique, mais leur biologie reste en grande partie à étudier. A ce dernier point de vue, M. P. de Peyerimhoff [*59*] a donné l'exemple en publiant une série de notes dont plusieurs sont consacrées à l'entomologie forestière ou agricole et quelques-unes exclusivement à la faune marocaine.

La bibliographie, en ce qui concerne la systématique des Coléoptères du Maroc, serait fort longue. Je me contenterai d'indiquer les travaux de Fairmaire [*60, 61*], de Fauvel [*62*], de P. de Peyerimhoff (déjà cité), et surtout l'important Catalogue raisonné de L. Bedel (en cours de publication) [*63*] et le Catalogue de M. M. de la Escalera [*65*].

Les Coléoptères nuisibles sont très nombreux. Les larves des Cérambycides, des Lucanides, des Buprestides, des Bostrychides, des Scolytides, etc., perforent les troncs d'arbres ; les Altises dévorent les cultures maraîchères ; les vers blancs ou larves de Lamellicornes s'attaquent aux racines de diverses plantes, etc., etc. En ce qui concerne les espèces utiles, les Carabiques, presque tous carnivores, viennent en tête et dévorent larves, limaces et escargots. Les Coccinelles aphidiphages rendent de grands services, et l'introduction récente de deux espèces australiennes de ces précieuses « Bêtes-à-bon-Dieu » (*Novius cardinalis* Muls. et *Cryptolaemus Montrouzieri* Muls.) qui s'attaquent aux Cochenilles, ont déjà enrayé la destruction dont étaient menacés les Orangers et Citronniers du Midi de la France.

Après les espèces utiles, nuisibles ou indifférentes, l'ordre des Coléoptères en renferme d'autres qui ont leur intérêt au point de vue philosophique, — par exemple dans l'étude des Sociétés animales. Les Fourmis du Maroc sont riches en espèces de Coléoptères dont elles ont su faire des animaux domestiques et dont l'observation est captivante. N'a-t-on pas prétendu que l'habitude de sucer les sécrétions sucrées de certains de ces Coléoptères domestiques représentait l'alcoolisme chez les Fourmis.

CONCLUSION

J'espère avoir donné de ce qui est connu de la zoologie du Maroc un aperçu suffisant pour qu'on se rende compte de tout ce qui reste à faire. En résumé, le Maroc est *peu* connu si on le compare aux autres régions de l'Afrique du Nord qui ont fait l'objet d'études importantes : faune des Iles Canaries ; Exploration scientifique de l'Algérie et de la Tunisie ; Expédition d'Egypte.

L'Institut Scientifique chérifien, récemment créé et placé sous la direction du D[r] Jacques Liouville, qui comportera une bibliothèque, un Muséum d'Histoire naturelle alimenté par des Missions confiées à des spécialistes, enfin les publications de la Société des Sciences naturelles au Maroc, a pour principal objectif de combler cette lacune. Lorsque le Protectorat sera doté de ces trois outils de premier ordre : Bibliothèque scientifique importante, Collections rigoureusement classées, et enfin Publications où paraîtront des Monographies sur la Faune, la Flore, la Géologie et l'Océanographie du Maroc, on peut affirmer que ses productions naturelles seront vite connues dans leurs moindres détails — connaissance scientifique qui est la base moderne de tout développement économique.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

1. Gentil (Louis). — Le Maroc physique. Paris Alcan, 1912.

2. Alluaud (Charles). — Voyage aux Iles Canaries (Novembre 1889-Juin 1890). *Mém. Soc. Zool. Fr., IV* [1891], pp. 580-595, et une carte.

3. Peyerimhoff (Paul de). — Grottes et Tessereft de Kabylie. (*Archives de Zool. expér. et gén.*, 5e Série, IX [1912], pp. 525-542 ; — Ibid., LIII [1914], pp. 528-547.

4. Cabrera (Angel). — Seis semanas de excursion zoologica en el Rif. *Bol. r. Soc. esp. Hist. nat.*, 1919, pp. 431-443, 2 pl. n.

5. Lataste (Fernand). — Etude de la faune des Vertébrés de Barbarie (Algérie, Tunisie, Maroc). — Catalogue provisoire des Mammifères apélagiques sauvages. *Actes Soc. linn. de Bordeaux*, XXXIX, pp. 129-289; tirage à part : Bordeaux, impr. Durand, 1885.

6. ID. — Catalogue critique des Mammifères apélagiques sauvages de la Tunisie. Explor. sc. de la Tunisie, Paris 1887. (Dans l'introduction, p. VI l'auteur cite quatre espèces non signalées du Maroc dans l'ouvrage précédent).

7. TROUESSART (E.) — La faune des Mammifères de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie. Causeries scientif. de la Soc. Zool. de Fr., n° 10 Paris, 1905.

8. CABRERA (Angel). — Mamiferos de Mogador. *Bol. r. Soc. esp. Hist. nat.*, 1906, pp. 357-368.

9. ID. — Algunos roedores nuevos de Marruecos. *Ibid.* 1907, pp. 175-179.

10. ID. — Un nuevo Raton de Marruecos. *Ibid.*, 1911, pp. 555-557.

11. ID. — Una Musarana nueva de Marruecos. *Ibid.* 1913, pp. 399-400.

12. ID. — The barbarian forms of the genus *Lepus*. IX[e] Congrès intern. Zool., Monaco 1913, pp. 522-527.

13. ID. — Fauna ibérica. Mamiferos. Madrid 1914.

14. ID. — Dos nuevos Mamiferos marroquies. *Bol. r. Soc. esp. Hist. nat.*, 1916, pp. 383-386.

15. JOLEAUD (L.) — Etudes de Géographie zoologique sur la Berbérie :
I. Les Sciuridés. *Bull. Soc. zool. Fr.*, 1918.
II. Les Bovinés. *Revue africaine*, Alger, 1918, n° 295.
III. Les Hippotraginés. *Soc. de Géogr. et d'Archéol. de la prov. d'Oran.* XXXVIII. Oran, 1918.

16. HARTERT. — On some Birds from Morocco. *Bull. brit. ornithol. Club*, XIII, 1903, p. 71.

16 *bis.* ID. — List of Birds coll. at Rio de Oro by Mr. F. W. Riggenbach. *Novit Zool.* X, 1903, pp. 295-297.

17. MEADE-WALDO (E.G.B.). — On his exploration in the Atlas mountains and other parts of Morocco. *Bull. brit. ornithol. Club*, XII, 1902, p. 70.

18. ID. — Bird notes from Morocco and the Great Atlas. *Ibis*, 1903, pp. 19-196, 214, pl. VI.

19. ID. — A trip to the forest of Marmora (Morocco). *Ibis*, 1905, pp. 161-164.

20. LOZANO. — Contricbution al estudio de las Aves de Mogador. *Mem. Soc. esp. hist. nat.*, VIII 1911, pp. 63-108.

21. VAUCHER (H. et A.). — Liste des Oiseaux observés au Maroc de 1884 à 1914. *Revue franç. d'Ornithol*, 1915, pp. 94-96, 107-111, 134-137.

22. Id. (A.). — Note sur la faune ornithologique du Maroc. *Ibid.*, 1916, p. 225.

23. Magaud d'Aubusson. — Au Maroc. Les Oiseaux du bled. *Bull. Soc. nat. d'Acclim.*, 1915, 23 pp.

24. Lynes (Capt.). — Ornithology of the maroccan Middle-Atlas. *Ibis*, 1920, pp. 260-301, pl. III-XII.

25. Boettger (O.). — Reptilien von Marocco und von den Canarischen Inseln. *Abh. Senckeb. Ges.* IX, 1874, pp. 121-170, pl. I ; — XI, 1877, p. 1 ; ; — XIII, 1883, pp. 93-146, pl. I.

26. Boulenger (G.-A.). — On the Reptiles and Batrachians obtained in Marocco by Mr. Henry Vaucher. *Ann. and Mag. nat. Hist.* (6) III, 1889, pp. 303-307.

26 *bis*. Id. — Catalogue of the Reptiles and Batrachians of Barbary (Marocco, Algeria, Tunisia) based chiefly upon the notes and collections made in 1880-1884 by M. Fernand Lataste. *Trans. zool. Soc. Lond.*, XIII, 1890, p. 93.

27. Camerano (L.). — Osservazioni intorno agli Anfibi Anuri del Marocco. *Atti accad. Torino*, XIII, 1878, pp. 542-558.

28. Pellegrin (Dr Jacques). — Les Vertébrés des eaux douces du Maroc. *C. R. Ass. fr. av. Sc.*, Nîmes 1912.

29. Id. — Reptiles, Batraciens et Poissons du Maroc. (Mission de Mme Camille du Gast). *Bull. Soc. zool. Fr.*, 1912, p. 255.

29 *bis*. Id. — Reptiles, Batraciens et Poissons du Maroc récoltés par le Dr H. Millet. *Ibid* 1912. p. 262.

30. Boulenger (G.-A.). — Catalogue of freshwater Fishes of Africa, I, London, 1909.

31. Pellegrin (Dr Jacques). — Les Poissons d'eau douce d'Afrique et leur distribution géographique. *Ass. fr. av. Sc.*, Dijon 1911 (Mémoires hors volume, p. 11).

Id. — Voir ci-dessus numéros 28, 29 et 29 *bis*.

32. Id. — Sur une variété nouvelle du *Barbus callensis* C. V. provenant de l'oasis de Figuig (Maroc) : *Bull. Soc. Zool. Fr.*, 1913, p. 119.

33. Id. — Sur la faune ichtyologique des eaux douces du Maroc. *C. R. Acad. Sc.*, CLXIX, 1919, p. 809.

34. Id. — Sur deux Cyprinidés nouveaux du Maroc appartenant au genre *Barbus*. *Bull. Soc. Zool. Fr.*, 1919, pp. 321-325.

35. Morelet (A.). — La Faune malacologique du Maroc en 1880. *Journal de Conchyl.*, XXVIII, t. 880, pp. 5-83.

36. PALLARY (Paul). — Contributions à l'étude de la faune malacologique du N.-O. de l'Afrique.
I, *Bull. Ass. fr. av. Sc.*, 1897, pp. 556-563 et pl. V.
II, *Journ. de Conchyliologie*, 1898, pp. 49-170 et pl. V-IX. (Suppl. à la faune malac. du Maroc de Morelet).
III, *Bull. Ass. fr. av. Sc.*, 1900, pp. 731-735 et pl. XI.
IV, *Journ. de Conchyl.*, 1904, pp. 5-58 et pl. I-III. (2e suppl. à la faune malac. du Maroc, de Morelet).

37. ID. — Notes diverses sur les Mollusques du Maroc: *Journal de Conchyliologie* 1901, 1902, 1917, 1918; — *Bull. de la Soc. d'Hist. nat. de l'Afr. du N.* 1911; — *Bull. Mus. d'Hist. nat.* 1913.

38. DAUTZENBERG (Ph.). — Descript. d'un Hélicéen nouv. de la Côte occid. du Maroc. *Bull. Soc. Zool. Fr.*, 1894, pp. 17-18.

39. MONTEROSATO (Mis de). — Coquilles marines marocaines. *Journ. de Conchyl.*, 1889, pp. 20-40 et 112-121.

39 *bis* BEDDARD (F.-E.). — On the Earthworms collected in Algeria and Tunisia by Dr Anderson. *Proc. Zool. Soc. Lond.*, 1892, pp. 28-37.

40. POCOCK (R.-I.) — On the Myriopoda and Arachnida collected by Dr Anderson in Algeria and Tunisia. *Proc. Zool. Soc. Lond.*, 1892, I, pp. 24-28.

41. RIBAUT (H.). — Myriopodes (recueillis dans le massif des Beni Snassen). *Ann. Soc. ent. Fr.*, 1911, pp. 419-422.

42. SIMON (Eugène). — Etude sur les Arachnides recueillis au Maroc par M. Martinez de la Escalera en 1907. *Mem. r. Soc. esp. Hist, nat.*, VI, 1909.

43. ID. — Catalogue raisonné des Arachnides du Nord de l'Afrique (1re partie). *Ann. Soc. ent. Fr.*, 1910, pp. 265-332.

44. ID. — Liste des espèces recueillies dans le massif des Beni Snassen. *Ann. Soc. ent. Fr.*, 1911, pp. 414-419.

45. BOUVIER (E.-L.). — *Dugastella marocana*, Crevette primitive nouvelle de la famille des Atyidés. *C. R. Acad. Sc.*, CLV, n° 21, 1912, pp. 993-998.

46. HOUARD (C.). — Les Zoocécidies des plantes d'Europe et du Bassin de la Méditerranée. 3 vol., Paris 1908-1913.

47. ID. — Les Zoocécidies du Nord de l'Afrique. *Ann. Soc. ent. Fr.*, 1912, pp. 1-236 et 2 pl.

48. FAIRMAIRE (L.). — Notes sur quelques Hémiptères du Maroc. *Revue d'Entomol.*, IV, 1885, p. 351.

49. REUTER (O.-M.). — Quelques Hémiptères du Maroc. *Bull. Soc. ent. Fr.* 1900, p. 186.

50. Melichar (L.). — Berich über... entomol. Studienreise nach Spanien und Marokko. *Sitz. Kais. Acad. Wiss.*, CXVI, 1907. p. 1025.

51. Royer (Dr Maurice). — Hémiptères (recueillis dans le massif des Beni Snassen). *Ann. Soc. ent. Fr.*, 1911, pp. 422-424.

52. Bergevin (E. de). — Cf. *Bull. Soc. ent. Fr.;* — et *Bull. Soc. Hist. nat. Afr. N.*, *passim.*

53. Meade-Waldo. — On a collection of Butterflies made in Marocco in 1900-1902. *Trans. ent. Soc. Lond.*, 1905, pp. 369-393, et une pl.

54. Dusmet y Alonso (José-Maria). — Apidos de Marruecos. *Mem. r. Soc. esp. Hist. nat.*, VIII, 1911-1915, pp. 293-334. (1915).

55. Navas (R. P. Longinos). — Algunos Neuropteros de Marruecos. *Mem. r. Soc. esp. Hist. nat.*, VIII, 1911-1915, pp. 111-122, pl. VI. (1914).

56. Bolivar (Ignacio). — Extension de la fauna paleartica en Marruecos. Trab. del Mus. nac. de Ciencias natur., Serie zool., nº 10,......

57. Id. — Dermàpteros y Ortopteros de Marruecos. *Mem. r. Soc. esp. Hist. nat.*, VIII, 1911-1915, pp. 157-238. (1914).

58. Kunckel d'Herculais (J.). — Invasions des Acridiens, vulgo sauterelles, en Algérie. Alger 1893-1905. 2 vol. 4º, 2570 pp., 51 pl.

59. Peyerimhoff (Paul de). — Nouveaux Coléoptères du Nord-Africain. (Série de notes en cours de publication dans le *Bull. Soc. ent. Fr.* — La 1re est de 1905, la 33e du 28 janvier 1920).

60. Fairmaire (Léon). — Descriptions de Coléoptères nouveaux du Nord de l'Afrique. *Ann. Soc. ent. Fr.* 1899, pp. 155-172 et 245-258; — 1880, pp. 5-32.

61. Id. — Essai sur les Coléoptères de Barbarie. 5 parties (les premières en collaboration avec Ch. Coquerel). *Ann. Soc. ent. Fr.* 1858, 1860, 1866 et 1867.

62. Fauvel (Albert). — Catalogue des Staphylinides de Barbarie et des îles Açores, Madères, Salvages et Canaries (4e édition). *Revue d'Entomol.*, 1897, pp. 237-371 ; — 5e éd., ibid. 1902.

63. Bedel (Louis). — Catalogue raisonné des Coléoptères du Nord de l'Afrique, I, Paris 1895-1914.

64. Escalera (Fernando et Manuel de la). — Una campana entomologica en el Sus. Descr. de los Coleopteros recogidos en ella. Trab. del Mus. nac. de Ciencias nat. Serie zoolog., nº 8, Madrid.

65. Escalera (Manuel de la). — Los Colèopteros de Marruecos. Ibid., Serie zoolog., nº 11, Madrid 1914.

État de nos Connaissances sur la Médecine Ancienne au Maroc

PROGRAMME D'ÉTUDES ET SOURCES D'INVESTIGATIONS

par le Docteur RENAUD H.P.J.

Médecin-Major du Corps d'Occupation

L'histoire de la médecine ne va pas sans l'histoire des méde cins qui y tient une large place, tout comme l'histoire des philosophes et de leurs doctrines occupe un rang important dans l'étude de la philosophie. C'est parmi des écrivains de leur race et de leur profession et souvent de l'une et de l'autre que les médecins arabes de l'époque floride qui va du IXe au XIIIe siècle de notre ère ont trouvé leurs chroniqueurs et leurs biographes. Mais avant de s'adresser aux sources, auxquelles en définitive tout chercheur sérieux doit se reporter, l'ouvrage fondamental d'études à adopter, fil d'Ariane en ce labyrinthe, est *l'Histoire de la Médecine arabe* du Docteur Lucien Leclerc (1). Œuvre touffue, certes, manquant d'appareil critique et d'index, mais appelée à servir de base à des recherches ultérieures, elle laisse bien en arrière le médiocre *Essai historique et littéraire sur la Médecine des Arabes*, d'Amoreux (2), l'esquisse bibliographique de Wustenfeld : *Histoire des Médecins et des Naturalistes arabes* (3) et même l'ouvrage plus complet de Wenrich : *Traductions et Commentaires des Auteurs grecs en syriaque, en arabe et en persan* (4). Le docteur Leclerc a bien mis en lumière les emprunts faits par les divers auteurs, parfois à leur insu, à travers des plagiaires aux œuvres des savants arabes orientaux du Moyen

(1) Paris. E. Leroux 1876. 2 vol in-8°.

(2) Montpellier1805.

(3) Goettingue. 1840.

(4) Leipsig. 1842.

Age: le *Fihrist,* ou catalogue de Mohammed ben Ishaq Ennadim, qui va des origines du xe siècle (1) ; le *Kitab tarikh el Hokama* (livre de l'histoire des savants) de Djemal eddin el Kofti (2) et l'*Oyoun el Anbâ fi tabaqat el atibba* (source de renseignements sur les différentes classes de médecins), d'Ibn abi Ossaïbia (3), ces deux derniers auteurs de la fin du XIIIe siècle.

Plusieurs de ces ouvrages ne traitent pas uniquement des médecins, mais des savants arabes en général. C'est qu'à cette époque le médecin était un encyclopédiste, philosophe le plus souvent comme Averrhoës et Ibn Thofaïl, agronome comme Ibn el Aouam, physicien comme Ibn el Heïtam, etc... et on se priverait d'une mine d'importants documents si on ne fouillait pas attentivement les dictionnaires biographiques des auteurs arabes, comme ceux d'Ibn Khallikan (4) et d'Hadji Khalfa (5), utiles à consulter pour la fin du Moyen Age, ainsi que les catalogues des manuscrits arabes des grandes bibliothèques : celui de l'Escurial, rédigé par Casiri (6), celui de la Bibliothèque Nationale dû au baron de Slane (7), etc... (8).

La plupart de ces ouvrages existent à la bibliothèque déjà riche de l'Ecole Supérieure de Rabat.

Il faudra pourtant se garder des désillusions. On s'apercevra bientôt, qu'à rechercher l'existence des médecins arabes purement marocains, la tâche est ingrate et la récolte maigre. Le Maghreb, d'une manière générale, joue un rôle effacé à l'époque où la médecine et les autres sciences brillent d'un si vif éclat en Syrie, dans l'Irak, en Egypte et jusque dans l'Espagne, toute proche. Mais à partir de la fin du xie siècle et surtout du xiie, le grand siècle de l'Espagne musulmane, son histoire et celle du Maghreb se confondent sous le sceptre des Almoravides et des Almohades, et comment séparerait-on l'étude de la médecine au

(1) Ed Fluegel 1871-72 ; 2 vol., gr. in-8°.

(2) *Tarik al Hukamu auf grund des Vorarbeiten Aug. Muller herausgeben von* J. Lippert. gr. in-8° 1903.

(3) Kœnigsberg 1884. 2 vol. gr. in-8° (Aug. Muller).

(4) *Ouafaïat et Oyoum.* trad. de Slane. Paris 1843-71, 4 vol. in-4°.

(5) *Kechef ed Dhonoum.* édition Fluegel. Paris 1833-58 ; 4 vol. in-4°.

(6) Madrid 1760. 2 vol. in-folio.

(7) Paris. Imp. Nationale, 1883-95.

(8) Consulter également : *Bibliographie des ouvrages arabes de* Chauvin, Liége 1900-03. *Encyclopédie de l'Islam* de MM. Houtsma et R. Basset. Paris (Ern. Picard, en cours de publication).

Maroc, et celle des savants nés dans la péninsule ou formés dans ses écoles et qui suivirent les Sultans, de Séville ou Cordoue à Fez, Marrakeck ou Aghmat ?

Le Maroc peut revendiquer, entre autres : Ibn Badja, plus connu de notre Moyen-Age, déformateur de mots arabes, sous le nom d'Avenpace, qui fut vizir d'Yahya ben Tachfin et mourut à Fez en 1138 ; Ibn Thofaïl, ministre et médecin de l'Almohade Abou Yacoub Youssef, et qui, en mourant, en 1185, à Marrakech, recommanda au prince comme son successeur, son ami Ibn Roehd qui fut le célèbre Averrhoës, l'une des plus lumineuses intelligences de l'époque, mort à Marrakech également en 1198 ; Abou Djafar Ahmed ben Hassan, enterré à Fez ; Aboul Hakem ben Ghalendou, qui fut médecin d'Yacoub el Mansour ; et surtout cette curieuse famille de médecins, les Beni Zohr. Le docteur Gabriel Colin, d'Alger, a attiré l'attention sur les plus célèbres d'entre eux dans des monographies qui sont un modèle du genre (1). C'est d'abord Aboul Ala, qui suivit à Aghmat, dans son exil, le dernier sultan ommeiade d'Espagne, après la victoire des Almoravides. Il a fait mention dans sa *Tedkira* ou mémorial, des maladies dues à la sécheresse de l'air de Marrakech et à la pollution de l'eau de ses canalisations. C'est ensuite Abou Merouan ben Zohr, le fameux Avenzoar, médecin d'Abd el Moumen, puis rallié aux Almohades qui le comblèrent d'honneurs. Sa fille et sa petite-fille étaient elles-mêmes d'expertes accoucheuses qui avaient pour mission d'assister les femmes d'El Mansour quand elles donnaient le jour à leurs enfants. La fortune de cette famille et son crédit auprès du prince n'allèrent pas sans exciter des haines : le fils d'Avenzoar, Abou Bekr el Hafid, et son petit-fils Abou Mohammed Abdallah, moururent tous deux empoisonnés, le premier à Marrakech, le deuxième au Ribat el Fath de Salé, c'est-à-dire à Rabat.

Au XIIIe siècle, la puissance musulmane décroît en Espagne et sa domination se réduit peu à peu au petit royaume de Grenade. Plusieurs savants andalous viennent s'établir sur l'autre rive du détroit, et, en dehors des métropoles, des villes comme Ceuta au Maroc et Bougie en Algérie, bénéficient du lustre qu'ils leur apportent. A la cour des Almohades, nous trouvons des médecins d'origine andalouse comme Youssef ben Mouratir,

(1) *Publications de la Faculté des lettres d'Alger.* **Tomes XLIV et XLV. Paris. E. Leroux, 1911.**

Abou Ishaq Ibrahim ed Dâni, Abou Yahya ben Assam Abdelkrim ben Moslema el Badji, etc..., qui finirent leurs jours au Maroc.

L'étude des savants hispano-moghrebins a été facilitée par la publication d'un certain nombre de dictionnaires biographiques tirés des manuscrits de l'Escurial, dans la *Bibliothéca arabico-hispana,* de Codéra y Zaidin (1). Il convient de citer pour l'époque qui nous occupe celui d'Ed Dhabbi et deux des œuvres d'Ibn el Abbar : le *Mouadjem* et la *Tekmila.*

Une place toute spéciale sera réservée aux médecins juifs, dont certains furent en renom à l'époque almohade et pour lesquels il y aura lieu de consulter l'*Histoire des Médecins Juifs* de Carmoly (2).

Après le XIVe siècle, la décadence de la science arabe se précipite. Pourtant, une grande figure domine, celle de Lissan ed Din Ibn el Khatib, qui ne fut pas seulement un grand homme d'Etat et historien, auteur de nombreux ouvrages dont plusieurs figurent au fond arabe de la Bibliothèque Nationale (3). C'est l'époque où le centre de gravité du Maroc se reporte du Sud au Nord, avec l'accession au pouvoir des sultans mérinides, et les relations sont constantes entre Fez et Grenade. Le médecin andalou Mohammed ben Qasem el Korchi vient exercer à Fez ; un autre, Abou Teman el Ascouri, se voit gratifier de la charge lucrative de collecteur d'impôts.

On consultera particulièrement, pour cette époque, le *Nefah et Tib,* ou *Souffle des Parfums* (4), d'El Maqqari, ancêtre de la famille des Mokri, dont toute la seconde partie est consacrée à la vie d'Ibn el Khatib. Cette époque est intéressante à étudier pour le médecin, car c'est celle de la grande Peste Noire qui enleva, au dire des historiens, le tiers de la population du monde civilisé. Ses causes et son traitement ont fait l'objet de traités de la part de plusieurs médecins dont nous avons cité les noms.

Après les Beni Merin, le Maroc tombe dans l'anarchie. Fez, la capitale du nord, subit une éclipse pendant le règne des Chérifs saadiens qui résident à Marrakech. Aucun nom de médecin marocain ne figure dans les ouvrages classiques au cours de

(1) Madrid, J. de Rojas 1883-95. 10 vol. in-8o.

(2) Voir aussi N. Schlousch. *Etudes sur l'histoire des Juifs au Maroc. Archives Marocaines.* T. VI.

(3) Sur Ibn el Khatib voir Ibn Khaldoun, *Histoire des Berbères, trad.* De Slane. T. IV et l'étude de M. de Aldecoa, parue dans les *Archives Berbères.*

(4) Le Caire, 1302. Heg. 3 vol in-4o.

cette période de l'histoire du Maroc, et il nous faut arriver jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle pour trouver mention de l'auteur du *Dahab el Koussouf* (ce qui écarte les éclipses en médecine) (1), le médecin Ben Azzouz el Merrakchi, imitateur par trop fidèle, dans son chapitre des maladies des yeux, du célèbre oculiste oriental du XI[e] siècle, Ali ben Issa.

Le docteur Leclerc, en l'étudiant, conclut à l'existence au Maroc de monuments de la médecine arabe, et regrette de n'avoir pu le visiter pour s'y documenter. De ce que nous savons de l'état dans lequel étaient à notre arrivée les bibliothèques du Maroc, nous pouvons penser qu'il aurait éprouvé quelques désillusions, du genre de celles qu'éprouvèrent ceux qui comptaient trouver à Qarouiyn certain manuscrit, traduction intégrale des œuvres perdues de Tite Live.

Contentons-nous plus modestement de nourrir les maigres notices consacrées jusqu'ici aux médecins du Maghreb et d'en allonger la liste bien courte au moyen de documents marocains. Une source de renseignements inutilisée jusqu'à ce jour se trouve à notre disposition dans les hagiographies publiées à Fez à la fin du siècle dernier. Qu'il nous suffise de citer le *Djedhouat el Iqtibas* d'Ibn el Qadhi, le *Selouat el Anfas*, d'el Kittani, consacrés aux hommes illustres de Fez ; le *Naïl el Ibtihadj*, d'Ahmed Baba es Soudani, qui n'ont malheureusement pas encore été traduits ; le *Dahouat en Nachir*, d'Ibn Askar, « sur les vertus éminentes des cheiks du Maghreb au X[e] siècle de l'hégire » (XVI[e] siècle de J.-C.), et le *Nachr el Mathani*, d'El Qadiri, sur ceux des deux siècles qui suivent. Ces deux derniers ouvrages ont été publiés en traduction dans la collection des *Archives Marocaines de la Mission Scientifique de Tanger* (2). On y trouve entre autre l'indication d'une famille de médecins fasis, les Adarraq, qui florissait au XVII[e] siècle. Il restera à inventorier les ressources des bibliothèques publiques et, si possible, privées ; les catalogues des premières sont en cours d'exécution et, quant aux autres, le médecin est tout particulièrement bien placé pour obtenir des renseignements.

Déjà dans les *Archives Marocaines* (3), G. Salmon a publié

(1) Le titre complet est « *Dahab el Koussof oua nefer ed dolma fi alem et tib oua et tabai oua l'hikma* » de Mohammed BEN AZZOUZ EL MERRAKCHI.

(2) Tomes XIX-XXI et XXIV.

(3) Tome V, Fascicule I.

un catalogue de bibliothèque particulière où nous relevons quelques ouvrages de médecine dûs à des auteurs marocains ; deux traités qui portent le nom de *Mendhouma* ou poème et qui sont l'œuvre de Ahmed ben Mohammed ben Aïssa el Fichtali et d'Ibn Cheqroun el Maknassi; un traité de simples, intitulé *Kechef er Roumouze,* ou révélation des énigmes, comme celui d'Abderrezzaq dû à un autre Fichtali, Abou Mohammed Qaçem ben Mohammed ben Ibrahim, surnommé le Vizir de Fez ; un traité de médecine de Mohammed ben Ali el Baqilii es Sousi (1), berbère des Ida ou Baquil du Ras el Oued ; enfin le *Dourar el mahmoula fi l'hadiet el maqboula,* d'Ahmed ben Salah ed Drâai, qui existe également dans les manuscrits de l'Ecole supérieure de Rabat. Nous avons relevé un autre ouvrage du même Ed Drâai, médecin de la fin du xviie siècle, *El Mendhouma et tibia fi l'âlajat ou l'adouiat el mardia,* dans le catalogue de la bibliothèque de cette école, qui sera publié sous peu Elle possède également : *la Cheqrounia,* autre nom de la *Mendhouma,* d'Ibn Cheqroun, déjà cité, médecin également de l'époque de Moulay Ismaïl ; le *El Qoul et tabit,* d'Abou Abd Allah Mohammed ben Abilabbas el Fichtali (2); le *Dahab et Koussouf,* de ben Azzouz el Marracchi, connu au Maroc sous le nom de Sidi Bella et qui vivait à la fin du XVIIIe siècle, alors que le docteur Leclerc le cite au siècle précédent ; enfin, parmi les imprimés, l'opuscule plus moderne du Chérif Abdesselam ben Mohammed ben Ahmed el Alami, qui fut médecin de Moulay Hassan. Il contient une transcription de langage de Fez des « *Moufradat* » ou Aphorismes de Daoud el Antaqi, le médecin syrien du XVIe siècle, toujours classique au Maroc, avec, en marge, un petit traité sur les *Bouacir* ou hémorroïdes (3).

La plupart des biographies dont nous avons parlé, pour succinctes qu'elles soient, manquent rarement d'indiquer auprès de quels maîtres tel ou tel personnage illustre a étudié. Nous avons cité entre autres, outre le grand nom d'Avenzoar, maître d'élèves nombreux dont le plus célèbre est Averrhoës, celui d'Yous-

(1) *Mejmouà el menafà fi-ilm et tib.* Le nom de BAQUILI est cité par RAYNAUD. p. 119.

(2) *La « Selouat el Anfas ».* T. II. p. 45 cite un Abou Mohammed ben Abdallah el Fichtali, mort en 1238.

(3) Lith. Fas 1318 Heg — Le 1er porte le nom de *Dia en nibras* « la lumière du flambeau », et le 2e de « *El beder el mounir fi àlej el bouacir* ».

sef ben Mouratir, qui professa à Marrakech et fut le maître d'Abou Abdallah el Nedromi et d'Aboulabbas el Kendari.

Nous savons pourtant peu de choses sur ce que fut, au cours des siècles, l'enseignement de la médecine au Maroc. Les historiens et les poètes s'étendent avec complaisance sur le lustre de ses métropoles, Fez surtout, « foyer de civilisation attirant les savants et les étudiants du monde entier, comme l'Athènes musulmane, où toutes les sciences, les arts et les belles lettres étaient enseignés » (1).

Il semble bien que la réalité soit plus modeste, et que le Maghreb comme d'ailleurs l'Espagne, n'ait fourni comme institutions médicales rien de comparable à ce qui exista en Orient, sous les Abassides. Déjà, à la fin du XIV[e] siècle, au dire d'Ibn Khaldoun, Fez et les autres villes du Maghreb n'avaient aucun système d'instruction passable. Il est certain toutefois que l'Université de Qarouiyn bénéficia de la ruine de l'enseignement à Cordoue, lorsque l'agonie de la puissance musulmane en Espagne se précipita. Mais, en même temps, s'intensifia le courant d'émigration des étudiants, favorisé par le pèlerinage de La Mecque, vers les écoles de l'Egypte, de la Syrie et même de l'Irak. Au milieu du XIV[e] siècle, Ibn Choaïb, berbère de Doukkala, quittait le Maroc pour aller suivre les cours du célèbre savant persan Fakhr eddin er Razi.

Pour les siècles qui suivent, nous avons le témoignage de Léon l'Africain (2) dans sa description de Fez. On ne devra pas toutefois l'accueillir sans réserves, si on en juge par sa *Vie des illustres Arabes,* qui fourmille d'erreurs « et où il se trouve souvent en désaccord avec les traditions courantes » (3).

L'enseignement officiel de la médecine et des sciences paraît avoir disparu de l'Université de Qarouiyn à Fez, et du Maroc en général, bien avant la fin du siècle dernier. Delphin (4), dans son ouvrage sur Fez, qui date d'une trentaine d'années, nous donne une liste d'ouvrages anciens sur la médecine, étudiés par les tolbas. Ce sont d'abord les œuvres classiques des médecins orientaux du Moyen-Age, le *Kamil* de Razès, le célèbre médecin persan du X[e] siècle ; le *Qanoun* et la *Mendhouma* d'Ibn Sinna,

(1) Docteur Raynaud. *Op. laud.* p. 116.
(2) Trad. Temporal Ed. Scheffer. Paris, E. Leroux, 1918. 3 vol. in-8°.
(3) Docteur Leclerc, *op. laud.* T. I, p. 110.
(4) *Fas, son université.* Paris, E. Leroux, 1889.

c'est-à-dire d'Avicenne, le plus illustre et le plus original des savants arabes du XIe siècle, dont les ouvrages traduits en latin « ont fait loi jusqu'au XVIIIe siècle » (1) ; la *Zebdat el tib* de Djordjani, médecin persan du XIIe siècle, la *Tedkira* d'Es Soueidi, médecin syrien du XIIIe siècle. Comme traités plus modernes, nous trouvons ensuite l'ouvrage très répandu de Daoud el Antaqi, la *Tedkira* ou mémorial déjà estimée au Maroc au XVIe siècle, parmi ses contemporains (2) ; enfin parmi les œuvres des médecins hispano-maghrebins, l'ouvrage capital d'Averrhoës, le *Koulliyat* ou commentaire du Qanoun d'Avicenne ; le traité de botanique et de chimie connu sous le nom de *Moufradat* ou aphorismes du célèbre Ibn el Beïthar, et le *Hadiet el Meqboulat,* attribué à tort à El Marrakchi, et qui est, comme nous l'avons vu, d'Ahmed ben Salah ed Drai.

A côté de Fez, Salé, ville « hadria » elle aussi, eut, au dire de l'*Istiqça* (3), une médersa construite par le mérinide Abou Inan, pour servir d'école de médecine, et on nous a conservé le nom d'Abou Hafçs Omar ben Oriyat, qui enseigna la médecine sous les Alaouites (4). Ce serait le « fondacq Askour » actuel. Nous ne savons si le patron de la ville, le santon bien connu El Hadj Ahmed ben Achir, qui florissait précisément au XIVe siècle, y professa, ou si sa renommée de guérisseur est postérieure à sa mort. Ibn el Khatib, qui habita Salé peu après, ne nous parle que d'un hôpital, annexe de la médersa ; sans doute, alors, que l'hôpital actuel, si on peut lui donner ce nom avec l'auteur de l'*Istiqça,* ou plutôt le « moristan », est dû au sultan alaouite Mouley Adberrahman, qui fit élever une vingtaine de chambres pour les malades autour du tombeau du saint.

D'après Léon et Marmol (5), à qui nous sommes forcés de nous reporter à propos des institutions hospitalières du Maroc, Chella, rebâtie par Yacoub el Mansour à la fin du XIIe siècle,

(1) Docteur Raynaud op. laud. P. 148, note 3.

(2) Nachr el Mathani, trad. E. Michaux Bellaire, arch. Maroc. T. XXIV, p. 445.

(3) *Kitab et Istiqça d'Ahmed ben Khaled en Naciri es Slaoui.* Boulacq 2 vol. (en arabe) et E. Fumey. *Chronique de la dynastie Alaouie au Maroc. Arch. Maroc.* Tomes IX et X.

(4) *Villes et tribus du Maroc. Rabat et sa région.* Paris. E. Leroux. T. I, pp. 32 et 225.

(5) *Description gén. de l'Afrique.* Trad. Perrot d'Ablancourt. Paris. 1667, 3 vol. T. II, p. 24.

fut dotée d'un hôpital. Il en fut de même d'El Qçar dont le Harat el Moudjdarin, le quartier des varioleux, serait un ancien hôpital (1). On ne lira pas sans intérêt le chapitre de Léon intitulé : « des hôpitaux et étuves qui sont dans la ville de Fez » et surtout le passage qui a trait aux fous. A vrai dire, ceux-ci paraissent être traités par une méthode de bastonnade assez imprévue. Mais l'hôpital était pourvu de tous « ministres et officiers, comme de notaires, facteurs, protecteurs, cuisiniers et autres qui sont au gouvernement des fous ». Léon fut d'ailleurs un de ces notaires ou « adouls », comme c'était la « coutume des jeunes étudiants qui exerçaient cet office moyennant trois ducats par mois. »

L'histoire nous a conservé le nom de deux directeurs du moristan de Fez au XIV[e] siècle : le fqih Abdelaziz el Qaraoui el Fasi, qui mourut en 1350, et le médecin Mohammed ben Qasem el Korchi, déjà cité, mort six ans plus tard (2).

Avant que Sidi Fredj, car il semble que ce soit de cet hôpital qu'il s'agisse dans le texte de Léon, ait cédé la place à un asile moderne d'aliénés, des recherches sur son histoire ont de quoi tenter, d'autant plus qu'un problème se pose sur l'existence d'un autre hôpital ou moristan dans le quartier de Bou Jeloud (3).

L'hôpital dont parle Marmol comme existant au faubourg (4), paraît être celui du quartier des lépreux, situé à l'ouest de Fez, et hors ville, comme le Hara de Marrakech. On consultera, au sujet des emplacements successifs de ce quartier, le *Roudh el Kartas* (histoire des souverains du Maghreb et Annales de la ville de Fez (5).

Pour terminer avec la capitale du Nord, citons un curieux détail fourni par Léon (6) sur l'exercice de la médecine au début

(1) *Arch. Maroc.* T. II, p. 23.

(2) *Salouat el Anfas III*, p. 159. — CASIRI, op. laud. T. II, p. 78.

(3) L'abbé GODARD. *Description et hist. du Maroc.* Paris, 1860. 2 vol. in-8°, T. I, p. 48. — Voir aussi L. MASSIGNON : *Le Maroc dans les premières années du* XVI[e] *siècle.* Alger, 1906, p. 225 (carte) *Le Nozhet el Hadi d'*EL OUFRANI (trad. HOUDAS), p. 93, parle d'un hôpital commencé en 1562 par le sultan Moulay Abdallah le Saadien.

(4) *Op. laud.* T. II, p. 174. — Voir aussi *Arch. Maroc.* T. XI, p.398.

(5) Ouvrage de l'iman ABOU MOHAMMED SALAH BEN ABD EL HALIM de Grenade, écrit en 1326 à la cour de Fez. Trad. BEAUMIER. Paris. Imp. Nat. 1860.

(6) *Op. laud.* T. II, p. 103.

du XVIe siècle, à propos des « apothicaires qui ne sçavent faire sirops ni juleps pour ce que les médecins les ordonnent et les font ensemble en leurs maisons, puis les envoyent en leurs boutiques, là où ils tiennent des garsons qui les distribuent selon que les recettes l'ordonnent. »

En dehors des villes, dans ce que nous appellerions aujourd'hui le « bled », on était moins bien partagé. D'après Marmol et Cœlius Curion, auteur d'une *Histoire des Sarrazins* (1), dans la province de Héa (c'est-à-dire la région actuelle des Haha, voisine de Mogador), il n'y avait ni médecin, ni chirurgien, ni apothicaires, ni épiciers, et les malades se guérissaient par la diète et l'ignipuncture.

Les institutions hospitalières de Marrakech, la capitale du Sud ne nous sont guère connues que pendant l'époque almohade, L'historien Abd el Ouahid el Marrakchi (2) nous conte qu'Abou Youssef Yacoub fit construire un hôpital sans pareil au monde, dans la partie la plus plane de la ville, avec de l'eau à profusion, des remèdes de toute nature, des provisions de vêtements de jour et de nuit, d'été et d'hiver, à l'usage des malades. Riches et pauvres y étaient reçus. Le pauvre, à sa sortie recevait un secours d'argent. Le sultan se rendait à l'hôpital chaque vendredi après la prière, s'enquérant de la santé des malades et de leurs besoins...

Nous ne savons ce qui demeura après lui d'une si belle œuvre. Sans doute, elle eut le sort de tant de choses au Maghreb, qui disparurent au cours de luttes qui mirent fin à la puissance des Almohades. Le docteur Raynaud nous a décrit ce qui restait au début de ce siècle, de ces « moristans » qui existaient dans les principales villes du Maroc : quelques « beniqas » ou cellules, blanchies à la chaux, souvent malpropres, servant d'asile aux infirmes et aux miséreux, alimentés par l'institution des Habous. Des recherches faites dans les archives de ce service permettraient sans doute de compléter le peu de renseignements que nous possédons sur l'histoire de l'Assistance publique au Maroc.

Il nous reste à indiquer, pour terminer cette revue, ce qu'était cette médecine enseignée dans les écoles, pratiquée dans les hôpitaux, exercée par les médecins dont nous avons cité les noms.

(1) Bâle, 1568.
(2) *Histoire des Almohades*, trad. Fagnan, Alger 1893, p. 249.

C'est d'abord la médecine grecque, celle de l'école d'Alexandrie, héritière des traditions de Dioscorides et de Galien (1), fondée sur la division de la matière en quatre éléments qui entrent en proportions variables mais définies, dans les tempéraments, les maladies, les aliments et les médicaments:

1° Le feu, source de la chaleur (el harara) auquel correspond la bile (el mourra eç çefra), 2° l'air, symbole de la sécheresse (el ibousa), dont le siège est dans la rate et qui produit l'atrabile (el mourra es souda) ; 3° la terre, signe de la froideur (el brouda) dont l'humeur répandue dans tout le corps constitue la pituite (el belghem ; 4° enfin l'eau, productrice de l'humidité (er rotouba) qui réside dans le sang (ed dem). Selon que ces éléments prédominent dans une substance, celle-ci est dite chaude ou froide, ou à la fois chaude, humide, froide et sèche, etc... à des degrés divers. Ainsi le safran est chaud au 2e degré et sec au 1er ; la courge est humide au 1er degré, etc...

Les maladies ayant pour cause un ou plusieurs de ces éléments doivent être combattues par des médicaments doués de propriétés contraires ; de même on luttera contre les tempéraments par des aliments d'ordre inverse.

Certes, nous voilà bien loin, semble-t-il, des conceptions médicales modernes. Et pourtant, qui nous eût dit ,il y a quarante ans, alors qu'on était tenté de tout expliquer par l'agent animé ,le microbe, que l'attention serait à nouveau attirée sur les réactions humorales et qu'à la suite des découvertes sur le rôle primordial joué par les sécrétions glandulaires internes, la vieille organothérapie du Moyen-Age trouverait un renouveau de faveur ?

En médecine, comme ailleurs, « multa renascentur quae jam cecidere », bien des choses renaissent que l'on croyait mortes et l'étude du passé nous enseigne qu'il faut nous montrer prudents dans nos appréciations sur les conceptions scientifiques ou morales de nos devanciers.

Mais la médecine grecque, comme bien l'on pense, n'est pas parvenue aux régions lointaines du Maghreb el Aqça, pure de toute influence étrangère. Sans parler de celle de la Perse et de l'Inde et des traditions de l'Arabie antéislamique, elle a subi l'influence de ce que l'on a appelé la médecine du prophète, que

(1) Pour Galien, voir Dr Ch. Daremberg. *Œuvres anat. physiol et médic. de Galien*. Paris. Baillière. 1854. 2 vol.

nous connaissons par les recueils de ***hadîts***. L'étude de ces questions sera le préambule nécessaire aux recherches concernant l'histoire de la médecine au Maroc; seule elle permettra de faire la part de ce qui revient au milieu berbère marocain, au vieux fonds de rites religieux ou magiques comme à l'empirisme thérapeutique utilisant les simples originaires du pays.

Nous ne pouvons citer ici les très nombreux ouvrages parus sur la médecine des Grecs et des Arabes. Peu d'entre eux sont des œuvres d'ensemble comme le livre du Docteur Leclerc, déjà cité. Contentons-nous d'indiquer parmi les auteurs français les travaux des médecins d'Algérie : le docteur Perron, traducteur du traité de Djelal ed din Abou Soleiman Daoud, sur *La Médecine du Prophète* (1) ; le docteur E.-L. Bertherand, auteur de la *Contribution des Arabes au Progrès des Sciences médicales* (2); le docteur A. Bertherand, annotateur de la traduction de *Kitab er rahma fittob ou l'hikma*, « livre de la miséricorde sur la médecine de la sagesse », attribué à l'Egyptien Es Souyouti, ouvrage des plus répandus au Maroc (3); le docteur Sanguinetti, traducteur d'Ibn Batouta, le géographe, et qui nous a donné des extraits d'Ibn Abi Ossaibià, d'Es Safadi et de Kalioubi, parus dans le *Journal asiatique* (4); le docteur Lucien Leclerc, traducteur d'Ibn el Beithar, le grand botaniste andalou (5), annotateur et traducteur aussi du *Kechef er Roumouz*, d'Abderrezzaq el Djezairi (6) dictionnaire de matière médicale; de la *Chirurgie*, d'Abulcasis et du *Traité de la Variole*, de Razés; enfin le Docteur Gabriel Colin, dont nous avons cité les études sur Abou l'Ala et Avenzoar, et qui est également l'auteur d'une monographie sur Abderrezzaq (7).

Les traités d'Avicenne et d'Ali ben Issa, sur les maladies des yeux, ont donné lieu à des traductions et commentaires des Allemands Hirschberg et Lippert (8) ; les traités d'anatomie de

(1) In *Gazette médicale d'Algérie* ; Alger 1860.

(2) Paris, 1883.

(3) Trad. Pharaon. Alger.

(4) 1854-65-66.

(5) 3 vol. in-4° 1877-83. Voir aussi *Etudes histor. et physiol. sur Ibn el Beithar* in-8° 1862.

(6) Paris, E. Leroux, 1 vol. in-8° 1874.

(7) Paris E. Leroux, 1905, 1 vol. in-8°.

(8) *Die Arabischen Lehrbücher der Augenheilkunde* 1905.

Razés et d'Avicenne, ainsi que le traité sur la lithiase rénale et vésicales de Razé, ont été traduits par P. de Koning (1).

On consultera avec fruit l'étude sur le *Zad el Moçafir* ou « Viatique », d'Ibn el Djezzar el Ifriqyi de Dugat (2) et l'ouvrage de Guigues : *Les noms arabes dans le livre des simples de Serapion* (3). Pour établir la part qui revient aux plantes du Maroc, avec leur terminologie berbère, dans les ouvrages des grands botanistes Aboulabbas ben Roumia, en Nabati, Abdallah ben Salah el ketami et d'Ibn Beithar, qui tous parcoururent le Maroc, on s'aidera des travaux de Schousboë (4), de MM. René Basset (5), Salmon (6) et Laoust (7).

Nombre d'obscurités des auteurs anciens en cette matière disparaîtront à mesure que se poursuivront les enquêtes des médecins et des ethnographes. En apprenant d'eux ce qu'est la médecine, dans les régions encore peu pénétrées de l'extrême-sud marocain, ou, au dire du docteur Raynaud (8), persistait encore une sorte d'enseignement médical dans les Zaouias, nous pourrions mieux interpréter les ouvrages que nous avons cités de ces médecins bien exclusivement marocains du Sous et du Draa. Ainsi le passé se reliera au présent.

Je cède la parole au Docteur Mauran, qui mieux que personne est qualifié pour vous dire ce qu'est aujourd'hui la médecine indigène au Maroc et dresser le programme des travaux à effectuer par tous ceux qui s'y intéressent.

(1) Paris, 1903.

(2) *Journ. Asiatique.* EFTA.

(3) Paris 1905. — Voir aussi sa traduction de *Naçir eddin Mahmoud* « Livre de l'Art du traitement » XIVe siècle.

(4) *Observations sur le règne végétal au Maroc.* Ed. française-latine par le Dr E.-L. BERTHERAND, Paris 1874, in-8°.

(5) *Les noms Berbères des plantes dans Ibn et Beïthar.* — Soc. typogr. Florence 1899.

(6) *Arch Maroc.* T. VIII.

(7) *Mots et choses berbères.* Paris, Challamel, 1920, chap. X. — Voir aussi le très intéressant chapitre sur les maladies.

(8) *Op. laud.* p. 118-19. A noter aussi que dans sa « *Galerie des littérateurs de Bougie* (J. As. 1856) CHERBONNEAU cite le nom de deux médecins orientaux qui finirent leurs jours au Drâa.

Considèrations sur la Médecine indigène actuelle au Maroc

par le Docteur MAURAN

Inspecteur général du Service de l' « Assistance et de l'Hygiène publique »

MESDAMES, MESSIEURS,

Vous avez pu vous rendre compte, par l'exposé magistral de mon savant confrère le docteur RENAUD, que la médecine arabe est de haute lignée et qu'elle a un passé glorieux. Mais les traditions en sont perdues et rien n'a survécu du naufrage de cette ancienne médecine, écho plus ou moins fidèle des idées hippocratiques ou galéniques auxquelles étaient venues s'ajouter des connaissances en chimie et en botanique, science que les savants arabes cultivèrent avec passion. Au Maroc surtout, le naufrage est si complet, qu'au cours des grandes dynasties berbères, les médecins renommés qui vinrent auprès des sultans furent principalement des médecins arabes et quelquefois juifs d'importation, appelés par leur réputation auprès des princes berbères. Ils passèrent comme de brillants météores, sans fonder d'écoles qui eussent sauvé leur nom de l'oubli.

La médecine indigène, telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui au Maroc, relève d'une sorte de formulaire magico-médical où la *kitaba* (thérapeutique) religieuse, l'astrologie, les pratiques, d'incantation et d'exorcisme, les propriétés de gemmes, la thérapeutique des simples et certaines notions d'antisepsie et de chimie, voire même d'organothérapie, se mêlent étrangement.

On a beaucoup écrit déjà sur ce formulaire où la médecine se révèle « fille de la magie », comme l'a écrit M. Doutté, et où les superstitions populaires ont engendré la thérapeutique contre les maléfices.

Que nous ouvrions le livre de Raynaud, celui de Mauchamp (1), celui de Doutté (2), que nous parcourions des tra-

(1) *Sorcellerie au Maroc.*

(2) *Magie et religion dans l'Afrique du Nord.*

vaux spéciaux tel que celui du docteur Thierry (1), médecin du corps de débarquement au Maroc, « sur les *Pratiques et Superstitions médicales des Marocains* », que nous cousultions les rapports de nos médecins mobiles, que nous feuilletions nos notes personnelles, les formules abondent. On comprend fort bien que selon qu'il s'agit de maladies provoquées par des causes naturelles (coup de froid, par exemple) ou surnaturelles (influence d'un djinn — esprit malfaisant), la thérapeutique varie du médicament usuel employé seul à la formule magique compliquée ou à la *kitaba* religieuse pure.

Souvent, les thérapeutiques s'associent et « les livres de médecine arabe, répandus partout, comme par exemple les *Kitab* « *er Rah'ma,* d'Es Soyouti, contiennent autant de recettes magiques que de recettes médicales : les procédés pour expulser « les démons y voisinent avec les indications thérapeutiques, les « rites de magie sympathique avec l'emploi des simples et les « carrés de nombre et de lettres avec les drogues pharmaceutiques. En fait, il est souvent impossible de distinguer le rite « magique du rite médical. » (Doutté).

Ce que l'on peut constater aujourd'hui c'est la prépondérance du formulaire magique ou religieux sur le médicament usuel et celle du formulaire religieux sur le formulaire magique, car les traditions antiques de la grande magie ainsi que celles de cette sorte de *magia naturalis,* science des propriétés des choses de leurs antipathies ou sympathies qui furent la *grande science* du moyen-age, sombrent aujourd'hui dans un charlatanisme grossier, au point que le marabout, le santon, le médecin religieux reste le grand spécialiste des panacées souveraines, le *souverain gardien de la santé publique,* comme l'écrivait naguère un de nos médecins mobiles.

Et c'est ainsi, qu'écrivant l'histoire des saints guérisseurs du Maroc, de ces saints dont la puissance se transmet non seulement à leurs descendants, mais encore à la terre de leur tombeau, on écrirait un grand chapitre de thérapeutique marocaine. Il y a là un vaste champ de recherches imparfaitement exploré.

Bien que le but de ce rapide exposé ne soit pas de contribuer à grossir le chapitre du formulaire magico-médical marocain, il est bon, pour fixer les idées, de citer quelques formules types où les diverses thérapeutiques agissent seules ou en association :

(1) Thèse de la faculté de Paris (1917).

I. — Type de formule de kitaba religieuse pure

Contre les maux de tête : Ecrire sur quatre feuillets de papier, avec de l'encre arabe, le verset du Coran *Ayat ei Koursi ;* se coucher sur un de ces feuillets, en placer un second sur la tête ; les deux autres de chaque côté du corps et dire trois fois : Dieu tout-puissant, Dieu qui fait tout, Dieu maître du corps et des âmes, guéris-moi.

II. — Type de formule magico-religieuse

Contre la « tarcha », giffle appliquée par un djinn (probablement œdème inflammatoire des paupières) : le taleb écrit la « sourate » sur un œuf, avec de l'encre faite avec du henné et du safran. Il applique ensuite tout doucement l'œuf sur l'œil malade en répétant le verset sacré et casse ensuite l'œuf qui s'est emparé de la maladie. La guérison est rapide.

III. — Type de formule d'exorcisme

Contre la paralysie momentanée provoquée par un djinn : Le malade doit passer trois nuits consécutives dans la « kouba », puis le taleb commence une prière appelée « *tazima* », où la magie de certains mots s'exerce concurremment avec l'influence de la parole coranique, il fouette le malade garroté au préalable le temps nécessaire pour obliger le djinn à sortir du corps. Le taleb exhorte le djinn à sortir, celui-ci réplique par la bouche du malade sous la forme de souffles et de soupirs, qu'il ne sortira que deux ans après ; mais le taleb ordonne plus impérieusement et continue sa « *tazima* » jusqu'à ce que le « djinn » sorte, que le malade revienne à lui et se relève.

IV. — Type de formule astrologique

Préservatif contre les hémorroïdes : il consiste dans le port d'une bague, soit au doigt, soit fixée à la chaîne de montre comme breloque, et dont on ne doit jamais se séparer.

C'est le dernier mercredi du mois arabe «*Chaïah el Achor*», au lever de l'étoile du matin, à l'aurore, que l'on fabrique les bagues anti-hémorroïdaires. L'amin des orfèvres réunit, à cette

occasion, chez lui, tous les israélites de métier, et c'est dans le plus grand recueillement, à la minute précise de l'apparition de l'astre, que l'on procède au coulage et au moulage des précieux bijoux. Le concours de ces gens de métier lui est prêté gracieusement en la circonstance.

Les bagues doivent avoir un poids déterminé : c'est celui d'une pièce d'un franc. Celles qui ne remplissent pas scrupuleusement cette condition sont éliminées, car elles sont reconnues inaptes. Ces bagues sont en argent.

Les anneaux fabriqués ainsi, sont vendus d'abord aux notabilités du Maghzen, ceux qui n'ont pas été écoulés sont réservés au public, qui arrive à les payer souvent 20 francs pièce.

V. — Type de formule purement médicale

Médication contre le paludisme chez les Riffains et les Djebalas. Mettre une livre de *merriout* (*marrubium vulgare*), dans un litre d'eau, faire bouillir jusqu'à réduction de moitié, puis filtrer sur un linge et, chaque matin et chaque soir, prendre un verre de cette liqueur avant les repas.

VI. — Type de formule magique

Contre les crises nerveuses : prendre trois carrés de papier sur lesquels on a écrit : *Samiasou, Cicasou, Khadissen,* ce sont là noms de démons de marque ; puis exposer le malade à un feu dans lequel on a jeté de la glu et de la graine de persil, et on brûle dans ce feu chaque papier l'un après l'autre.

M. Doutté cite dans son livre : « *Magie et Religion dans l'Afrique du Nord* », une formule complexe et curieuse et où se trouve, dit-il, mélangées à la fois la *kitaba* religieuse, l'astrologie, la vertu des simples, l'emploi des antiseptiques ; nous la donnons tout entière :

« *Contre les éruptions générales des boutons.* — Ecrivez la « sourate » *EL Qiyama* dans un vase que vous laverez avec de « l'eau dans laquelle vous ferez fondre ensuite de l'alun, du « nitre, du sel ammoniac, une partie de chacun ; puis vous « lotionnerez le malade avec cette solution le mardi au lever du « soleil le samedi à son coucher, trois fois ; les abcès se guériront; « s'il se forme du pus, placez à cet endroit du *iaboûs* ou du

« *Djazoum* avec du *Harmel* et un peu de miel. Les ulcérations « sécheront avec la permission de Dieu. »

Le docteur Raynaud a sommairement rappelé dans son étude sur la médecine au Maroc, les propriétés thérapeutiques de la plupart des pierres précieuses.

Nous n'insisterons pas sur ce chapitre spécial.

*
* *

Nous avons une idée du formulaire. Quels sont ceux qui sont chargés de le feuilleter et de l'interpréter. C'est d'abord le *t'obib,* sorte de droguiste-médecin, celui que l'on rencontre accroupi dans un coin du *souq* populeux, sous une tente ou à l'abri d'une natte, étalant à ses pieds toute sa pharmacie et son instrumentation et donnant des consultations en plein air. Il fait métier de guérir par les vertus merveilleuses des plantes.

M. Doutté établit une distinction entre le *t'obib* et le *h'akim,* autre appellation moins usitée pour désigner le médecin. « Le « *h'akim* serait plutôt celui qui possède les traditions mystérieuses « de l'antiquité, sans oublier les magiciens à demi légendaires « de l'Islam et qui guérit par les incantations aussi bien que par « les drogues. » C'est un terme plus noble correspondant à une aristocratie de l'art. C'est pour cela, sans doute, que le terme de *h'akim* s'applique de préférence au *taleb* concurrent du *t'obib* sur le *souq,* grand distributeur d'amulettes et détenteur de formules magiques. Le *h'akim* est un contre-sorcier aussi bien qu'un médecin, aussi son nom s'applique-t-il plus communément au représentant dégénéré du grand art et de la grande science, au *taleb* du *souq,* qui est véritablement un contre-sorcier. C'était sans doute un vrai *h'akim,* ce médecin indigène de Mogador Si El Hadj Hassan, que rencontra le docteur Raynaud lors de son voyage au Maroc, et qui lui déclara avoir appris les notions de son art à la Zaouïa de Talegzount, dans le Sous que fréquentaient une cinquantaine d'étudiants.

De quelle nature pouvait être cet enseignement qui fut complété par des stages à Marrakech, à Fez et au Tafilalet ? Etranges doctrines où la cabale, l'astrologie, les vagues traditions de l'école de Cos et d'Alexandrie et le Coran devaient former un curieux amalgame, si l'on en juge par la façon de reconnaître la « constitution » d'un malade d'après la méthode d'El Hadj Hassan, que nous a conservée le docteur Raynaud :

« Il faut, disait El Hadj Hassan, additionner les lettres de son nom et celui de sa mère, puis diviser par 7 ; on a ainsi l'étoile sous laquelle il est placé et son jour ; en divisant ensuite par 4 le malade tombe dans la classification : 1 feu, 2 terre, 3 air, 4 eau.

« Le feu et la terre donnent lieu à des tempéraments qui sont « chauds à des degrés divers, l'eau et l'air à des tempéraments froids. »

Au cours de nos pérégrinations à travers le Maroc connu, nous n'avons pas rencontré et on ne nous a pas signalé de *k'akim* digne de ce nom et il est certain qu'aujourd'hui c'est le médecin européen qui, aux yeux des indigènes, doit représenter la tradition et mérite de porter le nom de *k'akim,* car ne nous y trompons pas, pour la foule indigène, le *toubib* français exerce un art magique et quand il le voudra, avec les moyens techniques modernes dont il dispose, il ne lui faudra pas beaucoup d'efforts pour conserver sa renommée de grand magicien.

Le *taleb* est donc le concurrent du *t'obib,* et il suffit souvent à ce *taleb* de savoir écrire et lire dans quelque grimoire, de posséder beaucoup d'aplomb et un certain sens psychologique pour exploiter la crédulité indigène qui est infinie. Mais dès que nous entrons dans le domaine magico-religieux, la variété des guérisseurs est inépuisable, et, comme dans nos pays d'ailleurs, où la faculté de guérir s'étend du charlatan forain au saint renommé auprès duquel on se rend en pèlerinage, au Maroc cette faculté, monopolisée au bas de l'échelle par le *taleb,* santon plus ou moins authentique, s'élève, se purifie, s'authentifie pour s'exercer enfin avec une autorité quasi divine par le marabout vénéré à réputation séculaire vers lequel cheminent périodiquement les pèlerins exaltés venus de tous les points de l'horizon. Le pouvoir curatif de ces saints célèbres s'étend à toutes les maladies ou se spécialise à certaines affections, leur survit et s'exerce par tout ce qui fit partie de leur domaine, par la terre, par l'arbre, par la source, par le tombeau. Nous assistons ici au triomphe de la *Kitaba* religieuse pure, dernière étape de l'évolution médicale et triomphe de la foi. Et ici plus de formule, c'est la négation des formules; il suffit de dormir au pied de l'arbre qui couvre de son ombre la *kouba* vénérée, de se plonger dans la source, d'embrasser la terre et d'invoquer directement le nom du saint.

Nous retrouvons quelques notions médicales chez le chirurgien arabe, le barbier-chirurgien de nos pères, familièrement

appelé le *maallem*. C'est une figure bien caractéristique, et si comme l'a très bien noté le docteur Thierry, « sa science n'est « pas universelle, si son bagage de connaissances n'est pas con« sidérable, c'est lui cependant qui pratique, avec le plus de « logique et d'habileté, l'art de guérir : saignée, ventouses, « appareils à fracture, réduction des luxations, pointes de feu, « extractions des dents, opérations diverses de petite chirurgie « arabe. » Un de nos médecins mobiles a même rencontré dans le Sous un spécialiste des yeux possédant une instrumentation assez ingénieuse lui permettant des interventions assez compliquées.

Méthode de recherches

Cet aperçu rapide de l'état de la médecine indigène d'aujourd'hui, d'après les renseignements recueillis dans les parties du Maroc bien connues, laisse encore dans l'ombre tout un Maroc inexploré au point de vue de ce que l'on peut appeler le « *Folklore* » médical.

Que nous réservent les populations de l'Atlas où nos médecins mobiles ont fait quelques tournées trop rapides, trop rares pour être encore bien fructueuses ? Et, même dans le Maroc connu et soumis, quel domaine encore à explorer, quelle mine de renseignements non encore exploitée pour nos médecins de bled fixes ou mobiles ? Et c'est ici qu'une méthode de recherches s'impose.

A la base de cette méthode, la connaissance de la langue arabe ou berbère, selon les régions où s'exerce l'action de nos médecins, est une condition indispensable ; une autre condition aussi indispensable, c'est l'adaptation au milieu. Il faut que le médecin qui veut « savoir » se mêle à la foule arabe, il doit aimer l'arabe pour s'en faire aimer et obtenir de lui avec patience, de la force persuasive tous les renseignements, toutes les confidences qu'il voudra. Il possède un talisman magique auprès de l'indigène, sa science et son titre, mais il faut qu'il sache s'en servir au mieux des intérêts de l'ethnographie dont il peut agrandir le domaine.

Le programme de recherches est très varié et nous en indiquerons les données essentielles :

Compléter le chapitre ouvert par le docteur Raynaud, c'est-à-dire rechercher et identifier toutes les plantes qui servent en médecine marocaine, connaître les propriétés que leur attribuent les *t'obibs* et tous ceux qui les utilisent, et si ces propriétés sont

réelles ou imaginaires ; étudier leur mode d'emploi local ou général. Il ne faut pas perdre de vue, en effet, que l'expérience populaire précéda souvent l'expérience scientifique et que la thérapeutique des simples est la mère des thérapeutiques.

Retrouver les manuscrits de médecine arabe, les traduire, analyser le formulaire et chercher par cette analyse à renouer le fil avec l'art médical antique et à suivre les diverses phases de l'évolution des théories médicales. Peut-être sera-t-il donné à certains d'entre nous de retrouver en quelque coin du Maroc quelque foyer d'enseignement médical précieux ou de rencontrer un nouveau Si El Hadj Hassan qui leur exposera ses doctrines et les sources de ses doctrines ?

Fréquenter les herboristes, les *t'oubibs,* les *maallems,* rechercher tous ceux qui se targuent de savoir guérir, analyser leurs procédés;

L'étude des sources au Maroc peut fournir un intéresant chapitre à la thérapeutique et les vertus sacrées de certaines sources mettront vite nos confrères sur la voie des propriétés thérapeutiques réelles;

L'histoire des saints guérisseurs peut fournir matière à des monographies aussi intéressantes que pittoresques;

Enfin, de l'étude des confréries religieuses, des rites religieux, des mœurs bizarres et de certaines habitudes collectives, du fatras des superstitions populaires peut surgir le détail lumineux et précieux de l'histoire du « *Folklore* » et de l'ethnographie.

Nous ne pouvons donc qu'inviter nos confrères à adresser au Comité des Hautes Etudes Marocaines le bilan de leurs recherches et nous pourrons arriver ainsi à une vue d'ensemble et inédite sur le passé et sur le présent de l'art médical et des sciences naturelles au Maroc, considérées dans leurs rapports avec cet art médical, après les avoir dégagés de leur gangue magico-religieuse. Ne savons-nous pas, en effet, que la gemme éblouissante ne s'obtient qu'après un lent travail de désagrégation et d'usure ?

Et, même s'il est impossible de séparer la science de la magie, et même si ,au bout de nos recherches,nous n'avons que désillusion scientifique, nous n'en aurons pas moins contribué à la connaissance plus parfaite de l'âme marocaine et, en fin de compte, cette connaissance n'est-elle pas indispensable pour assurer l'évolution du peuple marocain vers de meilleures destinées ?

Etat actuel des études de dialectologie arabe au Maroc

par M. L. BRUNOT, Inspecteur

Chef du Bureau de l'Enseignement des Indigènes, à Rabat

La dialectologie arabe a sa place marquée dans l'inventaire scientifique du Maroc, qui incombe aux Français. Elle a des rapports si étroits non seulement avec les autres sciences, mais encore avec la tâche quotidienne des officiers, des fonctionnaires, des colons, que tout le monde en reconnaît l'importance du moins au point de vue immédiatement pratique. Il faut cependant s'élever au-dessus de cette conception terre à terre et songer que les dialectes marocains nombreux, variés, peu contaminés, peuvent beaucoup servir aux études de linguistique sémitique, que leur étude révèle la psychologie intime des indigènes souvent mieux que tous leurs actes, qu'elle se relie sans cesse à l'ethnographie et aux sciences sociales et politiques. Je m'expliquerai tout à l'heure à ce sujet plus longuement. A un autre point de vue, il est de notre dignité de Français d'explorer notre domaine nous-mêmes. Les Anglais ont étudié l'Egypte ; les Allemands se sont attaqués aux dialectes d'Arabie ; les Français ont fait des travaux sur l'Algérie, ils ont entamé le domaine marocain ; c'est à nous ici de continuer largement. Ce domaine est immense, chacun peut y délimiter son lot sans crainte d'empiéter sur le voisin ; point n'est besoin d'être un savant pour apporter sa contribution à l'œuvre commune, il suffit de savoir un peu d'arabe, ou, ce qui est mieux, de vouloir le savoir, pour recueillir quotidiennement des renseignements toujours curieux et très souvent utiles. L'Ecole Supérieure de Rabat, l'Institut des Hautes Etudes Marocaines seront toujours heureux de proposer des sujets d'enquête, de fournir des renseignements, de donner des directions à ceux que les études si vivantes de dialectologie intéressent.

Nous allons examiner successivement :

1° L'intérêt purement scientifique de la dialectologie arabe marocaine ;

2° Son intérêt politique et social ;

3° Les travaux publiés ;

4° Le domaine qui reste à exploiter ;

5° De quelle manière on peut l'exploiter.

Cette mise au point préalable et nécessaire objet de notre communication, démontrera — du moins nous l'espérons — que la dialectologie arabe marocaine peut attirer l'attention amusée de beaucoup qui se croient des profanes. M. Jourdain existe pour la dialectologie comme pour la prose française. Combien avons-nous de dialectologues sans le savoir !

I. — *Intérêt scientifique de la Dialectologie marocaine.*

Les dialectes, quels qu'ils soient, méritent qu'on les étudie parce qu'ils sont une manifestation orale de la pensée humaine, et que, scientifiquement, nous ne pouvons rester étrangers à tout ce qui est humain. Au point de vue linguistique pur, ils ont souvent plus de valeur que les langues littéraires parce qu'ils sont plus vivants, plus spontanés et décèlent le « devenir » perpétuel des parlers, les lois de leur évolution ; or, la linguistique n'étudie pas autre chose. Dans l'étude des langues indo-européennes, on est parvenu très loin, ce qui s'explique par beaucoup de raisons, dont la plus importante, à notre avis, est que l'enquête a été menée par les indo-européens eux-mêmes. Dans l'étude des langues sémitiques, on n'est guère qu'à la première étape : recherche des matériaux, des éléments d'une synthèse. Sans doute ,des mises au point d'ensemble ont pu être déjà faites : le *Grundriss* de Brockelmann (1), dont le résumé a été traduit par MM. Marçais et Cohen (2), en est une preuve. Cependant, l'auteur signale lui-même qu'il s'est cantonné dans un simple relevé des résultats acquis. Il reste beaucoup à faire. Or, de toutes les langues sémitiques, l'arabe est la plus importante parce que, langue divine, elle tend à s'imposer à tous les musulmans (Ex. : les berbères qui s'arabisent

(1) *Grundriss der vergleichenden Grammatik der semitischen Sprachen, par* C. BROCKELMANN, 2 vol. Berlin, 1908.

(2) *Précis de linguistique sémitique,* par C. BROCKELMANN, traduit par W. MARÇAIS et M. COHEN, Paris, 1910.

et s'arabiseront malgré nous), parce qu'elle a produit des œuvres nombreuses, parce qu'elle est la plus répandue et la plus vivante. Noldeke disait donc avec raison, « que la langue arabe forme le point central des études sémitiques » et Landberg (1) complétait cette assertion avec non moins de raison en ajoutant : « Je me permets d'aller plus loin en disant que les dialectes arabes, dans quelque contrée que ce soit, et considérés dans leur ensemble, forment, avec les trésors presque inépuisables de la Babylonie et de l'Assyrie, le grand emporium où l'on trouvera les éléments nécessaires pour la connaissance approfondie des langues sémitiques. » De ces vérités d'ordre général, on déduit facilement toute l'importance des dialectes arabes marocains pour la linguistique sémitique .

Est-il besoin d'ajouter que d'autres sciences ont besoin des dialectes ? L'ethnographie, dès qu'elle sort de la description des rites et des mœurs et veut les expliquer ,n'a d'autres documents que les mots pour se rendre compte de la psychologie de l'indigène ; le folklore, lui aussi, est tributaire du dialecte, l'histoire des arts et des métiers trouve dans le vocabulaire des données précieuses. Il n'est pas une étude de dialectologie qui n'engage son auteur à écrire un chapitre d'ethnographie et un autre d'histoire, et, réciproquement, aucune étude locale d'histoire ou d'ethnographie ne peut se passer de la connaissance plus ou moins sérieuse d'un dialecte. On peut même aller plus loin et déclarer que la lecture des ouvrages littéraires marocains a souvent besoin de faire appel aux dialectes.

La dialectologie arabe marocaine s'impose donc à notre intérêt à un point de vue rigoureusement scientifique.

II. — *Intérêt politique et social de la Dialectologie marocaine.*

Elle s'impose encore au point de vue politique et social, car, ainsi que le faisait remarquer Renan (2), « l'esprit de chaque peuple et sa langue sont dans la plus étroite connexité. » Nombreux sont d'ailleurs les sociologues qui ont souligné les relations étroites qui existent entre la langue d'un peuple et son état de civilisation. Citons au hasard. Le Docteur Cureau soutient catégoriquement que « le vocabulaire parlé est le

(1) *La langue arabe et ses dialectes,* Leyde, 1905.
(2) *L'origine du langage.*

miroir le plus fidèle des idées d'un peuple, car il en est le produit immédiat ; il y a identité ou superposition parfaite entre l'idiome et l'esprit qui l'a créé. » Gobineau dit : « Les langues inégales entre elles sont dans un rapport parfait avec le mérite relatif des races. » Dauzat (1) s'exprime ainsi: « La formation et le développement du langage sont associés intimement à la formation et au développement de la pensée humaine. Les lois psychiques de l'intelligence sont en rapports étroits avec celles de la parole. » Julio Céjador dit aussi : « Les mots sont la représentation subjective des objets : ils traduisent l'idée que nous nous faisons de ceux-ci et qui varie d'un peuple à l'autre ; la langue est le miroir des pensées d'un peuple : la mentalité de chaque race est stéréotypée dans sa langue, frappée comme sur une médaille. » Dauzat, encore, précise davantage la pensée de tous ces philosophes (2) : « A un point de vue plus concret, chaque langage, à toute période de son histoire, exprime les conceptions intellectuelles correspondant à un état social donné et constitue l'inventaire des connaissances — idées et objets — des hommes qui l'ont parlé. L'examen d'une langue permettra donc d'inférer, pour une époque donnée, le genre de vie, les occupations et les pensées dominantes des individus qui l'employaient. La présence ou l'absence de tel ou tel mot dans des conditions déterminées, suffira souvent, pour reconstituer tel aspect ou tel détail d'un état social. » Bornons là des citations qui pourraient être très nombreuses et concluons : si la dialectologie peut être un but par elle-même, si elle a un intérêt spéculatif pour le spécialiste, elle est aussi un moyen puissant pour le sociologue, pour l'administrateur, parce qu'elle étudie un fait qui est social au même titre que la religion, par exemple. Par elle, on constatera le manque radical d'originalité dont souffre la civilisation marocaine, le puissant et profond instinct de régression qui la caractérise, l'envahissement de la langue arabe et de la mentalité musulmane chez les peuples berbères.

L'importance de la dialectologie est si manifeste que l'on demande aux administrateurs de connaître l'arabe. Si la pratique de l'idiome indigène ne leur servait qu'à communiquer plus facilement des ordres ou à écouter les doléances des administrés, il leur suffirait d'avoir avec eux un commis auxi-

(1) *Philosophie du langage*, **Paris 1912, p. 10.**

(2) Ibid.

liaire de l'interprétariat. La connaissance du dialecte leur permet beaucoup plus, elle les aide à comprendre la société indigène, la mentalité indigène.

III. — *Ouvrages de Dialectologie arabe marocaine.*

Notre préambule a été un peu long et nous demandons qu'on nous en excuse. Voyons maintenant ce qui a été fait comme travaux de dialectique arabe marocaine. Nous abandonnons l'ordre chronologique et nous nous contentons de l'ordre d'importance de ces travaux.

Le livre capital de toute étude linguistique marocaine, *Textes arabes de Tanger* (1), est dû à M. W. Marçais. C'est un livre savant, auquel on doit toujours se référer, livre très utile, guide précieux.

Le *Manuel d'arabe parlé marocain*, de Mercier et Gaudefroy Demombynes (2), traite, lui aussi, du dialecte de Tanger; il ne donne pas de textes suivis, mais il expose d'une manière très simple et cependant très scientifique la grammaire dialectale marocaine. Cet ouvrage et celui de Marçais se complètent heureusement et constituent pour les Français qui s'adonnent à la dialectologie marocaine une heureuse et complète préparation.

Le P. Lerchundi a donné une grammaire (3) et un lexique (4). Ces deux volumes traitent encore du dialecte de Tanger.

Les études de Fischer (5) sont précieuses par leur précision et l'abondance des matériaux. Elles s'intéressent au dialecte de Rabat.

(1) *Bibliothèque de l'Ecole des Langues orientales vivantes*, Paris 1911.

(2) *Bibliothèque de l'Ecole Supérieure de Rabat*, Paris.

(3) *Rudimentos de arabe vulgar qe se habla en el imperio de Maruecos*, Tanger, 1902.

(4) *Vocabulario espanol arabigo del dialecto de Maruecos*, Tanger 1892.

(5) *Marokkanische Sprichworter* (in *Mitteilungen des Seminars für orient. sprachen.* Berlin 1898) ; *Hieb und Stichwaffen und Messer im heutingen Marokko* (ibid, 1899) ; *Zum Wortton im Marokkanischen* (ibid. 1899).

Alarçon y Santon (1) a donné des textes arabes en dialecte vulgaire de Larache, qui ne sont pas sans valeur.

Mes notes lexicologiques sur le vocabulaire maritime de Rabat-Salé (2) vont être publiées dans quelques mois : qu'il me soit permis de ne pas en parler davantage. Des textes en arabe parlé de Rabat sont en préparation (3).

Enfin M. Lévi-Provençal a remis à l'éditeur des *Textes en arabe des Jbala* (4), première étude qui s'occupe des parlers bédouins.

Tels sont les ouvrages à caractère scientifique qui ont inauguré l'inventaire dialectologique du Maroc (5).

Cette énumération est bien courte. Les dialectes de Tanger, Larache, Rabat sont suffisamment étudiés, ce qui ne veut pas dire que la matière soit épuisée, tant s'en faut ; celui de Fez est à peine ébauché, un seul dialecte bédouin fait l'objet d'un ouvrage. Voilà à quoi se résume le travail accompli, à peu de chose, surtout si on le compare avec celui qui a été fait pour l'Arabie ,la Syrie, la Palestine, l'Egypte, la Tunisie, l'Algérie, avec celui qui a été fait en Indo-Européen. On peut cependant tirer quelques conclusions des études que nous venons de signaler.

(1) *Textos arabes en dialecto vulgar de Larache* (Madrid 1913).

(2) *Notes lexicologiques sur le vocabulaire maritime de Rabat et Salé* (*Bibliothèque de l'Ecole Supérieure de Rabat*). Paris 1920.

(3) Les textes en arabe ont été publiés. La traduction, la transcription le lexique paraîtront incessamment.

(4) *Bibliothèque de l'Ecole Supérieure de Rabat.*

(5) Il serait injuste d'ometttre quelques études plus courtes : *Un texte en arabe de Tanger,* par M. Blanc, in *Archives Marocaines,* les *Texte aus Fès mit einem Text aus Tanger,* ainsi que les *Weitere Texte aus Fès und Tanger,* qu'a publiés Kampffmeyer dans les *Mitteilungen des Seminars für Orient sprachen,* à Berlin en 1909 et 1913 ; on lui doit aussi des dialogues *Marrokkanisch-Arabische Gesprache,* Berlin 1912 ;Luderitz, en 1899 a donné dans les mêmes *Mitteilungen* ses *Spüchworter aus Marokko mit Erlauterungen im Dialekt des Nordlichen Marokko ;* ajoutons l'index des termes techniques relevés dans l'ouvrage de Ricard sur l'*Art de la reliure et de la dorure,* Fès 1919 ; nous oublions certainement quelques autres études de ce genre. A MM. de Aldécoa, Tedjini, Ben Smain (.) on doit des ouvrages de classe qui, sans prétendre à la science, sont de bons initiateurs.

D'abord, on constate dans le territoire marocain un compartimentage évident: deux villes n'ont pas le même parler. Il faut en chercher la raison dans l'histoire ; les Andalous ont apporté d'Espagne une langue déjà évoluée dans certaines villes : Fez, Rabat, Tétouan. Ailleurs ce sont des ruraux qui ont repeuplé une cité dévastée et se sont mis à parler l'arabe ; partout les dialectes ont suivi leur norme sans avoir de rapports étroits avec les dialectes voisins; l'autorité centrale a toujours été trop faible pour grouper étroitement tous les Marocains dans une masse sociale homogène parlant conséquemment une langue unique ; l'indépendance des tribus, les guerres intérieures, le manque de voies de communication, des apports ethniques différents, tout a contribué à maintenir la variété des dialectes.

Sans vouloir prétendre à une classification prématurée, on distingue les parlers citadins très contaminés par des influences étrangères, des parlers ruraux, plus purs à tous les points de vue. Les dialectes citadins sont très usés comme phonétique et comme morphologie. Ils ont un syllabisme qui déroute: chez eux, la différence entre consonne et voyelle est basée uniquement sur le rôle du phonème dans la syllabe et non sur sa nature : telle consonne associée à une voyelle et qui est bel et bien une consonne, jouera, avec une autre consonne qui la précède, le rôle d'une voyelle: les assimilations et dissimilations sont nombreuses, l'accent se déplace avec une facilité déconcertante ; en somme les citadins semblent parler l'arabe avec une phonétique berbère. En morphologie, on constate un réduction systématique à des forme dominantes : l'analogie est le grand levier des transformations; les dialectes tendent à devenir analytiques, ce qui a une répercussion sur la langue littéraire marocaine, plus lourde et moins nerveuse que le classique oriental. Le lexique a fait de larges emprunts aux langues romanes et à l'andalous arabe du XVe siècle. Quant aux parlers ruraux, il est encore trop tôt pour en parler à bon escient.

Encore faut-il bien faire remarquer que ce que nous disons là n'est qu'une conclusion extrêmement fragile et provisoire ; des monographies nombreuses sont à faire qui la confirmeront ou l'infirmeront.

IV. — *Le domaine qui reste à exploiter en dialectologie arabe marocaine.*

Indiquer le peu qui a été fait en dialectologie arabe marocaine, c'est montrer combien il reste à faire: à peu près tout. Si nous nous plaçons au point de vue purement géographique, nous nous apercevons qu'il reste à étudier les dialectes d'à peu près toutes les villes et ceux de toutes les tribus, ce qui est énorme.

Cette simple constatation nous impose comme règle absolue d'éviter toute tentative de synthèse ou de classification. Notre génération doit s'astreindre à composer des monographies nombreuses et sérieuses, en rapprochant timidement les travaux actuels entre eux : elle doit se résigner à laisser à la génération qui lui succédera le plaisir de dégager la vie et la philosophie du langage marocain, si toutefois il existe une unité linguistique là où l'on ne trouve ni unité sociale, ni unité ethnique. Mais que ceci ne décourage personne, au contraire; car cet état de choses permet à tout le monde de collaborer à l'inventaire linguistique marocain; pour le moment, toute contribution sincère, tout travail sérieux a sa valeur. Nous allons donner maintenant les grandes lignes du travail à effectuer.

« Le langage, dit Dauzat (1) présente un certain nombre de caractères généraux qui demandent à être mis en relief: suivant qu'on le considère comme un ensemble de sons articulés, comme l'instrument de la pensée, comme un fait social, ou dans ses rapports avec l'écriture, il donne lieu à autant de sciences distinctes quoique souvent connexes, dont deux, la phonétique et la sémantique, sont seules à l'heure actuelle définitivement constituées. » Nous aurons donc à étudier la phonétique et la sémantique des dialectes arabes.

En ce qui concerne la phonétique, nous n'avons qu'à déplorer l'absence d'un laboratoire de phonétique à Rabat. Il n'y en a pas d'ailleurs à Alger non plus. A quoi nous servirait ce laboratoire ? A une chose essentielle : la coordination des résultats acquis par chaque enquêteur; il donnerait le *la* sur lequel on accorderait les instruments. Quand on aurait, par exemple, déterminé la valeur des consonnes de quelques dialectes impor-

(1) *Philosophie du langage*, op. cit., p. 5.

tants au laboratoire, on pourrait faire des comparaisons faciles pour donner la valeur du consonnantisme des dialectes à l'étude. Pour le moment, et puisqu'il faut le plus possible d'unité dans le travail, on doit se référer aux *Textes arabes de Tanger* de M. W. Marçais et prendre, dans ce livre si fécond, des leçons de phonétique.

En ce qui concerne la sémantique, deux genres de travaux sont à faire: des monographies grammaticales et des lexiques. Les linguistes entraînés s'attaqueront à la grammaire complète (si possible) de tel ou tel dialecte déterminé; d'autres, ayant moins de loisirs, étudieront telle ou telle forme grammaticale d'un dialecte donné: le féminin, les pluriels irréguliers, les formes berbères (1), les particules et leur emploi.

Tout le monde ,avec un peu d'oreille et de sens critique, pourra donner des lexiques. Il ne s'agit pas évidemment d'épuiser le lexique d'une tribu ou d'une ville, c'est trop long et nous avons besoin que les travaux de lexicologie se publient régulièrement, afin que tous les chercheurs en profitent; d'ailleurs, comme le faisait remarquer Littré, dans la préface du supplément à son dictionnaire: « les travaux lexicologiques n'ont point de fin ». On étudiera donc les lexiques par séries : poteries, vêtements, agriculture, pêche, métiers, animaux domestiques, plantes, etc... Chacun peut donner des listes de substantifs, de verbes et d'adjectifs se rapportant à un sujet donné, c'est là un travail facile et agréable.

Les langues spéciales de telle et telle corporation, les argots, le langage des femmes, le langage puéril sont beaucoup plus précieux qu'on ne l'imagine habituellement; il ne faudra jamais les négliger. Il en est de même des parlers arabes des juifs qu'on laisse toujours de côté parce qu'ils ne sont pas employés par les musulmans ; ils ont une valeur linguistique comme les autres. Pour eux, le magistral travail de Cohen (2) est un guide unique et précieux. Il faut noter toutes ces langues particulières parce qu'elles sont en voie de disparition; le français a refoulé l'arabe des Juifs en Algérie, l'espagnol refoule la langue

(1) Voir « *La forme féminine berbère en arabe marocain* », par GAY, in *Archives berbères*.

(2) *Le parler arabe des juifs d'Alger*, par Marcel COHEN. (*Collection linguistique*, publiée par la *Société de linguistique de Paris*), Paris 1912.

maritime indigène, les corporations qui s'éteignent emportent leur lexique. On ne s'imagine pas combien le contact de la civilisation européenne modifie puissamment les habitudes et le langage des indigènes; dépêchons-nous de noter une civilisation archaïque qui se transforme profondément en même temps que le langage qui l'exprime.

Recueillir des proverbes, des chansons, sera la tâche difficile de quelques bons arabisants qui s'y spécialiseront; ils ont des modèles, M. Ben Cheneb (1) pour l'Algérie, le comte Landberg (2) pour la Syrie, Fischer (3) pour le Maroc en ce qui concerne les proverbes, Sonneck (4) et Bel (5) pour les chansons d'Algérie (6).

Enfin, remarquons qu'il est des points du territoire marocain où des tribus berbères sont en voie d'arabisation ou sont fraîchement arabisées, d'autres où des tribus arabes authentiques forment un noyau entouré de tribus berbères ; les influences réciproques des deux langues doivent y être curieuses et abondantes. Pour étudier les parlers arabes de ces régions, les berbérisants sont précieux. L'Ecole Supérieure de Rabat a eu l'heureuse idée de faire marcher de pair, pour les élèves interprètes, les études de berbère et celles d'arabe; ces élèves sont donc tout préparés pour fournir des travaux concernant les dialectes en voie d'arabisation ou de berbérisation; nous aurons certainement, grâce à eux, des indications de premier ordre qui nous serviront à dégager les caractères phonétiques, morphologiques et lexicologiques de l'ensemble des parlers marocains.

Telles sont les voies, les grandes voies que peuvent suivre tous ceux que les dialectes arabes intéressent à un titre quel-

(1) *Proverbes arabes de l'Algérie et du Maghreb* (*Publication de l'Ecole des lettres d'Alger*, XXX, XXXI, XXXII), par MOHAMMED BEN CHENEB.

(2) *Proverbes et dictons du peuple arabe*, par Carlo LANDSBERG, Leyde 1883.

(3) *Marrokkanische Sprichworter* op. cit.

(4) *Chants arabes u Maghreb*, par C. SONNECK, Paris 1904. (Il s'y trouve quelques chants marocains).

(5) La *Djazya*, chanson arabe par A. BEL, in *Journal Asiatique*, 1903.

(6) M. LÉVI-PROVENÇAL a publié en 1918 dans la *Revue Africaine*, n° 295,, *Un chant populaire religieux du Djebal Marocain.*

conque. Les spécialistes ,munis des références de tous les enquêteurs, pourront rechercher dans les documents anciens, trop rares malheureusement, dans l'arabe classique, dans l'arabe d'Andalousie du XV[e] siècle, les rapports qui existent entre la langue actuelle et son passé. Cette partie historique du travail, la plus importante peut-être au point de vue purement scientifique, ne pourra cependant prendre son développement que si des monographies nombreuses et précises lui fournissent une base large et solide.

V. — *Une méthode de travail.*

Nous croyons avoir suffisamment indiqué l'intérêt scientifique et social des études dialectales arabes, l'état auquel elles sont parvenues au Maroc et le travail abondant qu'elles réclament encore de la part de tous ceux qui peuvent y contribuer. Examinons maintenant la méthode à employer et la distribution de la besogne.

L'unité dans la méthode est recommandable au premier chef. On nous dira avec raison qu'il n'y a qu'une méthode, c'est la bonne. Evidemment : prenons celle de M. W. Marçais, qui apparaît dans tous les livres de cet auteur, si nous le pouvons. Mais le pouvons-nous ? Le pouvons-nous tous ? Poser la question, c'est la résoudre. Aussi, soyons plus modestes, forcément, et en essayant d'imiter M.W.Marçais, suivons les grands principes d'une bonne investigation.

« Le temps n'est plus où les linguistes avaient la sotte prétention de s'ériger en censeurs des phénomènes qu'ils voulaient étudier: comme si un physicien s'avisait de morigéner l'électricité. » (1)

Observons et analysons minutieusement les faits, décomposons les dialectes en leurs éléments primaires, son, forme, concepts, comme si nous n'avions jamais appris l'arabe. Evitons soigneusement de nous raccrocher à l'arabe classique; ce dernier est aussi loin du dialecte que le latin l'est du français ; les formes, les sons, le lexique, tout a évolué depuis le Coran jusqu'au conte du rapsode de la place publique ; la langue classique est morte, desséchée, privée de la sève que donne la langue populaire. « Les patois, qui ont peu de textes et encore moins d'histoire, ne sauraient s'étudier comme les langues lit-

(1) DAUZAT, *Essai de Méthodologie linguistique,* Paris 1906, p. 12.

téraires dont les étapes historiques successives sont presque toutes représentées par des documents écrits: bien que la méthode générale soit la même, les moyens d'investigation sont différents (1) ». En un mot, ne corrigeons pas un dialecte, ne le jugeons pas, notons-le tel qu'il est. Pour la traduction également, méfions-nous de nos connaissances acquises; attachons-nous à savoir ce que l'indigène met d'idées dans un mot sans nous soucier de savoir s'il a raison ou non; il a toujours raison puisqu'il se fait comprendre de ses congénères. Les indigènes sont comme les enfants, souvent chez eux la pensée est inférieure au contenu habituel du mot. Nous devrons nous appliquer à traduire l'idée surtout, car, ainsi que le fait remarquer M. Meillet (2), « la phrase exprime quelque chose de très différent de ce qui apparaît au grammairien rationaliste comme l'idée à exprimer, et l'on voit combien la valeur du mot est chose complexe. »

Le choix des informateurs est délicat. Défions-nous radicalement des lettrés, car ils ont un mépris inné pour tout langage qui n'est pas classique. L'étudiant prétentieux que Rabelais nous a montré, existe encore au Maroc, il ambule et déambule avec son feutre sous le bras, autour des mosquées. Choisissons un artisan, un laboureur qui soit du pays et laissons-le parler; quand il nous aura donné lui-même un fonds sérieux de renseignements, nous l'interrogerons. L'interrogation est tout un art; l'informateur, en général, est trop ignorant pour expliquer lui-même « la décomposition du discours en ses différents termes par la grammaire, ce qui suppose déjà un état intellectuel avancé, une force de réflexion et d'analyse qui est étrangère à la plupart des individus qui parlent une langue. Essayez de faire séparer les mots d'une phrase à quiconque n'a pas étudié la grammaire, et vous serez frappé par les erreurs commises, plus encore par les hésitations et les incertitudes » (3). En général, l'informateur marocain est sincère et complaisant, il ne cherche pas à mystifier, mais il se met rapidement à la portée de celui qui l'interroge, il fait un effort pour le comprendre, il lui parle dans un langage qui n'est pas le sien. Venez-vous de Tlemcen, le Marrakchi que vous questionnez vous parlera rapidement le tlemcenien que vous employez. Il faut donc

(1) Dauzat, *Essai de Méthodologie linguistique*, op. cit., p. 6.

(2) *Mémoires de la Société de linguistique de Paris* 1910, p. 243..

(3) Dauzat, *Philosophie du langage*, p. 15.

écouter beaucoup, recouper ses renseignements, changer d'informateur et surtout ne pas indiquer les déductions — toujours prématurées — que l'on fait à la suite d'une observation; car l'informateur approuve toujours et suit l'enquêteur docilement sans réaction.

Pour la transcription ,il faut choisir un procédé rapide et peu compliqué; celui que donne M. Marçais est complet: il s'agit d'y puiser, de le simplifier, mais non d'ajouter. La transcription des demi-lettrés marocains, de ceux qui ne savent que leurs lettres, est instructive parce qu'elle indique graphiquement la coupure syllabique (1).

On ne peut, *à priori*, dire à chacun ce qu'il peut et doit étudier. En principe, il faut toujours profiter des circonstances qui s'offrent à l'occasion du service, des promenades; on note tout, et un beau jour on trouve un filon qui plaît ou qui rend plus que les autres; on note tout parce qu'au bout d'un certain temps d'étude, des expressions, des mots paraissent tout naturels qui attireraient l'attention d'un étranger; enregistrons les mots, les formes, le son, avant qu'il soient tombés pour nous dans le domaine de l'inconscient.

Ceux qui ont l'avantage de fréquenter des femmes indigènes pourront donner des travaux originaux. La femme, en effet, reléguée à la maison, est la gardienne du dialecte; elle ne connaît pas ou presque pas les néologismes et les emprunts du langage des hommes. Bien plus, comme elle élève les enfants et leur apprend à parler, elle a une influence directe et importante sur le devenir du dialecte.

Ceux qui comme les institutrices et les instituteurs, ont les enfants à leur disposition, n'étudieront pas sans profit le langage de leurs élèves. « Avec chaque enfant qui parle, dit Dauzat (2), surgissent des innovations : les unes disparaissent avec lui, soit qu'elles aient été rectifiées dès le jeune âge, soit qu'elles constituent des accidents individuels (défauts de prononciation, anomalies diverses). D'autres s'imposent parce qu'elles ont des causes profondes et qu'elles apparaissent chez tous les individus d'une même génération. Ce sont les conditions de ces changements qu'il importera de déterminer. Loin d'être voulus, ces changements s'opèrent, au contraire, malgré l'effort fait pour reproduire exactement le langage. »

(1) Voir les *Marokkanische Sprichworter* de Fischer, op. cit.

(2) *Philosophie du langage*, p. 55, op. cit.

Les indigènes qui parlent le français ont malheureusement un mépris inexpliqué des dialectes marocains. S'ils voulaient noter ce qui les choque dans ces dialectes, les différences qui existent entre eux, et leur parler personnel, ils seraient d'une aide précieuse. Par ailleurs, eux, mieux que quiconque, peuvent noter et expliquer les proverbes et les chansons populaires. Qu'ils imitent les anciens auteurs arabes qui n'ont pas dédaigné de noter les tournures et les vocables propres aux dialectes. « Je me fais fort, disait le comte de Landberg (1), de prouver que les dialectes ont été largement relevés par les grammairiens et les lexicographes (arabes). Il n'y a pas une seule particularité dialectale « quelque vulgaire » qu'elle soit, qui n'ait été mentionnée tantôt par l'un, tantôt par l'autre tantôt dans un ouvrage, tantôt dans un autre. Mais il faut les chercher et les réunir pour illustrer les dialectes modernes. Méthodiquement, aucun savant arabe n'y a consacré son talent, car au bout du compte, les dialectes étaient assez peu connus. Les savants arabes modernes les ignorent complètement. » Nous ne doutons pas que les indigènes instruits ne veuillent donner le démenti au comte de Landberg.

VI. — *Conclusion. Vœux.*

En résumé, chacun peut, quelle que soit sa culture générale ou spéciale, apporter une contribution utile à l'inventaire linguistique du Maroc. Mais, s'il est permis à quelques-uns de produire par eux-mêmes et indépendamment d'autrui des œuvres de valeur, il n'en est pas de même de la plupart des collaborateurs qui s'offrent déjà nombreux. D'ailleurs, dans la linguistique, comme dans toutes les autres sciences, le travail individuel égoïste devient de plus en plus difficile et inefficace. Le temps n'est plus où un amateur spécialisé pouvait s'amuser à des travaux qui n'intéressaient qu'un tout petit nombre de personnes initiées. A notre époque il faut travailler en équipes bien organisées, partager la besogne et aller vite. Ce n'est pas à dire que les ouvriers doivent rester anonymes et perdre le bénéfice moral de leurs contributions, loin de là. Que chacun travaille dans son cadre, et poursuive le but commun qu'il connaît, assure sa liaison avec le centre d'études et avec ses colla-

(1) *La langue arabe et ses dialectes*, p. 45. op. cit.

borateurs, que le centre d'études adresse à chacun des renseignements surtout bibliographiques, des indications; nous verrons alors, chaque année, éclore des œuvres importantes et utiles, signées de tous les collaborateurs tout comme les publications encyclopédiques. Ce n'est point là un rêve; il suffit, pour réaliser notre but, d'apporter dans les travaux scientifiques un peu de discipline confraternelle.

RABAT, le 10 Juin 1920.

Coup d'œil sur les Etudes dialectales berbères au Maroc

par M. E. LAOUST
Professeur à l'Ecole Supérieure de Langue arabe et de Dialectes berbères

Messieurs,

La linguistique berbère semble devoir tenir une place importante, parmi les sciences historiques, si l'on considère que plus des trois quarts de la superficie de ce pays est habitée par des populations berbères de sang et de langage. Elle peut et doit nous fournir des données précieuses sur la civilisation et la psychologie du malheureux peuple berbère dont l'histoire se devine à travers celle de ses vainqueurs et dont la destinée est de vivre dans un éternel servage. Le langage n'est-il pas, en effet, plein de leçons puisque, depuis tant de siècles, l'humanité y dépose les acquisitions de sa vie matérielle et morale.

L'exploration du champ linguistique marocain n'en est pas moins une entreprise longue et ardue. Trop peu d'ouvriers s'en occupent; trop de gens s'en désintéressent qui devraient nous seconder; et, les régions berbères qu'il importerait de visiter nous sont plus ou moins hostilement fermées. En dépit d'obstacles de toute nature, nombre de chercheurs, certains plus audacieux que savants, ont néanmoins jeté des coups de sonde dans la masse imposante de ses parlers. C'est l'histoire de ces recherches et de leurs résultats que je me propose de faire ici sans autre préambule.

(1) Une partie des renseignements bibliographiques signalés dans cette notice est empruntée à un article de d'Avezac sur « *les documents recueillis jusqu'à ce jour pour l'étude de la langue berbère* », inséré dans le tome XIV de la 2e série du *Journal de la Société de Géographie*, 1840. Ces renseignements figurent pour la plupart dans l'appendice que le baron de Slane a publié à la fin du tome IV de sa traduction de l'*Histoire des Berbers* d'Ibn Khaldoun et dans les nombreux ouvrages de M. René Basset, plus particulièrement dans son *Manuel de langue Kabyle*.

La plupart des documents écrits que nous possédons sur les dialectes marocains se rapportent au *chelha* du Sous. Le premier en date est de 1715 et a pour auteur un certain Zachariah Jones (1) qui le publie à la fin d'un recueil renfermant cent cinquante versions de l'Oraison dominicale en diverses langues. Dans sa *Description du Maroc* écrite en danois, Hoest (2) donne, beaucoup plus tard, un vocabulaire d'environ cent cinquante mots. De Chénier (3), chargé des affaires du Roi, publie à son tour en 1787 dans le tome III de ses *Recherches sur les Maures*, une liste de quarante mots sous le titre un peu prétentieux de « Comparaison entre la langue arabe du Maroc et la langue des Brebes et des Chellu ». Les indications de ces premiers collecteurs ne sont pas toujours sûres et les mots sont, en général, incorrectements transcrits. Elles attirent néanmoins l'attention des linguistes sur une langue que les Maures n'entendent pas et qui semble n'avoir avec la leur aucune analogie. « Je n'oserois dire si c'est la Punique ou la Numide » écrit de Chénier. Aujourd'hui le doute est levé; la langue berbère dérive de la Numide ou mieux du Libyque ancien dont il ne nous reste que des inscriptions assez nombreuses, mais restées, jusqu'ici, indéchiffrables.

Au commencement du XIXe siècle les documents se font plus nombreux, plus précis aussi, quoique très fragmentaires. Chose curieuse, ils se rapportent encore, dans leur presque totalité, aux seuls dialectes du groupe chelha. Nous les tenons pour la plupart, de voyageurs étrangers: Jackson (4) Badia y Leblich (5),

(1) 1715. *Dissertatio de linguâ shilhense;* à la fin de l'ouvrage de CHAMBERLAYNE, intitulé *Oratio dominica indiversas linguas versa.* In-4°. Amsterdam. Ce recueil se termine par plusieurs dissertations dont celle de Zachariah Jones.

(2) 1779. Vocabulaire d'environ cinquante mots inséré dans : *Efferitningen om Marokos och Fes,* in-4°. Cet ouvrage écrit en danois et imprimé à Copenhague en 1779, fut traduit en allemand deux années plus tard : *Nachrichten von Marokko und Fes,* Copenhague, in-4°, 1781.

(3) 1787. *Recherches sur les Maures,* Paris.

(4) 1811. Vocabulaire berbère dans sa description du Maroc, en anglais : *Account of Marocco.* Londres, in-4°.

(5) 1814. BADA Y LEBLICH, connu sous le pseudonyme de ALI BEY EL-ABBASI est de nationalité espagnole. Dans le récit de ses voyages on trouve une liste de cent trente mots appartenant au dialecte chelha. *Voyages en Afrique et en Asie,* Paris, 3 vol. in-8°.

Schaler (1), Schultze, Delaporte (2), Pritchard (3), Newman (3). Mais la dialectologie berbère va devenir une science française. La conquête de l'Algérie est très avancée lorsque, en 1845, paraissent les travaux de Newman (4). Une année auparavant, Jau-

(1) 1830. Vocabulaire de langues africaines, dans l'*Esquisse de l'Etat d'Alger*, Paris, in-8°. Traduit de l'Anglais. L'auteur y reproduit les vocabulaires de Shaw (dialecte Chaouïa), de Chénier, une partie de celui de Hornemann (dialecte de Syouah), celui d'Ali Bey et une liste d'environ 250 mots des dialectes chelha et mozabi recueillis par J. F. Schultze.

(2) 1840. M. Delaporte père, consul de France à Mogador recueille des textes, compose une grammaire chelha qui fait partie du fonds berbère de la Bibliothèque Nationale. Voir supra.

(3) 1844. *Researches of the physical history of Mankind*, Londres, in-8°. Dans le tome II, vocabulaire chelha renfermant à peu près 120 mots. A la suite de Pritchard, dans le tome IV, de NEWMAN, article *on the structure of the berber language*. Dans cette note, l'auteur condense une série de faits et d'observations philologiques dont on doit presque toujours reconnaître la justesse.

(4) 1845. NEWMAN : *Grammar of the berber, language*, grammaire de langue berbère, en anglais, publiée dans le 6e volume du journal allemand : *Zeitschrift fur Kunde des Morgenlandes*, in-8°, Bonn. La Société biblique d'Angleterre s'étant procuré une traduction berbère du texte arabe des quatre évangiles et de la Genèse, le communiqua à Newman qui avait déjà fait un travail très remarquable sur la langue berbère. Après avoir examiné et analysé le texte de cette traduction, Newman rédigea, en forme de grammaire, les résultats de ses observations. Ce traité remplit 90 pages et renferme une foule d'indications dignes d'une sérieuse attention. (De Slane).

Le même auteur donne, en 1848, dans le *Journal of the Royal Asiatic Society*, n° XVIII, une édition avec une version latine interlinéaire suivie de notes grammaticales du manuscrit écrit en chelha que l'Américain Hodgson, se trouvant à Tanger, avait fait composer en 1834 par un taleb originaire de Massat (sic) sous le titre de *the narrative of Sidi Brahim ben Muhammed el-Susi in the berber language*. Ce travail, d'une quinzaine de pages, renferme une description du pays de Masst et des provinces voisines ainsi que des renseignements sur l'histoire, l'industrie et le commerce de cette contrée et sur les tribus qui habitent le Sahara occidental. Le texte berbère fut envoyé à Londres, ainsi qu'une version arabe faite par le même taleb et plus tard, traduite en anglais et publiée par Hodgson dans le *Journal of the Royal Asiatic Society* (T. IV, p. 115-130).

C'est ce texte que René Basset traduit à son tour en français en y

bert,membre de l'Institut ,connu pour ses travaux sur les dialectes du centre de la France avait publié le travail posthume de Venture de Paradis (1), secrétaire interprête du roi pour les langues orientales. Celui-ci avait recueilli à Paris en 1788, un vocabulaire chelha en interrogeant quelques Chleuhs originaires des Haha venus en ambassade auprès de Louis XVI.Il avait complété ses premières et sommaires informations à Alger en y ajoutant des données, non sans valeur, sur le zouaoua qu'il confondit avec le chelha. En 1844 aussi, Brosselard (2) avait publié un dictionnaire français-berbère, imprimé avec luxe et composé par ordre du Ministre de la Guerre. L'ouvrage est considérable pour le temps quoique le choix du dialecte, celui de Bougie, ne fut pas très heureux. Il se trouve être, au surplus, le premier d'une série qui va nous sortir de cette longue période de tâtonnements. Dans la pensée du Ministre, ce dictionnaire devait être suivi d'une grammaire de berbère. La commission chargée de sa rédaction ne la fit jamais paraître. Le programme élaboré resta inachevé. Le capitaine Hanoteau (3), adjoint au bureau politique des Affaires Arabes le complète en 1858 avec son *Essai de grammaire kabyle* dont le manuscrit fut soumis à l'examen d'orientalistes tels que De Saulcy, Caussin de Perceval, Quatremère,Reinaud. L'œuvre est capitale et l'année de sa parution marque le véritable point de départ des études berbères.

ajoutant un commentaire historique et géographique sous le titre de *Relation de Sidi Brahim de Massat*, traduit sur le texte chelha et annoté, 33 pages. Paris. Leroux, 1883.

(1) *Grammaire et dictionnaire de langue berbère*, œuvre posthume, Paris, in-4°, 1844, revue par P. Amédée Jaubert et publié par la *Société de Géographie*. Les papiers de Venture entrèrent à la Bibliothèque Impériale, après sa mort, et Langlès inséra quelques fragments de la grammaire et du vocabulaire à la suite de sa traduction française de la relation des voyages de Hornemann.

(2) *Dictionnaire français-berbère*, Paris, gr. in-8°. Imp. royale, 1844, 1 vol., 656 p.

(3) *Essai de grammaire kabyle* (dialecte zouaoua). Alger in-8° p. 395. Le système de transcription utilisé par Hanoteau est toujours en usage à la Faculté des Lettres d'Alger. L'ouvrage est complété par un ensemble de notes relatives à la comparaison des dialectes et aux variantes de prononciation dans les divers dialectes berbères. On y trouve un texte en rifain des Guelâia et le même texte traduit en tamazirt de la province de Sous, p. 303.

Dans sa préface l'auteur résume d'autre part les connaissances que l'on possède de son temps sur les divers groupes de populations désignés sous les dénominations arabes de Kabyles, Chaouia, Chelouh, Beraber, Touaregs et séparés les uns des autres par de vastes étendues de terrain. Il leur restitue leur nom national d'Imazighen. Il montre que leurs dialectes, malgré des divergences plus apparentes que réelles, appartiennent à une langue dont l'aire immense s'étend de la côte Atlantique à l'oasis de Syouah, en territoire égytien. Renan ajoutera plus tard que les peuples qui la pratiquent, sont des descendants des vieux Numides et des sujets de Massinissa, de Syphax et de Jugurtha.

En 1860, Hanoteau (2) publie son *Essai de grammaire tamacheq* où il nous initie au langage des Ahaggar et des Azger dont le major anglais Oudney avait découvert l'alphabet en 1822. Les Touaregs sont alors très à la mode. On les connait mal, il est vrai. Ils détiennent, croit-on, ce fameux commerce du Sud, une des grandes illusions de l'époque qui devait servir de thème à l'une des plus spirituelles lettres du Colonel Pein et de fallacieux prétexte à la conquête saharienne, à la marche toujours plus en avant vers le sud. Le Père de Foucauld complètera cinquante ans plus tard le second essai de Hanoteau et paiera de sa vie la gloire d'enrichir la linguistique berbère de son plus remarquable monument.

Enfin, en collaboration avec Letourneux (3), conseiller à la Cour d'Appel d'Alger, Hanoteau entreprend l'étude des coutumes des populations du Djurdjura dont il nous a déjà révélé le langage. Ses trois volumes sur la Kabylie et les coutumes kabyles constituent la monographie la plus savamment conçue et la plus complète que nous ayons sur une contrée Nord-Africaine. L'ouvrage, devenu classique renferme, en particulier des renseignements d'un grand prix sur le droit coutumier berbère.

Tous ces détails peuvent paraître oiseux; ils nous reportent en Algérie alors qu'il doit être uniquement question du Maroc Cependant, parler de dialectologie berbère sans mentionner le nom de Hanoteau ne serait pas seulement de l'ingratitude. Ce serait méconnaître l'influence heureuse que ses remarquables

(1) 1860. Paris. Imprimerie impériale, in-8°.

(2) 1878. HANOTEAU et LETOURNEUX : *La Kabylie et les coutumes kabyles.* Paris, Imprimerie Nationale, 3 vol. in-8°.

travaux vont exercer sur le développement des recherches linguistiques.

Aux jeunes études berbères, il manquait toutefois la consécration universitaire. Deux savants orientalistes, M.M. Masqueray et René Basset vont leur donner leur titre de noblesse en les introduisant dans le programme de l'École Supérieure d'Alger (aujourd'hui Faculté). Ils élargiront en même temps leur domaine trop étroitement circonscrit à la Kabylie. On sait que le nom de M. René Basset est devenu inséparable de la philologie berbère. C'est à lui que revient la gloire d'avoir créé, avec la dialectologie comparée,une branche nouvelle de l'Orientalisme où la France occupe incontestablement le premier rang.

La conquête de l'Algérie fait subir un temps d'arrêt assez long aux enquêtes entreprises sur les parlers marocains. On peut clore en 1856 la première et pénible période de recherches dont le chelha a été uniquement l'objet. Les résultats acquis alors sont consignés sous forme de renseignements bibiographiques dans un appendice que le baron de Slane (1) publie à la fin de la traduction de l'*Histoire des Berbers* d'Ibn Khaldoun. Il ne faudrait pas toutefois en exagérer l'importance ; certains de ceux qui nous les ont fournis ne sont guère que des amateurs, et leur ignorance en matière linguistique se trahit à chacune de leurs informations.

Une nouvelle ère de recherches s'ouvre près de trente ans plus tard, vers 1878 (2), pour se clore en 1912. Deux faits la ca-

(1) 1856. Mac Guckin de Slane: *Appendice à l'histoire des Berbers*, T. IV (zouaoua et chelha) : notes sur la langue, la littérature et les origines du peuple berbère, p. 488-583. Le dialecte chelha fait l'objet d'une étude grammaticale sommaire p. 501-521, renfermant beaucoup d'erreurs.

(2) 1878. J. Dalton Hooker : *On the Shelluhe language*, p. 478 et/qq *in Journal of tour in Marocco the great Atlas.* London, Macmillan.

1879. R. Basset : *Le poème de Çabi*, dialecte en chelha ; Paris, in-8°. Imprimerie Nationale. Ce poème avait été recueilli par Delaporte père et déposé à la Bibliothèque royale. « Çabi est le nom d'un Berber qui avait appris l'arabe et s'était nourri de la lecture des meilleurs traités de la religion musulmane ; de plus, il avait toujours mené une vie exemplaire. A ces divers titres, il mérita à sa mort d'être admis dans le séjour des élus ; mais en posant le pied sur le seuil du paradis, il songea à son père et à sa mère, dont le sort avait été bien différent : son père, bien loin de vivre en bon musulman, s'était déshonoré par toutes sortes de crimes ; sa mère avait également affiché la vie la plus scandaleuse.

ractérisent : les parlers du Sous cessent d'accaparer toute l'attention des chercheurs qui, sans s'en détourner complètement, jettent enfin leurs regards sur les dialectes du Rif et du Maroc Central. D'autre part, les enquêteurs ne sont plus des touche-à-tout; linguistes et grammairiens interviennent à leur tour, aussi leurs renseignements bien ordonnés, parfois savamment analysés, nous permettent de mieux comprendre le mécanisme des dialectes dont ils se font les historiens

En 1883, M. René Basset (1) recueille à Melilla, à Tétouan et à Tanger les matériaux qui serviront à établir son *Étude sur les dialectes du Rif*. Il donne, par la suite, quelques utiles indications sur le dialecte de Taroudant et celui des Beni Iznacen, ce dernier inédit.

Quedenfeldt (2) connaissant le Maroc pour l'avoir visité publie en 1888 dans une revue de Berlin une étude fort documentée, pour l'époque, sur la répartition des tribus berbères marocaines. Il divise les parlers berbères en trois grands groupes : *tarifiat, taberberiat* (*sic*), *tachilhait* et donne, à la fin de son étude, un

Çabi demanda à aller visiter son père et sa mère au fond des enfers, et quand il les vit ainsi relégués au dernier degré de la honte et du malheur, il adressa à Dieu des prières si ferventes, qu'il obtint de pouvoir les emmener avec lui dans le ciel ».

Rapport sur le tableau des dialectes de l'Algérie et des contrées voisines de M. Geslin. Paris 1856.

1882. Newman. *Libyan Vocabulary.* Londres, petit in-8° (dial. kabyle, chelha, ghdamès et touareg).

1883. Cust, *The modern languages of Africa,* T. I, p. 113 et T. II, p. 470. Londres (Trübner).

(1) R. Basset : *Relation de Sidi Brahim de Massat* (v. infra). Du même auteur 1883 : *Notes de lexicographie berbère,* 1re partie. Paris, Imprimerie Nationale. *Notice et vocabulaire du Rif* (*Gueláia*).—1886. *Notes de lexicographie berbère, dialecte des Kçours oranais et de Figuig.* — 1887. *Manuel de Langue Kabyle* (voir infra). — 1890. *Loqman berbère.* Paris, in-12. (Six fables en Temsaman ; une dans le dialecte des B. Iznacen ; onze dans le dialecte de Taroudant). — 1898. *Le Dialecte des B. Iznacen.* Florence, in-8°. — 1899. *Etude sur les dialectes berbères du Rif marocain,* in-8°. — *Notes de lexicographie berbère,* IIIe série ; *Renseignements sur Figuig.*

(2) *Eintheilung und Verbreitung der Berbervölkerung in Marokko* (*in Zeitschrift für Ethnologie*). Berlin 1888 et 1889 — traduit par H. Simon, Alger, 1904.

faible matériel linguistique dans l'intention d'illustrer par quelques exemples les différences qui existent entre eux.

Avec De Rochemonteix (1) et Stumme (2) nous revenons au dialecte chelha. Le premier traduit et commente dans le *Journal asiatique* quelques contes du Sous et du Tafilelt. Le second, professeur à l'Université de Leipzig, également connu pour ses travaux de dialectologie arabe, publie un *Manuel de berbère* et un *Recueil de contes* dans le dialecte du Tazerwalt, patrie du fameux Sidi Ahmed Ou Moussa. Il rédige l'un et l'autre sans quitter sa chaire de Leipzig, en utilisant les informations de quelques acrobates chleuhs égarés dans la capitale saxonne. Les études de Stumme n'en sont pas moins remarquables, tant par l'exactitude des renseignements recueillis loin du Maroc que par l'importance des problèmes linguistiques qu'y soulève le savant orientaliste.

Un Espagnol, le P. Fr. Pedro Sarrionandia (3), de la Mission Apostolique au Maroc, donne, à peu près à la même époque, une Grammaire de langue rifaine. L'ouvrage abonde en renseignements sur la morphlologie et la syntaxe. On ne peut que regretter que les Espagnols se soient intéressés si peu et si tard à la lexicographie berbère.

Avec Cid-Kaoui (4), interprète militaire et berbère d'origine, nous étions en droit d'obtenir des renseignements particulièrement précis sur le langage de ses compatriotes. Mais son *Dictionnaire français berbère,* qui aurait pu rendre de nombreux services, pêche par plus d'un côté. L'auteur commet la négligence de ne pas signaler l'origine de ses sources et comble avec l'arabe une insuffisance de documentation berbère. Cela est grave, mais non ridicule comme sa prétention de vouloir traduire en berbère des mots tels que « débusquement » et « sternutation ».

(1) *Journal Asiatique.* 1887-1889.

(2) Dr. Hans Stumme. 1894. *Elf Stücke im Silha-Dialekt von Tazerwalt* (Z.D.M.G.). — 1895. *Mârchen der Schluh von Tazerwalt.* — 1895. *Dichtkunst und Geditche der Schluh.* — 1899. *Handbuch des Schilhischen von Tazerwalt, Grammatik, Lesestücke, Gesprâche, Glossar.* — 1906. *Sidi Hammu als Geograph,* in den « *Orientalischen Studien* » Giessen 445-452 (G.). — 1907. *Mitteilungen eines Schilh über seine marokkanische Heimat (Z. D. M. G.).*

(3) 1905. *Grammatica de la lengua rifena.* Tanger.

(4) 1907. *Dictionnaire Français-Tachelh'ait et Tamarzir't* (Dialectes berbères du Maroc). Paris, Leroux.

M. Boulifa (1), répétiteur de berbère à la Faculté des Lettres d'Alger, appartient aussi à la famille berbère. Ses *Textes berbères en dialecte de l'Atlas marocain* attestent un grand savoir mis au service d'une excellente méthode de travail. En plus de curieux textes d'ethnographie et de folk-lore, le volume comporte une étude grammaticale et un copieux lexique sur les dialectes de la province de Demnat. M. Boulifa, adjoint à la deuxième mission de Segonzac, a le rare mérite, pour l'époque, d'avoir parcouru les régions dont il parle : ce qui donne à ses informations un intérêt tout spécial.

Le regretté Biarnay clôt l'ère héroïque de l'exploration linguistique marocaine. En 1908, le hasard le met, à Rabat, en présence d'un indigène originaire du Dads (2) qui lui procure les premiers renseignements que nous possédons sur la langue des Berbères de cette région quasi inconnue. Il profite, l'année suivante, d'un séjour à Fès pour jeter un premier coup de sonde dans les parlers berabers sur lesquels nous n'avions encore aucun document et publie, dans la *Revue Africaine* (3), des remarques grammaticales, un court glossaire et des textes dans les parlers de Aïth Sadden et des Aïth Mjild. L'insuffisance de ses notes ne lui permet pas d'en tirer des déductions d'ordre général, mais des enquêtes ultérieures attesteront la justesse de ses premières conjectures.

Au total, le bilan des résultats acquis au cours de cette dernière période de recherches particulièrement active, se résume par un ensemble de connaissances des plus estimables sur les dialectes rifains (4) et des travaux de premier ordre sur ceux

(1) 1908 *Textes berbères en dialecte de l'Atlas Marocain*, Paris, Leroux. *Publications de l'Ecole Supérieure des lettres d'Alger.*

(2) *Six textes en dialecte berbère des Berabers de Dads, Journal Asiatique* (Mars-Avril 1912).

(3) *Notice sur les dialectes berbères parlés par les Aïth Sadden et les Beni Mgild* (tribus Berabers du Maroc Central), à la suite de son *Etude sur le dialecte des Bet't'ioua du Vieil-Arzen, in Revue Africaine*, Alger. 1911.

(4) Sur les parlers rifains et du nord marocain, on trouve encore quelques renseignements dans Mouliéras *Le Maroc inconnu*, 1re partie, p. 159-162, Paris et Oran, in-8°, 1895 et Destaing, *Etude sur le dialecte berbère des Beni-Snous.* L'ouvrage en deux volumes compte une grammaire et des textes ; la partie phonétique et morphologique contient des renseignements sur les parlers marocains du Figuig, des Beni-Izna-

du Sous et du Haut-Atlas ; mais le langage des montagnards du Moyen-Atlas reste aussi mystérieux qu'au premier jour.

Nous voici en 1912. Des masses berbères assiègent Fès insurgée. Le général Lyautey arrive au moment même où, dispersées par le canon, elles rentrent toutes frémissantes dans leurs montagnes. Comme Bugeaud, comme Randon, il se trouve en présence d'une Kabylie, mais combien plus menaçante, qu'il va falloir réduire. On sait avec quelle maîtrise il s'acquitte de cette partie glorieuse de sa tâche. On sait moins que, prévoyant des difficultés d'un autre ordre qui surgiront plus tard, quand la pacification de la montagne insoumise sera achevée, il décide la création de l'Ecole Supérieure de langue arabe et de dialectes berbères, avec mission d'étudier les dialectes, les coutumes et l'histoire de ces belliqueuses populations.

A partir de 1912, nous entrons dans un domaine mieux connu. L'exploration linguistique progresse à grands pas, malgré le nombre infime de berbérisants. Elle se poursuit actuellement avec zèle, sinon avec discipline, et porte plus spécialement sur les dialectes berabers .Il n'est guère aujourd'hui de régions sur lesquelles nous ne possédions d'indications quant au langage des habitants. Deux noms, ceux de Biarnay et de Destaing, sont à retenir. Biarnay (1) consacre aux dialectes rifains l'ouvrage jusqu'ici le plus considérable sur le berbère marocain. Il y étudie plus spécialement et avec un grand savoir la phonétique si riche d'un certain nombre de sous-dialectes: Boqoïa, Aïth Ouriaghen, Temsaman, Aîth Touzin, Kibdana, Bettiwa. De Destaing, professeur à l'Ecole nationale des langues orientales vivantes, nous attendons une série de travaux importants dont la publication, annoncée depuis longtemps, a été arrêtée par la guerre (2).

cen, des Zekkara et des Beni Bou-Zegzou. Paris, Leroux, 1907. — Id. *Dictionnaire français-berbère* (dialecte des Beni-Snous). *Publications de la Faculté des lettres d'Alger*, t. XLIX. Paris. Leroux, 1914.

(1) 1917. *Etude sur les dialectes berbères du Rif;* lexique, textes et notes de phonétique. (*Publications de la Faculté des lettres d'Alger*. t. LIV), 1 vol. in-8° XV — 590 p. Paris, Leroux.

(2) En particulier une *Etude sur le dialecte berbère des Aït Seghrouchen* (Moyen Atlas Marocain). *Publications de la Faculté des Lettres d'Alger*, t. LVI. Paris, Leroux.

A ajouter à ces travaux, de E. Laoust, une *Etude sur le dialecte berbère des Ntifa;* grammaire, textes en dialecte de Ntifa, des Infedouacq,

Messieurs, en vous donnant les noms des linguistes français et étrangers qui ont étendu le domaine de nos connaissances marocaines, j'ai terminé la première partie — la plus facile — de ma mission. J'ai pleinement conscience de l'ingratitude de la seconde : établir, en effet, devant vous en quelques mots l'inventaire des résultats acquis est une tâche particulièrement ardue. Le zèle de tous a été si grand qu'un volume ne suffirait pas à consigner une partie de leurs observations. Il faudrait, de plus, faire appel à la terminologie linguistique, étaler un vain appareil d'érudition. Ne serait-ce point, pour un maigre profit, courir le risque de priver les Berbères de la sympathie que vous leur portez? Je me bornerai donc à noter quelques généralités, au reste familières, à ceux qu'intéressent les choses de ce pays.

Nul n'ignore que le mot *berbère,* qui sonne si souvent ici, est inconnu des populations auxquelles nous l'appliquons. Il ne semble pas qu'on doive, étymologiquement, le rapporter à *Beraber,* expression qui désigne plus spécialement un groupe de tribus du sud marocain et des confins oranais et que nous employons par extension, plus ou moins judicieusement, pour désigner l'ensemble des Berbères du Maroc central. Rifains et Berabers se disent *Imazighen,* et c'est bien là le terme qu'il convient de leur donner en tant que peuple. Leur langue est la *tamazight* (1). Si ces mots sont tombés en désuétude chez les Chleuhs du Sous et du Haut-Atlas, comme chez les Drawa et les Hartani, ils n'en ont point perdu tout souvenir, puisqu'ils appellent *amazigh* un Berbère blanc, c'est-à-dire un Berbère de race, et qu'ils opposent ce mot à *assouqi* se rapportant à un homme de couleur.

Quedenfeldt et Stumme ont classé les dialectes marocains en trois grands groupes : rifain, beraber et chleuh, qui correspondent assez bien à l'idée que les indigènes possèdent sur la répartition de leurs dialectes. Hormis le groupe rifain, dont l'homo-

des Imeghran et des Aït Bou Oulli. (*Publications de l'Ecole Supérieure de Rabat*). Editions Ernest Leroux. Paris 1918.

Du même auteur: *Mots et choses berbères.* Notes de linguistique et d'ethnographie. Dialectes du Maroc. XX — 531 p., 112 gravures ou croquis et 4 planches hors texte. Challamel, rue Jacob, Paris. 1920.

(1) Sur la langue berbère lire un chapitre de GAUDEFROY-DEMOMBYNES et MERCIER *in Manuel d'Arabe marocain.* Paris 1912. — et sur le libyque, un important chapitre de GSELL, *in Histoire ancienne de l'Afrique du Nord,* tome I. Paris, 1913.

généité nous est connue, et les frontières assez nettement délimitées, les groupes beraber et chleuh ont plutôt des contours assez vagues. Il n'y a d'ailleurs aucune raison, en l'état actuel de nos connaissances, de modifier cette classification provisoire qui a le mérite de fixer les idées et de correspondre à des divisions géographiques déjà établies.

Nous possédons sur ces groupes de parlers un ensemble de données précises et suffisantes nous permettant de fixer les caractéristiques propres à chacun d'eux et même d'esquisser une comparaison interdialectale. Sur un même fonds commun, chaque groupe a brodé son langage particulier en conformité avec l'appareil vocal de ses individus. Les dissemblances portent essentiellement sur la phonétique. Sans être grand clerc en la matière, on distingue, à la première audition, un Rifain d'un Chleuh tout aussi facilement qu'on le fait d'un Auvergnat ou d'un Picard. Or, des parties de l'histoire de la langue berbère, la phonétique, base et condition de toute recherche lexicographique et morphologique, est incontestablement la mieux explorée.

La caractéristique des sous-dialectes apparentés au groupe rifain est de présenter, sur un espace réduit, toutes les variations consonantiques signalées séparément dans la grande famille zénète. Ce sont des phonèmes spirants, atténués et affaiblis, qui rendent si ardue pour nous la prononciation du rifain. On relève spécialement le changement du *l* en *r* à l'état simple et en *dd* ou *ddj* à l'état géminé.

Un spirantisme allant en s'atténuant à mesure que l'on s'éloigne du couloir de Taza, caractérise les parlers berabers dont l'aire, encore mal délimitée, s'étend de la Mâmora à la Moulouya, couvre tout le massif du Moyen-Atlas,et déborde sur le versant du Grand-Atlas dans sa partie orientale où vivent les Aït Iafelman.

Le groupe chleuh, de beaucoup le plus important et aussi le mieux étudié, offre un appareil consonantique plus solide : les occlusives font place aux spirantes. Ses sons, voisins des nôtres, en rendent l'étude plus abordable. On constate néanmoins, dans certaines régions, des phonèmes nouveaux, des *tch* et des *ts* mis pour *t*, des *g* ou des *h* s'affaiblissant en *h* et encore de *s*, *z* se prononçant *ch* et *j*, ce qui pourrait dénoter la présence d'un élément de couleur fortement mélangé à la population primitive purement berbère.

A ces trois grands groupes, aux limites mal fixées, il importe d'ajouter des dialectes du Haut-Drâ, qui ont leur physionomie

particulière, ceux des Sahariens connus sous le nom de *Qebbala*, apparentés aux parlers du Touat, du Tidikelt et du Gourara, et enfin ceux des Ksours de Figuig, du massif des Beni-Iznacen, des Zekkara, des Beni Bou-Zegzou appartenant apparemment au groupe zénète.

Il ne faut pas perdre de vue, d'autre part, que chaque groupe considéré ici est en réalité un composite d'un nombre considérable de parlers locaux et qu'aucun d'eux — exception faite peut-être pour le Soussi — ne possède sur les autres une prédominance marquée. Il y a loin du langage des Aïth Khebbach à celui des Zemmour ; les Aït Seghrouchen ne s'expriment pas comme les Aïth Sadden Des dissemblances curieuses se constatent souvent dans l'intérieur d'une même tribu. Les Izayan de la haute montagne ont une prononciation qui diffère de celle de leurs frères de la plaine. On relève parfois des différences en passant d'un douar à l'autre et il arrive de noter des nuances dans la manière de s'exprimer entre deux familles d'un même douar. L'existence de parlers erratiques, c'est-à-dire de parlers isolés dans chaque groupe important, complique par surcroît la tâche du linguiste. On constate çà et là des parlers zénètes noyés dans la masse sanhadjienne et inversement. Plus spécialement, on relève dans le vocabulaire des Aït Seghrouchen et des Aïth Waraïn, du groupe beraber, des expressions qui sont du domaine de la Zenatia.

Enfin, lorsqu'on parvient aux confins des groupes beraber et chleuh, on se trouve en présence de parlers offrant un curieux mélange de particularités phonétiques et morphologiques propres à chacun d'eux. On est même amené à les englober dans une aire linguistique distincte dont Demnat paraît le centre tout indiqué.

De sorte que, en se rendant en droite ligne de l'Oued Noun à Mélilla, un voyageur pourrait entendre sonner tous les sons de la gamme berbère, noter les nuances infinies d'un grand nombre de parlers et passer de l'un à l'autre sans heurt, sans transitions brusques. Ce n'est que par comparaison, portant sur des dialectes extrêmes, qu'il jugerait de la transformation profonde subie par les mots.

Sous le bénéfice de ces remarques, il est donc possible d'établir une classification des dialectes marocains, d'en marquer les caractéristiques, d'indiquer même la tendance générale vers laquelle ils paraissent devoir évoluer. Mais il semble que toute classification fondée uniquement sur des considérations eth-

niques soit plus arbitraire que toute autre. En d'autres termes, j'incline à croire que les parlers marocains devront être catalogués par groupements régionaux sans trop s'occuper de savoir si les gens qui les parlent descendent de Botr ou de Branès, ou sont Zénata, Sanhandja ou Masmouda. Chaque région de ce pays, en effet, est nettement individualisée; elle constitue un petit monde à part où s'est développé un type de vie originale en rapport étroit avec les conditions naturelles locales. Le langage n'a pas échappé à l'influence du milieu.

Les différences dialectales portent également sur la morphologie (1) et la syntaxe, moins cependant qu'on aurait pu le croire *à priori*. Dans cet ordre d'idées, les parlers berabers paraissent offrir, dans l'ensemble, plus d'affinités avec les parlers du sud marocain et le dialecte des Kabyles du Djurdjura qu'avec les parties de la famille zénète à laquelle se rattache le rifain.

Une partie importante du vocabulaire propre à chacun des grands groupes dialectaux considérés ici a été soigneusement relevée. Nous sommes en possession d'une riche documentation, bien que notre enquête soit loin d'être achevée. A côté d'un vocabulaire usuel, commun à tous les parlers et portant l'empreinte de la phonétique propre à chacun d'eux, on constate l'existence d'un vocabulaire plus restreint, particulier à chaque famille dialectale qui est, au point de vue de la linguistique, aussi caractéristique que la flore régionale l'est à l'égard de la botanique. Chaque province a ses mots bien à elle comme ses espèces végétales, les uns et les autres sortis spontanément de son sol. De là une richesse infinie d'expressions, une synonymie décevante rendant quasi illusoire l'établissement du glossaire (2) complet de la langue berbère.

(1) L'élaboration d'une grammaire générale de la langue berbère paraît encore prématurée. Le seul travail d'ensemble que nous possédons est celui de M. René Basset : *Etude sur les dialectes berbères*, Paris Leroux, 1894. Par contre il existe quelques monographies relatives aux différentes parties du discours présentant le plus grand intérêt. Citons: H. Schuchardt, *zu den berberischen Substantiven auf-im — Ein alter Prural auf-u — Berberische Hiatustilgung* —*Westermarck: Nomina in status absolutus und status annexus in der Südmarokkanischen Berberprache* — Destaing : *Note sur la conjugaison des verbes de forme c'ec2.* — Laoust : *Remarques sur le vocabulaire botanique berbère; noms de la forme waX.*

(2) Il n'existe pas de dictionnaire général des dialectes, mais ont

L'inaptitude du Berbère à l'abstraction et à la généralisation explique, dans une certaine mesure, cette abondante floraison de termes qui désignent, en effet, des états particuliers, des manières d'être spéciales des choses plutôt que les choses elles-mêmes. Tandis que notre langue, comme toutes les langues indo-européennes, tend à devenir de plus en plus figurée ou abstraite, celle des Berbères, enlisée dans sa gangue, demeure concrète, lourde, matérielle,tout juste propre aux propos de la vie de famille, aux travaux rustiques et aux traditions régionales, et, partant, rebelle à toute spéculation scientifique. De tous temps, délaissée par les hommes d'études — il s'en est trouvé, par hasard, élevés à l'école de Rome — elle n'a jamais pu acquérir les ressources d'un idiome dans lequel l'esprit humain peut exprimer tant de choses et d'idées nouvelles.

Le vocabulaire berbère, reflet de l'histoire de ce peuple, a-t-on judicieusement dit (1), renferme un nombre considérable de termes étrangers: puniques, grecs, latins, romans et arabes. On a pu les identifier (2) en grand nombre et il est remarquable que les données linguistiques corroborent les données historiques. Les Phéniciens, navigateurs et marchands, léguèrent vraisemblablement aux Berbères leur système de numération que Chleuhs et Touaregs ont conservé presque intact. Les Romains, colons et agriculteurs, leur fournirent une partie importante de leur vocabulaire agricole. Des mots comme charrue, champ, jardin, grenier, meule, sans compter des noms de plantes, dérivent du latin. Les Arabes accourus en missionnaires surent leur imposer un vocabulaire religieux d'une grande richesse.

C'est la langue arabe qui, sans conteste, a le plus modifié la physionomie des dialectes berbères, plus que le punique, plus que le latin. Les parlers marocains n'ont pas été à l'abri de l'invasion. Certes, ils renferment une proportion moindre de

paru quelques études lexicographiques dont il importerait de multiplier le nombre. Nommons : René BASSET, *Les noms des métaux et des couleurs en berbère.* — *Le nom du chameau chez les berbères.* — De MOTYLINSKI, *Le nom de Dieu chez les Berbères.* — E. LAOUST, *Les noms de la charrue et de ses accessoires chez les Berbères.* — *Le nom des feux de joie* — *du moulin* — *de l'olivier*, etc. — Dans: *Mots et Choses berbères, op. cit.*

(1) A. BERNARD, *Le Maroc.*

(2) *cf.* J. SCHUCHARDT*: Zu den Arabischen Lehnwörten et surtout: Die romanischen Lehnwörter im Berberischen;* Wien 1918. (*Kais. Akademie der Wissenschaften in Wien*).

mots empruntés à l'arabe que les parlers algériens, mais, visiblement, leur force de résistance s'affaiblit. Il n'est pas vrai pourtant que l'absorption considérable de mots étrangers ait modifié, dans l'ensemble, les lois qui président au développement des dialectes. Les éléments essentiels de la langue: pronoms, particules verbales, prépositions, conjonctions, éléments qui constituent l'armature solide de la phrase, appartiennent encore au vieux fonds berbère. Et en cela le berbère présente la même position que l'anglais qui, malgré une forte intrusion de mots français, conserve intact son appareil grammatical d'origine germanique.

L'arabisation des populations berbères est cependant un fait indéniable. Commencée avec l'arrivée des cavaliers de Si Okba ben Nafâ, elle s'est exercée au cours des siècles avec force, sinon avec méthode, même au temps des plus brillantes dynasties berbères. Elle triomphe aujourd'hui avec notre venue, car nous nous sommes faits — inconsciemment, et c'est là notre excuse — ses plus précieux auxiliaires. Les tribus en bordure du littoral ont oublié depuis longtemps l'idiome de leurs aïeux. Au XIe siècle, on pouvait rapidement énumérer les points du Moghreb où on parlait l'arabe. Aux XVIIe et XVIIIe siècles, le chelha était seul compris à Marrakech, la grande capitale berbère. Aujourd'hui on y parle les deux langues concurrentes et il n'est pas sûr que la berbère l'emporte sur sa rivale. L'assaut est actuellement donné à la montagne berbère déjà fortement entamée.

Cependant, une aussi longue fidélité au parler maternel, non soutenue par le patriotisme et des traditions littéraires, mérite d'arrêter l'attention de l'historien autant que celle du linguiste. Il a fallu cinq ou six siècles seulement à la Gaule pour perdre l'usage du celtique. Après dix siècles d'hégémonie musulmane, la langue berbère est encore parlée par plus de la moitié des populations de ce pays.

L'arabisation des Berbères par l'élimination de leurs dialectes tient à des causes multiples. Les plus sérieuses ne sont pas d'ordre religieux comme on le croit communément. On confond souvent islamisation et arabisation qui sont pourtant deux choses bien distinctes. Le taleb dans sa montagne n'arabise pas en enseignant les prières du Coran et quelques éléments de l'écriture arabe. Il islamise, et s'il veut se faire comprendre, il parle berbère. En fait, les populations les mieux islamisées du Maroc sont les populations chleuhs dont les parlers sont res-

tés relativement les plus purs, les moins contaminés par l'arabe. Dans un ordre d'idées à peu près identique, ne peut-on dire que le missionnaire catéchisant en latin à l'époque gallo-romaine n'a influencé en rien les destinées du roman, et que les premiers maîtres de la Sorbonne parlant latin n'auraient pu entraver le libre développement du dialecte de l'Ile de France et l'empêcher de devenir la langue de tous les Français après avoir été celle de leurs rois?

Les facteurs économiques, parmi d'autres, comme la supériorité intellectuelle et morale du vainqueur, agissent dans le sens de l'unité linguistique plus puissamment que les facteurs religieux. Aussi, en ouvrant ce pays à la civilisation, en créant routes, chemins de fer, ports, grands marchés, centres de colonisation et postes militaires, en lui imposant, au surplus, nos méthodes administratives de concentration à outrance, nous travaillons au plus grand profit de la diffusion de l'arabe.

En s'éloignant de la côte vers la montagne, le berbère a laissé des traces de son ancienne prédominance dans le langage des populations actuellement arabisées. Des survivances de l'ancienne langue persistent dans toutes les parties du langage : phonétique, morphologie, syntaxe et vocabulaire. Nombre de particularités dialectales arabes trouvent leur explication par le berbère. Il paraît même difficile d'affronter l'étude des parlers magrébins si l'on ignore les caractères essentiels du berbère. De plus, le vocabulaire arabe (1) compte de nombreux représentants de la vieille langue et l'on sait que les toponymes berbères abondent dans les pays arabophones. Relever ces survivances, noter ces toponymes sera l'œuvre de demain et nos arabisants auront à cœur d'exploiter cette partie presque neuve de leur domaine.

La langue berbère ne s'écrit pas, bien que les Touaregs aient gardé le souvenir d'un alphabet emprunté on ne sait à quel peuple de l'antiquité. Elle n'est pas fixée comme la nôtre par les œuvres de grands écrivains, ni contenue dans son évolution

(1) Des survivances du berbère dans les dialectes arabes ont déjà été signalées par W. Marçais. *Une forme féminine berbère*, t. X, t. *in Dialecte Arabe de Tlemcen*, p. 96 ; *Dialecte arabe des Ulâd Brahim de Saïda*, p. 122; *Textes arabes de Tanger; Supplément au Dictionnaire Beaussier* — par Gaudefroy-Demombynes et Mercier *in Manuel* d'*arabe marocain et par* Guay : *La forme féminine berbère à Salé, in Archives Berbères*, **1918, fasc. 1.**

par quelque autorité grammaticale. Il ne suit pas fatalement qu'elle évolue dans le chaos et l'anarchie. Elle obéit à des lois qui font que les dialectes ne se transforment ni rapidement ni profondément et conservent, malgré leur infinie diversité, une certaine homogénéité, une unité qui impressionne.

Aucun dialecte marocain n'a laissé ou produit d'œuvres littéraires. On ne saurait, en effet, considérer comme productions dignes d'être mentionnées, les traductions en soussi de traités de théologie musulmane dues à quelques talebs animés de prosélytisme religieux (2). Nous les connaissons tous et la bibliothèque de l'Ecole de Rabat en possède les meilleurs exemplaires. Il conviendra néanmoins de poursuivre la recherche de manuscrits nouveaux dès qu'il sera possible de pénétrer au cœur du pays chleuh. Et cela, pour la tranquillité de notre conscience, car il est peu probable qu'elles répondent à leur objet.

(1) Citons : 1° le *Haoudh,* composé par Mohammed ou Ali ou Ibrahim ou Sousi ou Zali (terminé en l'an 1121 de l'hégire). C'est un résumé de la doctrine malékite d'après Sidi Khalil. L'ouvrage a été publié et traduit par Luciani, Alger, 1897.

2° Le *Bahr eddomouâ* « la mer des pleurs » du même auteur. De Slane a donné un sommaire de ces deux traités, la transcription et la traduction des deux premiers chapitres du second.

3° *Kitab ech-chelha,* renfermant 25 contes : texte berbère et traduction arabe par un Indigène de Mogador ; transcription en caractères latins et traduction française par J. D. Delaporte.

4° Un traité en style cadencé de 102 pages sur les devoirs du Musulman, rite malékite, par Ṣidi Ibrahim ibn Abdallah es-Sinhadji, sous la dictée de son professeur le Sid Ali Ibn Mohammed ibn Wisiden.

5° Un fragment de Kalilah et Dimnah ; quelques vers, le poème de Çabi et seize lettres commerciales recueillis comme les ouvrages précédents en 1840 par Delaporte et déposés à la Bibliothèque Nationale (fonds berbère).

6° Un poème en prose rythmée d'un auteur anonyme sur quelques préceptes du dogme musulman d'après le cheikh Abou Abdallah Sid Abd er-Rahman ben Mesaoud.

7° Un commentaire sur la *Bordah* du cheikh el Bouciri d'auteur inconnu.

M. Boulifa a rapporté, de sa mission au Maroc un certain nombre de ces manuscrits ; la description en est donnée dans le *Journal asiatique,* Sept.-Octobre 1905, p. 351.

Par contre, les Berbères possèdent une littérature orale (1) très riche, renfermant un nombre infini de contes, de légendes, de proverbes, de devinettes, de chansons et de poésies populaires dont l'ensemble constitue ce qu'on est convenu d'appeler le *folk-lore* ou « savoir du peuple ». Les berbérisants les recueillent fidèlement dans la langue même de leurs informateurs. Ils illustrent ainsi leurs études linguistiques d'une série de textes qui offrent aux folk-loristes des documents « non arrangés » d'inestimable valeur.

Plusieurs centaines de contes berbères (2) ont été relevés à travers tous les dialectes. La récolte promet d'être abondante sans réserver de grandes surprises aux gens avertis. La plupart des thèmes qui en constituent la trame appartiennent à l'inépuisable fonds oriental. Quelques-uns, néanmoins, sont proches voisins des versions européennes et le fait vaut d'être noté. L'étonnement n'en est pas moins grand d'entendre conter, à la veillée, dans les coins les plus reculés de la montagne, les histoires du Trésor pillé, de Cendrillon ou du Petit Poucet, car, en Berbérie, comme dans la vieille Europe, les femmes ont une répugnance marquée à dire des contes pendant le jour. Elles croient que cela porte malheur. Elles prétendent que les enfants de celui qui viole cette sorte de tabou deviendront teigneux ou qu'il poussera des cornes sur le front de ses oncles.

Nombre de formulettes (3) ont été également recueillies. On désigne par là des pièces courtes et rythmées qui se transmettent par tradition. Certaines sont d'ordre magique et interviennent dans les divers actes de la vie humaine. Nous connaissons celles dont s'accompagnent les diverses phases de la naissance, et le rituel compliqué des cérémonies du mariage ou de la circoncision. Nous possédons presqu'au complet celles que l'on prononce pour provoquer la pluie ou pour la prévenir, pour labourer et s'assurer une lourde moisson ou pour se débarrasser des animaux nuisibles et détourner les effets des astres et des météores.

(1) M. Henri Basset, *Essai sur la littérature des Berbères*, Alger, J. Carbonel, 1920.

(2) Le recueil le plus important est celui de Stumme, *Mârchen der Schluh von Tazrwalt*. L'ouvrage de Biarnay sur les dialectes du Rif, celui de Laoust sur les Ntifa en contiennent aussi un nombre important.

(2) Cf. Laoust, *Mots et choses berbères*, op. cit.

Certaines de ces formules sont réputées pour guérir les maladies ; d'autres se lient à la réussite de la chasse ou de la recherche des mines et des nappes d'eau. D'autres interprètent le cri des bêtes et le chant des oiseaux en leur donnant une signification amusante et parfois ingénieuse. D'autres renferment des expressions incompréhensibles aux Chleuhs qui les emploient. Celles-ci sont les plus précieuses. D'autres enfin, tels les chants du Carnaval africain, et parfois aussi les formules chantées au cours des cérémonies des feux de joie, revêtent un caractère licencieux et obscène dont la pudeur nous empêche de faire état, mais qui éclairent d'un jour singulier certaines pratiques dites berbères.

Les légendes hagiographiques sont aussi l'objet de patientes recherches. Celles-ci devront être continuées d'après la même méthode, c'est-à-dire en s'adressant uniquement aux sources orales et en laissant fermés de parti pris tous les *manaqib* ou recueils hagiographiques musulmans. Bien des découvertes inattendues viendront récompenser la constance du chercheur obstiné. En étudiant les légendes et miracles d'un des grands marabouts berbères, ne m'a-t-on pas, jadis, conté tout un fragment de l'Odyssée !

L'activité des berbérisants s'est également orientée vers l'étude des parlers spéciaux ou argots. Le langage enfantin est en partie relevé. Les recherches ont été moins fructueuses en ce qui concerne les termes propres au langage féminin. Quelques argots particuliers aux tolba et à divers corps de métiers ont été catalogués. On soupçonne les difficultés de ce genre de recherches, car, par définition, ces formes spéciales de langage sont celles de sociétés plus ou moins fermées ou secrètes où nous n'avons pas accès.

L'exploration du domaine poétique (1) est la moins avancée. La moisson s'annonce pourtant belle. Tous les Berbères sont poètes. Les Touaregs passent leur vie en réunions galantes et littéraires. Ils ont institué des cours d'amour où, chaque soir,

(1) M. Stumme, *Dichtkunst und Gedichte der Schluh*, Leipzig, 1905. — Boulifa, *Textes berbères en dialecte berbère de l'Atlas Marocain.* — Justinard, *Manuel de berbère Marocain.* — Abès, *Les Aït Ndhir*, in *Archives Berbères*, t. II, 1917. 3e fasc. — Biarnay, *Notes sur les chants populaires du Rif* in *Arch. berb.*, t. I, 1915, 1er fasc.— H. Basset, *Essai sur la littérature des Berbères*. op. cit.

ils récitent des poésies de leur composition devant les belles dames de la société qui décernent les éloges. Il s'agit d'une poésie rhythmée, d'une poésie de primitifs, qui a néanmoins son langage, ses règles, son symbolisme, ses genres. Rifains, Berabers et Chleuhs, tous sont poètes et improvisateurs. Mais, les meilleurs sont Soussis. Le grand poète berbère Sidi Hammou (1) est Soussi. Il dit lui-même, dans ce vers tiré d'un poème de sa composition :

La science est à Fès, l'eau dans la Tassaout, la poésie dans le Sous !

Leurs petits poèmes ne s'écrivent pas. Les meilleurs se transmettent par la tradition orale et disparaissent le plus souvent avec l'objet qui les a fait naître. Quelques-uns connaissent une heure de vogue. C'est lorsque des chanteurs ou des musiciens de profession s'en vont les récitant à travers les douars et les hameaux. Ces chanteurs, sortes de trouvères et de troubadours, improvisent eux aussi et chantent, selon les temps et les circonstances, les louanges de Dieu, la gloire et les malheurs de la petite patrie, la beauté et les vertus des femmes de leur tribu, la puissance de leurs *igourramen*, la vaillance des preux du temps jadis et des guerriers qui, en ces jours tragiques, protègent la virginité de leur montagne. Il se crée ainsi des sortes de gestes où hier, *lBortugiz* (le Portugais) et, aujourd'hui, le Français « l'homme au képi » était ou est honni comme le Sarazin de la geste de Roland.

Poèmes et chansons s'accompagnent souvent de danses appelées *haidous* chez les Berabers, *asga*, *arasal*, *lhadert*, *ahawach*, *agwal* chez les Chleuhs. On ne peut être que vivement frappé de l'importance exceptionnelle que les Berbères donnent à ces manifestations qui ont, pour ainsi dire, envahi toute leur vie sociale. Hommes et femmes y prennent part sous la présidence d'un poète, amateur ou professionnel, dont l'inspiration poétique d'origine sacrée, est le don de quelque *agourram*, tel ce Moulay Brahim ou Sidi Jebbar de la banlieue de Marrakech.

En général, les sexes se livrent en groupes séparés à leurs divertissements favoris. Mais il arrive qu'ils se mêlent. La cérémonie revêt parfois un caractère licencieux. Les chants, plus

(1) Sur Sidi Hammou, voir STUMME, *Dichtkunst* etc... et *Sidi Hammu als Geograph.* — JOHNSTON, *The songs of Sidi Hammou*, Londres, 1907.

rarement les gestes, n'effarouchent pas la pudeur berbère. Les retours d'*ahidous* offrent, chez certains Berabers, le spectacle de mœurs singulièrement dépravées.

Ces chants et ces danses ne sont pas l'apanage exclusif des grands. Les enfants, fillettes et garçons, chantent, dansent et improvisent sous l'œil attendri de leurs parents. Et quelle vanité ceux-ci ne tirent-ils pas du succès de leurs enfants !

Il y a dans ces curieuses pratiques, dont quelques-unes ne sont pas sans analogie avec les *ludi florales* ou les *floralia* de l'ancienne Rome, un admirable sujet d'études qui, jusqu'ici, ne nous a valu qu'une admirable page de littérature des frères Tharaud (1). Elles méritent plus.

Une des originalités de la jeune école marocaine réside dans l'intérêt qu'elle attache aux études ethnographiques. Elle semble vouloir les associer à ses recherches linguistiques dans l'intention de combler une assez grosse lacune. On s'est beaucoup occupé d'ethnographie africaine depuis un quart de siècle et peu d'auteurs se sont préoccupés de rechercher leurs documents parmi les populations berbères. Les ethnographes ne sont pas familiarisés avec la pratique des dialectes; or le rôle de la linguistique est capital en matière de folk-lore et d'ethnographie traditionnelle. En s'immisçant dans leur domaine, les berbérisants se contentent du rôle modeste d'enrichir leur documentation nulle ou par trop insuffisante quand il s'agit de choses berbères. Les résultats acquis en ces dernières années semblent nous donner raison et l'intérêt des études ethnographiques marocaines a déjà franchi le cadre étroit de l'horizon local.

L'idée de l'utilité n'a jamais été absente des recherches linguistiques commencées et poursuivies dans un but scientifique. L'étude des dialectes a pour nous, comme au temps d'Hanoteau, un but plus pratique et une utilité plus immédiate sous le rapport de l'administration et de la domination de ce pays. La connaissance de l'arabe a pu suffire tant que nos relations avec les tribus berbères se sont bornées à traiter des intérêts généraux de la conquête et de la pacification. Mais nos officiers et nos interprètes militaires sont les premiers à reconnaître l'intérêt qu'il y a pour eux à communiquer directement avec leurs

(1) *Marrakech* ou *les Seigneurs de l'Atlas.*

administrés sans recourir à des intermédiaires parfois douteux. Aussi l'organisation d'un enseignement pratique des dialectes berbères a-t-il été un des premiers soins de l'Administration. Cet enseignement (1) est actuellement donné à l'Ecole de Rabat, mais il semble que l'heure soit venue de l'étendre à d'autres centres, à Marrakech et à Meknès en particulier.

Pour finir, Messieurs, je me garderai bien d'esquisser un programme d'études et d'indiquer la méthode d'après laquelle l'exploration linguistique doit se poursuivre. Les remarques judicieuses de M. Brunot sur la dialectologie arabe, celles de M. Henri Basset sur l'ethnographie marocaine, valent, dans leur ensemble, pour la dialectologie et l'ethnographie berbères. Je vous prierai de vouloir bien vous y reporter.

(1) Quelques manuels de langue berbère ont été rédigés en vue de la vulgarisation de l'étude des dialectes. Citons :

JUSTINARD, *Manuel de berbère marocain* (dialecte chleuh). Paris, 1914.

ABÈS, *Première année de langue berbère* (dialecte du Maroc central). Rabat, 1916.

DESTAING, *Vocabulaire Français-Berbère* (dialecte des Ida Ou Semlal). Paris, Ernest Leroux, 1920.

LAOUST, *Cours pratique de langue berbère* (dialectes du Haut-Atlas, du Sud et de l'Extrême-Sud Marocain). Paris, Challamel. 1920.

Etat actuel des Etudes d'ethnographie au Maroc

par M. Henri BASSET

Directeur adjoint de l'Ecole Supérieure de Rabat

Commençons, si vous le voulez, par définir en quelques mots l'objet de nos recherches.

Ce que nous devons étudier, c'est la population marocaine: ses industries, ses mœurs, ses institutions, ses coutumes, ses croyances.

Cette population, vous le savez, n'est pas une. Pour ne parler que des musulmans, les différences sont profondes entre riches citadins et campagnards. Les uns sont les héritiers d'une civilisation tout autre que la nôtre, mais policée et raffinée; vous vous en apercevez sitôt que vous entrez dans quelque riche maison de Fès ou de Rabat. Les autres sont plus en retard sur le chemin de l'évolution : petit peuple des villes, venu de la campagne pour exercer d'infimes métiers; cultivateurs ou nomades des grandes tribus de plaine; habitants des villages montagnards. Tous ces gens, nous les coudoyons chaque jour, nous les employons ou nous luttons contre eux ; et cependant, nous les connaissons encore bien mal. Notre but sera d'apprendre à les mieux connaître.

C'est une tâche très ample et très diverse. Faisons même abstraction des différences de races: car elles sont beaucoup plus apparentes que réelles. Parmi ces musulmans marocains, les Arabes purs sont extrêmement rares. Presque partout, qu'ils parlent arabe ou berbère, et quelles que soient souvent leurs prétentions contraires, c'est à des Berbères que nous aurons affaire. Et ces Berbères, provisoirement, nous ne chercherons pas leurs origines lointaines, car ce serait chose vaine. Seulement, le Maroc est un pays trop vaste et trop peuplé, il s'y trouve trop de climats et trop de sols différents, pour que ces peuples aient même esprit et même genre de vie. Entre les habitants des qsour sahariens, à la vie municipale si intense et si complexe, et ceux des douars du Moyen-Atlas; entre les

grands nomades berbères voisins du Tafilelt et du Drâ et les montagnards rifains, il y a sans doute bien des traits communs, mais aussi de grandes dissemblances. Et s'il n'est plus aujourd'hui un seul de tous ces Berbères qui soit entièrement indemne de toute emprise musulmane et de toute influence arabe, ils ne les ont pas tous subies dans la même mesure, et la trace en est marquée différemment dans leurs coutumes. Les uns ont oublié jusqu'à leur langue et renient leur origine ou se prétendent de pointilleux observateurs de la loi coranique; les autres, restés fidèles à leur vieux langage, à leurs mœurs ancestrales, ne savent rien de l'Islam, sinon qu'ils sont musulmans, et veulent l'être: entre ces deux extrêmes, il est tous les degrés. Pourtant, prenez le plus arabisé des campagnards berbères, et le plus islamisé en apparence, et vous retrouverez sans grand effort, sous ce vernis étranger dont il est recouvert, toutes les tendances et toutes les croyances de la race. Ce sera une des parties de notre tâche, de relever ces points communs et ces dissemblances, et d'essayer parfois de déterminer les influences précises sous lesquelles celles-ci se sont produites.

Et plus tard, quand notre enquête nous aura permis de bien connaître la population marocaine, nous pourrons tenter de dégager de notre étude des conclusions plus générales. Nous sommes, au Maroc, à la limite de deux mondes, au point de contact de deux formes primitives de civilisation. Ce pays appartient encore au bassin méditerranéen: mais il en est à l'extrémité. De très bonne heure, des influences civilisatrices y sont arrivées d'Orient; et leur venue s'est poursuivie à travers les âges. Mais, si elles l'emportent, elles ne seront pas les seules : elles s'y heurtent à d'autres influences, arrivées, celles-là, du Soudan. C'est au Maroc qu'aboutissent les voies les plus courtes et les plus faciles qui mènent de Berbérie à la vallée du Niger ou du Sénégal : elles furent toujours très suivies ; et un double courant civilisateur se laisse encore clairement discerner dans les techniques et dans les croyances marocaines d'aujourd'hui. En second lieu, nous avons affaire à des populations qui ont, dans l'ensemble, très peu évolué depuis des millénaires. Les campagnards berbères nous représentent à peu près ce qu'étaient les autres peuples méditerranéens à une époque extrêmement ancienne, plus ancienne même, sur certains points, que celle que nous pouvons entrevoir à la lueur des textes de l'antiquité classique. C'est un peu de vie très archaïque qui nous a été miraculeusement conservée à travers les

siècles: l'observation de la vie berbère d'aujourd'hui pourra peut-être nous aider souvent à comprendre celle des très anciens peuples de Grèce ou d'Orient... Mais c'est là un travail de l'avenir ; pour l'instant nous ne voyons pas si loin : dressons d'abord méthodiquement l'inventaire de nos richesses.

* * *

Le travail est déjà commencé. De tout temps, les voyageurs européens qui vinrent au Maroc, et nous ont laissé le récit de leurs courses, furent en quelque mesure des ethnographes : car il leur était impossible de ne pas noter au passage quelque coutume, quelque trait de mœurs local. Mais l'ethnographie était pour eux chose secondaire : ils étaient avant tout ambassadeurs, géographes, géologues, botanistes, commerçants; s'ils ont fait quelques remarques précieuses à notre point de vue, elles sont fragmentaires, et souvent difficiles à contrôler. Il y a une vingtaine d'années seulement, on commença à étudier méthodiquement les mœurs des indigènes marocains, et l'on vit venir dans ce pays des savants qui n'avaient pas d'autre but. A vrai dire, ils ne furent jamais très nombreux, et leur rayon d'action était très limité: les conditions politiques se prêtaient mal à des enquêtes de ce genre. Cependant, ils firent de bon travail (1). Dans le même temps, était créée à Tanger la

(1) Voir surtout Doutté, *Merrakech*, 1905 ; *les Haha*, *Bull. de l'Afrique française* ; *Magie et Religion dans l'Afrique du Nord*, 1909 ; *En Tribu*, 1914 ; — Westermarck, *The nature of the Arab Ginn*, 1899 ; *Midsummer Customs in Morocco*, Folk-Lore, 1905 ; *Sul culto dei santi nel Marocco*, 1899 ; *Ceremonies and Beliefs connected with agriculture...* 1913 ; *The Moorish Conception of Holiness* (*Baraka*) 1916 ; et *Marriage Ceremonies in Morocco*, dont une traduction française va paraître très prochainement ; Mouliéras, *Le Maroc Inconnu*, 2 vol. 1895-1899, description du Rif et des Jbala, faite par renseignements ; beaucoup à prendre : mais l'auteur a accepté avec trop de confiance les affirmations de son informateur indigène ; même remarque en ce qui concerne *Une Tribu Berbère anti-musulmane, les Zkara*, 1905 ; — Boulifa, *Textes berbères de l'Atlas marocain*, 1908 ; Marçais, Textes de *Tanger*, 1911, ouvrage de linguistique où l'ethnographe a beaucoup à glaner ; Mauchamp, *La Sorcellerie au Maroc*. — L'ouvrage de Quedenfeldt, *Division et répartition de la population berbère au Maroc*, trad. Simon, Alger, 1904, est vieilli.—Voir aussi quelque articles dans diverses revues, notamment dans la *Revue Africaine*. Parmi les géographes, de Foucauld (*Reconnaissance au Maroc*, 1888) est celui qui

Mission scientifique du Maroc: bien que bornant ses études aux régions arabophones, elle devait produire quelques intéressantes monographies de villes ou de tribus du nord marocain (1).

L'établissement du Protectorat donna une impulsion nouvelle à ces recherches. D'une part, en effet, leur intérêt, de théorique, devenait pratique: car pour administrer une population, il est de toute nécessité d'en bien connaître les mœurs et l'esprit; et, d'autre part, les progrès de la pacification permettaient de pousser les enquêtes plus loin chaque jour. Aussi quand l'Ecole Supérieure d'Arabe et de Berbère de Rabat ouvrit ses portes, elle fit, dans ses programmes, une large place à l'ethnographie; et son personnel s'attacha à étudier la vie des indigènes en même temps que leur langue : le résultat de ces études a déjà commencé à être livré au public. Ce même personnel assure la publication des *Archives Berbères,* revue où les questions d'ethnographie tiennent le premier rang (2); dès son numéro de début, elle marquait cette tendance en publiant un questionnaire qui peut encore aujourd'hui servir de base aux enquêtes ethnographiques menées en tribu. Bientôt des chercheurs nouveaux arrivèrent : il s'en trouva parmi les officiers qui faisaient colonne, et parmi les fonctionnaires qui les suivirent; et lorsque la guerre amena au Maroc des territoriaux de France, quelques-uns d'entre eux, à leur tour, surent s'intéresser aux mœurs des populations marocaines, et les étudier de façon tout à fait scientifique.

fournit les renseignements ethnographiques les plus importants. On en trouvera également dans les ouvrages de M. DE SEGONZAC, *Voyages au Maroc,* 1903; *Au cœur de l'Atlas,* 1910. — Un bon résumé, mais succinct, dans A. BERNARD, *Le Maroc,* ouvrage classique.

(1) *Dans les archives marocaines;* MICHAUX-BELLAIRE et SALMON, *El Qçar el Kebir ;Les tribus arabes de la vallée du Lekkous ;* — A. JOLY, *Tétouan ;* L. MERCIER, *Rabat ;* — MICHAUX-BELLAIRE, *Quelques tribus de montagne de la région du Habt; Le Gharb.*

(2) BIARNAY, *Etude sur les dialectes du Rif,* 1917; LAOUST, *Etude sur le dialecte des Ntifa,* 1918, *Mots et choses berbères,* t. 1, 1920 ; Henri BASSET, *Essai sur la littérature des Berbères,* 1920; *Le culte des grottes au Maroc,* 1920; L. BRUNOT, *Notes lexicologiques sur le vocabulaire maritime de Rabat et Salé,* 1920. *La mer dans les traditions et les industries indigènes à Rabat et à Salé,* 1920 ; E. LÉVI-PROVENÇAL, *Textes en dialecte arabe de l'Ouargha* (sous presse). — Voir aussi de nombreux articles dans les *Archives Berbères.*

*
* *

Cette œuvre commencée ,il faut la poursuivre. Nous devons nous y mettre nombreux: car il y a de la besogne pour tous, et elle est à la portée de chacun. Je m'adresse surtout à ceux, officiers et fonctionnaires, qui vivent au milieu des populations indigènes, exerçant sur elles quelque autorité. Pour eux, l'intérêt scientifique d'une telle étude se double d'un devoir professionnel: pour bien remplir leur mission, ils savent qu'il leur faut d'abord bien connaître ceux qu'ils ont à diriger. Et puis aussi, ils sont les mieux placés. Plus lointaines et plus frustes sont les tribus parmi lesquelles ils vivent, plus récente est leur soumission, et plus, par là-même, ils ont chance de pouvoir faire les observations les plus précieuses, retrouver les formes de vie les plus originales, avant que les influences extérieures ne soient venues les modifier. Mais il faut se hâter. Les idées nouvelles pénètrent très vite, et dans quelques années, bien des choses auront déjà changé d'aspect.Voilà pourquoi ceux qui sont aujourd'hui aux avant-postes peuvent apporter à l'ethnographie la plus utile des contributions: rien, plus tard, ne la remplacerait complétement.

Pour un tel travail, il n'est pas besoin d'être un spécialiste. Deux choses suffisent: savoir observer, et savoir noter. C'est tout. A vrai dire, ce n'est pas tout à fait aussi simple qu'il paraît au premier abord: mais ce n'est qu'affaire de méthode.

Savoir observer est tout un art. D'abord, il faut savoir regarder. Trop de nos compatriotes dédaignent l'indigène et souvent, après des années passées à côté de lui, ignorent tout de sa vie. D'autres laissent leur curiosité s'émousser rapidement: très vite tout leur apparaît tout naturel; ils ne voient plus. L'observateur doit toujours avoir l'attention en éveil, et l'étonnement facile, car un petit fait, de ceux qui passent si facilement inaperçus, peut mettre sur la voie d'une découverte importante ; il s'intéresse aux mille détails de la vie courante, et ne perd pas une occasion d'assister à quelque fête ou cérémonie. Souvent il s'informe auprès des indigènes eux-mêmes, soit qu'il leur demande quelque explication sur un fait qui l'a frappé, soit, s'il rencontre un homme d'une tribu éloignée, qu'il veuille s'enquérir des usages de son pays. Ces enquêtes, pour être scientifiquement menées, sont assez délicates. Elles nécessitent beaucoup de tact et un peu d'esprit critique. Il est toute une psychologie de

l'information. D'abord, il faut mettre en confiance l'informateur indigène, et l'on n'y parvient pas toujours du premier coup. Puis, comme il est très sensible à la raillerie, se garder de laisser paraître quelque dédain pour une pratique, si étrange soit-elle, ou de s'en moquer, car il ne dirait plus rien. Mais il il y a un danger inverse. Il est des informateurs si désireux de gagner les bonnes grâces du chrétien qui les interroge, qu'ils s'attachent à deviner, pour la faire, la réponse qu'ils pensent devoir être la plus agréable. Aussi, dans le moment même où l'on obtient la plus précieuse révélation, s'efforcera-t-on de dissimuler sa joie et son émerveillement: au besoin, contredira-t-on légèrement son interlocuteur, pour bien lui montrer qu'on entend ne pas être dupe. Sinon, il aura vite fait de broder, au détriment de la vérité, sur le thème qu'il sait intéresser. En outre, il est de la plus élémentaire prudence de ne se jamais fier à un informateur seulement. Si vraisemblable ou si incroyable soit sa réponse, il ne faut pas la tenir par là-même pour exacte ou pour fausse, mais, dans tous les cas, la contrôler soigneusement auprès d'autres individus de la même région qu'on se gardera d'influencer.

Car voilà encore un autre écueil, et très dangereux : il est extrêmement facile, avec la meilleure foi du monde, et par la façon même dont on conduit son interrogatoire, de pousser inconsciemment un informateur à faire juste la réponse qu'on désire pour confirmer une idée préconçue. L'enquêteur, au moment où il interroge, doit faire abstraction de son sentiment personnel, et de toutes ses théories: il doit se placer dans le même état d'esprit que s'il abordait un sujet entièrement neuf pour lui.

Nous en arrivons ainsi à la qualité essentiellement nécessaire pour savoir noter. Quand ,après l'avoir soigneusement observé et contrôlé, on rapporte un fait ethnographique, quel qu'il soit, description d'un objet, d'une technique, d'une institution ou d'une cérémonie, on doit prendre garde à n'y pas mettre du sien: ce n'est pas toujours facile ,car nous avons une tendance naturelle à interpréter immédiatement les faits que nous observons, et à les juger. Or, à moins d'être tout à fait spécialisé dans l'étude d'une question, nous ne possédons jamais, au moment de l'enquête, tous les éléments qui permettent une interprétation rationnelle : cela, c'est l'œuvre de l'avenir. Pour aller trop vite ,nous risquerions de fausser le sens

de nos documents, et pour vouloir les étudier en fonction de conclusions qu'ils ne comportent peut-être pas, nous nous exposerions à leur faire perdre toute valeur. Notre seul devoir, pour l'instant, est de les exposer aussi objectivement que possible, sans en rien retrancher comme incroyable, sans y rien ajouter comme vraisemblable.

Mais nous nous devons de les exposer. A plusieurs reprises, au Maroc, j'ai eu l'occasion de rencontrer des officiers ou des fonctionnaires de valeur qui s'intéressaient à la vie des indigènes, avaient observé, et même noté par écrit, des faits très caractéristiques ou très nouveaux, mais qui les gardaient par devers eux et hésitaient à les publier: car ils pensaient que cela n'en valait point la peine, ou craignaient de paraître s'intéresser outre mesure à des choses qui pourraient être jugées futiles. C'est une crainte infondée, que nous devons nous efforcer de faire disparaître. Le rôle de notre section sera de rassembler ces bonnes volontés éparses ou hésitantes, et d'en provoquer d'autres. Le questionnaire des *Archives Berbères* est un excellent guide de début; et cette revue, comme notre Comité, accueilleront les travaux des enquêteurs, et s'efforceront de les aider; ils peuvent donc dès maintenant se mettre à l'œuvre: la science française, et le succès même de notre action au Maroc n'y pourront trouver qu'avantage et profit.

Rabat, le 10 juin 1920.

Ce que nous savons de la Musique et des Instruments de Musique du Maroc

par Mlle M.-T. de LENS

Hormis un petit nombre de personnes, les Européens décrètent volontiers que la musique marocaine n'offre aucun intérêt. Cependant, même au seul point de vue de la musique européenne, la musique marocaine vaut d'être étudiée. Car sans parler de la richesse de ses mélodies, elle est celle qui peut nous éclairer le plus sur les origines de notre musique qu'elle a si fortement influencée au Moyen-Age.

Chacun sait que les Croisés, se rendant à Jérusalem, furent séduits par la musique et les instruments arabes qu'ils rapportèrent dans leurs foyers. Or, à cette époque, il y avait déjà trois siècles que l'Europe avait senti passer le premier courant d'influences venant du Maroc.

A la fin du VII[e] siècle, en effet, les Maures, envahissant l'Espagne, s'établissaient en Andalousie; ils avaient atteint une civilisation auprès de laquelle l'état des peuples européens était presque de la barbarie. Depuis ce moment et jusqu'à la fin du XVII[e] siècle, les rois de France, d'Angleterre, de Sicile, se disputèrent les meilleurs artistes musulmans : musiciens aussi bien que nielleurs et céramistes. Ce sont ces artistes raffinés qui initièrent nos ancêtres aux délicatesses de l'Art et de l'existence. Nous en avons une preuve curieuse dans la présence fréquente de musiciens maures dans les tapisseries et tableaux de cette époque. Louis XIII fit encore venir de ces Arabes qui enseignèrent dans son royaume, en sorte que nos vieux airs français du VIII[e] au XVII[e] siècle présentent une frappante similitude avec les chants musulmans.

La ressemblance des instruments ne fait également pas de contestation : les Rebecs, les Luths et les Tambourins employés par nos Trouvères et Troubadours, sont bien les mêmes que les « Rebabs », les « Aouds » et les « Tars » que l'on rencontre dans les mains des « mouallemine » de Fès ou de Marrakech.

La méthode d'éducation de la musique marocaine peut aussi être comparée à celle qui se pratiqua chez nous au Moyen Age. C'est une méthode toute orale et qui s'adresse presqu'exclusivement au sens musical, étant destinée à former des improvisateurs plutôt que de fidèles exécutants: un bon chanteur doit savoir improviser sur tous les thèmes.

Cet usage a amené un manque de précision dans la mélodie; il rend très difficile la notation musicale qui n'a jamais existé au Maroc.

Si un jeune garçon désire apprendre la musique, il prend un maître dont le rôle se borne à jouer devant lui un air, répété à satiété, jusqu'à ce que l'élève en ait saisi quelques bribes — le maître ne se préoccupe aucunement de faciliter les débuts du commençant; si le sujet a le sens musical, il se formera peu à peu de lui-même et, s'il ne l'a pas, il abandonnera la musique.

Contrairement à l'idée courante, la musique marocaine est formée des mêmes degrés que la gamme européenne. En pourrait-il être autrement après avoir constaté l'empreinte qu'elle mit sur notre musique? Un argument irréfutable en est fourni par les instruments à vent dont les notes sont formées avec les mêmes écarts que les nôtres.

Cette musique présente une suite de notes montant ou descendant, de préférence par degrés conjoints et n'évoluant que dans un très petit cercle. Elle renferme des modes différents et surtout des modulations très imprévues qui peuvent induire en erreur une oreille non attentive.

Pour être comprise dans son esprit, la musique marocaine requiert une mentalité très simple. D'une conception toute orientale, elle est semblable aux ornements géométriques, indéfiniment répétés dans la décoration arabe et qui sont faits pour charmer le regard sans fatiguer l'intelligence. Il faut, en l'écoutant, avoir la patience des longueurs et des répétitions et surtout bannir ces recherches de symboles, chères aux cerveaux européens.

Différentes histoires, plus ou moins fantaisistes, circulent parmi les indigènes afin de démontrer la supériorité de leur musique et de leurs instruments.

El Farabi, un des premiers théoriciens arabes connus et qui vivait au commencement du Xe siècle, avait acquis une grande science en Espagne, dans une des écoles de Cordoue, célèbre à cette époque. Sa réputation devint si considérable qu'elle s'étendit bientôt en Asie.

Le puissant Khalifa de Bagdad désira entendre le musicien; il envoya des messagers en Espagne, chargés de lui offrir de riches présents et de l'inviter à sa cour. El Farabi refusa, craignant d'être retenu en Asie et de ne jamais revoir sa maison à laquelle il était chèrement attaché. Mais comme son amour-propre avait été flatté, il décida un jour de se déguiser et d'entreprendre ce voyage qui devait accroître sa réputation.

Habillé comme un pauvre homme, il arriva devant le Khalifa au moment où celui-ci se réjouissait avec ses musiciens habituels. El Farabi, inconnu, demande à montrer son talent sur le luth. Il avait à peine commencé à jouer, dans un certain mode musical, que l'assemblée fut prise d'un rire impérieux, malgré les efforts des courtisans auxquels il n'était pas permis de manifester une joie si bruyante devant leur suzerain.

Mais le Khalifa est, à son tour, saisi de la même hilarité.

El Farabi change le mode de ces chants, et les auditeurs de se lamenter et de remplacer les éclats de la joie par des sanglots de tristesse.

De nouveau, le musicien joue dans un autre mode qui met ses gens dans une telle rage qu'ils auraient voulu se jeter les uns sur les autres si, voyant le danger, El Farabi n'était entré immédiatement dans un mode d'apaisement.

Alors il plongea la Cour dans un profond sommeil qui lui permit de s'éclipser sans être vu de personne.

C'est à peu près le même épisode arrivé douze cents ans plus tôt à la Cour d'Alexandre le Grand, qui forme le sujet du poëme de Dryden: « La Fête d'Alexandre ».

Le flûtiste Timotheus, jouant devant Alexandre, suggérait successivement diverses passions aux assistants, en changeant de mode musical.

On raconte également, chez les Turcs, qu'Amarath IV, le conquérant de Bagdad en 1638, avait ordonné que trente mille habitants de cette ville fussent massacrés sous ses yeux. Les soldats commençaient à exécuter les ordres du cruel Sultan, lorsqu'apparut devant eux Shah-Kuli, réputé en Perse comme étant un nouvel Orphée. Le barde prit sa harpe et chanta. Et si plaintivement il chanta et joua, que le Sultan, ému aux

larmes, pardonna à chacun et emmena Shah-Kuli et quatre autres musiciens persans à Constantinople, afin de réjouir son peuple.

Plusieurs espèces de musique existent au Maroc, adaptées aux différents états de la Vie. Ainsi que chez les peuples qui ont peu évolué, la musique religieuse tient une grande place : ou bien elle est très proche des psaumes et des cantiques de nos Eglises — on peut s'en convaincre en passant, le Vendredi soir, le long des mosquées — ou bien elle forme de larges récitatifs encadrant la phrase que les petits Arabes apprennent en récitant les Sourates du Qoran.

Meknès est la ville du Maroc restée célèbre par son plain-chant. On rencontre de très bons chanteurs dans la mosquée de Sidi Qaddour el Alamy, et les ensembles obtenus par le chœur des fidèles sont d'une beauté grandiose: tandis que quelques musulmans chantent à l'unisson, d'autres forment un bourdonnement de basse avec les respirations saccadées de leurs poitrines, lequel bourdonnement peut être comparé à celui d'un immense soufflet de forge destiné à marquer les différentes mesures.

Dans certaines parties du monde islamique, la musique est un art accessible aux femmes; à maintes reprises, la lecture des *Mille et Une Nuits* présente de belles adolescentes très expertes à frapper du luth.

Il n'en est pas ainsi au Maroc, la femme devant être laissée dans un état complet d'ignorance. Il n'y a qu'au dar El Maghzen qu'on se permette d'instruire les fillettes en leur apprenant à lire, à écrire et à jouer de quelque instrument. Cependant, la musique peut devenir un métier pratiqué par certaines femmes d'une classe inférieure.

Sous le nom de « *Mouallemate* », elles vont chanter dans les harems à l'occasion des noces, des relevailles ou de tout autre événement. Elles chantent en s'accompagnant d'une série de tambourins aux sonorités différentes, dont l'ensemble forme un orchestre de rythmes très curieux.

La « *gouala* », vase de terre cuite et grossièrement décoré, recouvert en peau de chèvre avec deux cordes de résonance à l'intérieur, fait généralement les contre-temps.

Le « *Bandir* », grand tambourin fait d'un cercle de bois recouvert de peau de chèvre, marque de coups sourds les chants.

La « *Toubila* » est formée de deux vases en poterie décorée et vernissée. Ces vases sont de formes et de grandeurs différentes, afin de donner une quinte en accord; ils sont recouverts en peau de chameau et accouplés ensemble. La « Toubila » dirige et soutient les autres en se frappant avec deux petites baguettes de bois.

La mélodie forme un récitatif qui évolue sur trois ou quatre notes, tandis que le rythme incisif est marqué par les tambourins. Le rythme se divise en trois mouvements dont le dernier est très rapide.

Les chants des « Mouallemate » ont une allure très rituelle et dans les mariages traitent principalement des lamentations de la jeune fille devant quitter la maison maternelle.

« O qu'y a-t-il en moi, ma mère.
O dame. qu'y a-t-il en moi ?
Elles sont parties. mes compagnes
Et ne m'ont point avisée.
Elles m'abandonnent. hélas.
Qu'y a-t-il en moi ?...

Bientôt, bientôt, Dieu aura pitié de ma peine,
Je retrouverai tout ce qui m'a quitté,
Je ne me séparerai plus de toi, ma mère,
O beauté, je ne partirai pas,
Même si je dois mourir, ô chef,
Même si l'on me charge de chaînes,
Et que le collier en soit neuf.

Jeunes filles nous nous tenions au bord de la fontaine
Et l'on est venu me prendre parmi elles.
Quelle est, disaient-ils, la vierge au bandeau?
Ils m'emmènent..... quel trouble !
Qu'y a-t-il en moi, ô dame?
O beauté, qu'y a-t-il en moi ?

Garde, ô Seigneur, les « Cherifat »
Fille du Prophète, du choisi.

D'autres musiciennes-chanteuses sont appelées « *Chikhate* ». Ce sont de jeunes femmes aux mœurs légères, habillées richement et qui vont réjouir les hommes dans leurs fêtes.

Elles s'accompagnent également de tambourins et de battements de mains, auxquels se joint un instrument à cordes tenu par un homme.

Les « Chikhate » utilisent de préférence la « *Tarija* », petit vase en poterie décorée et vernissée, recouvert de peau de chèvre avec une corde de résonance à l'intérieur; elles emploient aussi la « *Gouala* » et le « *Tar* », appelé communément en France tambour de basque. Ce tambourin peut exister aussi à l'état de simple cercle muni de cymbalettes.

Les chants des « chikhate » traitent presque toujours d'amour :

« O nuit ! O nuit !
Combien es-tu longue, ô Nuit !
A celui qui passe les heures
En l'attente de sa gazelle,
Et veille la nuit en son entier.

O Belles, ô chanteuses, ô Celles
Vers qui s'envole mon esprit
Si vous êtes filles de Fès et nobles
Je me réjouirai près de vous
Je ne vous quitterai pas.
Qu'est la vie sans amour ?
La mort me convient mieux.

O jeune fille étendue, es-tu malade ?
T'a-t-on frappée, chère colombe ?.....
Tes joues sont des pommes musquées,
Tes lèvres ont la pulpe juteuse
Des raisins roses du Zerhoun,
Quand l'automne dore les vergers.
La chair des pastèques est moins fraîche
Que la tienne où je veux mordre...

O nuit ! combien es-tu courte, ô Nuit !
A celui qui passe les heures auprès de sa gazelle
Enamouré, il ne peut dormir,
Il avait tant espéré ces jours.

Le « *Deff* », formé d'un cadre carré recouvert sur ses deux faces de peau de chèvre avec deux cordes de résonance sous chacune d'elles, est un tambourin venant de Marrakech et dont se servent les conteurs publics pour scander leurs récits.

La « *Derbouka* », cylindre de cuivre recouvert de peau de chèvre à sa partie renflée — sans corde de résonance — est employée par les « Chioukh » classe de musiciens équivalente à celle des « Chikhate ».

La flûte de roseau, au Maroc, s'appelle « *Nira* ». Elle est jouée par les enfants et les pâtres et sert d'instrument préparatoire au hautbois, dont l'embouchure est difficile.

Faite d'un simple bambou, sa durée est très précaire, mais il est curieux de constater que son doigté et son accord sont les mêmes que ceux des « Recorde » cités par Shakespeare dans plusieurs de ses pièces (dans *Hamlet*, il précise l'entrée des musiciens, « he-enter players with recorders »), instrument à peu près introuvable de nos jours et pour lequel nombre d'airs des XVIe et XVIIe siècles ont été écrits.

La « Nira », faite d'après le principe de toutes les flûtes, est fermée à son extrémité inférieure par un nœud du roseau, tandis que la partie qu'on embouche est munie du sifflet habituel.

Une autre espèce de flûte en roseau, appelée « *Aouada* », est ouverte aux deux extrémités; le son qu'elle produit est nasal et étouffé. Les « Jilale » l'utilisent dans leurs fêtes religieuses.

La « *Ghita* » ou hautbois, accompagnée du « *Tebal* », long tambour que l'on bat sur les deux faces, précède les processions faites à l'occasion des mariages, des circoncisions et des « moussems ». Cet instrument, étant très bruyant, ne se joue guère qu'en plein air; à une certaine distance, et notamment du haut des minarets où elle joue seule pendant les nuits de Ramadan, sa sonorité devient délicieuse.

La construction de la « Ghita » est amusante à observer de près : la partie qui fait hanche n'est qu'un simple morceau de doum, plié à cet usage.

L'instrument le plus populaire au Maroc est le « *Gumbri* ». Avant l'apparition de l'horrible violon, on le trouvait dans tous les « Qahouas ». Les jeunes gens aiment encore à l'emporter dans les jardins, au printemps, avec leurs petits tapis, leurs plateaux de thé et leurs cages à canari.

Son origine fut une carapace de tortue recouverte de peau et

emmanchée d'un bâton. Resté très primitif, il se creuse actuellement dans un bloc de noyer ou d'abricotier. Le bâton, habilement tourné, qui lui sert de manche, s'enfonce dans la table faite en peau, à l'endroit où il se joint à elle, pour ressortir, à l'extrémité inférieure, en fourche, qui fait office de tire-cordes.

Le « Gumbri » possède trois ou quatre cordes, accordées en quinte, que l'on gratte avec un débris de palmier nain. Il sert à accompagner les danses des « Chikhate », des « Gnaoua » et des « Jebala ».

Dans le Sous, il existe un instrument également populaire appelé « Rebab Soussi ». Sa forme très curieuse, rappellerait beaucoup celle des instruments chinois .

Le corps est fait d'un cercle de bois recouvert de peau de chèvre des deux côtés; cette peau est perforée d'une série de trous sur sa face extérieure, deux ouïes sont creusées sur les côtés du cercle, sur lesquelles viennent s'attacher des cordes qui résonnent par sympathie avec les vibrations de la peau. Deux de ces cordes enfilées de perles produisent un son singulier.

Un manche carré et orné d'incrustations d'argent et d'ivoire traverse l'instrument et ressort du tambourin en forme conique sur une longueur de quelques centimètres. A la tête du manche, une cheville très longue tend, dans un angle de 20 degrés, la corde faite de crins blancs. Cette unique corde s'attache sur un anneau de cuivre fixé à l'extrémité du rebab; un petit chevalet placé très haut soutient la corde.

L'archet, courbé au feu, en forme de demi-cercle, est enroulé de feutre rouge sur la partie qui touche la main; les crins sont noirs et, le talon n'existant pas, attachés directement dans le bois.

La sonorité du « Rebab Soussi » est aigre et très élevée; elle se marie admirablement avec les chants en voix de fausset des gens du Sud.

La musique exécutée sur ces différents instruments fait partie de ce qu'on pourrait appeler la musique populaire du Maroc, mais, outre cette musique populaire, il existe une musique classique, connue de musiciens distingués.

Elle se divise en deux écoles: l'une dont les airs dits «Andalous» datent des royaumes maures d'Espagne, l'autre moderne ou musique de Fes.

Il y a quelque cinquante ans la parole de ces chants furent consignées dans un livre par un nommé *HAIK*. Le manuscrit

forme un recueil de belles poésies bien qu'un peu alambiquées comme le veut l'Art poétique arabe et traitant principalement d'amour.

« Ils disent : dans le jardin
Pour l'œil est un agrément
Une rivière dont l'eau
Coule sans impuretés
Mais si tu veux trouver
Toutes les beautés
C'est dans le visage aimé
Qu'elles sont réunies ».

Après avoir accordé leurs instruments, les musiciens commencent par jouer un prélude à cordes appelé *Mchalïa* qui donne le ton du morceau; alors le chanteur principal *Mounchid* improvise sur le thème donné une *Bitein*. Si plusieurs *mounchid* sont en présence, l'usage veut qu'ils improvisent à tour de rôle sur le même thème. Tous les exécutants forment un chœur quand ils entrent dans la chanson.

La chanson ou *Mizan* se compose de plus ou moins de couplets *Snaia* dont la mélodie se répète sans changement jusqu'à la *Teghtia* (couverture) qui fait entendre une variation fermée par une *Snaia* entendue.

Entre chacune des *Snaia* il y a une réponse des instruments ou *Juab* excepté cependant : la *Snaia* qui précède la *Teghtia* s'enchaîne directement avec celle-ci — *juab* de la *teghtia* — et la dernière partie de la *teghtia* se relie directement à la *snaia* qui ferme le *Mizan*.

Les *Mizan* s'enchaînent les uns dans les autres sans arrêt du début à l'accomplissement de la *Nouba* ou cycle ; mais on n'est, fort heureusement, pas tenu de les chanter tous, car la durée d'une *Nouba* complète est de trois ou quatre heures.

Il y a onze sortes de *Nouba:*

1. Nouba Er Reçd.
2. Nouba Hagaz el kebir.
3. Nouba Aarq elAajem
4. Nouba Gherebt el Hussein.
5. Nouba el Maïa.

6. Nouba el Aachoq.
7. Nouba el Aasthilal.
8. Nouba Rmel el Maïa.
9. Nouba Reçd ed dil.
10. Nouba Açbihan.
11. Nouba Hagaz el Mcherqi.

La *nouba* s'accomplit en plusieurs périodes :

Le *Bsit,* mouvement assez lent ;

Le *Qaïm Ounouçf* n'existe pas en *Reçd* ni en *Hagaz el Mcherqi ;* mouvement qui ne se différencie pas sensiblement d'avec le premier mais dont la mesure est plus longue ;

Le *Btahé* mouvement accéléré jusqu'au *Qoddam* qui termine la *Nouba* dans un mouvement très rapide.
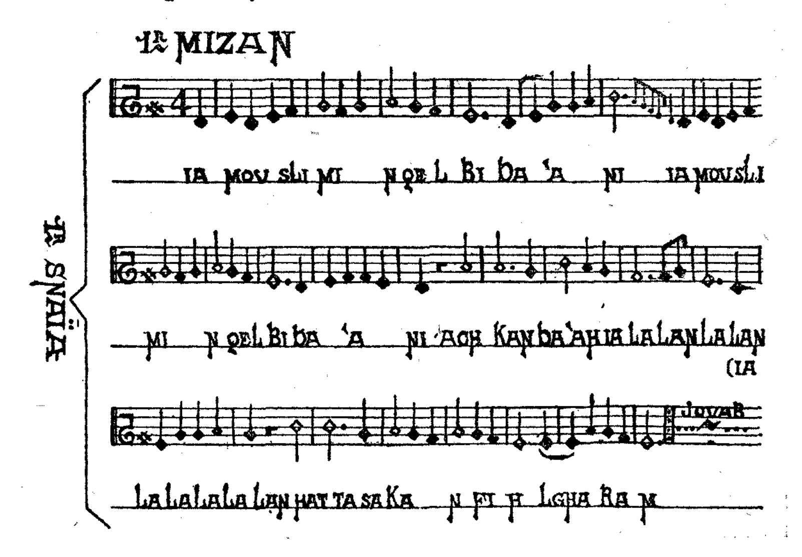
Chacune de ces périodes est encore subdivisée en plusieurs mouvements.

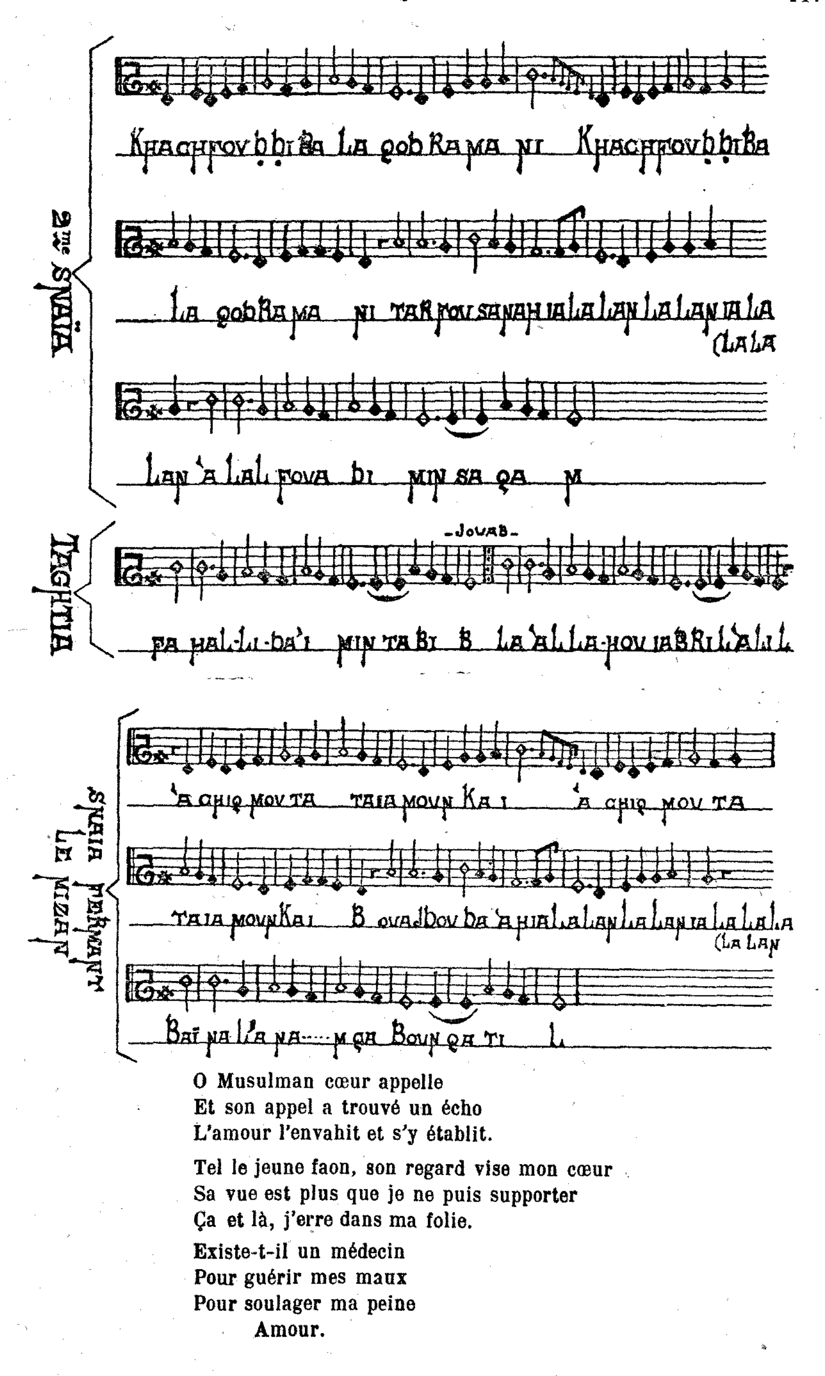
El Loula ou *Ed Dkheul* comprend un certain nombre de *Snaïa* après lesquels on change de vitesse pour arriver au sommet du pont *Qontra.* Après X autres *Snaïa* on fait la terminaison *El Insiraf.*

Chacune des *Nouba* a sa *biteïn* propre excepté la *biteïn* du *Hagaz el Mcherqi* qui est commune avec celle de *Reçd el Dil.*

Hagaz el Kebir a quatre *biteïns.*

Aarq el Aajem en a deux.
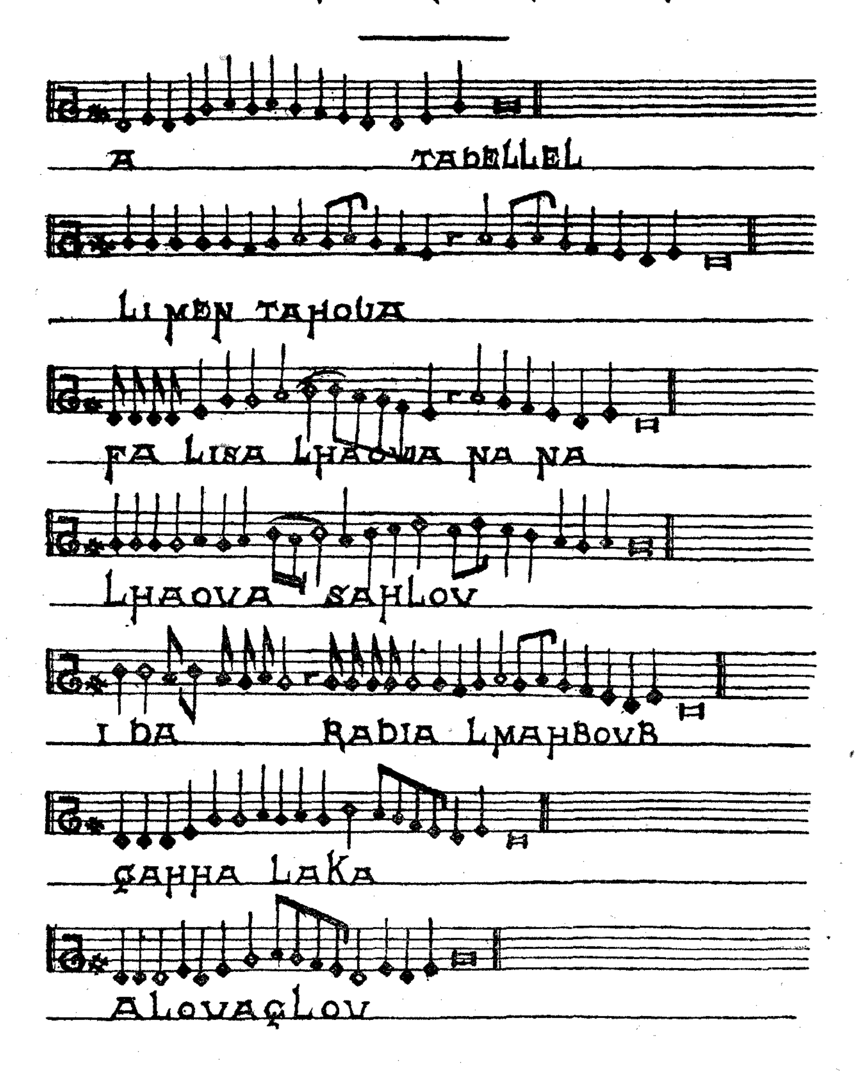




O Musulman cœur appelle
Et son appel a trouvé un écho
L'amour l'envahit et s'y établit.

Tel le jeune faon, son regard vise mon cœur
Sa vue est plus que je ne puis supporter
Ça et là, j'erre dans ma folie.

Existe-t-il un médecin
Pour guérir mes maux
Pour soulager ma peine
Amour.

Fou d'amour
Malade d'amour
Tomberai-je victime
D'un amour meurtrier ?

HAGAZ MCHERQI BITEIN "HAMDAN"

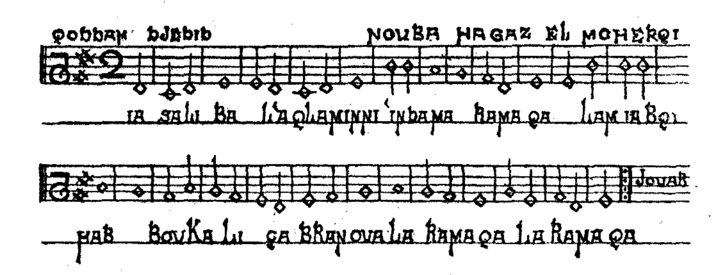


Soumets-toi à celui que tu aimes
Car l'amour n'est pas facile.

Si la bien-aimée est satisfaite
Ton union à elle est sûre.

La musique de Fes ne comporte pas toutes ces divisions, la chanson n'a qu'un seul mouvement appelé *Qoddam djedid* que l'on fait précéder d'une *biteïn* prise dans une des *nouba* à laquelle elle se rattache.

CHANT MODERNE DE FES



O, celui qui dépouilla ma raison
Dès son premier regard
Ton amour ne me laisse plus
Ni résignation, ni repos.

Ce n'est pas de mon plein gré,
Que j'ai gouté l'amour;
Mais les destinés
Se sont réalisées.

La Brise du matin annonça ton ar- [rivée
O visiteurs, soyez les Bienvenus !
A travers cette brise
Nos âmes sentirent
L'approche de la Réunion.

Ainsi soit-il
La visite a précédé la Joie.

Aux nuances de douceur et de force connues dans notre musique, les Marocains en ajoutent d'autres qu'ils font par une saute brusque d'octave, à la volonté d'un des chanteurs et pendant quelques mesures, pour retomber ensuite à l'octave du chœur.

Cette musique Andalouse, la plus intéressante au point de vue musical, est encore connue des bons *maallemine* de Fes.

Elle était exécutée autrefois dans des ensembles composés de

l'*Aoud,* du *Rebab* et du *Tar.* L'introduction malheureuse du violon a tout gâté et menace de faire disparaître les instruments du pays si bien appropriés à ces chants.

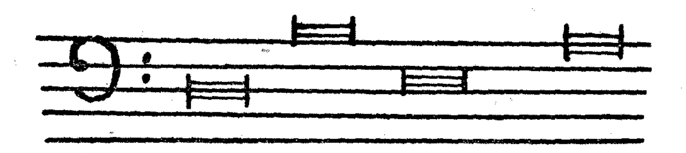
El Aoud qui, à son introduction en France, est devenu le luth, nous est resté familier par la représentation qu'en ont laissée les Primitifs dans leurs tableaux d'anges musiciens.

Le luth au XIVe siècle était de la même conformation que *l'Aoud* et joué avec un plectrum. Ce n'est que plus tard qu'il se jouera avec les doigts et se transformera pour devenir l'instrument complet si en faveur au XVIIe siècle.

L'*Aoud* moderne, de récente origine égyptienne, est d'une construction défectueuse: l'emploi de cordes européennes de dernière qualité lui donne une sonorité de mauvaise guitare, alors qu'il y a une trentaine d'années, les musiciens ne connaissaient qu'un *Aoud* un peu différent dont la sonorité profonde s'harmonise parfaitement avec la voix et le *Rebab.*

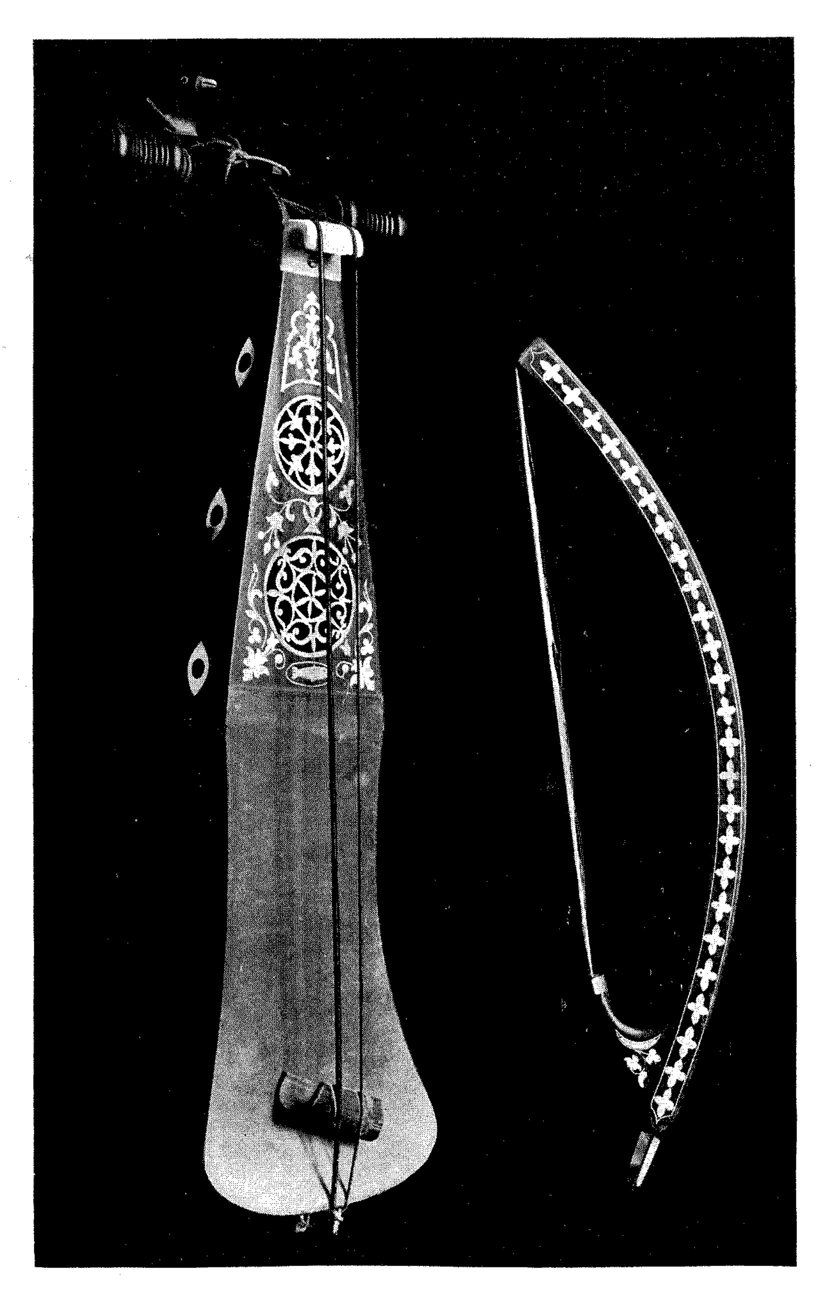
L'Aoud est d'une fabrication très délicate, le dos de cet instrument étant fait d'une série de minces feuilles de bois ajustées les unes dans les autres. Il présente une forme très renflée comme une poire. La table faite en bois mince est ajourée d'une rosace, primitivement découpée dans la table, mais qui aujourd'hui se taille séparément dans de la corne.

Cette rosace est faite afin de permettre au son de s'échapper. Le manche de l'*Aoud,* recourbé en arrière, supporte ainsi une plus grande tension des cordes. Celles-ci sont au nombre de quatre paires, accordées en unisson; leur accord est:



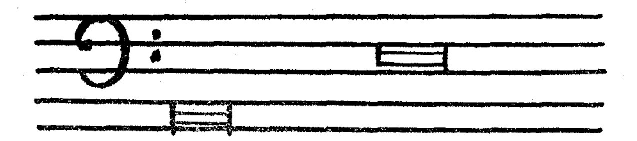
Ces cordes sont attachées à un chevalet collé à l'extrémité de l'instrument, elles sont jouées à l'aide d'une plume de vautour.

Le *Rebab* est l'ancêtre de notre vieux Rebec. Considéré à juste titre comme le roi des instruments, les arabes aiment à le décorer richement. Sa forme est longue, renflée sur le dos et légèrement cintrée à la taille. On le creuse dans un bloc d'abricotier lequel fut auparavant incrusté de fines arabesques en fil d'argent et de motifs de nacre. La table est faite d'une peau de chèvre collée sur la partie inférieure de l'instrument; les ouïes



R'bâb (Violon à deux cordes) avec son archet
Bois orné d'incrustations d'ivoire à Fez.

sont percées de chaque côté et la touche, large, est ornée de rosaces en nacre ajourée. Un chevalet en roseau placé de biais à l'extrémité du *Rebab* soutient deux grosses cordes accordées en quinte :



Placées à une hauteur de deux centimètres de la touche, ces cordes permettent au doigt de l'enserrer dans sa première phalange; cette manière si particulière de former les notes rend le jeu extrêmement difficile mais donne au *Rebab* un son mystérieux et étouffé qui fait son plus grand charme.

Un proverbe arabe compare la corde la plus élevée à la voix de la tourterelle et la plus basse à celle de l'homme. L'archet, massif et en forme très accusée d'arc, est orné de nacre; son maniement se fait la main en-dessous ainsi que dans tous les instruments anciens.

Le *Tar*, tambour de basque, est chargé de battre la mesure très compliquée.

Nous avons eu la chance en entrant au Maroc de rencontrer un peuple qui s'était endormi dans une civilisation d'il y a plusieurs siècles; il avait gardé intacts ses coutumes, ses mœurs et ses arts. Depuis une quinzaine d'années que nous avons pénétré toujours davantage chez lui, son esprit s'est vite tourné vers les progrès de l'Occident et peu à peu disparaîtra, si l'on n'y prend garde, toute l'originalité du Maroc.

Les Arts étant une simple expression de la pensée s'en iront les premiers; ainsi dans le domaine musical, le violon a pris une place prédominante. Il est en train de s'accomplir au Maroc le fait qui se passa chez nous au XVIII[e] siècle: lorsque Lulli fonda les premiers orchestres avec les violons modernisés, la viole de Gambe jusqu'alors employée ne pouvant plus lutter de sonorité avec les violons, fut obligée de céder le pas au violoncelle, lequel est loin d'offrir les mêmes ressources musicales.

Nous avons fait remarquer comment, depuis l'introduction du violon, le luth ancien, à la sonorité si douce et basse, ne put garder sa partie musicale et fut remplacé par un luth moderne très inférieur.

Le *Rebab* est, lui aussi, en train de disparaître. On ne rencontre plus guère de musiciens, passés *maallemine* dans l'art de le jouer. A Fes, trois *maallemine* ont gardé les traditions : *Si Omar es jaïdi* accaparé par un mécène et qui se fait rarement entendre; le *fquih Mohamed et Briy* et *Si Mohamed Es Saouri,* tous deux très disputés dans les milieux musiciens. Ce dernier garde encore la bonne tradition d'autrefois qui voulait que le vrai musicien fût en même temps *maître-luthier. Es Saouri* fabrique les *Aouds* et les *Rebabs.*

Ces musiciens ont tous dépassé la quarantaine et la nouvelle génération semble bien plus portée vers les violons et les mandolines, voire même le piano, que vers les instruments indigènes. Les petits Marocains savent chanter *La Marseillaise,* la *Ballade du Marinier* et l'air de *Madelon.*

Il y a aussi le danger de la musique algérienne moderne, d'une inspiration dégénérée et qui est très à la mode au Maroc.

Il faudrait pouvoir réunir les jeunes étudiants musiciens autour d'un maître connaissant les vieilles traditions, qui leur mettrait le *Kunnach Haïk* entre les mains et leur redonnerait à nouveau le goût de leur musique et de leurs instruments nationaux. Si l'on pouvait ainsi former des orchestres parfaits que les Européens iraient entendre comme ils vont admirer les vieilles *medersa,* il y a tout lieu de croire que cette impulsion ne serait pas inutile pour sauver la musique marocaine de l'oubli éternel.

Rabat, 10 *juin* 1920.

Ce que nous savons des Antiquités romaines du Maroc

par Louis CHATELAIN

Ancien Membre de l'Ecole française de Rome,
chargé du Service des Antiquités à la Résidence générale

Juillet 1920

Le Service des Antiquités, créé par l'arrêté résidentiel du 18 Juillet 1918, est chargé de la conservation de tous les monuments ou vestiges préislamiques, qu'ils soient préhistoriques, protohistoriques, berbères, phéniciens, romains, vandales ou bysantins. Mais la conservation de ces monuments ou vestiges n'est que la partie négative du travail qui incombe au Service : la partie positive, la plus importante, la plus passionnante aussi est la recherche des antiquités.

Nous exposons aujourd'hui la question des antiquités romaines au Maroc. C'est une question bien digne de fixer l'attention, non seulement de toute personne possédant un minimum de culture générale, mais encore de quiconque a séjourné ou même voyagé dans les pays riches en ruines romaines, comme l'Italie le midi de la France, l'Algérie ou la Tunisie; les souvenirs de l'antiquité, dans cette Afrique du Nord où nous sommes les continuateurs de Rome, sont plus près de nous que les monuments arabes contemporains. Il n'est point nécessaire d'avoir reçu une instruction fort complète ni même d'avoir étudié le latin pour comprendre l'intérêt et la nécessité des recherches relatives à l'archéologie romaine.

Nous sommes, Français du Maroc, dans les conditions ou se trouvaient vis-à-vis de la métropole les Romains d'Afrique. D'une part, l'impérieuse nécessité, pour ravitailler notre pays d'origine, de cultiver les terres, d'en faire sortir des céréales en abondance. D'autre part, l'obligation primordiale de pacifier le territoire par l'établissement de postes militaires et par la formation de colonnes mobiles: l'armée protégeant l'agriculture, vérité banale qui toujours s'affirme et qui prend, au Maroc, un relief saisissant.

Or le gouverneur de la Tingitane avait pour mission de subvenir aux besoins du Service de l'Annone, cette merveilleuse Intendance militaire et civile tout à la fois qui, des provinces les plus lointaines, faisait diriger sur le port d'Ostie, à l'embouchure du Tibre, l'orge, l'avoine, le blé. Il lui fallait aussi, pour remplir sa mission de ravitaillement, disposer d'une armée capable de tenir en respect les pillards et d'offrir aux indigènes soumis les bienfaits de la paix romaine.

Aussi, chaque fois qu'il rencontre les ruines d'un poste romain, l'officier peut apprécier le gigantesque effort de pacification réalisé par les cohortes. Chaque fois qu'il aperçoit les restes d'une ferme romaine, le colon peut être assuré qu'en cet endroit le sol était fertile et mis en valeur par une irrigation appropriée. D'où l'opportunité de nos recherches: l'archéologie est sans doute une science en soi, qui se suffit à elle-même, mais plus encore, elle complète l'histoire, elle la vivifie, elle la renouvelle et la recrée sans cesse. Et l'histoire ne vise pas uniquement un but théorique : lorsqu'elle ajoute des enseignements nouveaux à ceux que nous possédons sur l'administration, sur la vie militaire, la colonisation, elle devient essentiellement pratique et utilitaire.

Examinons donc ce que nous savons aujourd'hui des monuments romains que possède le Maroc, et voyons ensuite comment nous pouvons étendre nos connaissances sur ce sujet.

*
* *

C'est à dessein que nous laissons ici de côté la géographie ancienne du Maroc. Je renvoie les lecteurs désireux d'approfondir la question à l'étude si complète et si exacte qu'a publiée sous ce titre dans le tome Ier des Archives marocaines, en 1904, M. Maurice Besnier, Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Caen. Il est impossible de mieux résumer et de mieux coordonner que ne l'a fait M. Besnier les indications tour à tour insuffisantes ou contradictoires que nous ont fournies les auteurs anciens de la Grèce et de Rome. Je rappellerai seulement que les principaux textes relatifs à la Maurétanie tingitane sont ceux de Strabon, de Pomponius Mela, de Pline l'Ancien, de Ptolémée et de l'Itinéraire d'Antonin. Je me bornerai ici à résumer les résultats dus aux explorations de Tissot et de La Martinière et aux travaux poursuivis par le Protectorat Français.

I

On peut considérer comme inexistants les renseignements archéologiques fournis par les explorateurs antérieurs à Charles Tissot. Au contraire, les *Recherches sur la géographie comparée de la Maurétanie tingitane* (1) sont l'œuvre d'un archéologue et d'un explorateur qui a pu identifier avec des localités modernes la plupart des stations antiques dont le nom figure dans l'itinéraire d'Antonin. Le travail était d'autant plus délicat qu'il importait avant tout de faire table rase des identifications proposées jusqu'alors: pour ne donner qu'un exemple, certains situaient *Volubilis* à Moulay Idriss, d'autres à Sidi Kassen (Petitjean).

En consultant aujourd'hui la carte dressée par Tissot (2), ou en la complétant d'après les indications de cet auteur, on y lit *Tingis* - Tanger, *Ad Mercuri* - Dchar Djedid, *Zilis* - *Azila, Tabernae* - Lella Djelaliya, *Lixus* - Tchemmich, *Frigidae* - Souéir, *Basana* - Sidi Ali bou Djenoun, *Thamusida* -Sidi Ali ben Ahmed, *Sala* - Salé et Chella..

De cette voie qui longe le littoral se détache, du lieu dit *Ad* Mercuri, une voie qui se dirige vers le Zerhoun. Les stations sont les suivantes: *Ad Novas* - Sidi el Yemeni, *Oppidum novum* - Ksar el Kebir. *Tremulae* - Basra? *Vopiscianae* - Had Kort? *Gilda* - El Haliyn? *Aquœ dacicœ* - Aïn el Kibrit, *Volubils* - Kçar Faraôun, *Tocolosida* - Aghbat el Arabi. Les points douteux sont situés entre Volubilis et El Ksar, et c'est là qu'il conviendra tout d'abord de porter nos efforts.

Mais en beaucoup de localités identifiées par Tissot avec les postes romains on ne connaît encore que des vestiges certains sans doute mais indéterminés : murs d'enceintes, édifices publics ou privés, bâtiments militaires ou civils. Tissot signale à Tanger « quelques chapiteaux d'ordre corinthien ou composite qui ornent l'un des vestibules de la kasbah, et deux colonnes de granit abandonnées dans une rue voisine de la grande mosquée ». Rien n'apparaît de l'enceinte antique. On connaît quelques tombeaux : plusieurs devaient être plus tard fouillés, inventoriés et décrits avec beaucoup de soin par M. Michaux Bellaire. Entre Tanger et *Ad Mercuri* Tissot (3) avait observé une série de

(1) *Mémoires présentés à l'Académie des Inscriptions*, 1re série, tome IX, 1878, p. 139-322.

(2) Planche V.

(2) *Op. laud.*, p. 268.

vestiges antiques, dont un poste militaire et l'amorce de quatre ponts. Ce qui reste des ponts romains, — et non des ponts baptisés à tort ou à raison portugais, — est d'autant plus important que les Romains semblent bien, comme l'a conjecturé Tissot (1), n'avoir jamais construit de routes en Tingitane et s'être contentés de pistes à peu près impraticables en hiver.

L'auteur des *Recherches* n'a pu retrouver, à *Ad Mercuri,* le théâtre qu'avait encore vu, en 1842, M. Drumwoad Hay, consul général d'Angleterre à Tanger, mais il a constaté l'existence d'une construction rectangulaire de 25 mètres sur 12 en blocage; probablement des *horrea* (2).

La culée d'un pont entre *Zilis* et *Tabernae* (3), une enceinte de 975 mètres autour de cette localité, sans doute un castrum (4), — une autre agglomération au Sud, à Zeitoun Oulad ben Hellâl (5), sont les seules ruines romaines repérées par Tissot sur la route du littoral avant d'arriver à Lixus.

Dans cette dernière localité Tissot étudia et décrivit ce qui demeurait apparent et des murs phénicens et des murs romains (6).

De *Frigidae,* qui ne fut sans doute qu'un poste militaire (7), on connaît seulement des murs de moyen appareil formant un rectangle de 120 pas sur 96. Mais à *Banasa,* l'une des villes les plus importantes de la province, Tissot eut la matière d'une bonne description d'ensemble et le nom de la ville, qu'il lut sur une inscription (8), lui permit d'asseoir solidement ses hypothèses au sujet de l'emplacement d'autres localités.

On sait enfin qu'en 1912, un officier, le Capitaine Venet, fit des fouilles à Sidi Abi bou Djenoun et qu'il eut la bonne fortune d'exhumer la grande tête de Junon, en marbre, aujourd'hui à Rabat au Musée des Oudayas. (9).

(1) *Ibid.*, p. 264-265.

(2) Cf., à Volubilis, la vaste construction qui s'étend à l'ouest du forum. L. Chatelain, *Bulletin archéologique,* procès-verbaux de mai 1919.

(3) Tissot, p. 272.

(4) *Ibid.*, p. 273.

(5) *Ibid.* p. 272.

(6) *Ibid.*, p. 206-217.

(7) *Ibid.*, p. 276.

(8) *Ibid.*, p. 279. C. I.L. VIII et Besnier. Archives marocaines, t. I, p. 279.

(9) L. Chatelain. Notes sur des photographies de Volubilis et de Banasa, 53e Congrès des Sociétés savantes, Strasbourg, Mai 1920.

Les ruines de *Thamusida* sont actuellement assez indistinctes, mais celles de *Sala* semblent devoir réserver d'heureuses découvertes. A Chella en effet, Tissot avait observé des ruines de « la meilleure époque de l'art romain » (1). A Rabat, il avait signalé, dans la maison consulaire de France, une tête de statue antique aujourd'hui au Musée du Louvre. Enfin les travaux de construction de la nouvelle résidence générale, au quartier des Touarga ont mis au jour plusieurs tombeaux (2); le Docteur Huguet, MM. Henri Basset et Joseph Campaldon les ont étudiés en détail et M. Basset a exposé l'intérêt qui résulte de la variété de ces sépultures (3).

Il n'a pas encore été possible de fixer exactement l'emplacement de *l'exploration ad Mercurios,* au Sud de Rabat.

*
* *

Les ruines romaines qu'on rencontre sur la voie de l'intérieur sont beaucoup plus rares : aucunes à Sidi el Yemeni, où Tissot place *Ad Novas ;* aucunes entre El Ksar et Aïn Schkour, localité voisine de Volubilis.

El Ksar paraît répondre à *Oppidum novum,* du fait que la plupart de ses édifices sont construits à leurs fondations ou à leur base, — et le minaret d'une des principales mosquées tout entier, — en blocs romains de grand appareil (4). On a également trouvé jadis à El Ksar une statuette de bacchante, en bronze (5).

L'emplacement de Basra, de Vopiscianae et de Gilda est encore à élucider. Aïn Schkour était, nous apprend une inscription découverte par M. de La Martinière, un camp élevé par Aelius ou Flavius Néon, préfet d'une cohorte d'Astures.

A 7 kilomètres au sud de ce poste se dressait la grande ville de l'intérieur, Volubilis.

C'est encore à Tissot, qu'on doit, grâce à une inscription, l'identification de cette ville avec le vaste ensemble de ruines que

(1) Tissot, p. 232.

(2) L. Chatelain, *Bull. de la Société des Antiquaires,* 1918, p. 156-159.

(3) Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions, 1918 p. 300-301.

(4) Tissot, p .298.

(5) *Ibid.,* p. 299, n° 2.

les indigènes appellent Ksar Pharaoun; on lui doit aussi, comme pour Banasa, une bonne description de la ville, — c'est-à-dire du mur d'enceinte et des deux édifices qui émergeaient du sol, l'arc de triomphe et la basilique, — et la lecture de quelques inscriptions.

* * *

Entre la longue et patiente exploration archéologique du Maroc par Charles Tissot, exploration qui dura plusieurs années, et les travaux du protectorat commencés en 1915, il faut esquisser l'importance des découvertes dues aux différents voyages de M. de la Martinière et à ses belles campagnes de fouilles à Ad Mercuri, à Lixus et à Volubilis, de 1886 à1890.

M. de La Martinière visita Lixus en 1886 et y fit un long séjour en 1889. Il débuta par un lever de plan, opération qui nécessita de nombreux dégagements partiels mais lui permit de repérer le dispositif des murs d'enceinte et l'existence de plusieurs édifices. Il déblaya un monument mégalithique en forme d'allée couverte, mit au jour des monnaies numides et phéniciennes, des lampes, une jolie patère en bronze; il fit enfin l'inventaire des différents modes de construction qu'on retrouve dans la ville et put distinguer de l'enceinte romaine la muraille phénicienne primitive (1).

Les difficultés que comportent toujours l'installation et la direction de travaux archéologiques ne rebutèrent point l'explorateur, qui ne fouilla pas seulement à Lixus, mais aussi à Volubilis (2).

Il y procéda à des sondages aux abords de la basilique, au *templum cum porticibus,* et de l'arc de triomphe, fouilla plusieurs tombeaux, et mit à jour un certain nombre de monuments figurés dont plusieurs sont au Musée du Louvre. Il accorda une attention toute particulière à l'enceinte et aux éléments de basse époque si fréquents à Volubilis. Il repéra et dégagea en partie la canalisation de Fertana. Enfin, ce qui demeura l'un de ses plus beaux titres à la reconnaissance du monde savant, il découvrit les inscriptions qui figurent au Supplément du *Corpus* latin.

(1) *Recherches sur l'emplacement de la ville de Lixus, Bull. archéol.,* 1890, p. 134-148.

(2) Voir notamment le *Journal des Savants,* de 1912, p. 34-41 et les *Souvenirs du Maroc,* par H. de La Martinière (Paris, Plon, 1919, in-8°).

II

La guerre valut au Maroc l'envoi de prisonniers allemands. Un grand nombre d'entre eux travaillèrent à la construction des routes ou des chemins de fer, mais le Résident général décida d'en employer une partie aux travaux de Volubilis (1).

Les fouilles dégagèrent d'abord la partie du plateau sur laquelle émergeaient du sol deux édifices construits en pierres de grand appareil, la basilique élevée sous Antonin en 158 et l'arc de triomphe qui date de la vingtième puissance tribunice de Caracalla .

Le dégagement de la basilique permit de découvrir l'*area* du forum et les bases des statues qui la décoraient: l'une d'elles nous apprit le nom du chef des troupes auxiliaires envoyées contre Aedemon, affranchi du dernier roi de Maurétanie, Ptolémée, et instigateur d'une révolte qui tint longtemps les Romains en échec. Marcus Valerius Severus, le vainqueur d'Aedemon, était un Romain de fraîche date, puisque son père, Bostar, était Carthaginois. D'autres bases nous révélèrent aussi le nom de plusieurs grands personnages, édiles, duumvirs, flamines, tels que Lucius Caecilius Caecilianus et Quintus Caecilius Plato.

Le dégagement de l'Arc de triomphe exhuma, — parmi un grand nombre de fragments de sculpture qui ornaient l'édifice et ne pourront sans doute jamais être restitués à leur place, — la grande inscription dédicatoire à Caracalla. Le texte de cette inscription était le même sur les deux faces. Il nous apprend la date de l'édifice (217 après J.-C.), — la présence d'un groupe

(1) L. Chatelain, *L'Inscription de l'arc de triomphe de Caracalla à Volubilis* (*Bull. de la Soc. des Antiquaires*, 1915, p. 260-269) ; — *Les Fouilles de Volubilis à l'Exposition de Casablanca* (*Journal des Savants*, janvier 1916) ; — *Les Fouilles de Volubilis* (*Bull.archéol.*, 1916, p. 70-92) ; — *Inscriptions et fragments inédits de* Volubilis *et de* Banasa (*Bull. archéol.*, 1916, p.p. 161-164) ; — *Notes sur les fouilles de Volubilis* (*C. R. Acad. inscr.*, 1916) ; — *Inscriptions et fragments de Volubilis* (*Bull. Archéol.*., 1918, p 188-193) ; — *Deux mosaïques de Volubilis* (*Bull.. de la Soc. des Antiquaires*, 1918, p. 161-164) ; —*Une inscription nouvelle de Volubilis* (*C. R. Acad., Inscr.*, 1919, séance du 5 sept.) ; — *Deux inscriptions de Volubilis relatives au culte de Mithra* (*C. R. Acad., Inscr.*, 1919, séance du 21 Nov.) ; — *Inscriptions et fragments inédits de Volubilis d'Anoceur et de Mechra Sidi Jabeur* (*Bull. Archéol.*, 1920, procès-verbaux de juin).

de six chevaux au sommet du monument, — et le nom du gouverneur de la province qui dédia ce dernier, Marcus Aurellius Sebastenus.

Aux abords de l'Arc de triomphe on découvrit en outre un ensemble assez vaste comprenant des boutiques et une habitation particulière, avec son atrium, son tablinum et de nombreuses pièces dont l'une renfermait le chien en bronze aujourd'hui au Musée .Ce chien apparaît bien, par sa position ramassée pour le saut, par l'énergie de son attitude et son expression admirablement vivante, comme l'une des œuvres les plus typiques de la statuaire animalière de l'antiquité.

Une autre habitation particulière, à quelques mètres au Nord-Est de l'arc de Caracalla, offre l'exemple d'une maison complète. Outre l'atrium, - qui se présente ici sous la forme d'un bassin circulaire qu'entoure un péristyle rectangulaire, — outre le tablinum, les pièces latérales et le vestibule, où se dresse encore la statue du maître de céans, nous avons un second ensemble de pièces et, au centre de celles-ci, une longue piscine dans laquelle sont aménagées des baignoires.

Dans une maison voisine, on a mis au jour cinq fragments d'une statuette en bronze qui, groupés et restitués, nous ont valu soit une excellente copie d'un original grec du ve siècle avant notre ère, soit l'original lui-même. C'est une œuvre d'un prix inestimable, se rattachant à l'école du Péloponnèse. Elle représente un éphèbe dans l'attitude du cavalier. Le modèle du torse est parfait et la tête, d'une admirable pureté de lignes, rappelle les plus belles têtes antiques.

Mais les résultats artistiques ne doivent jamais être, dans une campagne de fouilles, qu'un accident heureux et non une fin. Le but qu'on doit toujours viser, quand il s'agit d'explorer toute une ville, c'est la reconstitution du plan général. Or nous avions déjà, entre la basilique et l'arc de triomphe, un premier tronçon du *cardo maximus*, ou principale voie Nord-Sud. Depuis un an, nous possédons en entier la partie Nord du *cardo*, et la partie Est du *decumanus maximus*. Entre l'arc de triomphe et le mur d'enceinte nous avons maintenant une grande voie dont les bas-côtés s'abritaient sous des arcades. C'est sans contredit la partie la plus riche de la ville et il est permis de croire que le dégagement de ce quartier réalisera plus d'une découverte intéressante.

Il reste ensuite à rechercher la partie Sud du *cardo* et la partie Ouest du *decumanus*, puis les voies secondaires, pour diviser ensuite la ville en régions et en îles.

* * *

Volubilis est un heureux filon qu'il convient d'exploiter méthodiquement : cinquante ans, cent ans peut-être de fouilles continues, mais le succès final est assuré.

Quelque intéressants que puissent être les résultats obtenus jusqu'ici dans cette localité, ils confirment ou dépassent les hypothèses permises sur la richesse d'une ville romaine : mais le point de départ était connu. Notre rôle est aussi de découvrir d'autres villes ou d'autres postes, soit en précisant les données fournies par les auteurs anciens et les voyageurs modernes, soit en tirant un enseignement de la construction des routes et des voies ferrées. C'est ainsi que, de novembre 1918 à juin 1919, des ruines romaines se sont révélées entre Fez et Taza au Nord de Dar Bel Amri et auprès d'Anoceur.

A 16 kilomètres au nord de Dar Bel Amri et à 500 mètres dans la même direction, du gué de Sidi Jabeur sur l'oued Beht rive droite, apparaît un monticule de forme ellipsoïde et d'environ 1.500 mètres de tour, encerclé aux trois quarts par une boucle de la rivière. Les indigènes nomment cet emplacement Rira ou Rera et déjà M. de La Martinière l'avait porté sur la carte qu'avait publiée, dans sa belle histoire de *l'Armée romaine d'Afrique,* M. René Cagnat.

On connaît actuellement de Rira les restes d'un mur d'enceinte en blocage, analogue à celui de Volubilis, — une porte de ville, — différentes constructions de destination incertaine et dont l'une est encore ornée de fresques, et surtout des thermes. Ce sont avec les thermes du Bou Khachkhach, près de Tanger, le seul édifice de ce genre actuellement signalé au Maroc.

Entre Rira et Dar Bel Amri, au Souk el Arba de Sidi Sliman, la maison d'habitation d'un colon, M. Priou, occupe une presqu'île décrite par une boucle du fleuve: là aussi les Romains avaient construit soit un poste soit une villa.

Mais Rira et Sidi Sliman sont à l'intérieur du triangle que déterminent Tanger, Salé, Volubilis. Les deux autres points sur lesquels on a repéré des ruines romaines offrent cette particularité d'être en dehors des tracés de l'itinéraire d'Antonin.

A quatre kilomètres à l'est d'Anoceur, la Kasba des Aït Khalifa laisse voir un bon nombre de pierres taillées qui semblent nettement romaines ; on y a trouvé deux inscriptions latines, l'une très fruste et à peu près indéchiffrable, l'autre d'une belle

écriture : cette dernière est l'épitaphe d'une flaurinique originaire de Volubilis, Flavia Germanilla (1).

Selon toute vraisemblance, les Romains ont eu un poste à cet endroit où passe l'ancien *Trik el Maghzen*, et il est tout à fait indiqué de rappeler, ainsi que l'a fait M. le L[t]-Colonel de Ganay, l'expédition de Suétonius Paulinus jusqu'à l'Atlas, aux premières années du règne de Claude. L'épigraphe de l'inscription de Germanilla confirme d'ailleurs cette hypothèse (2).

Même si l'occupation romaine aux environs d'Anoceur a été de courte durée, même s'il ne s'est agi que d'un simple poste pour l'organisation de la colonne de Paulinus, le fait valait d'être noté : il infirme la théorie si communément répandue suivant laquelle les Romains n'auraient point dépassé au Sud la ligne Salé-Volubilis.

Autre événement plus important que l'expédition de Suetonius Paulinus,fait isolé: la liaison avec la Maurétanie césarienne, autrement dit le passage par le couloir de Taza.

Il est hors de doute que les relations entre Rome et la Tingitane se sont effectuées le plus souvent par l'Espagne, et c'est également à la province espagnole de Bétique, à telle et telle époque non encore déterminée (3), que la Tingitane a été rattachée. Mais on pouvait penser que les relations entre la Tingitane et la Césarienne s'effectuaient par mer, non par terre, et que l'on ne rencontrerait jamais de traces de postes de l'intérieur situés à l'Est de Volubilis et à l'Ouest de la Moulouïa, rivière qui séparait les deux provinces. Evidemment, ce n'était qu'une hypothèse, mais l'un de ses plus sûrs partisans était Tissot.

Or aussitôt après avoir franchi l'Oued Bou Hellou sur le pont de la route qui relie Taza à Fez par la vallée de l'Innaouen, on rencontre une tranchée coudée d'où furent extraits, en novembre 1918, de beaux blocs romains; ces pierres étaient assises sur de solides fondations de blocage et l'on distinguait, au moment de la découverte, un angle formé par deux murs qui mesuraient en longueur l'un trois mètres, l'autre deux mètres.

(1) L. Chatelain. *Procès-verbaux de la Commission de l'Afrique du Nord* (*Bulletin archéologique*), séance du 15 juin 1920.

(2) Je tiens à remercier le L[t]-Colonel de Ganay, commandant le Cercle de Sefrou, qui m'a signalé cette importante découverte.

(3) Par exemple sous Othon et sous Dioclétien.

Un peu au delà on distingue plusieurs fragments de corniche, une base de demi-colonne, un chapiteau de pilastre.

Enfin, trois lettres d'une inscription latine, ...*dus*, sont encastrées dans le pilier nord du pont.

Quelle qu'ait pu être la durée du poste romain du Bou Hellou, son existence est certaine et permettra peut-être d'orienter un jour nos recherches dans une région où jusqu'ici il eût paru téméraire d'en hasarder.

*
* *

Si les différents résultats dus à Tissot, à La Martinière et au Protectorat augmentent considérablement nos connaissances des antiquités romaines au Maroc, il n'en demeure pas moins vrai que l'exploration de la Tingitane devra encore être poursuivie pendant de longues années avant qu'il soit possible d'élucider la question dans son ensemble. Deux procédés s'imposent, qu'il convient d'employer simultanément : d'une part localiser les stations encore incertaines de l'itinéraire d'Antonin ; d'autre part, profiter de l'aménagement des villes, de la construction des routes et des voies ferrées, pour recueillir sans retard des indices révélateurs.

Mettons-nous donc à l'œuvre. Appliquons-nous à étudier avec soin les moindres vestiges qui peuvent étendre nos connaissances sur l'occupation romaine du Maroc et disons-nous bien que plus nous aurons de documents sur l'histoire de cette occupation, mieux nous serons à même d'assurer à notre pays une suprématie plus durable encore que celle de Rome.

Paris, 30 Juin 1920.

(1) Deux chapiteaux ont été, par ordre de M le Colonel Huré, alors chef d'état-major de la subdivision de Fez, apportés dans cette ville, et M. Ricard leur a donné l'hospitalité au Musée du Dar Batha.

(2) M. le capitaine Maucour a bien voulu appeler mon attention sur les pierres romaines de grand appareil qui ont servi à la construction du poste récent de Bou Hellou n° 1, et sur une monnaie romaine qu'il a trouvée à Chbabat (région de Fez).

(3) L. Chatelain, *Procès-verbaux de la Commission de l'Afrique du Nord (Bulletin archéologique)*, mai 1919.

La Littérature et l'Archéologie Arabes Marocaines

par M. E. LEVI-PROVENÇAL

PROFESSEUR A L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE LANGUE ARABE ET DE DIALECTES BERBÈRES DE RABAT

L'histoire générale de la Berbérie est, nul ne l'ignore, une succession de conquêtes. Si un peuple, autochtone ou paraissant l'être, a toujours su y demeurer vivace et conserver jusqu'à l'heure actuelle son caractère original, il n'a jamais pu garder intacte son indépendance et sauvegarder son pays des influences de l'étranger. Tout, en Afrique Mineure, est venu du dehors, dans cette île pourtant presque idéale, au point de vue géographique comme au point de vue ethnique. Il y a toujours eu, entre le conquérant et l'indigène, une adaptation réciproque, mais jamais ce dernier n'a pu absorber en lui l'élément immigré, il a plus subi son influence qu'il ne l'a influencé lui-même.

Si le vieil idiôme africain, le berbère, s'est maintenu à travers les âges, les langues des éléments dominateurs successifs, Phéniciens, Romains, Arabes, se sont quand même imposées et ont toujours, au moins officiellement, rabaissé l'autre au second plan, si bien qu'elles ont fini par être écrites et parlées par la majeure partie des autochtones eux-mêmes. Tels Berbères romanisés ne sont-ils pas devenus des Apulée et des Augustin, et n'ont-ils pas contribué à la formation d'une littérature latine spécialement africaine?

Parallèlement, existe-t-il une littérature arabe des Berbères arabisés de l'Afrique du Nord ; d'une façon plus étroite, une littérature arabe marocaine? Il est normal que l'on réponde par l'affirmative, il est normal que cette littérature arabe africaine ait ses caractères propres, comme sa sœur aînée qui rayonna de l'Université romaine de Carthage, et qu'on puisse, pour reconnaître son originalité, lui appliquer la théorie de Taine, séduisante et si âprement discutée, de l'influence de la race, du milieu et du moment.

Il en va néanmoins un peu différemment. On sait que l'immense aire de dispersion de la religion islamique fut, dans la plupart des cas, la même que l'aire de diffusion de la langue

arabe au sortir du berceau commun de la péninsule asiatique. Dans cette langue, liturgique avant tout, des monuments écrits ont, les uns après les autres, surgi, en dépit des distances géographiques. Le total de ces productions a formé une littérature arabe. La littérature arabe marocaine, quelles que soient ses tendances propres, sera donc avant tout un chapitre de la littérature arabe, laquelle a été constituée beaucoup plus par des étrangers arabisés que par des arabes eux-mêmes.

Bien qu'en principe ce terme littérature désigne l'ensemble des documents écrits dans une langue, nous avons l'habitude de lui donner une acception délibérément restrictive. Rien de pareil chez les Arabes, partant chez les Marocains. Nous sommes peu enclins à considérer le Code Civil français comme un chef-d'œuvre de la littérature française, encore moins, un almanach de la pluie et du beau temps; et, pourtant,tel juriste musulman, tel météorologiste ont leur place marquée dans la littérature arabe, du moins, dans ce qu'on est convenu d'appeler de cette expression.

En effet, si quelques écrivains arabes postislamiques ont pu consacrer uniquement leur plume à des œuvres de fiction, cette dernière est néanmoins constamment submergée. La base de la littérature arabe est le livre sacré, le pur modèle, le Qor'ân. Autour de lui viennent se grouper des sciences auxiliaires : et les traditions musulmanes, et la vie du Prophète, et la théologie, autant de sujets de spéculations approfondies, puis le droit, dont au surplus, les principes ont été révélés. Les ouvrages se rapportant aux sciences exactes, à l'astronomie, à l'alchimie, à l'astrologie, appartiennent à la littérature arabe, tout comme cette suite innombrable de travaux d'objet uniquement didactique: la grammaire, la prosodie, la rhétorique, la lexicographie. Il a fallu à l'Allemand Brockelmann deux gros volumes, pour relever avec le minimum d'appréciations sur eux, la liste de tous ces ouvrages variés qui constituent la littérature musulmane savante (1).

(1) L'énorme travail de fiches de BROCKELMANN, *Geschichte der Arabischen Litteratur*, 2 vol., Weimar-Berlin, 1898-1902, est indispensable pour toute recherche bibliographique. C'est le relevé de tous les ouvrages publiés en Europe et en Orient, ou conservés dans les bibliothèques de tous les pays. Il importera toujours, quand on sera en présence d'un manuscrit non encore décrit, de rechercher s'il ne figure pas dans BROCKELMANN, et, dans l'affirmative, de signaler la référence.

Quel domaine va-t-il rester, qui puisse permettre au lettré marocain, qui a participé à la mise sur pied de ces travaux, de faire œuvre personnelle, originale, où il n'ait pas à collaborer, de son coin d'occident de l'Islâm, à l'immense littérature orthodoxe. Peu de chose, en apparence : pour clore l'énumération, la géographie, l'histoire, l'hagiographie et la littérature au sens étroit du mot.

D'ailleurs les Arabes n'ont jamais eu le souci de la spécialisation. Ils commencent à peine à l'avoir en Egypte, en Syrie — ex Oriente lux, une fois de plus —; au Maroc, la rigueur de la tradition demeure entière. Pour étonnante qu'en puisse paraître la constatation, le lettré arabe a dû préalablement soumettre son esprit à toutes ces nombreuses disciplines. Il a fini par acquérir, non pas la culture générale telle que nous la concevons, mais une somme de connaissances diverses qu'aucun lien n'assemble, qui sont toujours les mêmes, avec des instruments d'information nettement établis, et non susceptibles de la moindre évolution. En général, ils ont à leur disposition des traités mnémotechniques commodes à leurs yeux et présentés sous une forme aussi succinte que possible. L'effort nouveau se bornera parfois au commentaire de ce « résumé aide-mémoire », et sur ce commentaire viendront se greffer une suite souvent considérable de commentaires, de gloses minutieuses, de suppléments, avec des titres pittoresques et même un peu abracadabrants, puisque les différentes parties doivent rimer entre elles. On en jugera par celui-ci, conservant en français quelque chose de son allure arabe et intitulant un ouvrage historique : « Le Jardin des Eglantines, sur l'histoire des Beni-Merin » (1).

Au Maroc, ce fut autour de l'Université d'el-Oarawiyn que gravita tout cet effort; et c'est grâce à ce centre intellectuel que Fâs put mériter son renom de capitale savante de l'Islâm Occidental (2). On y donnait, il y a longtemps déjà, un enseignement réputé à des élèves toujours nombreux. Qu'y apprenaient-ils? Toutes les sciences énumérées plus haut. Les ***licentiæ docendi*** que leur délivraient leurs professeurs viennent en effet nous

(1) Publié avec une introduction par Ghaoutsi et G. Marçais, *Histoire des Benî-Merîn rois de Fâs*, intitulée *Rawdat en-Nistîn (Le jardìn des églantines)d'Ibn el-Ahmar*, in *Publ. Fac. Lett. Alger*, LV. Paris, 1917.

(2) Sur cette université, cf. Delphin, *Fas et son Université*, Abn-el Haï b. C. Abd-*el* Kabîr el-Kattanî, *Passé et Avenir d'el-Qarawiyn.*

l'apprendre : « Cette licence, écrit un savant de Fâs au début de celle qu'il accorde à ses disciples, est générale pour tout ce que nous avons étudié, tout ce qu'il nous a été permis d'enseigner, tout ce que nous avons entendu, tout ce que nous avons appris en fait de principes et de conséquences. Les impétrants pourront enseigner ce que bon leur semblera et comme ils l'entendront; toutefois, ils devront se conformer aux règles habituelles, aux usages établis et connus ». Et voici la liste des matières auxquelles s'applique le titre de capacité : Traditions, Exégèse qor'ânique, Principe et Sources du Droit, Grammaire, Rhétorique, Langue et Littérature, Droit et Jurisprudence, Biographie et Chronologie, Soufisme (1).

Les œuvres laissées par les lettrés témoignent aussi de leur culture : 316 ouvrages de l'Egyptien Jalâl-ed-Dîn es-Soyoûtî, mort en 1505, sont actuellement conservés dans les bibliothèques d'Europe et d'Orient : ils se rapportent aux commentaires ou à la lecture du Qor'ân, aux traditions, au droit, à la langue, à l'histoire. Au Maroc, on a traité avec la même aisance de la poésie, de la jurisprudence, des mathématiques et de l'interprétation des songes. L'un des plus grands écrivains de ce pays permettra de juger les autres: dans son *Kitâb-el-Oqnoûm*, Abd-er-Rahmân ben Abdel-Qâdir el Fâsi, qui, au dire de ses biographes, ne composa pas moins de 170 ouvrages, ne s'avisa-t-il pas de traiter, sous forme de poème encyclopédique, 281 sciences ! Cette compilation énorme et indigeste ne paraît même pas prétentieuse au regard des lettrés du Maroc. Elle est toute naturelle et excite l'admiration, sans plus. Et chacun s'applique à être, lui aussi, un polygraphe plutôt qu'un spécialiste.

Ainsi donc, la littérature arabe est un monde, et un monde divers, qu'il faut explorer avant de formuler une opinion. Si cette exploration est très avancée pour l'Orient, elle est encore à peu près nulle pour le Maroc, où il faut s'attendre à trouver surtout des ouvrages d'intérêt islamique plutôt que des ouvrages d'intérêt national.

Un souci s'impose donc, dès l'abord: un souci bibliographique. Or, la bibliographie arabe marocaine n'a guère encore

(1) Ben Cheneb. *Etude sur les Personnages mentionnés dans l'idjâza du cheikh Abd el Qadir el Fasy,* in *Actes du* XIVe *Congrès International des Orientalistes,* Alger, 1905, T. IV, Paris, 1908, p. 173. Cette étude consciencieuse réunit une foule de renseignements sur la biographie et sur la bibliographie d'un grand nombre d'auteurs arabes, dont beaucoup sont marocains.

fait l'objet d'enquêtes. Le travail, il est vrai, a été commencé à une époque où, le Maroc étant encore fermé aux savants, il fallait se contenter de glaner des renseignements éparpillés. Mais dès 1905, mon éminent et vénéré maître, M. René Basset, et le savant espagnol Codera y Zaïdin venaient mettre à profit les indications qu'ils avaient pu se procurer et montraient au XIVe Congrès des Orientalistes, tenu à Alger, l'intérêt de la mise en œuvre des documents marocains, et, avant tout, la nécessité de leur recherche (1).

Dans ce pays où, avant notre arrivée, l'imprimerie était, pour ainsi dire, inconnue, exception faite des ateliers lithographiques de Fâs, ce travail bibliographique doit se borner, on le conçoit, à la recherche des manuscrits, que ces manuscrits soient les originaux des œuvres, ou, surtout, des copies. Où trouvera-t-on ces manuscrits? Dans les bibliothèques des mosquées et des zâwîyas, dans les bibliothèques privées. Les manuscrits de la bibliothèque de la mosquée d'el-Qarawîyn, qui, d'ailleurs, ne mérite plus sa réputation de jadis, puisqu'elle ne contient plus à l'heure actuelle que 1641 ouvrages, parmi lesquels une bonne part d'imprimés, ont été inventoriés, mais d'une manière insuffisante, au cours de ces dernières années, et le catalogue en a été publié par M. Bel (2). Une assez riche bibliothèque, contenant un grand nombre de manuscrits inédits, a pu être acquise

(1) R. BASSET, *Recherches Bibliographiques sur les Sources de la Salouat-el Anfas*, in *Recueil de Mémoires et de Textes publiés en l'honneur du* XIVe *Congrès des Orientalistes, par les professeurs de l'Ecole des Lettres et des Medersas*, Alger, 1905, pp. 1-47. La *Salwat-el Anfas* de Mohammed b. JA FAR EL-KATTANI est un ouvrage moderne lithographié à Fâs en 1316 H., 3 vol., sur les saints et les savants enterrés à Fâs. — Cf. également, R. BASSET, *Les manuscrits arabes des deux bibliothèques de Fâs*, Alger, 1883. — CODERA, *Considerable numero de libros antigos y modernos existes en Marruecos*, in *Actes* XIVe *Cong. Orient.*, Alger,, 1905. IV, 579-591. Le même a consacré de nombreux articles à des recherches de bio-bibliographie marocaine, dans le *Boletin de la Academia de la Historia* de Madrid : XXII, 1893 : *Un escritor marroqui del siglo XVII importante para nuestra historia*e*;* XXIV 1894, *Libros procedentes de Marruecos ;* XXIX, 1896, *Autografo del historiador Aben Alkadhi en la Academia de la Historia ;* XXX, 1897. *Un historiador marroqui contemporaneo.*

(2) *Catalogue des livres arabes de la Bibliothèque de la Mosquée d'El-Quarouiyine à Fes.* Fes, 1918.*Titres et noms d'auteurs seulement.* Ce travail devra être repris de façon plus détaillée.

récemment par l'Ecole Supérieure de Rabat ; le catalogue méthodique, actuellement à l'impression, sera lui aussi une utile contribution à la bibliothèque marocaine. De même, quelques ouvrages d'histoire et de jurisprudence marocaines conservés à Alger et à Paris ont fait l'objet de traductions (1). La Mission Scientifique du Maroc, à qui l'on doit quelques bons travaux, a consacré, ces dernières années, son activité à l'utile mise à la portée du public des dictionnaires hagiographiques marocains (2).

On le voit, la tâche, à peine entamée, reste entière. Il importerait d'abord de faire le relevé de tous les manuscrits arabes appartenant à l'Église musulmane ou à des particuliers. Pour les premiers, ne serait-il pas possible de faire prescrire aux agents du Service des Habous de dresser l'inventaire détaillé des manuscrits conservés dans les mosquées ou sanctuaires du Maroc ? Une liste succinte est peut-être déjà établie, mais il serait désirable qu'elle présentât, autant que possible, un caractère scientifique et il semble qu'il ne serait pas difficile de l'obtenir en fixant la besogne avec toute la précision nécessaire : copie rigoureuse de l'intitulé, de l'incipit, mention de la date de la copie, filiation exacte de l'auteur, nombre de feuillets et des lignes, format des manuscrits. Ce dépouillement méthodique pourrait peut-être aussi être tenté, avec la plus grande discrétion et le plus grand tact, auprès des lettrés marocains possédant une bibliothèque. Déjà, l'Ecole Supérieure ne perd jamais l'occasion, quand elle se présente, de faire copier les manuscrits que certains de ses amis du monde musulman veulent bien lui confier. C'est ce relevé, suivi du classement par science, qui, seul, permettra peu à peu de dresser l'inventaire de la littérature arabe marocaine, de faire par là-même avancer de plus en plus l'état actuel de notre connaissance du passé intellectuel du pays et de porter sur lui un jugement définitif. Quand les œuvres en vaudront la peine, il faudra les éditer avec un appareil de notes et d'indices et les traduire.

(1) Cf. Notamment les traductions de HOUDAS, *Nozhat-el-Hâdî* d'EL OFRANI, Paris, 1899, 2 vol. ; *el-Torjomân el-Mo arib* (chapitre relatif au Maroc d'EZ-ZIANI, Paris, 1886. Le *Rawd-el-Qirtâs* d'IBN ABI ZAR a été traduit dès le XVII[e] siècle en allemand par DOMBAY, *Geschichte der Mauritanischen Konige*, Agram. 1794 ; en français par BEAUMIER, Paris, 1860, traduction très médiocre.

(2) La *Dawhat-en-Nâchir* d'IBN ASKAR et le *Nachr-el-Mathânî* d'EL-QADIRI (XIX, 1913 ; XXI, 1913 et XXVIV, 1917. FUMEY a traduit la partie du *Kitâb-el-Istiqsâ* d'EN NASIRI se rapportant à la dynastie alaouite (IX et X 1907).

Il y a assez longtemps déjà, un demi-siècle environ, que des ouvrages, trop rares à notre gré, sortent des presses de Fâs. L'impression, il est vrai, est rudimentaire : une mauvaise lithographie, souvent à peu près illisible, mais on ne saurait dénier l'importance des services que ces publications ont déjà rendues, même à des Européens. Or, on n'est pas encore arrivé exactement à faire la liste des ouvrages parus; il n'existe évidemment pas de catalogues des libraires et les éditions s'épuisent si rapidement et sont tirées à un si petit nombre d'exemplaires que l'on n'a guère, la plupart du temps, que la ressource de se les procurer d'occasion. La bibliothèque de l'Ecole Supérieure en possède plus de 400 ; le relevé chronologique en sera bientôt publié ; il faudra de patientes recherches pour les compléter, mais la base sera néanmoins établie.

Au surplus, on peut déjà, sans risque de se tromper beaucoup, présumer des découvertes bibliographiques qui pourront être faites. L'intérêt qu'elles offriront sera nécessairement limité et il ne faut pas s'en exagérer l'importance. Ce qui en présentera le plus sera évidemment la partie de la littérature vraiment originale qui pourra fournir des éléments d'information inédits sur l'histoire du pays lui-même, et, il ne faut pas l'oublier, sur celui de l'Espagne Andalouse. Cette dernière a eu des centres intellectuels renommés; d'ailleurs, ses préoccupations artistiques, dont nous avons encore des traces remarquables, suffiraient à le montrer. Et il est naturel que certains monuments de la littérature arabe d'Espagne, inconnus ou perdus, aient des chances d'être retrouvés dans le pays où se porta le principal mouvement d'émigration, lors de la défaite des derniers musulmans d'Europe (1).

On peut même ajouter que les spéculations, sans laisser de côté les ouvrages d'intérêt général, devront, au Maroc, s'attacher spécialement à la recherche de ce groupe d'œuvres historiques et géographiques. Il faut entendre par là les chronologies, les annales d'historiographes officiels, les biographies de saints, les relations de voyages, les guides des caravanes avec indications des routes et des relais, qui offrent un intérêt réel, celui de permettre une connaissance plus approfondie du Maroc à travers les siècles, de fixer des points d'histoire

(1) On utilisera avec fruit, pour la détermination d'ouvrages andalous, l'*Ensayo Bio-Bibliografico sobre los Historiadores y Geografos arabigo-espanoles* de Pons Boigues, Madrid, 1898.

obscurs, de présenter un tableau plus exact de la vie religieuse, de donner le moyen d'identifier des toponymes, de mieux connaître la société sous tous ses aspects, en un mot, par le passé de mieux comprendre le présent (1). Le Maroc n'est qu'islamisé superficiellement, avec un vieux fond de paganisme vivace. C'est un pays hagiolâtre, et un pays qui a toujours été tourmenté au point de vue politique, pour mieux dire, dynastique.

Et encore, quelle que soit leur valeur, ces ouvrages doivent être utilisés avec la plus grande prudence; il est rarement facile d'y retrouver des renseignements de première main et de distinguer des informations impartiales, les relations d'objet tendancieux. L'historien marocain ne se hausse jamais jusqu'à la critique historique; il ne s'astreint jamais à ses lois parce qu'il n'en soupçonne même pas l'existence, et qu'il écrit l'histoire comme il écrirait un commentaire de théologie. La plupart du temps, il croit avoir mené à bien sa tâche quand il a tracé, d'une plume dithyrambique et dans un style ampoulé, une sèche succession de dates et d'événements. Ces observations ne s'appliquent évidemment pas au grand historien si justement célèbre, Ibn Khaldoûn.

L'archéologie marocaine, science auxiliaire de l'histoire marocaine, va-t-elle suppléer à cette décevante obscurité, et permettre une connaissance plus approfondie et moins sujette à caution de la civilisation du pays à travers les siècles, de son évolution ou de sa régression éventuelle? La moindre promenade dans l'une des capitales traditionnelles du pays forcerait le visiteur le moins averti à en convenir. Le Maroc est à cet égard mieux partagé que ses voisins de l'Est. Chacune des dynasties qui y a régné a laissé une trace plus ou moins forte, mais toujours tangible, de son empreinte. Les murailles almohades de Rabat et de Chella, la tour de Hassân, sœur de la Giralda comme la Kotoûbîya de Marrâkech, Fâs et Rabat des Mérinides, les tombeaux des empereurs sa'adiens à Marrâkech, le Miknâs de Moûlâï Ismâ'îl, sont autant d'enseignements lumineux, d'indiscutables œuvres d'art qui s'imposent. Elles s'imposent tellement, elles sont devenues à tel point partie intégrante du cadre de la vie journalière, que personne, de crainte de refaire peut-être du travail déjà fait, ne s'est aventuré à les décrire exac-

(1) On s'en rendra compte en comparant le parti qu'a pu tirer MASSIGNON, d'une analyse scientifique de LÉON L'AFRICAIN : *Le Maroc dans les premières années du* XVI[e] *siècle*, Alger, 1906.

tement, à leur consacrer la monographie scientifique qui leur est due, et à laquelle ne sauraient évidemment suppléer les quelques pages qu'elles ont pu inspirer à des visiteurs européens, en quête d'impressions d'Islâm. La pénurie est encore plus sensible quand il s'agit de vestiges ruraux, qu'il faut chercher, relever, situer exactement et surtout identifier, car l'on n'a point pour eux l'appoint des renseignements fournis par les voyageurs musulmans et européens. Dans la campagne, ce ne sont plus des monuments majestueux, ce ne sont plus de délicats revêtements de majoliques, ni de subtils enchevêtrements de stuc et de plâtre ajouré ; ce ne sont que des éboulis où des murs délabrés. Ont-ils, pour cela, un intérêt historique moindre ?

Ceux qui jettent un coup d'œil sur ces ruines modestes, quand le hasard d'une tournée ou d'une exploration les mène auprès d'elles, s'empressent au surplus de les attribuer aux Romains. C'est l'Algérie avec ses Hauts-Plateaux jonchés de débris de fermes, de villas, de municipes, qui à chaque instant viennent témoigner de la puissance et de la majesté du peuple romain, c'est l'Algérie proche qui est en cause, avec ses monuments historiques qui datent presque tous des Septime Sévère et des Caracalla. Elle a fourni à ceux qui l'ont parcourue d'abord, avant de venir plus à l'Ouest, d'excellents points de comparaison, et l'on est heureux, au fond de soi, de retrouver au cœur du Maroc une émule de Djemila, de Timgad et de Cherchell. Ce n'était pas une raison suffisante pour faire de la ville almoravide des Beni-Tawda, aujourd'hui Fâs el-Bâli, sur la rive gauche de l'Ouargha, et de la forteresse voisine d'Amargo, l'antique évêché de Prisciana (1).

Ces méprises sont à éviter. Il est éminemment souhaitable que l'on ait la chance de relever sur le sol marocain le plus possible de vestiges romains, et que des attestations épigraphiques viennent permettre l'identification de toponymes inconnus ou incertains. Mais quoi qu'il en soit, ici, c'est l'archéologie arabo-berbère qui fait prime, et puisque, contrairement à l'Algérie et à la Tunisie, tous les concours bénévoles ne s'adresseront pas, faute de matière, à la recherche des ruines romaines

(1) Cf. Mon étude sur « *les Ruines almoravides du pays de l'Oûargha*, in *Bulletin Archéologique*, *Paris*, 1918, p. 194 *sqq.* M. Georges Marçais, tout récemment, a magistralement tracé, dans la *Revue Africaine*, 1919, p. 466 sqq., un « *Projet de Recherches archéologiques relatives à la Berbérie du Moyen Age*.

et byzantins, il faudra les orienter vers celle des ruines berbères.

Il faut se hâter d'ajouter que, de part et d'autre, il n'en va pas absolument de même. On ne s'improvise pas épigraphiste parce qu'on a fait du latin au lycée. Encore moins, s'improvise-t-on lecteur d'inscriptions arabes, parce qu'on parle arabe. En 1890, le Comité des Travaux Historiques et Scientifiques adressait à ses correspondants du Nord de l'Afrique d'excellentes « Instructions pour la recherche des Antiquités » dans le pays. Elles réduisent au strict minimum, à cause de sa spécialité, la partie concernant les antiquités arabes.

Pourtant, plus encore que l'étude des monuments eux-mêmes, plus encore que la numismatique dont l'objet est nécessairement limité, l'épigraphie arabe marocaine semble destinée à éclairer, avec les chartes et les rescrits impériaux, bien des points d'histoire obscurs. Ces inscriptions gravées sur pierre, sur bois, dessinées sur faïences, ne seront souvent, comme sur les corniches des portes monumentales de Rabat, que des versets extraits du Qor'ân. Mais souvent aussi elles révéleront un titre nouveau, la sollicitude d'un prince à l'égard de telle ville, la date de construction d'un monument important; et même les modestes tumulaires, assez rares il est vrai, parce que, chez les Musulmans, la mort est la plupart du temps anonyme, ne devront pas être délaissées non plus. Il ne faut pas oublier que les funéraires de Chella disent, mieux que telle chronique alambiquée de la plume d'un historien du crû, ce que fut tout un siècle d'histoire marocaine.

Par une bizarrerie difficilement explicable, ces inscriptions de Chella n'ont pas encore leur édition critique. Le texte, sans aucun appareil, n'est même pas publié totalement. C'est dire que les autres inscriptions urbaines n'ont guère eu de meilleur sort. Il faut signaler à ce propos, néanmoins, une récente étude très documentée de M. Bel sur quelques inscriptions arabes de Fâs, les plus importantes de la ville, celles des médersas (1). C'est l'amorce du Corpus des Inscriptions Arabes du Maroc, établie de main de maître. Peut-être pourrait-on faire à son étude le léger reproche de ne pas être assez épigraphique, au sens exact du mot, et de constituer plutôt une savante monographie des monuments de la capitale mérinide. Toujours est-il

(1) A. Bel, *Inscriptions Arabes de Fès*, extrait du *Journal Asiatique*, Paris, 1920.

que ce n'est que par des travaux de ce genre, par des contributions essaimées, que le relevé des épigraphes pourra se faire, à moins que l'on ne juge bon, comme on l'a fait en Algérie, d'occuper des spécialistes à la rédaction immédiate d'une première édition du Corpus lui-même.

Pour l'archéologie comme pour la littérature marocaine, il importe donc avant tout de se documenter et de fournir aux travailleurs et aux chercheurs de la prochaine génération des instruments de labeur encore inédits. Aujourd'hui, pour l'archéologie marocaine, il faudrait souhaiter l'établissement d'une description analytique et raisonnée des monuments de tous ordres; le Service des Beaux-Arts du Maroc s'acquittera certainement de ce soin. Puis, au point de vue épigraphique, l'établissement d'éditions définitives des inscriptions arabes, et même, s'il est possible, la création à brève échéance d'un musée uniquement lapidaire, — l'intérieur de l'enceinte de Chella serait tout désigné pour l'abriter, —où seraient classées et conservées les pierres transportables et où l'on pourrait en même temps grouper les moulages des inscriptions encastrées dans les monuments .

Quoi qu'il en soit, toutes les collaborations seront précieuses et bienvenues ; espérons qu'un jour prochain, ce ne sera pas le moindre mérite des Français de la première heure au Maroc, d'avoir affirmé l'intérêt cordial porté par eux au passé du pays, passé intellectuel, passé artistique, passé historique, en ne perdant aucune occasion de soulever le voile épais qui le recouvre encore, par la recherche et le relevé des documents lapidaires comme des documents manuscrits.

Rabat, le 9 Juin 1920.

Note sur l'Histoire du Maroc

Par M. Ismaël HAMET

Directeur de l'Ecole Supérieure de Langue Arabe

et de Dialectes Berbères

Deux périodes distinctes sont à envisager dans l'histoire du Maroc : l'antiquité jusqu'à la conquête arabe, d'une part ; les temps modernes, depuis la conquête musulmane, d'autre part.

L'antiquité africaine nous a été révélée par l'étude des auteurs anciens, que l'on a comparés, que l'on a opposés les uns aux autres, que l'on a complétés, expliqués, avec les découvertes de l'épigraphie, de l'archéologie et de la numismatique. Sur la solide assise formée par la réunion de ces divers éléments, les historiens localisèrent, par la suite, leurs recherches, afin de les mieux approfondir. Grâce à l'expérience acquise par les savants modernes dans ce genre de travaux, à leur sens critique plus aiguisé, à des méthodes d'investigation plus sûres et aussi aux patientes recherches exécutées sur le sol et dans le sous-sol de ce pays, son histoire s'éclaire chaque jour de nouvelles lumières, s'enrichit de données plus précises.

Un premier et important travail d'ensemble a été publié dans la collection Firmin-Didot de *l'Univers Illustré,* en 1844 (1). Cette enquête, menée par plusieurs savants comme d'Avezac, Dureau de la Malle, L. Lacroix et J. Yanoski, avait porté sur les œuvres capitales des anciens, d'une part, et sur les études partielles de spécialistes modernes, d'autre part. Elle a ouvert la voie à de nouvelles recherches plus fouillées, plus sagaces, qui nous ont fait connaître ce que fut, au contact des civilisations antiques, la vie matérielle, intellectuelle et morale des Berbères. Ici les savants se sont spécialisés, ceux-ci se consacrant à telle branche d'activité, ceux-là à telle époque, et d'autres à telle région africaine.

(1) V. dans *l'Univers* Paris Firmin Didot 1844.
d'AVEZAC, *l'Afrique ancienne.*
DUREAU de la MALLE et YANOSKI, *Carthage.*
Louis LACROIX, *Numidie et Mauritanie.*
YANOSKI, *l'Afrique Chrétienne et la domination des Vandales.*

Tels sont, parmi les plus importants de ces travaux : *Le Nord de l'Afrique dans l'Antiquité grecque et romaine*, de Vivien de Saint-Martin (1); *Les fastes de la province romaine d'Afrique*, de Pallu de Lessert (2); *L'Occupation militaire de l'Afrique sous les Empereurs*, de M. R. Cagnat (3); *L'Afrique chrétienne*, du Père Mesnage, ainsi que la *Romanisation de l'Afrique*, du même auteur (4); *L'Afrique byzantine*, de M. Ch. Diehl (5); *L'Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne*, de M. Monceaux (6); *L'Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, de Stéphane Gsell (7), etc., etc.

Mais la majeure partie de ces travaux ont porté principalement sur la province de Carthage, la Numidie et la Mauritanie césarienne. En effet, l'extension, vers l'intérieur des terres, de la puissance établie à Carthage, allait en diminuant de l'Est à l'Ouest et la Mauritanie tingitane, par suite, a été la moins pénétrée des provinces. Aussi, la carte des établissements carthaginois donnée par M. Besnier (8), dans sa *Géographie ancienne du Maroc*, ne donne-t-elle qu'un long chapelet de comptoirs échelonnés sur les côtes méditerranéenne et atlantique, avec un angle rentrant dont Tanger et Salé marquent l'écartement et dont le sommet est à Volubilis. Et encore, connaissons-nous imparfaitement le rôle historique de cette dernière cité que les recherches des Dieulafoy et de M. Chatelain n'ont pas encore complètement exhumée, soupçonnant seulement qu'elle a pu être la métropole du pays, comme l'ont été plus tard Fez

(1) Vivien de Saint-Martin, *Le Nord de l'Afrique dans l'antiquité grecque et romaine*. Paris Imprimerie Impériale 1863.

(2) Pallu de Lessert, *Fastes des provinces romaines d'Afrique sous la domination romaine*. Paris E. Leroux 1897, 4 t.

(3) R. Cagnat, *L'occupation militaire de l'Afrique sous les Empereurs*. E. Leroux Paris 1912.

(4) Le P. Mesnage, *l'Afrique chrétienne levêchés et ruines antiques*. Paris E. Leroux 1912.

Le P. Mesnage, *La romanisation de l'Afrique*. Paris Beauchesne 1913.

(5) Ch. Diehl, *L'Afrique byzantine*.

(6) M. Monceaux, *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne*. 4 vol. Paris E. Leroux 1905 1912.

(7) Stéphane Gsell, *l'Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*. 6 vol. Paris Hachette 1913

(8) Besnier, *Géographie ancienne du Maroc* (Mauritanie Tingitane). *Archives marocaines* vol 1. Paris E. Leroux 1904.

et Meknès, fondées dans son voisinage. Pour les autres régions occupées en Mauritanie tingitane, nous sommes assez peu renseignés, mais nous savons, par les deniers de Juba trouvés en 1907 à Aclia-Banasa, sur la rive gauche de l'oued Sebou et signalés par M. Michaux-Bellaire (1), que la puissance des rois indigènes vassaux de Rome s'étendait au Maroc jusqu'à l'Atlantique.

Il reste à compléter ces données et à découvrir le pays intérieur. C'est là un champ immense, dont certaines parties, totalement inconnues, comme l'Atlas, nous réservent peut-être des surprises. C'est, en tous cas, une terre vierge à explorer, au point de vue de l'antiquité berbère tout au moins, si l'on doit s'en tenir à cette donnée que les armées romaines n'ont fait que traverser les hautes vallées de l'Atlas, sans y créer d'établissements fixes.

* * *

Les Arabes ont ignoré l'antiquité berbère et ne se sont intéressés à l'histoire de la Berbérie qu'à dater de l'époque où ils en ont fait la conquête. Leurs écrivains se sont bornés à des recherches minutieuses sur les origines des Berbères qu'ils venaient islamiser, et leur plus grand historien, Ibn Khaldoun (2), a longuement épilogué sur les récits plus ou moins légendaires des généalogistes arabes et indigènes, touchant cet objet. Il n'a pas fait avancer le problème dont la solution, d'ailleurs, paraît devoir échapper aux savants modernes eux-mêmes, faute de documents décisifs.

Les auteurs anciens, depuis Hérodote, désignaient les populations africaines par de longues listes de noms s'appliquant, le plus souvent, à de simples tribus et quelquefois à des groupes plus importants, abstraction faite de tous liens entre eux. Les auteurs arabes, mieux renseignés, ont reconnu et révélé l'unité de la race berbère attestée par l'unité de sa langue. Ibn Khaldoun, dans son histoire des Berbères, donne un tableau complet de la race par grandes familles dont il indique les lieux

(1) Michaux-Bellaire, *Revue du monde musulman*, vol. III, 1909, p. 133 et s. Paris E. Leroux.

(2) Ibn Khaldoun, *Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique Septentrionale*, trad. de Slane. Paris, Imprimerie du Gouvernement, 1852, 3 vol.

de stationnement ; et il est concordant avec Hérodote, là où les noms transcrits par l'auteur grec peuvent être identifiés. Ce tableau est utile à consulter à chaque nouvelle époque de l'histoire des Berbères ; on l'appréciera, notamment, pour rattacher les différentes branches d'une même famille, déplacées et dispersées, à la souche d'où elles se sont détachées et dont un groupe-témoin demeure parfois au lieu d'origine. On y trouve également un tableau des Arabes hilaliens envahisseurs du XI[e] siècle, intéressant à consulter, au même titre.

L'œuvre d'Ibn Khaldoun constitue la source la plus importante de renseignements jusqu'à l'époque où il vivait, c'est-à-dire jusqu'au XIV[e] siècle. La traduction qu'en a donnée le baron de Slane, en 1852, a été accueillie avec la plus grande faveur ; elle a ouvert aux historiens un domaine jusqu'alors peu ou mal exploré et a été l'origine d'une foule de travaux marquants, comme l'invasion hilalienne en Berbérie, d'Ernest Mercier, et son *Histoire de l'Afrique Septentrionale* (1); l'étude d'Henri Fournel sur la conquête de l'Afrique par les Arabes (2) *Les Arabes en Berbérie, du XI[e] au XIV[e] siècle,* de M. G. Marçais (3) ; *L'Histoire de l'Afrique septentrionale sous la domination musulmane,* du général G. Faure-Biguet (4), etc., etc.

En ce qui concerne proprement le Maroc, et pour reprendre le cours de l'histoire là où s'est arrêté Ibn Khaldoun, il faut choisir, parmi les auteurs arabes, la *Chronique des Almohades el des Hafcides,* de Zerkechi, traduite par E. Fagnan (5); le *Raoudh el Kartas,* ouvrage du plus haut intérêt, mais assez médiocrement traduit par Beaunier (6). Une nouvelle traduction due à l'éminent doyen de la Faculté des Lettres d'Alger, M. René Basset, s'achève présentement et sera un des instruments de travail les plus précieux pour les chercheurs et les

(1) E. Mercier, *Histoire de l'établissement des Arabes dans l'Afrique Septentrionale* Constantine Marle 1875.
Histoire de l'Afrique Septentrionale 3 vol. Paris E Leroux 1888.

(2) H. Fournel, *Les Berbères.* Paris Imprimerie Nationale 1875.

(3) G. Marçais, *Les Arabes en Berbérie du XI[e] au XIV[e] siècle.* Paris Leroux 1913.

(4) Général G. Faure Biguet. *Histoire de l'Afrique Septentrionale sous la domination musulmane* Paris Lavauzelle 1905.

(5) *Chronique des Almohades et des Hafcides attribuée à* Zerkechi, trad. E. Fagnan et Braham Constantine 1895.

(6) Raoud el Kartas, *Annales de la ville de Fez,* trad. Beaunier. Paris Imprimerie Impériale 1860.

historiens. Enfin, en ce qui concerne la période qui s'étend des derniers Mérinides (milieu du XVI[e] siècle) jusqu'à nos jours, nous avons la traduction Fumey du *Kitab el Istiqça,* d'Ahmed ben Khaled Ennaciri (1). C'est un tableau particulièrement intéressant pour l'époque contemporaine, mais qui demande à être complété et mis à jour, à l'aide de travaux plus détaillés, plus étendus. Pour cette même époque, on trouvera, dans les *Sources inédites de l'histoire du Maroc,* que publie le comte Henry de Castries (2), la documentation la plus sûre, la plus éclairée et la plus complète qu'on puisse souhaiter, sur les dynasties des chérifs saadiens et filaliens.

Parmi les nombreux ouvrages consacrés par des auteurs arabes à des époques déterminées, quelques-uns ont mérité les honneurs de la traduction et seront consultés avec fruit ; tels sont: *La dynastie saadienne au Maroc,* d'Eloufrani (3) (1511 à 1670), et *Le Maroc, de 1681 à 1812,* d'Abmed Ezziani, (4) dont le professeur Houdas a publié le texte et la traduction. D'une manière générale, on distinguera les ouvrages traduits et annotés comme ces derniers, de ceux que des savants européens ont consacrés à l'histoire de certaines époques ou de certaines régions ; l'intérêt que comportent les uns n'exclut pas celui qui s'attache aux autres ; ils se complètent utilement, le plus souvent, et demandent à être employés conjointement. C'est ainsi, par exemple, que l'*Histoire des Musulmans d'Espagne,* que Dozy a composée avec l'aide d'auteurs arabes, espagnols, africains et même orientaux, peut être utilisée concurremment avec les *Annales du Maghreb et de l'Espagne,* d'Ibn El Athir, traduites par M. Fagnan. Enfin, de nombreux ouvrages de vulgarisation sont recommandables, en particulier *Le Maroc,* de M. Augustin Bernard, où a été condensé ce que l'on connaît, à ce jour, de l'empire chérifien (5).

Nous sommes désormais sur les lieux mêmes dont le passé

(1) Kitab el Istiqça d'HAMED ben KHALED EN NACIRI, trad. Fumey, Archives marocaines vol. IX et X. Paris E. Leroux 1905-1908.

(2) Comte Henry de Castries, *Les sources inédites de l'histoire du Maroc.* Paris E. Leroux 1905-1908.

(3) El Oufrain, *Nohzet el hadi, Histoire de la dynastie saadienne au Maroc* (1511-1670), trad. O. Houdas. Paris E. Leroux 1888-89.

(4) Ezziani, *Le Maroc de* 1631-1812, extraits du *Tordjman,* trad. O. Houdas. E. Leroux 1886.

(5) Augustin Bernard, *Le Maroc,* Paris, F. Alcan, 1913.

historique appelle notre attention, et le Maroc intérieur s'ouvre de jour en jour devant nous. Les travaux antérieurs doivent donc être repris, comparés, contrôlés et complétés ; telle est la tâche qui réclame le zèle des chercheurs, la sagacité des savants et, plus simplement, l'activité des lettrés qui ont le goût des études historiques.

Des recherches particulières devront être consacrées au problème historique des Harathine, oasiens de teint noir, nègres de langue berbère, à face caucasique, ou Gétules noirs, dont les origines sont restées aussi mystérieuses que celles des Peuls et qui, plus nombreux au Maroc qu'en tout autre pays berbère, peuplent les oasis du Sous, de l'oued Dra et des déserts mauritaniens jusqu'aux confins de l'empire des Songhaïs. Leur histoire propre est à éclaircir, ainsi que celle de leurs contacts avec les conquérants berbères et arabes de leur pays.

Un autre élément de population sollicite l'attention des chercheurs, c'est l'élément berbère judaïsé par des sémites fuyant la persécution et qui, partis de la Marmarique et de la Cyrénaïque vers l'an 115 de notre ère, atteignirent les hauts sommets de l'Atlas et débordèrent au-delà du Sahara, jusqu'au Soudan. Alors que les Berbères christianisés ont disparu, les Berbères judaïsés, reconnaissables quelquefois à leurs noms tirés de leur langue maternelle, ont persisté dans les montagnes et dans le sud du Maroc. Voués à la vie urbaine comme commerçants ou artisans, ils ont pu s'adonner à une certaine culture intellectuelle, à l'exclusion de leurs congénères non judaïsés qui ne vivaient que des produits du sol. Quelques lettrés, parmi eux, ont consacré leurs loisirs aux livres de leur loi et, à l'aide de leur alphabet, ils ont sans doute conservé des souvenirs précieux pour l'histoire de ces régions peu pénétrées, où ils se sont maintenus. Aux livres des Juifs berbères, s'ajoutent les pierres de leurs cimetières couvertes de caractères hébraïques et de dates, dont le déchiffrement s'impose.

Enfin on ne doit pas négliger les ressources du *folklore :* les récits légendaires, poëmes et chansons, ou tout ce que la transmission orale peut renfermer d'éléments ayant une valeur historique doit être recueilli et passé au crible de la saine critique. L'ensemble des recherches ainsi exécutées en divers lieux du Maroc, chez les berbères, les Juifs, les Arabes, les Harathine, ne peut manquer de nous apporter des clartés sur le passé obscur de ces populations maghrébines qui nous intéressent.

MEMBRES CORRESPONDANTS

de l'Institut des Hautes Etudes Marocaines

1re Liste

MM.

Aldecoa (de)	Directeur du Collège de Tanger.
Alluaud	Chargé de Mission au Maroc.
Antoine	Professeur au Lycée de Casablanca.
Badri	Profr au Collège musulman de Rabat.
Basset (R.)	Doyen de la Faculté des lettres d'Alger.
Bazet (Mlle)	Directrice de l'Ecole-Ouvroir de Rabat.
Beaurieux	Professeur au Collège de Rabat.
Ben Schemoul	Professeur au Collège d'Oudjda.
Ben Smaïl	Professeur au Collège d'Oudjda.
Blondel	Inspecteur des Arts indigènes à Rabat.
Bernard (Augustin)	Professeur à la Sorbonne.
Bernard (Mme)	Professeur au Collège de Tanger.
Bruau (Dr)	Médecin-Chef à Larache.
Bréchaille (Mlle)	Professeur au Collège de Rabat.
Bruno	Avocat à Rabat.
Brunot	Inspecteur de l'Enseignement indigène à Rabat.
Buret	Professeur au Collège de Fez.
Calderaro	Chef de l'interprétariat judiciaire à la Cour d'Appel, Rabat.
Castries (de)	Conseiller historique du Gouvernement chérifien, 101, rue du Bac, à Paris.
Célerier	Professeur au Collège de Rabat.
Cénival (de)	Conservateur de la Bibliothèque et des Archives du Protectorat, Ecole Supérieure, à Rabat.
Charrier	Professeur au Collège de Tanger.
Chatelain	Chef-adjoint du Service des Beaux-Arts, à Volubilis.
Christiani	Médecin-Chef à l'Hôpital Coçard, Fez.
Cirot	Professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux.
Coliac	Contrôleur civil à Marrakech.
Colombani (Dr)	Adjoint au Directeur du Service de Santé, à Rabat.
Condo de Satriano	Professeur au Collège de Rabat.
Cordier	Conseiller à la Cour d'Appel de Rabat.
Driss Amor (Mme)	Directrice de l'école-ouvroir de Salé.
Ferriol (Dr)	Marrakech.
Gentil (L.)	Professeur à la Sorbonne.

MM.

GOULVEN	Chef de bureau au Secrétariat général.
GRIGUER	Contrôleur des Domaines à Rabat.
GUICHARD (Dr)	Médecin-Chef, Hôpital de Marrakech.
GUAY (Mme)	Institutrice au Collège de Rabat.
HAMET	Directeur de l'Ecole Supre à Rabat.
HERLAUT	Professeur au Collège de Rabat.
LÉVI-PROVENÇAL	Professeur à l'Ecole Supre à Rabat.
LAOUST	Professeur à l'Ecole Supre à Rabat.
LANDRY	Procureur Général à Douai.
LE GLAY	Contrôleur civil, Chef de la Région des Abda, à Safi.
LENS (Mlle DE)	Arts indigènes, à Meknès.
LIOUVILLE (Dr)	Directeur de l'Institut scientifique, à Rabat.
MAURAN (Dr)	Adjoint au Directeur du Service de Santé à Casablanca.
MOULIÉRAS (Mlle)	Professeur au Collège de Rabat.
MAIRE (Dr)	Médecin-Chef à Safi.
MAMMERI	Artiste peintre, Collège musulman de Rabat.
MICHAUX-BELLAIRE	Chef de la Mission scientifique à Tanger.
MOLLE	Professeur au Collège de Tanger.
NÉZIÈRES (DE LA)	Chef de l'Office des Arts indigènes à Rabat.
NEIGEL	Directr du Collège musulman à Rabat.
NOUGARET	Professeur au Collège de Rabat.
PARIS	Directr de l'Institut français à Madrid.
RAVÈS	Professeur au Collège de Rabat.
RICARD	Inspecteur des Arts indigènes à Fez.
ROULIER (Mlle)	Professeur au Collège de Rabat.
RENAUD (Dr)	Adjoint au Service de Santé à Rabat.
RÉVEILLAUD	Contrôleur civil à Meknès.
RÉVEILLAUD (Mme)	Meknès.
ROBY	Proviseur du Lycée de Casablanca.
ROVEL	Chef du Service des Etudes législatives à Rabat.
ROUSSEAU	Inspecteur des arts indigènes à Rabat
ROLLAND	Professeur au Collège musulman de Rabat.
RUSSO (Dr)	Médecin-Chef à Oudjda.
SALENC	Directr du Collège musulman de Fez.
SANS	Professeur à l'Ecole industrielle à Casablanca.
VORS	Profr au Collège Gouraud, à Rabat.
WATIER	Chef du Service forestier de Marrakeck.

WEISGERBER	Contrôleur civil. Chef de la Région des Doukkala, à Mazagan.

9 Juin 1920.

2e Liste

MM.

AMIRA CHADLI	Officier interprête de 2e classe à Midelt.
ANDRÉ	Rédacteur au contrôle civil de Berkane.
BERGES	Médecin-Major de 2e classe, Médecin-Chef de l'hôpital Andalousiyine de Fez.
BAILLON	S/Lt à Aïn Defali.
BOUIN	Vétérinaire-Major, Chef du Service Vétérinaire de Casablanca.
CHASTENET	Commandant, Service des renseignements à Fez.
CHAVEAU	Sergent Compagnie radio du 33e Bataillon du Génie à Rabat.
COURTINAULT	Capitaine à Ksar-es-Souk
DARMON	Adjoint au Contrôleur des Domaines à Marrakech.
DOIZAN	Chef d'escadron d'artillerie Directeur du Service automobile à Rabat.
EPAULARD	Médecin Chef du Service de Santé à Marrakech.
FAGES	Contrôleur des Domaines à Marrakech.
FÉRAUDY (DE)	Capitaine à Atkourt.
GRÉMILLY	Professeur au Collège Gouraud à Rabat.
HOCINE	Officier interprête à Mahiridja.
LAFAYE	Capitaine Chef des Renseignements à Figuig.
LE GUEVEL	Capitaine Service des Renseignements à Fez.
MAESCHAL	Rédacteur de 1e classe aux Services Municipaux de Fez.
MARTINIE	Lieutenant à Bou Rached.
MARTONNE (DE)	Chef de la Section topographique du Service Géographique du Maroc.
MAITRAT	Chef de Bataillon à Arbaoua.
MONOD	Vétérinaire Principal de 1e classe Directeur du Service Vétérinaire à Casablanca.
NANCY	Lieutenant-Colonel Chef du Bureau Régional des Renseignements à Fez.
PARIEL	Commandant le Cercle des Beni Guild à Figuig.
PARIS	Médecin Chef du groupe Sanitaire mobile de Marrakech.
PENANT	Directeur du Recueil Général de Jurisprudence et de Législation Coloniales.

MM.

Pizon	Capitaine à Arbaoua.
Pillet	Contrôleur suppléant à Berkane.
Reisser	Capitaine au Service des Renseignements à Fez.
Roux	Professeur auxiliaire à Meknès.
Sarran (Louis de)	Ingénieur Géologue à Casablanca.
Surdon	Officier interprête de 2e classe à Sidi Lamine.
Tedjini	Professeur au Collège Gouraud à Rabat,
Vallory	Professeur au Lycée de Casablanca.
Velu	Vétérinaire Major de 2e classe, Chef du Laboratoire du Service de l'élevage à Casablanca.

(16 Novembre 1920).

L'Editeur-Gérant : E. Larose.

Liste des Membres du Comité de Direction

MM. LAOUST, professeur à l'Ecole Supérieure de Rabat.

BRUNOT, Inspecteur chef du Bureau de l'Enseignement des Indigènes, Direction de l'Enseignement.

HAMET, Directeur de l'Ecole Supérieure de Rabat.

CÉLÉRIER, Professeur au Collège Gouraud de Rabat.

ALLUAUD, Conservateur du Muséum de l'Institut Scientifique à Rabat.

LIOUVILLE, Directeur de l'Institut Scientifique de Rabat.

LEVI-PROVENÇAL, Professeur à l'Ecole Supérieure de Rabat.

CHATELAIN, Adjoint au Chef du service des Beaux-Arts.

Mlle DE LENS, Service des Beaux Arts, Meknés.

Henri BASSET, Directeur-adjoint de l'École Supérieure de Rabat.

MAURAN, Dr, Inspecteur du Service de Santé, Rabat.

DE CÉNIVAL, Archiviste paléographe à Rabat.

A LA MÊME LIBRAIRIE

REIMS. — IMPRIMERIE MONCE ET Cie